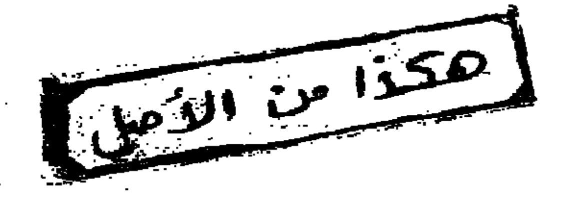


QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12150 – 4 F

SAMEDI 18 FÉVRIER 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

Notre supplément illustré « LE MONDE LOISIRS » et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

L'opposition refuse tout compromis avec le président Gemayel

L'acceptation par le chef de l'Etat libanais du plan saoudien comportant abrogation de l'accord avec Israël ne suffit pas à ses adversaires

Beyrouth. – Le président Amine Gemayel a accepté le plan saoudien de règlement de la crise libanaise en huit points, dont le premier est l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 (*lire page 3*). Il en a averti d'abord les Etats-Unis par l'intermédiaire de leur ambassadeur, puis l'Arabie Saoudite, en déléguant à Ryad son ministre des affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie saoudienne devait, pour sa part, se rendre vendredi 17 février à Damas pour obtenir l'assentiment du président Hafez El Assad. Les deux principaux vainqueurs sur le terrain au Liban, M. Nabih Berri (AMAL, chiite) et M. Walid Joumblatt (PSP, druze), ont déclaré, le premier « *ne pas être concerné* » par cette acceptation, et le second qu'elle intervenait « *trop tard* », continuant à réclamer l'un et l'autre le « *jugement* » de M. Gemayel pour « *crimes contre le peuple libanais* » et son remplacement par un autre président maronite non phalangiste.

Toutefois, un aval syrien au plan de Ryad n'est pas impossible. Cela ne signifierait nullement que les huit points du document seraient exécutés, mais que Damas, selon sa tactique habituelle, « *digérerait* » ainsi sa victoire en attendant de préparer la suite des événements.

Deux points du plan saoudien intéressent particulièrement les Syriens et seraient appliqués tout de suite : l'abrogation de l'accord libano-israélien et le remplacement de la force multinationale par une force des Nations unies. Moyennant quoi, la disposition relative au cessez-le-feu serait plus ou moins respectée, donnant un répit à la population, quitte à ce que des foyers de troubles soient maintenus le long des lignes de front pour être réactivés si nécessaire.

L'exécution des points concernant les arrangements interlibanais pourraient être mis en route, sans aboutir de sitôt. Il semble exclu que le point relatif au « *retrait progressif et simultané des troupes israéliennes et syriennes dans un délai de soixante à quatre-vingt-dix jours* » ait la moindre chance d'aboutir.

Si Damas veut se montrer coopératif, il pourrait tolérer le maintien de ce point dans le document, en laissant entendre qu'il s'agit là d'une déclaration d'intention du président libanais, n'engageant que celui-ci. Le plan saoudien est, en effet, censé devoir faire l'objet d'une proclama-

De notre correspondant

tion officielle à Beyrouth, sans contrepartie publique de la part de Damas, dont l'indispensable assentiment préalable prendrait la forme d'un simpe acquiescement verbal communiqué à l'Arabie Saoudite.

Le président Gemayel, pour sa part, admettrait que son acceptation préalable, en mettant fin à l'impasse, se traduise par une rencontre avec le président Assad, ce qui, selon les milieux gouvernementaux libanais, devrait mettre un terme à l'exigence de sa démission, formulée par l'opposition, et marquer le départ d'une négociation libano-syrienne sur l'évacuation simultanée du Liban par les troupes syriennes et israéliennes. Le deuxième volet au moins de cette hypothèse semble chimérique ; le premier l'est peut-être également.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

« Trop peu et trop tard » ?

« Trop peu, et trop tard ! » : le rejet par M. Walid Joumblatt du plan saoudien pour un règlement au Liban est catégorique, tout autant que celui de M. Nabih Berri, qui, lui, y met les formes. Chacun à sa manière, les deux principaux dirigeants de l'opposition, respectivement druze et chiite, exigent désormais la destitution du président de la République, M. Amine Gemayel, en invoquant les « massacres » dont celui-ci se serait rendu coupable.

M. Joumblatt cite le cas du village de Kfar-Matta, dans le Chouf, où plus d'une centaine de druzes auraient été assassinés le 5 septembre dernier par les milices phalangistes. Coïncidence : une chaîne de télévision américaine filmait le même jour, dans la localité « libérée » des dizaines de corps d'hommes, de femmes et d'enfants en pleine décomposition. M. Berri, pour sa part, faisait visiter à des journalistes les décombres de la banlieue sud de Beyrouth, où des dizaines de chiites ont été tués récemment sous les bombes de l'armée régulière. Pour les deux chefs de l'opposition, l'essentiel aujourd'hui n'est plus l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai – la seule condition qu'ils posaient naguère à une normalisation – mais la mise en jugement du président de la République pour les « crimes » qui lui sont imputés.

Le durcissement des positions de MM. Joumblatt et Berri est conforme à la réalité sur le terrain. Ils cherchent de toute évidence à transformer les victoires foudroyantes de leurs milices respectives en un triomphe politique. Ils n'entendent pas remettre en cause le caractère multiconfessionnel de l'Etat libanais, disent-ils, mais souhaitent seulement remplacer un maronite par un autre maronite à la présidence.

Leurs principaux alliés au sein du front de l'opposition, MM. Soliman Frangié (maronite) et Rachid Karamé (sunnite), observent le silence, par pudeur ou prudence. Le premier ne veut pas créer un précédent dangereux pour sa communauté. Le second estime qu'il ne revient pas à un sunnite de prendre des positions en flèche contre un maronite. Mais les deux hommes politiques posent à M. Gemayel des conditions tellement draconiennes que ce dernier ne saurait les accepter.

La Syrie, proche d'eux, se réfugie dans le mutisme, pour ne pas donner l'impression sans doute de s'ingérer « dans les affaires intérieures » de son voisin. En revanche, elle ne peut qu'approuver l'article du plan saoudien prévoyant la dénonciation de l'accord du 17 mai, qu'elle juge comme une menace pour sa propre sécurité. Elle n'a d'ailleurs pas besoin de se manifester, sachant d'avance que le projet de Ryad n'a virtuellement aucune chance d'être appliqué.

En effet, au moins trois obstacles s'élèvent sur la voie du plan saoudien : le refus de l'« aile combattante » de l'opposition libanaise, les divergences soviéto-américaines concernant les conditions du remplacement de la force multinationale par des « casques bleus » de l'ONU et, surtout, la détermination d'Israël de ne pas renoncer à l'accord du 17 mai. L'Etat hébreu se retrouve un peu dans la position de la Syrie au printemps dernier, puisqu'on lui demande de souscrire à des dispositions qui ont été élaborées sans consultation ou son accord préalable.

L'imbroglio libanais n'est donc pas sur le point d'être dénoué. A moins de la démission de M. Amine Gemayel, que même certains de ses amis maronites appellent de leurs vœux, mais qui est tenue pour improbable dans l'immédiat.

SIGNE DE DÉTENTE EN AFRIQUE AUSTRALE

Pretoria et Luanda s'entendent sur un retrait des troupes sud-africaines d'Angola

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE J.-C. POMONTI

Routiers : l'exaspération

La région Rhône-Alpes paralysée par d'énormes embouteillages

***En place depuis jeudi soir,* les barrages organisés par les transporteurs routiers en colère perturbaient encore la circulation ce vendredi matin, provoquant l'exaspération des automobilistes, dans les Alpes, la région lyonnaise et le Jura, alors que la grève des douaniers, qui avait motivé le mouvement, devait se terminer ce même jour en fin de matinée.**

Comme il a pu y avoir dans les annés 70 ce qu'on appela des « grèves thromboses » – deux *cents ouvriers d'un atelier-clé* cessent le travail et paralysent l'ensemble d'un processus de fabrication, – voilà aujourd'hui que les routiers coupent les grands axes de circulation et empoisonnent les départs en vacances.

Les victimes sont toujours les mêmes : usagers-otages qui n'y peuvent rien et qui, pourtant, ont droit aux loisirs autant que les chauffeurs routiers ont le droit, eux, d'exercer normalement leur métier ou de manifester leur mauvaise humeur.

Les vacances sont toujours *des moments propices pour* exprimer des revendications catégorielles et faire pression – en jouant sur l'opinion publique – *sur le gouvernement pour* obtenir satisfaction. Hier, le personnel des compagnies aériennes perturbait les aéroports, avant-hier, c'était les pêcheurs en colère qui retenaient les car-ferries, et, en leur temps, les cheminots n'ont pas, eux non plus, hésité à employer de tels moyens. Les routiers prennent le relais et vont bien plus loin dans leur méthode qu'une irritante « opération escargot ».

Les causes du ras-le-bol ? Chacun se renvoie la balle. Quand les douaniers français suspendent leur grève du zèle au tunnel du Mont-Blanc, leurs collègues italiens se mettent de la partie. L'administration des douanes dépend du ministère de l'économie, des finances et du budget, alors que les transporteurs et la gendarmerie, qui doivent se concerter tant bien que mal, font pression sur leurs ministres (transports et défense) pour que le Quai d'Orsay intervienne auprès des autorités compétentes à Rome.

F. GROSRICHARD.

(Lire la suite page 9, et page 16 l'article de Michel Noblecourt sur les mouvements revendicatifs : « De l'état de grâce à l'état de défiance ».

La gauche sur la défensive

par J.-M. COLOMBANI

La France en creux. L'expression « *un moment de creux* » est de M. Mitterrand. Si « creux » veut dire discrédit des partis, nous y sommes en effet : la gauche, divisée, déçoit ; la droite, divisée, ne convainc pas. La prime – ou plutôt la déprime des déçus et des rancuniers – va donc vers ceux qui parlent autrement de la politique (Yves Montand), ou qui bâtissent leur carrière sur le mépris pour la classe politique traditionnelle (Jean-Marie Le Pen).

Pourtant, c'est toujours l'affrontement entre la droite et la gauche qui rythme, et continuera de rythmer, la vie publique. Cela a toute chance de se vérifier lorsque approcheront les échéances décisives.

Même si aujourd'hui l'extrême droite et son tribun troublent le jeu, même si l'« extrême centre » de MM. Maurice et Edgar Faure est fortement incité à se distinguer, même si une réforme du mode de scrutin législatif peut contribuer à l'affirmation de l'un et de l'autre, la politique continue d'obéir à des tendances lourdes, de se conformer à des pesanteurs qui sont celles de l'électorat et de la règle du jeu.

M. Le Pen, le jour venu (c'est-à-dire lors de l'échéance présidentielle), sera soit dépouillé de ses voix (par le phénomène du vote utile), soit conduit à céder celles-ci au candidat de droite le mieux placé ; et MM. Faure et Faure risquent fort de repartir chacun de son côté. Car il faut aussi compter avec l'archaïsme des électeurs, et se faire à l'idée que les discours les plus classiques sont souvent électoralement les plus efficaces.

La gauche contre la droite : y revenir, c'est, d'une certaine façon, rassurer son propre camp et lui donner une occasion de se ressouder. C'est pourquoi le président et le premier ministre avaient, à l'automne, incité leurs troupes à « *faire de la politique* ». La gauche a pris l'initiative : ce fut le projet de loi sur la presse, et c'est surtout la querelle de l'enseignement. Résultat : la majorité est sur la défensive et passe, aux yeux d'un grand nombre, pour liberticide.

Le gouvernement explique qu'il s'est engagé dans cette voie parce que, compte tenu de ses engagements, l'immobilisme lui était interdit. Vis-à-vis de la gauche, M. Mauroy se considérait donc comme lié. Il s'est aperçu, et la gauche avec lui, que le dualisme scolaire n'est pas la préoccupation dominante de la société lorsque celle-ci pense à l'école.

Il y a là à la fois un retard par rapport à l'évolution de ladite société et une contradiction propre au PS lui-même qui est celle-ci : conçu comme un parti « attrape-tout », le PS est une formation de couches moyennes, où les enseignants du public sont sur-représentés; la base militante, sociologiquement restreinte, contredit la vocation de rassemblement du parti.

« *Qu'au moins on fasse passer ça !* », entend-on dans certaines sections socialistes, alors même que la tâche la plus urgente eût été – comme le croit pas exemple M. Pierre Joxe – de commencer par inciter les enseignants à prendre en charge eux-mêmes la rénovation de l'enseignement public. C'eut été probablement heurter de front les cadres socialistes.

L'ennui est que, au bout du compte, le gouvernement peut cristalliser l'hostilité des laïcs et celle des antilaïcs. Ce qui finit par faire beaucoup de monde. Moralité : tout n'est pas possible en même temps. La « pause », comme l'avait suggéré M. Jacques Delors, aurait peut-être procuré à la majorité quelques avantages.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Blocages

C'est une histoire absurde. Des douaniers en colère bloquent les camions au tunnel du Mont-Blanc. Pour protester, les routiers en colère coupent les autoroutes, immobilisant les vacanciers. Il n'y a aucune raison pour que cela s'arrête, si l'on peut dire.

Les skieurs, frustrés et gelés, pourraient à leur tour bloquer les trains, les cheminots, furieux, ripostant en coupant l'électricité. Les agents d'EDF, vexés, n'auraient plus qu'à barrer les canaux contraignant les bateliers à arrêter le métro, etc.

Il faudrait qu'un jour les Français s'arrêtent de débloquer et cessent de se prendre en otages les uns les autres.

BRUNO FRAPPAT.

PATRIMOINE

Les nouveaux outils du paysage

Le paysage, le patrimoine, l'écologie, l'environnement, ces mots, et bien d'autres, sont les termes d'une actualité née au reflux d'un désastre. Tous les domaines de la pensée, de la création et de la science, tous les systèmes d'intervention sur le territoire paraissent s'organiser et s'articuler désormais selon deux axes : la durée et l'équilibre.

La durée, c'est la mémoire, ou, si l'on veut, le patrimoine, considérés non plus de manière figée, passéiste ou larmoyante, mais saisis dans la fragilité du présent et projetés dans l'avenir. L'équilibre, c'est la maîtrise de l'évolution, c'est-à-dire là encore la prise en compte du patrimoine (dans le sens le plus large, dans sa plus vaste dimension) non plus comme un empêcheur de tourner en rond, ni un obstacle au progrès, mais comme un support et une aide.

Trois exemples : une exposition, *une campagne photographique* et une vidéothèque. L'exposition est celle qui est actuellement présentée à l'hôtel Sully, siège de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, sur « *la forme de la ville et la protection du paysage en Toscane* ». Il s'agit ici de faire le point, à *travers une abondante série de panneaux* photographiques, sur la politique d'aménagement du territoire dans cette région d'Italie par la présentation de plans de sauvegarde et de mise en valeur des centres historiques.

On reconnaît le douloureux problème de la rupture de la ville ancienne et de l'évolution du paysage rural. L'exposition est un peu austère, car précise et très scientifique, *mais elle rend parfaitement* compte des difficultés rencontrées lorsqu'on ne veut sacrifier ni le passé ni l'avenir.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 11.)

M. PIERRE BÉRÉGOVOY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, qui est maire socialiste de Nevers depuis 1983, répondra aux questions d'André Passeron et de Guy Herzlich, du *Monde*, et de Jeanine Perrimond et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

La querelle scolaire

Lire page 2 les articles d'ALBIN CHALANDON de MAURICE DUVERGER et de MICHEL BOUCHAREISSAS et page 9 nos informations sur la préparation de la manifestation de Rennes en faveur de l'école privée

idées

La querelle scolaire

A Rennes, le samedi 18 février, à Versailles, le 4 mars, sont prévues de nouvelles et importantes manifestations en faveur de l'école privée. Le débat sur la question ne faiblit pas. Michel Bouchareissas répond à un éditorial de Bruno Frappat, Albin Chalandon propose un référendum pour trancher et Maurice Duverger expose les limites politiques et surtout constitutionnelles des entorses à la liberté de l'enseignement.

Pour un référendum

par ALBIN CHALANDON (*)

LE problème de l'école libre est souvent *mal posé*. Beaucoup de Français croient qu'il s'agit *d'un conflit d'ordre confessionnel*, opposant deux minorités, celle des catholiques pratiquants et celle de la laïcité militante. Même s'ils considèrent avec sympathie les défenseurs de l'école libre – *les sondages le prouvent*, – ils restent relativement à l'écart, car ils n'aperçoivent pas l'enjeu véritable. Ce débat, pourtant, les concerne tous, dans la mesure où il met en cause l'avenir de notre enseignement, c'est-à-dire sa qualité et la liberté de son exercice.

Deux arguments avancés par la gauche les perturbent, qui, pourtant, ne résistent pas à l'examen.

Le premier est : l'argent public doit être réservé à l'école publique, *et à elle seule*. Si cette affirmation avait valeur de principe, le budget de l'Etat serait singulièrement allégé puisque devrait en être éliminé le flot croissant des subventions accordées aux particuliers ou aux activités économiques, sociales, culturelles. Comme nul ne conteste la légitimité de ces aides, pourquoi l'éducation nationale serait-elle l'exception qui confirme la règle ? Pourquoi certaines familles ne pourraient-elles pas bénéficier de l'argent public pour mettre leurs enfants dans des écoles de leur choix, de la même manière qu'*elles* reçoivent des aides pour se loger ?

Le second argument est : la subvention à l'école privée constitue une *charge supplémentaire pour le contribuable*. Cet argument est faux : un élève dans une école privée coûte moins cher à l'Etat que s'il était dans une école publique, puisque la construction des écoles est assurée par des associations privées, et qu'une partie des professeurs travaillent de façon bénévole. Ainsi, l'enseignement *privé reçoit* environ 17 % des enfants scolarisés, alors qu'il ne prélève que 12 % du budget de l'éducation nationale. S'il n'existait pas, le coût supplémentaire pour le budget de l'Etat serait de l'ordre de 15 milliards par an.

En réalité, hormis l'idéologie, rien ne peut conduire à l'étatisation de l'enseignement *privé. Il existe*, en revanche, des raisons impératives de ne pas y procéder.

Quel intérêt y a-t-il pour le pays à *rompre une paix scolaire établie* par la loi Debré, à la satisfaction de la grande majorité des Français ? L'enseignement privé, très minoritaire, *ne* saurait constituer une menace pour l'école publique. Il répond au souhait d'un trop grand nombre de familles pour qu'on puisse l'éliminer.

Le conflit serait d'ailleurs singulièrement *anachronique à un moment* où les enseignants de bonne foi, qu'ils soient de gauche ou de droite, dénoncent la crise profonde de l'enseignement public français. L'école laïque – notamment le corps des instituteurs, – enfant de Jules Ferry, a été le *creuset* de l'unité française dans un pays où l'État, historiquement, a précédé la nation. Mais que de changements intervenus depuis, dans lesquels certains tenants de la laïcité traditionnelle ne se retrouvent plus eux-mêmes ! Ils constatent que les maîtres de notre éducation en ont fait aujourd'hui l'instrument d'une idéologie qui divise les Français, sans pour autant leur donner le bagage nécessaire à leur épanouissement *ni à leur réussite individuelle*.

A la dégradation, résultat inévitable de la démocratisation ultrarapide de l'enseignement, a succédé un effondrement, provoqué par mai 1968, dont nos écoles se remettent à peine. Les scandales, dans nombre d'établissements publics, sont encore si graves et si nombreux que *ceux qui ont la charge de les déceler* et de les rapporter n'osent souvent le faire qu'oralement, tant les révélations seraient insupportables à lire.

Dans ces conditions, l'existence d'un enseignement privé ne constitue-t-elle pas à la fois une référence et une concurrence salutaires ?

Référence : même si, au niveau des professeurs, la qualité moyenne est parfois inférieure à celle de l'enseignement public, l'enseignement privé permet, par le minimum de règles *et d'éthique qui inspirent son* comportement, par la tranquillité qu'il offre, de créer un climat plus propice à l'effort, au travail et à la formation morale.

Concurrence : l'enseignement privé peut être le point de départ d'une rénovation de l'éducation dans notre pays par l'exemple et par les possibilités de développement qu'il donne. Après tout, n'est-ce pas aller contre toutes les évolutions de la société moderne, qui imposent la souplesse, la mobilité, l'ouverture et, par conséquent, l'éclatement des grandes organisations en petits groupes autonomes, que de vouloir *créer un monopole exclusif* dont on veut encore renforcer la centralisation ?

Les marxistes distinguent les libertés formelles et les libertés réelles pour n'accorder de légitimité qu'aux secondes. De quel côté, dans ce conflit, se trouve la liberté réelle ? Est-ce dans un monopole d'État que *chacun doit subir*, ou *dans la pluralité* des systèmes autonomes, adaptés à la diversité des familles, et donnant la possibilité de choisir ?

Mais il y a plus grave, car l'enjeu du débat n'est pas plus ou moins de liberté, mais la liberté elle-même. Apparemment, les deux camps tiennent le même langage lorsqu'ils affirment la nécessité de respecter les consciences. En réalité, cette unanimité du propos cache une opposition irréductible. Pour les laïcistes, la conscience qu'il faut respecter est celle de l'enfant : il s'agit alors de le protéger contre la pression des parents ; pour l'autre camp, c'est celle des parents, car ils ont pour mission d'éduquer leurs enfants. Ils doivent, pour cela, avoir toute liberté, celle notamment de leur inculquer les valeurs de leur choix et de trouver dans l'enseignement le reflet de ce droit qui, pour certains d'entre eux, est un devoir.

Cette attitude de la gauche constitue une attaque contre la liberté, principalement pour deux raisons.

La première : contrairement à l'affirmation du laïcisme, l'enseignement public n'est pas neutre. Comme tout enseignement, il est imprégné par une idéologie. Les écrits de la gauche sont d'ailleurs sans ambiguïté sur le sujet ; ils manifestent clairement que l'endoctrinement de l'enfant est la première mission de l'éducateur. Il en est de l'enseignement public comme de la presse ; s'il ne peut échapper à l'idéologie, la liberté consiste alors à assurer la diversité de l'enseignement, tant public que privé.

La seconde : la gauche refuse ce pluralisme parce qu'elle a la volonté d'enlever aux parents leur rôle d'éducateurs. Ainsi arrive-t-on à la ques*tion ultime qui conditionne tout le dé*bat : les enfants appartiennent-ils aux parents, comme le soutenait François Mitterrand en 1946, ou à l'Etat, comme le sous-tend le programme socialiste ? Si l'on se réfère à la Constitution, la réponse est assurément en faveur des parents, car à quoi servirait d'affirmer la liberté de *l'enseignement si les parents* n'avaient pas la libre disposition de leurs enfants ? Nous vivons dans une société où la majorité des membres considèrent que l'éducation des enfants est d'abord la responsabilité des familles.

La mise en cause de ce principe est si grave qu'elle justifie que l'on interroge directement les Français par voie de référendum. Cette procédure serait juridiquement fondée parce qu'une liberté fondamentale *est en cause ; elle serait politique*ment souhaitable, car il s'agit d'un choix de société qui engage l'avenir plus que n'importe quel autre : le projet du gouvernement est de couler l'individu dans le moule d'une école unique qui efface les différences – familiales, sociales, culturelles. Devant un tel enjeu, le pays mérite *d'être consulté. Ce serait, pour le* président de la République, l'occasion de prouver qu'il est au-dessus de la mêlée et sait défendre la démocratie.

(*) Ancien ministre.

Les frontières du Conseil constitutionnel

par MAURICE DUVERGER

LES deux camps se réchauffent le cœur dans des manifestations, ces liturgies populaires. Puissent-elles ne pas empêcher de garder la tête froide au moment d'aborder la ligne droite dans une négociation jusqu'ici lente et sinueuse. Aucune des deux parties n'a intérêt à oublier les limites politiques et juridiques du débat.

Le gouvernement fait pression sur les organisations catholiques en les menaçant d'une législation contraignante. Elle serait généralement acceptée si elle supprimait seulement des abus incontestables et choquants. *A part quelques fanatiques*, nos compatriotes trouveraient naturel qu'on mette fin, par exemple, aux incroyables privilèges accordés aux classes privées par la loi Guermeur. Comment admettre que l'Etat soit obligé de leur attribuer de nouveaux postes d'enseignants dès qu'elles dépassent les effectifs réglementaires, alors que les classes publiques sont limitées à cet égard par les crédits inscrits au budget.

La gauche paierait cher une confusion entre des réformes ponctuelles de ce genre et un bouleversement global de la coexistence des deux enseignements. Avec son plu*ralisme et sa tolérance, l'école uni*que, telle que la décrivent les laïques sincères, constitue peut-être la solution idéale. Mais la majeure partie de nos concitoyens n'est pas disposée à l'admettre.

Une guerre assoupie

Que le président Mitterrand soit issu de l'enseignement privé et le cardinal Lustiger de l'enseignement public, c'est un symbole dont la signification n'échappe à personne. Sauf dans quelques régions rurales de l'Ouest et du Massif central et dans quelques groupes laïques et cléricaux, la guerre scolaire a perdu sa raison d'être. Elle est assoupie depuis un quart de siècle et la plupart des Français n'ont pas envie qu'on la réveille. Les dirigeants du CNAL ne peuvent ignorer qu'une loi mettant leur projet en vigueur entraînerait l'échec de la gauche aux législatives de 1986. Les dirigeants de l'ensei*gnement catholique* le savent parfaitement. Telles sont les limites politiques de la pression gouvernementale.

Ses limites juridiques sont aussi claires. Malgré son obscurité voulue, la quatre-vingt-dixième des « cent dix propositions » du candidat Mitterrand fixe une borne précise à son engagement. Elle dit bien qu'« *un grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale sera constitué* », tout en ajoutant un peu plus loin : « *sans spoliation ni monopole* ».

L'ensemble est *tarabiscoté* mais beaucoup de services publics sont partiellement assurés par des organismes privés ; l'unité des objectifs et des *programmes* n'est pas incompatible avec le pluralisme des structures et les promoteurs de la laïcité l'ont toujours définie par le respect de toutes les croyances. L'essentiel n'est pas dans la définition du grand service public mais dans la promesse que « *sa mise en place sera négociée* ».

Ou les mots ne veulent rien dire, ou ceux-là signifient que le recours au diktat est exclu. A moins, bien entendu, d'un diktat négatif de l'autre partie, se refusant à tout compromis.

Dans cette hypothèse, le dernier mot reviendrait à la loi. Mais elle-même se trouverait confinée dans des frontières délimitées par une décision du 23 novembre 1977 où le Conseil constitutionnel dit expressément que « *la liberté de l'enseignement... constitue l'un des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, réaffirmé par le préambule de la Constitution de 1946 et auxquels la Constitution de 1958 a conféré valeur constitutionnelle* ». Il va d'ailleurs plus loin que cette déclaration en édictant que « *le caractère propre de l'établissement lié à l'Etat par contrat... n'est que la mise en œuvre du principe de la liberté de l'enseignement* ».

Cela signifie que ce caractère propre a lui-même valeur constitutionnelle.

Serait-il atteint si les enseignants de l'établissement pouvaient devenir fonctionnaires sans l'autorisation de son chef ? *Le Conseil constitutionnel* ne l'a pas dit, bien qu'il vienne d'annuler les dispositions en ce sens insérées dans la loi de finances pour 1984, car il a seulement invoqué un vice de forme. Mais on aurait tort de négliger tout à fait ce signe. D'autant que le terme de « mise en œuvre », employé en 1977, marque l'intention de contrôler les conditions effectives permettant d'appliquer les libertés dont le caractère constitutionnel est reconnu. Cela rendrait très douteuse la validité d'une loi qui supprimerait l'octroi de fonds publics aux écoles privées. Une telle disposition condamnerait en effet la plupart à *disparaître, c'est-à-dire ré*duirait pratiquement à néant une liberté officiellement proclamée. Mais quels socialistes pourraient-ils oublier que les libertés demeurent formelles quand on leur refuse les moyens qui permettent de les exercer réellement ?

La « boule » et le boulet

par MICHEL BOUCHAREISSAS (*)

DANS un éditorial récent (1), M. Bruno Frappat fait, sous le titre « *Le siège et le boulet* », le constat selon lequel – et selon lui – « *la gauche traîne comme un boulet le dossier de l'école privée* ».

Et d'affirmer, péremptoirement, que ledit dossier divise les Français de gauche (et la communauté catholique, M. Frappat, vous ne la trouvez pas un peu « divisée » là-dessus ?), ce qui fait que, toujours selon lui, des « *parents socialistes* » manifestent et manifesteront, à Versailles et ailleurs.

Espérons que Bruno Frappat ira les compter. En tout cas, s'ils existent et s'ils sont « socialistes », il convient qu'ils ne soient pas dégoûtés, compte tenu du climat qui préside aux rassemblements en question. M. Frappat n'en paraît pas informé – pas plus qu'il n'est informé, semble-t-il, de la présence massive d'élèves dans leurs rangs – et explique que « *la droite tente assez vainement leur récupération* ». Bigre ! Mais passons. Par contre, une affirmation, apparemment anodine, nous alerte plus sérieusement, car, de façon très intéressante, elle touche au fond. Bruno Frappat écrit : « *La gauche s'enlise du fait qu'elle veut renforcer le pouvoir de l'Etat sur une institution – l'école – qui n'agit que par délégation d'une autre institution – la famille...* »

Sans doute est-ce la perception qu'en a souvent le lecteur-auditeur-citoyen d'aujourd'hui, inondé d'une quotidienne propagande antiétatique, anti-fonction publique et, pour tout dire, « libérale » au sens le plus politicien. Mais M. Frappat n'est pas un citoyen tout à fait ordinaire dans la mesure où c'est à la « une » du *Monde* qu'il vient au secours d'une telle idée.

Or elle est spécieuse ; deux fois.

D'abord parce qu'est exclue, en France et à ce jour, toute mainmise de l'Etat sur l'enfant et son éducation, comme sont exclues toutes tutelles idéologiques et partisanes sur le service public. Nuance, à tout le moins ! L'État doit garantir matériellement l'existence de l'institution scolaire... et sa neutralité en matière de politique ou de religion.

Ensuite, précisément, parce que l'enseignant laïque n'est pas, ne peut pas être, le « délégué » des parents ! La droite et l'extrême droite avant-hier *(« l'instruction n'est pas permise à tout le monde »)*, hier *(« travail-famille-patrie »)*, comme aujourd'hui *(« libre choix ! libre choix !... »*, c'est-à-dire refus de l'idée même d'une école qui rassemble), n'ont jamais cessé de prôner cette tutelle de la famille sur l'école, et cela ne doit rien au hasard. Dans une société libre et démocratique, qui a la chance de s'être donné un système scolaire laïque, parents et enseignants sont coéducateurs et coresponsables à l'égard de l'enfant. Ils doivent, à ce titre, collaborer étroitement pour l'épanouissement le meilleur de celui-ci, et pour le former sans le conformer.

A défaut, on risque de se retrouver, de fil en aiguille, le pied sur les terres de Pauwels ou de Debray-Ritzen : à « *bonnes* » *familles* – de naissance – « bonnes » écoles ; aux autres, le petit jus... Non à l'« égalitarisme », disent en chœur les « penseurs » de la réaction ! Oui à l'égalité des chances, répondons-nous.

Mais Bruno Frappat va certainement s'apercevoir qu'il « boule ». C'est l'expression en usage dans mon Limousin pour indiquer qu'on prend l'eau...

(*) Secrétaire général du Comité national d'action laïque.

(1) *Le Monde* du 8 février.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou *provisoires (deux semaines ou plus)* ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à *toute correspondance.*

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR », de Francine MUEL-DREYFUS

La trahison des origines

LORSQU'UN métier se crée, c'est évidemment afin de répondre à un besoin. Mais c'est aussi, pour la génération des fondateurs, l'occasion d'une aventure collective.

Francine Muel-Dreyfus a eu l'idée ingénieuse de comparer deux expériences professionnelles analogues : celle des instituteurs des débuts de la III[e] République et celle des éducateurs spécialisés des années 70. Elle montre comment, dans les *deux cas*, la *mise* en place d'un nouveau secteur d'activités s'accompagne d'une forte valorisation de la tâche à accomplir, d'un sentiment de fierté. Comment aussi ce saut dans l'inconnu marque, pour celui qui le tente, une rupture avec son milieu d'origine, d'où *une impression de déclassement*, souvent vécue avec difficulté.

Pour les instituteurs de la III[e] République, l'entrée dans la carrière représentait une promotion. Issus pour la plupart de classes sociales sur le déclin (petite bourgeoisie incertaine de *son avenir, artisans ou agriculteurs* en difficulté), ils acquéraient en entrant dans leur poste, même si les salaires étaient *modestes*, la *sécurité* et la respectabilité du fonctionnaire. Mais cette entrée dans un univers intellectuel sévèrement réglementé par la discipline de l'*école* normale et la minutie des instructions pédagogiques provoquait une rupture avec le monde paysan dans lequel ils se trouvaient immergés et qui était celui de leurs parents ou de leurs grands-parents. D'où cette mythologie rurale qui a imprégné si fortement l'idéologie de l'école primaire. L'exaltation des valeurs rustiques était, explique l'auteur, une façon de faire taire la mauvaise conscience, de réparer la *trahison des origines*.

En devenant éducateurs, c'est-à-dire en choisissant un métier mal défini au contact d'une population elle-même marginale, les jeunes de 1968 avaient, à l'inverse, le sentiment d'échapper aux contraintes d'un *travail routinier et « fonctionnarisé »*. C'était une façon d'éviter les déterminismes familiaux, de tourner le dos aux désirs de leurs parents de les voir s'établir dans des métiers connus et honorables. Les instituteurs ont magnifié leurs origines rurales, les éducateurs ont voulu fuir leur milieu petit-bourgeois. Dans les deux cas, l'« invention » du métier a été l'occasion de se resituer par rapport au passé familial, de lier *l'innovation professionnelle à la* réflexion sur l'héritage social.

A cette suggestive comparaison entre deux professions, s'en ajoute en filigrane une troisième : Francine Muel-Dreyfus ne cache pas que la génération des étudiants en *lettres* de 1968, à laquelle elle appartient, a eu à inventer un autre métier : celui de sociologue. Cette proximité avec la population étudiée des éducateurs n'est pas étrangère à l'intérêt porté par l'auteur à son sujet.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ *Le Métier d'éducateur*. Minuit, collection « Le sens commun », 269 p., 75 F.

Le Monde

étranger

LA SITUATION A BEYROUTH ET L'ABROGATION DE L'ACCORD ISRAÉLO-LIBANAIS

Jérusalem va « réduire considérablement » ses forces au Liban-Sud

M. Shamir a déclaré, jeudi 16 février, qu'Israël ne renoncerait jamais à l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983. S'adressant à des dirigeants juifs américains, le premier ministre a déclaré : *« La signature d'Israël sur ce document est un fait historique et de droit international. Nous ne renoncerons ni à notre signature ni à notre volonté d'appliquer les termes de cet accord de façon bilatérale. »*

Dans son discours, M. Shamir a estimé que l'abrogation unilatérale des accords par le président Gemayel sera, *« d'abord et avant tout, un coup porté à la propre souveraineté du Liban, à son peuple et à ses chances de se libérer lui-même de l'emprise syrienne. »*.

M. Shamir a réaffirmé qu'Israël prendrait toutes les mesures jugées nécessaires pour assurer la sécurité de sa frontière nord et a de nouveau attribué à la Syrie et à l'Iran la responsabilité de la situation présente au Liban. Toutefois dans une déclaration publiée vendredi par *Haaretz*, M. Shamir indique que les forces israéliennes seront réduites *« considérablement »* au Liban *« dans un très proche avenir »*.

M. Shamir a, d'autre part, accusé Le Caire de ne pas se conformer aux dispositions du traité de paix israélo-égyptien. *« Le gouvernement égyptien a apparemment décidé de sacrifier ses relations avec Israël à sa réintégration dans la famille arabe. Nous devons exprimer notre préoccupation croissante face à ce comportement de l'Egypte qui fait planer une ombre sur la crédibilité des engagements arabes à l'avenir »*, a-t-il conclu. – *(Reuter.)*

L'opposition refuse tout compromis avec le président Gemayel

(Suite de la première page.)

En tout cas, même une stabilisation de la situation sur la base du plan saoudien, ramené à ses dispositions d'application immédiate – l'abrogation de l'accord avec Israël, le cessez-le-feu, la venue des « casques bleus » – se ferait dans les plus mauvaises conditions pour le pouvoir central libanais, et dans des circonstances encore plus défavorables qu'en 1976, durant les derniers mois du mandat du président Frangié, ou encore que, entre 1976 et 1982, durant le mandat de M. Sarkis.

A la position de Souk-el-Gharb près, les lignes de démarcation sont en effet redevenues quasiment les mêmes, l'armée ayant évacué, jeudi 16 février, par mer ses derniers postes du littoral au Sud, et les Forces libanaises (chrétiennes) ayant retiré leurs hommes du Sud lui-même, et étant contraintes à le faire dans l'Iklim-el-Kharroub (entre Beyrouth et Saïda), où elles combattent encore.

Du moins, le contre-pouvoir installé à Beyrouth-Ouest et dans les régions sous contrôle des milices d'opposition est-il maintenant libanais, alors qu'il était antérieurement étranger : palestinien en 1976, syrien en 1977, syro-palestinien à partir de 1978. Le contre-pouvoir islamique est, de plus, allié d'une Syrie maîtresse de la situation tant qu'Israël n'intervient pas, alors qu'en 1976-1977, c'était le pouvoir chrétien qui avait Damas pour allié public et efficace, en même temps que Jérusalem lui apportait son soutien occulte.

On est convaincu à Beyrouth, des deux côtés de la ville, et quoi qu'on dise en secteur chrétien, qu'Israël n'interviendra pas militairement en ce moment au Liban. Les patrouilles lancées par son armée depuis vingt-quatre heures jusqu'à Saadiyate, première localité après Damour (sud de la capitale), où s'est arrêtée l'offensive des druzes, sont interprétées comme une injonction à ces derniers de ne pas avancer au-delà de ce point.

On s'est également convaincu que, si Israël accepte actuellement une mainmise syrienne sur la majeure partie du sud du Liban, il ne laissera pas pour autant la Syrie gouverner en toute tranquillité au Liban par alliés interposés et lui suscitera des difficultés en permanence, comme les Israéliens l'avaient fait en 1977-1978, en torpillant l'alliance syro-chrétienne.

Il y a donc lieu de craindre, dans toutes les hypothèses, de nouveaux troubles au Liban, même si les perspectives immédiates de répit se confirment.

LUCIEN GEORGE.

M. NABIH BERRI, PRINCIPAL DIRIGEANT CHIITE, SE RENDRAIT EN FRANCE

(De notre correspondant.)

Le président Gemayel a eu le 15 février un entretien téléphonique avec le président Mitterrand, qui trois jours avant avait qualifié sa position de *« très compromise »*. Il avait auparavant reçu l'ambassadeur de France, M. Wibaux.

Le chef de l'Etat libanais aurait demandé à son homologue français des précisions sur la mission de la force projetée des Nations unies en remplacement de la force multinationale ; en particulier il se serait agi des raisons de la limitation du rôle des « casques bleus » à la seule région de Beyrouth, de la procédure à suivre pour assurer le retrait de la force multinationale, et de son remplacement par les forces de l'ONU ; et enfin de la partie qui pourrait se porter garante que les forces de l'ONU ne seront pas contraintes de se soumettre aux desiderata des milices locales.

Un émissaire du président français, M. Jacques Huntzinger, chargé des questions internationales au Parti socialiste, se trouve à Beyrouth où il a eu des contacts avec des dirigeants de l'opposition, notamment sur le rôle de l'éventuelle force des Nations unies. Il a transmis une invitation officielle de M. Mitterrand à M. Nabih Berri que le chef du mouvement Amal a acceptée.

L. G.

● *Un appel de la LICRA.* – La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a publié, le 16 février, un communiqué où elle souligne qu'*« ayant toujours condamné avec fermeté la violence, quel que soit le régime qui la pratique, elle n'en est que plus à l'aise pour proclamer qu'après le génocide des Arméniens et celui des juifs, la communauté internationale ne doit pas rester impassible devant le massacre des chrétiens du Liban. »* La LICRA poursuit : *« Il y a plus d'un siècle, la France était allée au secours des chrétiens libanais ; la Ve République va-t-elle laisser se perpétrer au Liban un nouveau génocide ? »*

Syrie

● *Assassinat du chef d'un « groupe terroriste » à Alep.* – Abadallah Bitar, présenté comme le chef d'un *« groupe terroriste »*, a été tué mercredi soir 15 février au cours d'un assaut lancé par la police contre son domicile à Alep (nord-ouest de la Syrie). Au cours des trois derniers mois, affirme-t-on de source autorisée, ce « groupe terroriste » a assassiné plusieurs personnes à Alep, dont le Pasteur arménien Deir Krikor. – *(AFP)*

Washington souhaite « ne prendre position ni dans un sens ni dans l'autre »

De notre correspondant

Washington. – Peu après l'annonce de l'acceptation du plan de paix saoudien par M. Gemayel, la Maison Blanche a fait savoir, jeudi 16 février, que le repli des « marines » de Beyrouth, à bord des bâtiments américains, débuterait d'ici à la fin de cette semaine. Il devrait être achevé dans un délai de trente jours et, en cas de danger, pourrait être accéléré, a-t-il été indiqué, sur simple décision du commandement local. Cette précision visait apparemment à assurer l'opinion qu'il n'y avait désormais plus rien à craindre pour la sécurité des « boys ».

Ni le département d'Etat ni la Maison Blanche n'ont officiellement commenté la teneur du plan saoudien à propos duquel le porte-parole de la présidence a seulement déclaré qu'un *« certain nombre de ses éléments posait problème »* à Washington. Le secrétaire d'Etat, quant à lui, est tout simplement parti jeudi soir passer quatre jours de repos aux Bahamas – prenant ainsi l'exemple sur M. Reagan qui se trouvait, durant toute la semaine dernière, dans son ranch californien de Santa-Barbara.

Ce départ a été commenté par la chaîne de télévision NBC comme une illustration de la totale impuissance à laquelle les Etats-Unis étaient parvenus au Liban. Il est en tout cas certain que l'éventuelle application du plan saoudien place M. Shultz dans une situation peu confortable, car cette solution s'articule autour de l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983. C'est, en effet, à l'insistance du secrétaire d'Etat que les Etats-Unis avaient refusé, début décembre, lors de la visite à Washington de M. Gemayel, de lui donner un *feu vert* pour cette abrogation qui aurait peut-être pu, à l'époque, permettre au président libanais de trouver un terrain d'entente avec ses adversaires.

L'opinion publique pour le retrait

Le mercredi 15 février encore, M. Shultz avait lu devant la presse une déclaration dans laquelle il disait : *« Nous continuons à soutenir l'accord du 17 mai (...) qui était et reste l'unique formule assurant le retrait israélien tout en sauvegardant à la fois la souveraineté libanaise et les intérêts légitimes de sécurité d'Israël. »* Quelques heures plus tard, M. Reagan disait, lui, dans une interview publiée jeudi matin par plusieurs quotidiens : *« Nous ne sommes pas partie* (à l'accord). *Nous n'aurions donc en aucune manière à prendre position dans un sens ou dans l'autre sur le fait qu'il soit ou non abrogé. »* C'était là la plus spectaculaire, mais sans doute pas la dernière, des contradictions publiques enregistrées depuis plusieurs jours à propos du Liban entre les responsables américains. Quotidiennement et scrupuleusement relevées par la presse, ces contradictions ont fini par donner un pénible sentiment de débâcle de l'administration, dont l'opinion, pourtant, ne paraît nullement tenir rigueur à M. Reagan.

Selon un sondage de la chaîne ABC, l'annonce par le président du retrait des « marines » a fait passer de 30 % à 38 % le pourcentage des Américains approuvant sa politique libanaise et baisser de 60 à 56 % le pourcentage de ceux qui la désapprouvent ; 52 % des Américains (contre 34 %) estiment que le président a pris sa décision pour des raisons de politique intérieure ; 61 % (contre 33 %) que l'envoi des « marines » à Beyrouth n'a servi à rien, et 58 % que l'armée américaine devrait totalement quitter la région.

Officiellement, ce n'est pas là l'intention des autorités, qui ont annoncé que quelque cinq cents « marines » resteront à terre pour assurer la protection de l'ambassade américaine et l'entraînement de ce que l'on continue à appeler l' *« armée libanaise »*.

Le *Washington Post*, pour sa part, dans un éditorial inhabituellement peu cruel pour M. Reagan, considère que, s'il y a eu *« piteux échec »* au Liban, dont la stabilité n'a pu être restaurée sous l'autorité d'un gouvernement proche de Washington et de Jérusalem, il n'y a pas eu pour autant grand changement dans l'équilibre des forces régionales, car le Liban ne serait pas un *« point d'appui stratégique »*.

La direction soviétique « fait un effort »

Parallèlement, le Conseil de sécurité des Nations unies a ajourné, jeudi, ses discussions sur l'envoi à Beyrouth d'un contingent de l'ONU en remplacement de la force multinationale. Les Etats-Unis se sont prononcés en faveur de cette mesure, en soulignant qu'ils n'y posaient *« aucune condition préalable »* – sous-entendu : contrairement à l'URSS. Les représentants soviétiques n'ont fait aucune concession sur les exigences draconiennes qu'ils avaient avancées la veille (*le Monde* du 17 février), et les discussions pourraient ne pas reprendre avant mardi prochain.

Parenthèse dans l'imbroglio libanais, M. Reagan a trouvé le temps, jeudi, de déjeuner avec M. Shultz et le vice-président George Bush, qui rentrait de Moscou où il s'était entretenu en tête à tête avec le nouveau secrétaire général soviétique. Après ce déjeuner de travail, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que M. Reagan espère que les Etats-Unis *« auront la possibilité d'ouvrir un dialogue à divers niveaux avec la nouvelle direction soviétique et peut-être même de reprendre les négociations sur le contrôle des armements »*.

Cet *« espoir »* relève plutôt, a-t-il précisé, du *« souhait »* que de la *« prédiction »*, mais le président avait, mercredi soir, fait montre à deux reprises d'un certain optimisme sur l'avenir des relations soviéto-américaines. *« Bien que M. Tchernenko ne se soit pas écarté des positions soviétiques fondamentales, il a, dans le même temps, exprimé un désir d'améliorer nos relations (...). Son ton et son vocabulaire tendaient à indiquer qu'il croit qu'il y a un terrain sur lequel nous pourrions arriver à un accord »*, avait-il déclaré à des journalistes l'interrogeant sur le tête-à-tête de Moscou. *« Le vice-président et moi-même*, avait-il ajouté un peu plus tard devant des responsables républicains, *avons l'impression que la direction soviétique fait un effort pour minimiser la rhétorique et explorer les moyens de promouvoir un dialogue plus utile (...). Si la nouvelle direction décide de se joindre à nous dans un effort de bonne foi (...) il n'y a pas de meilleur moment pour commencer que tout de suite. »*

Certains hauts fonctionnaires américains particulièrement optimistes allaient jusqu'à envisager jeudi la possibilité d'une rencontre au sommet à l'automne, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. A deux mois de l'élection présidentielle, une telle rencontre serait une aubaine pour M. Reagan.

BERNARD GUETTA.

LE PLAN SAOUDIEN

Washington *(AFP)*. – Voici le plan saoudien en huit points de réglement de la crise libanaise, tel qu'il est présenté par plusieurs journaux américains.

– *Abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983* sur le retrait des troupes étrangères.

– *Cessez-le-feu* entre les factions libanaises.

– *Retrait progressif et simultané des troupes israéliennes et syriennes* dans un délai de 60 à 90 jours.

– *Mise en place d'un dispositif de sécurité* au Liban, hors des zones occupées par la Syrie et Israël, par une commission conjointe réunissant le gouvernement et l'opposition.

– *Reprise rapide des négociations de Genève* sur la reconciliation nationale.

– *Acceptation par le président Gemayel et les phalanges de discussions sur des réformes sructurelles,* pour un partage plus équitable du pouvoir.

– *Garanties pour la sécurité du Liban-Sud*, par le biais d'une formule pour assurer la sécurité de la frontière nord Israël contre des infiltrations de guerilleros.

– *Remplacement de la force multinationale par un contingent des nations-unies.*

UNE MANIFESTATION A PARIS

« Plutôt morts que Syriens ! »

« Le Liban crucifié ! », *« Est-ce un crime d'être chrétien ? »*, *« Halte aux massacres de chrétiens au Liban ! »*, *« Plutôt morts que Syriens ! »*, *« Les assassins hors de l'Internationale socialiste ! »* (1). Telles étaient quelques-unes des phrases portées sur les calicots des participants à la marche sur le thème « Sauvez le Liban ! » qui s'est déroulée durant deux heures, le jeudi 16 février en fin de matinée, entre le Trocadéro et le Quai d'Orsay.

Cette manifestation avait lieu à l'appel d'une dizaine d'organisations françaises ou libanaises, dont le Comité d'action de la résistance française, animé par Mme Marie-Madeleine Fourcade, et l'Alliance libanaise, dirigée par M. Fouad Malek, représentant à Paris des Forces libanaises (chrétiennes). Plusieurs milliers de personnes (six mille selon les organisateurs, trois mille selon la police), en majorité des Libanais chrétiens, étudiants ou réfugiés, entendaient ainsi attirer l'attention des autorités françaises sur l'*« atroce solitude »* du Liban. Des Français s'étaient joints à la manifestation, dont une dizaine de personnalités de l'opposition, parmi lesquelles MM. Jean-Marie Daillet, Olivier d'Ormesson, Yves Galland, Alain Griotteray, Didier Bariani, André Rossinot, et Jean Méo, et deux anciens ambassadeurs de France à Beyrouth, MM. Pierre Millet et Hubert Argo.

Arrivés devant le Quai d'Orsay, les manifestants se sont trouvés face à une quinzaine de camions de la police, dispositif sans commune mesure avec le « danger » potentiel représenté par la manifestation pour le ministère des relations extérieures. Devant les grilles de celui-ci, l'assistance s'est contentée, comme elle en avait d'ailleurs l'intention, de scander *« Syriens assassins »* et de chanter les hymnes nationaux français et libanais. M. Daillet, député UDF, s'est adressé à la foule pour dénoncer *« la politique de duplicité de la France qui risque de compromettre à jamais l'existence d'un Liban libre et pluraliste »* ; une délégation, a été ensuite admise à l'intérieur du ministère, où elle a remis à un collaborateur de M. Cheysson une motion soulignant que, *« en se désistant de ses engagements au Liban, qui consistent à soutenir les institutions légales, le gouvernement français signe l'arrêt de mort du Liban et expose le Proche-Orient à l'hégémonie soviétique. »* Le texte ajoute que *« un Liban dépouillé de son visage chrétien est un Iran en puissance »*.

Un communiqué de l'ambassade de Syrie

« Suite aux allégations diffamatoires selon lesquelles les troupes syriennes se livrent au génocide des chrétiens, nous tenons à signaler que ce qui se passe en ce moment au Liban est une guerre civile, qui est le résultat d'un déséquilibre profond à l'intérieur de la société libanaise », estime, pour sa part, l'ambassade de Syrie à Paris, dans un communiqué publié jeudi. Ce texte poursuit : *« Les phalanges libanaises qui ne constituent pas l'ensemble de la population chrétienne refusent de regarder la réalité en face et tentent d'en détourner l'attention en invoquant des prétextes confessionnels. (...) »*

Le communiqué syrien conclut : *« Au lieu de brandir à chaque fois les mêmes slogans antisyriens et d'induire en erreur l'opinion française, il est nécessaire que les dirigeants libanais recherchent (...) un consensus national, seul capable de mettre fin à l'occupation israélienne et aux souffrances des Libanais et de faire retrouver au Liban son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Allusion au Parti progressiste socialiste de M. Joumblatt qui a participé aux massacres du Chouf en septembre 1983, mais reste membre de l'IS.

Egypte

POUR LA DEUXIÈME FOIS EN CINQ ANS

Le parti Wafd a été autorisé à se reconstituer

Correspondance

Le Caire. – Le parti d'opposition égyptien du Néo-Wafd a franchi, dimanche 12 février, le dernier obstacle qui empêchait sa participation aux élections législatives prévues en mai. En effet, le Conseil d'Etat a réhabilité, dimanche, le chef du Néo-Wafd, M. Fouad Serrageddine (soixante-quatorze ans), ainsi que le secrétaire général du parti, un ancien ministe copte, M. Ibrahim Farrag. Tous deux, ainsi que d'autres membres fondateurs du Néo-Wafd, avaient été privés de leurs droits politiques par une loi du président Sadate approuvée par plébiscite (98,27 % de oui) le 22 mai 1978. Cette loi « destinée à préserver l'unité nationale et la paix sociale » avait provoqué le gel des activités du Néo-Wafd le 2 juin 1978, cent jours seulement après sa reprise officielle d'activité.

Le Néo-Wafd, qui est la resurgence du Wafd (délégation), le grand parti nationaliste libéral et laïque qui a dominé la vie politique égyptienne de 1919 à 1952, avait décidé une seconde fois de se reconstituer le 21 août 1983. Le gouvernement, malgré tout l'attirail répressif dont il disposait (état d'urgence, loi sur l'unité nationale, loi des partis, etc.) se contenta de plaider de manière peu convaincante contre le Néo-Wafd devant le Conseil d'Etat.

Cette instance prononça, le 29 octobre, un jugement en faveur du Néo-Wafd, qui reprit officiellement ses activités sous la conduite de M. Serrageddine, malgré l'interdit qui frappait les activités politiques de cet ancien ministre de l'intérieur et des finances du roi Farouk Ier.

En novembre, on apprenait que, au cours d'un *« entretien informel »*, le ministre de l'intérieur, le général Hassan Abou-Bacha, avait laissé entendre à M. Serrageddine qu'il pouvait profiter du *« climat démocratique »* instauré par le président Moubarak, *« à condition de ne pas transgresser certaines limites »*. Selon l'hebdomadaire officieux *El Moussaouar*, ces conditions consistent à ne pas remettre en cause les *« acquis de la révolution* [nassérienne] *de 1952 »* et à ne pas chercher à *« rétablir la situation sociale qui prévalait sous la monarchie »*.

Une vague d'adhésions

Cette mise en garde voilée laissait également entendre que le Néo-Wafd avait un *« rôle à jouer »*, notamment dans le domaine économique, où il devait servir de *« frein »* à la croissance incontrôlée de l'administration et à la gestion manquant souvent de rigueur du secteur étatique. On estime, d'autre part, au Caire, que le gouvernement ne voit pas d'un mauvais œil un parti laïque prendre la tête d'une opposition dont les éléments les plus actifs étaient jusqu'ici la gauche marxisante et surtout les islamistes, qui, sans avoir de parti officiel, demeurent puissants dans la vallée du Nil.

Le Néo-Wafd s'est déjà démarqué des autres partis d'opposition en refusant de se joindre au Front pour la sauvegarde de la démocratie et des libertés et de prendre une position hostile au traité de paix avec Israël. Enfin le Néo-Wafd n'est pas ressenti comme une menace à court terme par le régime, puisqu'il soutient le président Moubarak (même s'il dénonce la politique de son premier ministre, M. Fouad Mohieddine) et n'est pas en mesure de remporter les prochaines élections législatives. En effet, il ne semble pas qu'il puisse dépasser, en mai, 20 % des voix. M. Serrageddine lui-même affirme que son parti pourrait difficilement obtenir 30 % des suffrages. En attendant, la campagne électorale est engagée et le Wafd bénéficie d'une vague d'adhésions, dont celles de neuf députés de l'actuel Parlement, notamment Me Moumtaz Nassar (libéral anti-Camp David), le cheikh Salah Abou Ismail (islamiste modéré) et Mme Oulfat Kamel (démissionnaire du Parti des libéraux), une musulmane ancienne élève d'une école française devenue l'élue très populaire d'un des quartiers les plus déshérités du Caire : la Gamaleya.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

AFRIQUE

Le Nigéria aux arrêts de rigueur

III. – *Le poids de l'« héritage »*

Des clivages traversent l'armée nigériane et expliquent le coup d'Etat « anticipé » du 31 décembre. Mais l'anarchie et la corruption demeurent. Une sérieuse récession frappe l'économie, en raison, notamment, de la baisse des revenus pétroliers. *(Le Monde* des 16 et 17 février.)

De notre envoyé spécial
LAURENT ZECCHINI

Lagos. – Les experts économiques internationaux évaluent-ils les conséquences sociales et humaines du diagnostic qu'ils établissent lorsqu'ils se rendent au chevet d'une *économie malade* ? Ceux *du Fonds* monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale savent-ils que, si les autorités militaires nigérianes suivaient leurs recommandations à la lettre, le doublement du prix du « *cooking oil* » (huile alimentaire) provoquerait, dans les *quartiers populaires du Grand* Lagos, à Mushin ou Surulere, la révolte des « mammy » ?

Vendu six kobos (1) le litre, le « cooking oil » est intouchable. En revanche, à condition de bloquer les tarifs des transports en commun, le gouvernement pourrait, théoriquement, *doubler le prix du litre d'es*sence, en le portant à 40 kobos (4,70 F français). D'abord parce que le carburant nigérian resterait concurrentiel par rapport aux prix fixés dans les États voisins ; ensuite parce que les marges bénéficiaires des contrebandiers seraient singulièrement *réduites, ce qui irait* dans le sens du climat de moralisation de la vie publique qui semble régner aujourd'hui à Lagos ; enfin parce que, annuellement, une telle mesure contribuerait à renflouer, à hauteur d'environ 2 milliards de nairas, les caisses désespérément vides de l'État.

Dévaluation du naira, réduction du déficit budgétaire, augmentation des prix de certains produits (comme l'essence), renoncement à *certains investissements* coûteux, les conditions posées par le FMI pour accorder un nouveau prêt au Nigéria (Lagos souhaiterait obtenir 3 milliards de dollars) sont draconiennes.

« Pilules amères »

Or le général Buhari, chef de l'Etat du Nigéria, « *n'aime pas les dévaluations* », « *parce qu'il s'agit de pilules amères que nous n'avalerons qu'en cas d'absolue nécessité* ». Cette nécessité semble aujourd'hui impérieuse. Les créanciers gouvernementaux et privés du Nigéria mettent comme condition à un nouveau rééchelonnement global de la dette commerciale (environ 7 milliards de dollars) la signature d'un accord avec le FMI. *Au cours des négocia*tions qui ont commencé le 15 février à Washington, les représentants nigérians seront vraisemblablement contraints de passer, pour une part, sous les fourches caudines de l'organisation internationale, pour une raison simple : les militaires ont justifié *le coup d'Etat du 31 décembre par* l'incapacité des civils de redresser la situation économique. Ils sont donc condamnés à réussir, c'est-à-dire à accepter des conditions qui heurtent leur nationalisme, faute de quoi leur crédibilité, comme sur le plan intérieur que international, sera compromise.

Les ventes pétrolières, qui apportaient environ 20 milliards de dollars à l'Etat en 1980 (à l'époque, le baril de « brut » nigérian atteignait 40 dollars contre 30 aujourd'hui), en ont procuré moins de 10 en 1983. Or elles représentent 95 % des recettes en devises et 82 % des revenus de l'Etat. D'où une tendance naturelle des gouvernements à recourir à l'emprunt, à être dans l'incapacité de rembourser les intérêts de ces emprunts, pour aboutir, le volume des importations allant croissant, à, peu ou prou, une situation de cessation des paiements.

A Lagos, certains économistes en viennent à rêver à une aggravation de la *guerre Irak-Iran, qui condui*rait à un blocage, pour de longs mois, du détroit d'Ormuz... et permettrait au Nigéria de vendre plus facilement son pétrole. Avec une capacité potentielle de production de 2,2 millions de barils/jour, le Nigéria aurait, en effet, des rentrées de *devises suffisantes pour éponger* la totalité de ses dettes, à condition de pouvoir écouler une telle production sur le marché. Or non seulement le quota que lui autorise l'OPEP se limite à 1,3 million de barils/jour mais, en outre, en 1983, il n'a vendu en moyenne que 1,23 millions de barils. *Les autorités nigérianes ont offi*ciellement demandé à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole une augmentation de leur quota de 1 million de barils/jour. En l'absence d'une réévaluation du quota de l'OPEP (actuellement fixé à 17,5 millions de barils/jour), un « geste » à l'égard de Lagos doit nécessairement impliquer une réduction de la part allouée à d'autres pays. Reste que l'on peut raisonnablement prévoir un rétablissement du marché pétrolier mondial au cours du deuxième semestre de 1984. *Même limitée à* 300 000 barils/jour, la réévaluation du quota nigérian lors de la prochaine réunion – non encore fixée – de l'OPEP, apporterait 3 milliards de dollars supplémentaires par an à l'Etat. Un « ballon d'oxygène » non négligeable.

Une augmentation du quota pétrolier

Par conviction ou pour faire pression sur l'OPEP, certains des dirigeants nigérians prônent ouvertement une sortie de leur pays de l'Organisation, c'est-à-dire une *baisse unilatérale du prix du* « brut » nigérian. Une telle solution, qui précipiterait une guerre des prix à l'échelle mondiale, serait, à terme, suicidaire. Mais dans l'attente d'une décision qui lui soit favorable, Lagos peut à la fois « discrètement » dépasser le quota qui lui est attribué (ce qui est le cas depuis janvier), et espérer obtenir de l'Arabie Saoudite qu'elle baisse – sans le dire – son propre quota. Ryad peut aussi fournir une aide financière au Nigéria, comme elle l'a fait dans le passé. Les bonnes relations qu'entretiennent Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, et le général Buhari, ancien ministre du pétrole, peuvent avoir leur importance.

Ces « expédients » montrent assez que les Nigérians n'ont pas su faire *fructifier le « boom » pétrolier* des années 70. L'agriculture en a été la principale victime. La « *révolution verte* », lancée par le président Shagari pour tenter d'enrayer l'accroissement des importations de denrées alimentaires (30 % des besoins de la population), s'est soldée, globalement, par un échec, *tout comme* l'opération « *nourrir le pays* » tentée par le général Obasanjo en 1976. Des habitudes alimentaires nouvelles se sont, en outre, créées, notamment dans les villes, comme la consommation de pain, alors que le Nigéria ne produit pas de blé. Globalement, les *importations alimen*taires représentent une facture annuelle de 2 milliards de dollars.

Engager une vaste opération de réhabilitation des cultures traditionnelles *délaissées* (huile de palme, cacao notamment), créer des incitations pour le travail agricole (les salaires des villes sont nettement supérieurs), multiplier les écoles d'agriculture, faire comprendre aux jeunes que seul le chômage les attend à Lagos, convaincre, enfin, les *investisseurs nigérians et étrangers* qu'il peut être financièrement rentable, à terme, de miser sur des exploitations agricoles, sont quelques-unes des tâches qui attendent les généraux nigérians.

Malheureusement, il ne manque pas de « spécialistes » à Lagos pour se laisser prendre à un autre « mirage », celui du gaz. C'est vrai que les ressources gazières du Nigéria (le double de ses ressources pétrolières) font rêver : évaluées approximativement à 2 000 milliards de mètres cubes (quatrième rang mondial), elles peuvent, à la fin de *la décennie, prendre théoriquement* le relais du pétrole. Le général Buhari a récemment confirmé son accord pour la poursuite du projet de l'usine de liquéfaction de gaz de Bonny. Confié à Shell, le projet Bonny NLG devrait permettre – dans un premier temps – une *production annuelle de 8 milliards* de mètres cubes, c'est-à-dire la moitié des estimations du projet initial (*coût : 10 milliards de dollars !*). Mais les autorités nigérianes savent d'ores et déjà que le retard pris dans l'exploitation du gaz naturel a fait perdre à leur pays une part importante du marché européen.

La crise économique contraint le gouvernement à revoir – à la baisse – les dépenses souvent démesurées prévues par les régimes précédents. Si la période d'expansion a permis au Nigéria de se doter d'un bon niveau d'infrastructures, bien qu'inégalement *réparties sur le territoire*, elle a aussi conduit à des aberrations économiques, comme le complexe sidérurgique géant d'Ajaokuta. Le site a été fixé dans une région dépourvue de voies de communication, où le charbon est inexistant et la teneur en minerai de fer assez faible. *En outre, l'acier est victime d'une* surproduction mondiale durable. Convaincus par les Soviétiques (qui les avaient aidés dans leur effort de guerre au moment de la guerre civile) qu'une industrie sidérurgique est indispensable à un grand pays, les Nigérians ont vu... grand : le projet, avant le coup d'État, était estimé à 3 à 4 milliards de dollars. A elles seules, les trois entreprises de travaux publics intéressées réclament déjà une « rallonge » de 650 millions de nairas... *Le cas de la* future capitale fédérale d'Abuja participe du même phénomène d'irréalisme, avec un coût total estimé à 16 milliards de dollars.

Des investissements aberrants

La politique d'austérité que les autorités nigérianes doivent mettre en œuvre les obligera nécessairement à renoncer, au moins dans leur dimension initiale, à des grands travaux de ce type. En revanche, le métro aérien de *Lagos, dont le coût est* estimé à 700 millions de nairas, devrait voir le jour, parce qu'il répond à un besoin réel. De toute façon, actuellement, l'industrie nigériane est en roue libre. La pénurie des matières premières, l'instauration de dépôts préalables aux importations (*pouvant aller jusqu'à* 250 % du prix de certaines marchandises), le flux anarchique des pièces détachées, ont contraint depuis deux ans les sociétés nationales et étrangères à ralentir considérablement leur activité, voire à fermer leurs portes, c'est-à-dire à licencier des milliers de salariés. *Attendant* depuis plusieurs mois d'être payées par l'État nigérian, incapables, faute de trésorerie suffisante, de régler leurs fournisseurs, les entreprises étrangères se livrent à une sorte de « chantage » vis-à-vis des autorités : les chantiers ne reprendront que lorsque l'Etat aura *réglé ses dettes* ! De plus, la trésorerie des entreprises risque de subir de plein fouet les conséquences d'une dévaluation, qui portera nécessairement sur les arriérés de paiement. La plupart des industriels occidentaux font aujourd'hui le « gros dos ». Pariant sur la reprise *de l'activité économique, ils atten*dent, comme tout le monde, le résultat des négociations avec le FMI.

Compte tenu de la surévaluation du naira, la dévaluation, pour être *efficace, devrait atteindre au* moins 40 %. Des mesures drastiques d'accompagnement devront sans doute être prises, comme un échange des billets ; formule qui a l'avantage de supprimer d'un seul coup une partie des fortunes illicites. On imagine mal, en effet, les gros *thésaurisateurs se rendre* à la Banque centrale pour échanger des millions de nairas à l'origine douteuse.

La question de la dévaluation agite surtout les milieux financiers *de Lagos. La population*, de *son* côté, est surinformée au sujet des gaspillages et de la corruption reprochés aux représentants de la « démocratie ». Les généraux nigérians ont récemment déclaré que la seule disparition du régime civil entraînera une économie annuelle de 90 millions de nairas (110 millions de dollars), à la fois par la suppression du système parlementaire (avec les logements *et voitures de fonction* se rattachant à ce statut), celle de la FEDECO (commission électorale fédérale), ainsi que la disparition des avantages matériels dont bénéficiaient certains responsables du NPN et les membres du gouvernement. Selon diverses estimations, la *somme des richesses amassées* par les « barons » de l'ancien régime et aujourd'hui « exportées » atteindrait 5 à 7 milliards de dollars. Les autorités nigérianes, qui espèrent toujours récupérer une partie de ces fonds, négocient actuellement l'extradition des personnalités politiques les plus recherchées. Il n'est d'ailleurs pas exclu que des accords de « compensation » puissent être *conclus avec certains* gouvernements étrangers, pour qui la coopération économique avec le Nigéria est prépondérante.

Reste la crise « au quotidien », avec une inflation de près de 30 % sur les produits de première nécessité au cours des derniers mois et une moyenne annuelle de 40 %. Les commerçants qui n'ouvrent leur échoppe qu'à la tombée de la nuit pour échapper à la baisse autoritaire des étiquettes organisée par des groupes de soldats, sont-ils prêts à accorder « *au moins dix-huit mois* » au général Buhari pour redresser l'économie ? Si l'administration militaire « *trompe le peuple* », déclarait il y a trois semaines M. Hassan Sunmonu, président de la plus puissante organisation syndicale du pays, le Congrès du travail (NCL), les travailleurs nigérians n'auront d'autre solution que de former un « *gouvernement des travailleurs* »...

Finalement, les généraux nigérians avaient-ils bien mesuré, avant le coup d'Etat du 31 décembre, le poids de l'« héritage » ?

FIN

(1) La monnaie nigériane est le naira, qui est divisé en 100 kobos. Un naira vaut 11,75 francs français au taux officiel et environ 3,50 francs au taux parallèle (marché noir).

SIGNE DE DÉTENTE EN AFRIQUE AUSTRALE

Pretoria et Luanda s'entendent sur un retrait des troupes sud-africaines d'Angola

L'Afrique du Sud et l'Angola ont formé, au cours d'une réunion, jeudi 16 février, à Lusaka, une commission conjointe chargée de surveiller le processus de désengagement militaire en cours dans le Sud angolais. Un communiqué officiel, publié après six heures de discussions, précise que la commission, à *laquelle les États-Unis* seront invités à se joindre, *« décèlera, enquêtera et fera un rapport sur les violations éventuelles des engagements pris par chacune des parties »*, afin de mettre fin au conflit dans le sud de l'Angola.

De retour à Johannesburg, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, qui dirigeait la délégation de son pays, a précisé que la commission surveillerait le retrait des troupes sud-africaines. Elle veillerait également au respect des engagements de l'Angola en ce qui concerne les positions des partisans de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et des soldats cubains présents dans la région concernée.

Le communiqué souligne que de nombreux problèmes restent à résoudre avant la paix en Afrique australe. *Mais les trois parties – les États-Unis* étaient représentés à Lusaka par M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines (*le Monde* du 17 février) – ont déclaré que *« la réunion de Lusaka constitue une étape importante et constructive dans la recherche d'une solution aux problèmes de la région »*, notamment dans celle d'un règlement namibien. La délégation angolaise était dirigée par M. Alexandre « Kito » Rodrigues, ministre de l'intérieur, et celle de l'Afrique du Sud *comprenait le général Magnus Malan, ministre de la* défense, ainsi que M. Van Nierkek, administrateur général de la Namibie.

D'autres réunions suivront, ajoute le communiqué, *« afin de faciliter un désengagement total et réussir d'aboutir à une cessation effective des hostilités »*. L'Afrique du Sud avait annoncé, le 31 janvier, qu'elle amorçait le repli de ses troupes stationnées dans le Sud angolais, étant entendu qu'un cessez-le-feu de fait devait être également respecté par la SWAPO et l'armée angolaise. Quelques jours plus tard, lors d'une visite à Lusaka, le président Dos Santos avait déclaré que l'Angola était en faveur d'un cessez-le-feu pour peu qu'il conduise à l'indépendance de la Namibie.

Une date a été fixée à laquelle le retrait des *troupes sud-africaines devrait* être terminé, mais elle est tenue secrète, a également déclaré M. Pik Botha. *« Le cessez-le-feu est quasiment effectif »*, a-t-il dit, tout en se félicitant que ces pourparlers, qui devaient durer plusieurs jours, aient été si vite *« couronnés de succès »*. *La commission, a-t-il précisé, pourrait* comprendre environ deux cents membres, soit une centaine pour chaque partie, sans compter une participation symbolique américaine. Cet accord, estime-t-on de source diplomatique à Johannesburg, pour*rait inciter les États-Unis à reconnaître* le *régime* de Luanda, ce qui lèverait le principal obstacle à l'envoi d'observateurs américains dans la zone de cessez-le-feu.

Une nouvelle stratégie

L'accord de Lusaka est, certes, limité. Il ne constitue, sans aucun doute, qu'un premier et petit pas sur le long chemin qui reste à faire avant d'envisager l'indépendance de la Namibie et, de façon plus générale, l'établissement d'une détente en Afrique australe. *Il* n'en reflète pas moins – et c'est très important – l'ébauche d'un tournant dans la politique régionale de Pretoria.

Tout d'abord, après avoir si longtemps donné l'impression de ne *jamais vouloir* sérieusement négocier, d'encourager la subversion chez l'adversaire au lieu de lui parler, de se méfier d'éventuels interlocuteurs occidentaux et de se *camper dans le rôle du dernier* rempart de la « civilisation occidentale » sur le continent, pourquoi l'Afrique du Sud accepte-t-elle, en l'espace de vingt-quatre heures, de s'entendre avec le régime de Luanda, qu'elle considérait comme un pion dans le jeu soviétique ?

L'argument selon lequel Pretoria accepte de faire un cadeau préélectoral au président Reagan, – qui a tant besoin d'un succès diplomatique, ne serait-ce que pour faire oublier ses déboires au Liban, – est un peu court. Si satisfaits *soient-ils de l'« engagement constructif »* de l'administration républicaine à leurs côtés, les Sud-Africains ont prouvé, par le passé, qu'ils n'entraient jamais dans une négociation sans avoir assuré leurs arrières. En outre, leur hantise du « péril rouge » est loin, tant s'en faut, de s'évanouir quand ils négocient avec des régimes qui affichent leur marxisme-léninisme, ce qui est le cas de l'Angola comme celui du Mozambique.

En fait, les raisons de Pretoria sont d'une autre nature. En *premier lieu, les Sud-Africains ont* rencontré, lors de leur dernière offensive dans le Sud angolais, davantage de résistance qu'ils ne l'avaient prévu. Les Angolais étaient beaucoup mieux armés et plus motivés que par le passé. En outre, cette guerre, qui dure depuis *près de neuf ans, leur coûte* très cher (800 millions de dollars en 1983). Enfin et surtout, ils se sont convaincus que la politique de confrontation suivie depuis 1975 – date à laquelle le Mozambique et l'Angola ont, tour à tour, accédé à l'indépendance – leur permet de *négocier aujourd'hui en position de* force.

*Dans un premier temps, l'an der*nier, ils ont accédé aux demandes pressantes de Maputo en faveur d'une négociation bilatérale. Depuis, la multiplication des échanges entre les deux capitales a débouché sur la création de quatre commissions de travail (sécurité, relations économiques, tourisme et fonctionnement du barrage hydro-électrique de Cabora-Bassa).

Les Sud-Africains exigent que l'ANC (Congrès national africain), qui se bat, les armes à la main, contre l'apartheid ne puisse pas utiliser le Mozambique comme une base arrière. Ils demandent un resserrement des relations entre deux économies complémentaires (Maputo est le port naturel de Johannesburg) et la réouverture du Mozambique à leurs touristes. Enfin, ils ont besoin de l'électricité produite à Cabora-Bassa.

De son côté, aux prises avec une grave sécheresse ainsi qu'à la rébellion dirigée par la RNM (*Résistance nationale du Mozambique*), le régime de Maputo a besoin d'une aide sud-africaine, puisque les pays occidentaux, avec lesquels *il consolide ses relations, ne peu*vent pas lui fournir toute celle qui lui serait nécessaire. Mais, au préalable, le Mozambique veut obtenir de l'Afrique du Sud qu'elle cesse d'appuyer la RNM.

Le Mozambique semble, face au géant *sud-africain*, dans une telle position de faiblesse que les négociations ont apparemment fait de sérieux progrès, ainsi que le souligne le climat favorable dans lequel la commission chargée de Cabora-Bassa s'est réunie à Lisbonne en début de semaine. Maputo ne veut pas que des touristes sud-africains, de retour sur ses plages, se transforment en autant d'indicateurs, ou que la reprise des investissements sud-africains lui pose, le cas échéant, des problèmes d'indépendance et, surtout, de sécurité. Mais au cas où l'Afrique du Sud s'engagerait – *ce qui n'est pas exclu* – à nettement réduire son aide à la RNM, le président Machel pourrait accepter un renforcement de la présence économique sud-africaine sur le territoire mozambicain. En tout cas, les négociations intenses en cours le laissent penser.

Une opération de longue haleine

Le cas de l'Angola est différent, aux yeux de Pretoria, car les deux Etats n'ont pas de frontières communes, *et toute négociation*, pour porter des fruits durables, devrait aboutir à dénouer l'imbroglio namibien. Il s'agit donc d'une opération de longue haleine, dont l'accord de Lusaka ne peut constituer que le premier élément. Pour l'instant, il ne s'agit que de « contrôler » un désengagement militaire sud-africain du Sud angolais. Mais ce premier accord, auquel les États-Unis sont associés et qui s'est réalisé sans la participation de la SWAPO, qui se bat en Namibie contre l'armée sud-africaine, annonce l'intention de Pretoria d'abandonner une stratégie jusqu'ici strictement militaire.

Au sein du gouvernement sud-africain, le débat entre « *jusqu'auboutistes* » et « *réalistes* » n'est sans doute pas fermé. Les premiers tiennent à peu près le raisonnement suivant : puisque la politique de force a porté des dividendes, pourquoi ne pas la suivre jusqu'à l'effondrement des régimes de Maputo et de Luanda ? Bref, pourquoi ne pas appuyer jusqu'au bout les guérillas de la RNM au Mozambique et de l'Unita – le mouvement de M. Savimbi – en Angola ?

Les « réalistes » dont les chefs de file sont le premier ministre, M. Pieter Botha, et le général Magnus Malan, ministre de la défense, estiment en revanche, *grosso modo*, que la démonstration de force a été suffisamment probante pour rétablir une relative stabilité régionale et relancer, au profit de la puissance agro-industrielle sud-africaine, une coopération économique en Afrique australe.

Ce deuxième courant, majoritaire, calcule, en outre, que l'effondrement du FRELIMO, au pouvoir à Maputo, et peut-être même celui du MPLA, au pouvoir à Luanda, *déboucherait soit sur l'anarchie*, soit sur des régimes plus maniables mais incapables. Mieux vaut alors négocier avec des gouvernements ennemis, mais qui disposent des seuls cadres locaux et qui ont déjà l'expérience du pouvoir.

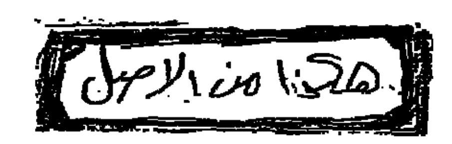
Mais, même si l'Afrique du Sud s'engage plus profondément sur la voie du réalisme, les obstacles à un règlement global ne s'effaceront pas du jour au lendemain. Certes, les négociations sont suffisamment avancées avec Maputo pour que Pretoria puisse envisager de réduire l'aide *offerte* – *malgré* des démentis répétés – à la RNM. Mais, sur le front angolais, la vitalité de l'UNITA – qui dispose de davantage d'autonomie et, surtout, d'une direction politique et d'une assise locale – soulève des questions beaucoup plus graves. Pour Luanda, sans l'appui de l'Afrique du Sud, la rébellion de l'UNITA redeviendrait un problème sinon mineur, du moins surmontable. L'analyse qu'on fait à Pretoria est bien différente, puisqu'on y juge M. Savimbi capable, aujourd'hui, de voler de ses propres ailes.

Deuxième problème, les tensions au sein d'une direction du MPLA *affaiblie par des années de guerre*. Pour certains observateurs, une réorganisation de cette direction est inéluctable et, compte tenu des antagonismes en présence, surtout entre générations, elle ne pourra se réaliser qu'à l'occasion d'une épreuve de force. D'éventuels changements à Luanda pèseront fatalement sur toute négociation.

Enfin, sans parler d'un règlement namibien proprement dit, le problème de la présence militaire cubaine en Angola demeure, puisque Pretoria et Washington réclament toujours le départ des vingt-cinq mille soldats cubains stationnés dans ce pays. De nombreux diplomates occidentaux pensent aujourd'hui que la mise soviétique en Afrique australe n'a *jamais été considérable et que*, le cas échéant, dans cette région où ses atouts demeurent faibles, Moscou serait prêt à accepter une porte de sortie honorable. Mais il n'en est pas de même pour La Havane, qui a considérablement investi dans cette région et y a perdu beaucoup d'hommes. Un échec cubain en Angola pourrait avoir des répercussions non seulement à Cuba *mais également* dans le *reste* de l'Amérique latine.

Pour toutes ces raisons, il faut accueillir avec une extrême prudence les signes actuels de détente en Afrique australe. Mais il reste que les négociations sont sérieuse*ment amorcées, ainsi que le souli*gne la rapidité avec laquelle s'est conclu l'accord de Lusaka et que, pour les tenants du pouvoir à Pretoria, selon la formule d'un observateur averti, « *les jeux sont faits, et il s'agit donc de tirer le maximum de bénéfices* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.



EUROPE

Espagne

DEVANT L'OPPOSITION DE MADRID A UNE RÉFORME AGRAIRE

Le président du gouvernement andalou donne sa démission

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement socialiste vient de connaître sa seconde crise en deux semaines. Après la destitution du secrétaire d'Etat aux finances, M. Jose Sevilla, due à des désaccords au sein de l'équipe économique, c'est la politique régionale, cette fois, qui donne lieu à de sérieuses divergences au sein du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). Elles ont entraîné la démission, le jeudi 16 février, du président du gouvernement régional andalou, M. Rafael Escuredo, qui est socialiste, et qui ne cachait pas son mécontentement face aux obstacles mis par le gouvernement central à son projet de réforme agraire, pourtant très modéré.

C'est en octobre 1983 que M. Escuredo avait présenté un avant-projet de loi consacré à cette question particulièrement importante en Andalousie, notamment dans la vallée du Guadalquivir, où la propriété foncière reste aussi concentrée qu'à l'époque de la République, il y a cinquante ans. Le texte élaboré par le gouvernement andalou reprenait pour l'essentiel une législation votée sous le gouvernement centriste (1977-1982), mais très peu appliquée. Il prévoyait la possibilité pour l'Etat d'exploiter les terres insuffisamment cultivées, sans les nationaliser pour autant. La seule innovation importante était la création d'un impôt frappant les propriétés au rendement insuffisant.

Pour que cette loi prenne effet, il fallait que le gouvernement régional andalou reçoive du gouvernement central les compétences correspondantes en matière d'agriculture : or celles-ci ne lui ont toujours pas été transférées. M. Felipe Gonzalez lui avait, semble-t-il, promis de régler ce problème avant que le Parlement andalou n'entame, le 21 février, la discussion sur le projet de loi. Finalement, le délai n'a pas été respecté, ce qui a précipité la décision de M. Escuredo.

Le désaccord entre Madrid et Séville a en fait des raisons politiques, estiment les milieux andalous. Le gouvernement de M. Felipe Gonzalez veut s'assurer, avant tout, la confiance des milieux d'affaires. Il est donc opposé à toute réforme agraire qui affecterait la propriété de la terre et craint d'être « dépassé sur sa gauche » en ce domaine par M. Escuredo.

Le nouveau président du gouvernement andalou sera, sans doute, M. José Rodriguez de la Borbolla, secrétaire général régional du PSOE, dont la fidélité à Madrid semble assurée. M. Escuredo avait réussi à rallier au PSOE une grande partie des nationalistes andalous. Son départ affectera certainement l'audience du parti dans le sud du pays. A dix jours des élections au Pays basque, *cette crise donne un* argument supplémentaire à ceux qui affirment à Bilbao que les socialistes n'acceptent qu'avec réticence un véritable transfert de pouvoir aux régions.

THIERRY MALINIAK.

● *Un membre présumé de l'ETA militaire tué par la police.* — Un membre présumé de l'organisation indépendantiste basque ETA militaire a été tué, et deux autres très grièvement blessés, au cours d'une fusillade avec la police survenue, jeudi 16 février à l'aube, dans la localité de Baracaldo, limitrophe de Bilbao. L'échange de coups de feu s'est produit lorsque la police s'est présentée à un appartement de Baracaldo, à la recherche d'un commando de l'ETA militaire.

M. Felipe Gonzalez a reçu M. Fidel Castro pour un déjeuner de travail à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — L'escale « technique » de deux heures que devait faire à Madrid, le jeudi 16 février, M. Fidel Castro, de retour de Moscou, s'est finalement transformée en un déjeuner avec le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, et le coordinateur de la junte du gouvernement nicaraguayen, M. Daniel Ortega.

M. Castro, dont c'était la première visite dans un pays d'Europe occidentale, a souligné le caractère « émouvant » de ce voyage *« à la terre de mes ancêtres »* (son père était un paysan galicien ayant émigré à La Havane). Ce n'est pas du passé, mais surtout de l'Amérique centrale que s'est entretenu le dirigeant cubain avec ses interlocuteurs. *« Nous avons parlé de tout ce que vous pouvez imaginer, y compris de la paix mondiale, des relations bilatérales et de la reconversion industrielle »*, a affirmé M. Gonzalez à l'aéroport de Madrid où il a accompagné ses deux hôtes à leur départ.

M. Castro s'est aussi entretenu par téléphone avec le roi Juan Carlos et lui a renouvelé son invitation à visiter Cuba. Il a, d'autre part, rencontré le secrétaire général du Parti communiste espagnol, M. Gerardo Iglesias. Le dirigeant cubain s'est refusé à commenter les rumeurs sur sa visite éventuelle et officielle en Espagne, en France et en Suède.

MM. Castro, Gonzalez et Ortega sont tombés d'accord pour renouveler leur appui aux efforts des pays du Groupe de Contadora en faveur d'une solution négociée de la crise centraméricaine.

L'Espagne a ainsi réaffirmé, de manière spectaculaire, l'intérêt qu'elle porte aux problèmes d'Amérique centrale, un thème qui tient particulièrement à cœur à M. Felipe Gonzalez. Il est l'un des rares chefs de gouvernement qui puissent être écoutés avec la même attention sur cette question tant à Washington qu'à La Havane. Depuis son arrivée au pouvoir, M. Gonzalez, tout en se déclarant prêt à offrir ses bons offices, s'il était sollicité, a surtout insisté sur le rôle, à ses yeux primordial, que doivent jouer les pays de la région dans la solution des conflits. Le gouvernement espagnol a jusqu'ici préféré les soutenir « de l'extérieur » en demandant aux pays d'Europe occidentale un appui plus décidé au Groupe de Contadora. C'est une position que M. Gonzalez a encore réitérée à Strasbourg devant l'assemblée du Conseil de l'Europe, où il a proposé l'envoi d'une mission d'information auprès des pays de ce groupe. En recevant à Madrid M. Fidel Castro, ce qu'aucun chef de gouvernement occidental n'a encore fait avant lui, M. Gonzalez est en accord avec ses affirmations selon lesquelles la paix ne pourra être restaurée en Amérique centrale qu'en associant toutes les parties intéressées à la négociation.

Th. M.

URSS

IOURI ORLOV A ÉTÉ ENVOYÉ EN RELÉGATION APRÈS SA LIBÉRATION

Iouri Orlov, fondateur, en 1976, du groupe moscovite pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été libéré sept ans jour pour jour après sa condamnation pour *« agitation et propagande antisoviétiques »*. Il lui reste encore à purger une peine de cinq ans de relégation : selon un avocat londonien qui s'occupe de son cas, il a déjà été envoyé en Yakoutie, la région la plus froide de la Sibérie.

Iouri Orlov a été l'une des grandes figures de la dissidence soviétique, et son procès, en mai 1978, à Moscou, a aussi été l'un des derniers à soulever une émotion dans le monde. Depuis, les arrestations ont complètement démantelé le « groupe d'Helsinki » — constitué un an après la conclusion dans la capitale finlandaise d'accords censés contraindre, notamment, les signataires à respecter les droits de l'homme.

Iouri Orlov, âgé de cinquante-neuf ans, a été gravement affecté par son séjour dans le camp à régime sévère VC 389/37, près de Perm, dans l'Oural. Selon sa femme, Irina, il a observé plusieurs grèves de la faim, sanctionnées par des privations du droit de visite et de courrier. Ses amis craignaient qu'il ne soit victime de la nouvelle loi soviétique qui permet aux autorités de prolonger automatiquement la peine des prisonniers qui n'ont pas donné satisfaction. Physicien de profession, Iouri Orlov est père de deux enfants. Avant son arrestation, il avait déployé une grande activité et fait preuve de beaucoup de courage, prenant notamment la défense de Sakharov et de Soljenitsyne.



Italie

L'assassinat du diplomate américain Leamon Hunt pourrait être une action commune des Brigades rouges et d'un groupe palestinien

De notre correspondant

Rome. — L'enquête sur l'assassinat du diplomate américain Leamon R. Hunt, directeur de la force multinationale de paix dans le Sinaï (1), survenu à Rome le jeudi 15 février, est délicate. Jeudi, l'attentat a été revendiqué à trois reprises. Un premier message téléphonique parvenait à une radio privée de Milan, signé du Parti communiste combattant (une fraction de l'aile dite militaire des B.R.). Peu après, au cours d'un procès contre des membres des Brigades rouges à Gênes, l'un des accusés, Bruno Seghetti, tenta de lire une déclaration attribuant la responsabilité de l'attentat à son groupe. Enfin, dans la matinée, un autre communiqué écrit à la main et en arabe signé des « brigades révolutionnaires libanaises » revendiquait l'assassinat *« au nom du grand peuple du sud, des montagnes et de la périphérie de Beyrouth, afin de mettre en garde toutes les forces atlantiques pour qu'elles se retirent du Liban »*.

La police avait signalé au ministère de l'intérieur la possibilité d'une reprise des actions terroristes qui avaient fortement diminué, les réseaux ayant été démantelés à la suite de l'enlèvement du général Dozier. Les recherches s'orientent vers les relations internationales des B.R. On rappelle à ce propos la récente arrestation à Paris de Paul Baudet, qui était en contact avec Moretti, actuellement jugé à Gênes, et Senzani, le chef de la colonne romaine, partisan d'un rapprochement avec le mouvement terroriste international.

L'attentat dont a été victime le diplomate américain pourrait être une action conjointe entre les B.R. et une organisation palestinienne. Il a, en tout cas, reposé de manière dramatique le problème du terrorisme en Italie.

Ph. P.

(1) C'est par erreur que nous avons attribué dans nos éditions du 17 février le grade de général à M. Leamon R. Hunt. Une erreur au demeurant commise également dans le message de condoléances du président du conseil italien. M. Hunt était diplomate de carrière. Il avait été en poste en Turquie, à Sri-Lanka, en Syrie et au Liban (notamment chargé d'affaires en 1976). Détaché au ministère des finances à Washington pour s'occuper de l'Arabie Saoudite, il avait été ensuite nommé directeur général de la Multinational Forces and Observer dans le Sinaï (MFO), en août 1981. Le commandant en chef des forces multinationales dans le Sinaï est actuellement le général norvégien Frederik Bull-Ansen.

LE QUOTIDIEN TURC « HURRIYET » PUBLIE UNE « RECONSTITUTION » DE L'ENTRETIEN DU PAPE AVEC ALI AGCA

Le quotidien turc *Hurriyet* a publié, le jeudi 16 février, une transcription de la conversation qu'a eue le 27 décembre, dans la prison de Rebibbia, le pape Jean-Paul II avec l'homme qui avait tenté de l'assassiner, Ali Agça. *Hurriyet* affirme s'être procuré l'une des trois copies du film de cet entretien réalisé par la télévision italienne, avoir fait amplifier les murmures des deux personnages et fait décrypter par un responsable d'une école romaine pour sourds-muets les passages inaudibles.

La reconstitution n'est que partielle. Les deux minutes pendant lesquelles Ali Agça répond à la question clé : *« Qui vous a envoyé place Saint-Pierre ? »*, ont en outre été coupées dans la copie obtenue par le journal.

Agça parle de Sofia. Le pape lui demande : *« Comment avez-vous trouvé l'homme ? »*, et il ajoute : *« Vous avez parlé avec lui et vous vous êtes mis d'accord. »* Le pape demande, après un échange non reconstitué : *« de France ? »* Agça répond : *« Je ne pouvais faire autrement. »*

Le mystère reste donc à peu près entier sur cette affaire, de même que sur la façon dont *Hurriyet* a obtenu le film, après plusieurs rendez-vous secrets de son correspondant à Rome avec un mystérieux personnage. Le quotidien affirme cependant qu'il obtiendra les deux minutes manquantes. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. Tomas Borge est venu à Paris s'incliner sur la tombe de Julio Cortazar

M. Tomas Borge, ministre nicaraguayen de l'intérieur, devait quitter Paris ce vendredi 17 février, après une visite privée de quarante-huit heures, et retourner à Managua, où le processus adopté pour les élections générales — qui doivent, en principe, avoir lieu en 1985 — sera annoncé le 21 février.

M. Borge, ami personnel de Julio Cortazar, décédé à Paris dimanche dernier (*le Monde* du 14 février), s'est incliné sur la tombe de l'écrivain, ami fidèle du Nicaragua sandiniste. Mais M. Borge n'a pu arriver à temps pour les obsèques. A Managua, le journal *Barricada*, proche du régime, a dédié un numéro spécial à l'œuvre et à la vie du Julio Cortazar. La dernière rencontre entre le ministre de l'intérieur de Managua et l'écrivain (naturalisé français en 1981) avait eu lieu en septembre 1983, à Paris.

Aucun entretien officiel n'avait été prévu à Paris pour M. Tomas Borge, qui a confirmé, à l'occasion d'entretiens privés, l'organisation des élections au Nicaragua en 1985 *« et peut-être même avant »*. Le Parti communiste et le Front sandiniste iront chacun de leur côté à ces élections. Mais il semble que les alliances entre les différents petits partis qui subsistent encore ne sont pas clairement définies. M. Borge, comme M. Sergio Ramirez (*le Monde* du 15 février), exclut en tout cas *« toute participation des dirigeants politiques et militaires de l'opposition extérieure, comme MM. Pastora, Robelo ou Calero, au processus électoral »*. En revanche, les soldats des forces contre-révolutionnaires pourraient être admis.

M. Borge, qui nie catégoriquement que les forces d'Eden Pastora aient jamais occupé une portion de territoire nicaraguayen proche de la frontière du Costa-Rica, admet que la situation militaire sur la côte atlantique *« reste difficile »*. Et il juge que les « *sabotages* » des installations économiques et industrielles *par des commandos* armés de la « contra » sont « *graves* ».

M. Borge est manifestement très amer, car il pense que le gouvernement de Managua a dû faire trop de concessions face à la pression diplomatique et militaire des Etats-Unis. *« Ils veulent tout*, dit-il. *Eux ne font aucune concession en échange. A la limite, ils nous demandent de rétablir au pouvoir la garde nationale de Somoza... »*

M. N.

DIPLOMATIE

MINISTRE ÉQUATORIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Valencia a remis à M. Mitterrand la « déclaration de Quito » sur la dette extérieure des pays d'Amérique latine

M. Mitterrand a reçu, le jeudi 16 février à l'Élysée, M. Luis Valencia, ministre équatorien des affaires étrangères, qui lui a remis le document adopté à Quito, en janvier, par les représentants de vingt-six pays d'Amérique latine sur la question de la dette extérieure.

La déclaration de Quito recommande en particulier « *une concertation des pays de la région destinée à renforcer leur capacité de réponse face à la crise économique et sociale la plus grave de ce siècle* ».

La déclaration réclame une « *plus grande flexibilité* » des pays industrialisés dans la renégociation de la dette externe des pays d'Amérique latine, estimée à plus de 600 milliards de dollars, et la levée des barrières douanières. Le document reconnaît, cependant, que la crise est due aussi en partie « *aux politiques erronées mises en œuvre au cours de la dernière décennie* ».

M. Valencia reconnaît que la structure des dettes externes varie beaucoup d'un pays à l'autre, et qu'il n'est pas possible d'imaginer un front commun des nations de l'Amérique latine sur cette question explosive. Mais il estime que la « concertation » progresse, et qu'il est indispensable que les pays industrialisés « *fassent preuve aussi de responsabilité* ». M. Valencia, reprenant les thèses de la déclaration de Quito, a insisté aussi sur la nécessité d'une « *révision de la politique du Fonds monétaire international* ». Le ministre équatorien doit encore se rendre en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Belgique et en Espagne.

M. JEAN-PIERRE CABOUAT AMBASSADEUR A OTTAWA

Le Journal officiel *de ce vendredi 17 février publie la nomination de M. Jean-Pierre Cabouat comme ambassadeur de France à Ottawa, en remplacement de M. Jean Béllard.*

[Né le 25 décembre 1921, M. Cabouat est entré dans l'administration consulaire en novembre 1945. Il y a occupé différents postes à Gênes et à Prague, avant d'entrer à l'administration centrale, au secrétariat des conférences, aux relations culturelles et aux affaires économiques. Il a ensuite occupé plusieurs postes diplomatiques auprès des Communautés européennes à Bruxelles, à Washington et de nouveau à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches, affaires économiques et financières). Ambassadeur de France à Tripoli de 1975 à 1979, il a ensuite été nommé chef du service d'information et de presse, poste qu'il a quitté en 1981 pour être nommé directeur du personnel et de l'administration générale. M. Cabouat est membre du Conseil supérieur de la fonction publique.]

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

• LIBÉRATION D'INTÉGRISTES. – Les soixante intégristes musulmans interpellés lundi 13 février à Salé, ville proche de Rabat (*le Monde* du 15 février), ont été relâchés le lendemain. Ces militants avaient été interpellés devant le tribunal de première instance de Salé. Ils étaient venus de différentes régions du Maroc assister au procès de l'un de leurs dirigeants, M. Abdesselam Yassine. D'autre part, quatre-vingt-cinq lycéens, étudiants et professeurs ont comparu, jeudi 16 février, devant le tribunal de première instance de Rabat, sous l'inculpation d'incitation à la grève et de trouble de l'ordre public. On apprend, par ailleurs, qu'un autre procès, dans lequel sont inculpés un membre du bureau régional de l'Union socialiste des forces populaires et plusieurs membres de la Jeunesse unioniste, s'est ouvert jeudi à Khouribga.

Népal

• NOUVELLE LOI SUR LA PRESSE. – Les journalistes népalais ont demandé, mercredi 15 février, la démission du ministre de la communication parce que qu'une loi, promulguée le 6 février, limite les déplacements de correspondants étrangers à Katmandou et ses environs et impose des contraintes sur les publications nationales. – *(UPI.)*

Pakistan

• CAPACITÉ D'ENRICHIR L'URANIUM. – « *Le Pakistan souhaite acquérir la technologie nucléaire à des fins pacifiques uniquement* », a réaffirmé le président Zia-Ul-Haq, à Islamabad, lundi 13 février. Le gouvernement s'était déclaré, dimanche, très surpris par les récentes déclarations d'un scientifique pakistanais laissant entendre que son pays était en mesure, si la décision politique devait en être prise, de fabriquer un engin atomique. Dans une interview publiée par le quotidien en langue ourdou, *Nawa-I-Waqt*, jeudi 9 février, M. Abdul Qadir Khan, un ingénieur, a notamment déclaré : « *Le Pakistan a maintenant rejoint les pays qui ont acquis la capacité d'enrichir l'uranium et brisé ainsi le monopole occidental dans ce domaine.* » M. Khan a été jugé l'année dernière par un tribunal d'Amsterdam pour avoir tenté de dérober des secrets sur l'enrichissement de l'uranium dans un centre de recherches néerlandais et condamné par contumace à quatre ans de prison. – *(Reuter, UPI.)*

République Sud-Africaine

• VICTOIRE DE L'OPPOSITION. – Le parti national au pouvoir en Afrique du Sud a perdu deux élections législatives partielles qui se sont déroulées mercredi 15 février dans les villes de Pinetown (Natal) et de Soutpansberg (Transvaal). Dans le premier cas c'est un candidat du parti fédéral progressiste, M. Roger Burrows qui l'a emporté par 880 voix sur un membre du nouveau parti républicain allié du parti national, tandis que dans le second c'est le candidat de l'extrême droite, du parti conservateur, M. Tom Langley qui a enlevé le siège avec 497 voix d'avance. Il s'agissait du premier scrutin depuis le référendum du 2 novembre permettant de modifier la constitution afin d'associer partiellement les communautés métis et indiennes à la vie parlementaire. Les deux partis vainqueurs étaient hostiles à cette modification. – *(UPI, Reuter.)*

• ÉVACUATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE MOGOPA. – La police sud-africaine a procédé au cours de la semaine à l'évacuation des habitants de la communauté noire de Mogopa (située à l'ouest de Johannesbourg). Les forces de l'ordre ont encerclé le village, dont l'accès est interdit aux journalistes. En novembre dernier, les autorités sud-africaines avaient adressé un ultimatum aux habitants dont les ancêtres avaient acheté les terres en 1911 (*le Monde* du 2 décembre 1983). – *(AFP, Reuter.*

Uruguay

• LEVÉE PARTIELLE DE LA CENSURE DE PRESSE. – Le gouvernement a partiellement levé, le jeudi 16 février, la censure préalable sur la presse, imposée en décembre 1983. La publication d'informations de nature politique reste prohibée.

Le général Rapela, nouveau ministre de l'intérieur, a estimé que cette mesure pourrait faciliter la reprise du dialogue avec les partis en vue d'un rétablissement de la démocratie en 1985. D'autre part, l'hebdomadaire Busqueda rapporte qu'un tribunal militaire a réduit, cette semaine, de vingt à quatorze ans la peine de prison que purge la mathématicien José Luis Massera, détenu depuis 1975 en raison de son rôle à la tête de l'aile militaire du PC. – *(Reuter.)*

ASIE

Cambodge

APRÈS L'ATTAQUE DE PLUSIEURS VILLES

L'offensive des Khmers rouges s'est intensifiée

Les Khmers rouges ont, depuis le début de l'année, lancé une offensive générale dans l'ouest du Cambodge. Alors que l'on attendait la traditionnelle offensive vietnamienne de saison sèche contre la résistance cambodgienne regroupée le long de la frontière avec la Thaïlande, ce sont les soldats de M. Pol Pot qui ont pris l'initiative. Après s'être fait étriller sans gloire à la même saison l'an dernier, ils n'apparaissent pourtant pas en mesure de faire plus que de résister au rouleau compresseur vietnamien.



Rééquipés par la Chine – qui leur aurait fourni de l'artillerie, voire des blindés, – les Khmers rouges ne se contentent plus de lancer des coups de main contre de petites garnisons vietnamiennes proches de la frontière. A la fin de la semaine dernière, affirment-ils, ils ont attaqué Battambang, la deuxième ville du pays, au cœur du grenier à riz cambodgien, détruisant des dépôts de munitions et de carburant. Selon la presse thaïlandaise, cette opération aurait été confirmée par des photos prises par des satellites américains. Toujours de source khmère rouge, Pursat, située entre Battambang et Phnom-Penh, a été attaquée le 2 février, Siem-Reap le 27 janvier et Kompong-Thom le 19. Soit quatre capitales provinciales en moins d'un mois.

Certes, on ne saurait prendre pour argent comptant la propagande khmère rouge ! Mais les opérations contre Kompong-Thom et Siem-Reap ont été confirmées de source américaine. L'attaque contre cette dernière ville est d'importance. Proche des temples d'Angkor, elle abrite le quartier général des forces vietnamiennes. Or il semble bien que les Khmers rouges aient réussi à y détruire des dépôts de munitions et de pétrole, provoquant un important incendie dans la périphérie de la ville. Les partisans du prince Sihanouk affirment, en outre, que deux cents de leurs guérilleros ont été associés au raid.

Aujourd'hui, les Khmers rouges contrôlent des zones isolées ou du moins peuvent s'y déplacer sans encombres : ils tendent des embuscades, y compris fort loin de leurs bases thaïlandaises, comme celle qui, il y a quelques mois, coûta la vie à plusieurs experts soviétiques. Ce qui n'est pas sans gêner l'activité économique. Ainsi le barrage de Trapeang-Thmar, dans la province de Battambang, endommagé par de récentes inondations, n'a pas pu être réparé, se trouvant en zone peu sûre.

Au même moment, les deux autres mouvements nationalistes, le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) de M. Son Sann et les Sihanoukistes, ont intensifié leurs activités militaires. Les premiers disposent d'une dizaine de milliers de soldats, les seconds de la moitié environ (contre vingt-cinq mille à trente mille pour les Khmers rouges). Ils ont eux aussi reçu de nouvelles armes, en particulier de la Chine et de Singapour.

Sévère pénurie de riz

Bien que la moitié de la saison sèche, plus propice aux offensives, soit passée, de multiples raisons laissent prévoir une nouvelle action militaire vietnamienne, même si elle intervient peu après la récente offre de relance d'une négociation avec les pays de l'ASEAN (1) formulée le 29 janvier par les trois ministres indochinois des affaires étrangères (*le Monde* du 31 janvier). Le Vietnam a reçu du nouveau matériel, qui comprendrait des hélicoptères de combat soviétiques du type de ceux utilisés en Afghanistan. Il ne peut assister sans réagir à la dégradation de la situation militaire au Cambodge sans risquer de perdre de sa crédibilité.

Sur le plan intérieur, la situation politique n'est toujours pas stabilisée à Phnom-Penh. Les luttes intestines se poursuivent, les défections aussi, tandis que M. Heng Samrin persiste à éprouver des difficultés à s'imposer. *Le retour à Phnom-Penh récemment* de M. Pen Sovan, limogé fin 1981 et réfugié à Moscou, indique *que Hanoï a dû jeter un certain lest* face à ses amis soviétiques.

En même temps, le Cambodge connaît sa plus mauvaise récolte depuis 1980. La sécheresse suivie d'inondations a ravagé la récolte de riz, qui serait déficitaire de 300 000 tonnes, soit plus du quart de la production annuelle, à un moment où les organisations humanitaires manquent à la fois d'argent et de volonté pour aider massivement le Cambodge ; ce dernier ne peut guère compter sur la générosité de l'URSS.

Khmers rouges et Vietnamiens sont à nouveau face à face. Les premiers veulent montrer à leurs partenaires de la coalition antivietnamienne que, même s'ils ne sont guère populaires, ils représentent toujours la principale force militaire contre le Vietnam. D'autant que les nationalistes, sous la pression de l'ASEAN et pour faire contrepoids aux Khmers rouges, s'efforcent de réduire leurs divergences.

Le Vietnam, empêtré de plus en plus dans le bourbier cambodgien, tente de s'en sortir à la fois par les armes et la négociation. Les dernières propositions indochinoises ont montré un certain assouplissement de Hanoï, qui a accepté de discuter sur la base de propositions de l'ASEAN. Mais cette souplesse formelle ne semble pas s'accompagner de concessions de fond : la situation au Cambodge demeure « *irréversible* ».

Pourtant, un paragraphe de la déclaration du 29 janvier a attiré l'attention de Washington. Pour la première fois, Hanoï et ses amis y font état de leur intention de rechercher toutes les informations sur les disparus américains en Indochine, « *dans un esprit humanitaire et de compréhension* », et s'affirment prêts à « *traiter de cette question avec le gouvernement américain* » s'il « *manifeste une attitude de coopération et renonce à sa politique hostile* ». Cette déclaration est considérée à Washington comme un pas en avant. Il s'agit d'un geste positif des Vietnamiens dans un domaine d'autant plus sensible pour M. Reagan qu'il se trouve en année électorale.

Il est encore trop tôt pour savoir si le Vietnam fait ces ouvertures vers l'ASEAN, les Etats-Unis, voire la Chine – dénoncée avec moins de virulence qu'auparavant, – uniquement pour réduire l'impact d'une nouvelle offensive et attiser les divergences entre ses adversaires. Mais il y avait longtemps que Hanoï et ses alliés indochinois n'avaient pas employé un ton aussi conciliant.

PATRICE DE BEER.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Philippines, Indonésie et Brunei).

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Choisir son camp

Le comité central du Parti communiste, réuni, jeudi 16 février, pour adopter la liste des candidats proposés par le bureau politique pour les élections européennes, s'est d'abord intéressé aux suites de sa précédente réunion. M. René Piquet, qui présentait le rapport au nom du bureau politique, a souligné que les déclarations qu'avait faites, il y a un mois, M. Georges Marchais, ont *«rencontré l'attente (...) de l'ensemble du parti»*.

Les communistes, donc, sont contents. Le langage que tient la direction de leur parti est celui qu'ils voulaient entendre. Il se ramène à ceci : la réalisation des engagements pris par la gauche, en 1981, se heurte à des difficultés que la politique gouvernementale ne permet pas de résoudre. M. Piquet a été on ne peut plus clair : face aux mutations industrielles, a-t-il dit, il s'agit de savoir si le critère retenu par la gauche est celui de la *«rentabilité financière»* ou celui des *«besoins des hommes»*. Tel est, selon la direction du PCF, le problème que posent les choix gouvernementaux. Le formuler en ces termes, c'est choisir son camp; c'est bien ainsi que les communistes conçoivent la *«grande bataille politique»* qu'ils entendent mener pour les élections européennes.

Le fait que le PCF participe au gouvernemnt ne doit pas, selon la direction, embarrasser les militants. *«Moins que jamais»*, a dit M. Piquet, *«le mouvement populaire ne saurait déléguer à personne sa responsabilité d'acteur dans les transformations sociales.»* La politique du PCF, ce ne sont pas ses ministres qui l'expriment — aucun d'entre eux ne figure sur la liste des candidats aux élections européennes, — mais le bureau politique, massivement présent sur cette liste autour de M. Marchais. La participation au gouvernement est elle-même, a réaffirmé M. Piquet, un *« enjeu majeur »* de la période — formule ambiguë signifiant à la fois que cette participation nourrit un débat profitable pour le PCF, auquel il permet de se maintenir sur le devant de la scène, et qu'elle pourrait ne plus aller de soi pour les communistes eux-mêmes.

La politique du gouvernement est plus facile à combattre qu'à défendre. M. François Mitterrand, qui le sait mieux que personne, admet qu'il ne peut pas empêcher les communistes de chercher leur salut dans la critique chaque fois qu'une difficulté se présente. Mais le président de la République estime que certains seuils ne doivent pas être franchis par le PCF, par exemple lorsque sont mis en cause la politique extérieure de la France ou les engagements présidentiels de 1981.

M. Marchais, qui devait être reçu, vendredi après-midi, par M. Mitterrand, allait, peut-être, donner au chef de l'Etat une version rassurante de la politique actuelle de PCF. M. Mitterrand ne semblait pas avoir, lui, l'intention de trop rassurer le secrétaire général du PCF sur l'indulgence que celui-ci peut espérer.

PATRICK JARREAU.

Le PCF entend mener une « grande bataille politique » pour « les engagements de 1981 »

M. René Piquet, membre du bureau politique du PCF, président du groupe des communistes français et apparentés à l'Assemblée européenne, a présenté au comité central, jeudi 16 février, un rapport, dont *l'Humanité* publie, vendredi, des extraits. M. Piquet est revenu, d'abord, sur la précédente réunion du comité central, les 17 et 18 janvier, au cours de laquelle M. Georges Marchais avait critiqué la politique du gouvernement.

« Les communistes en sont d'accord, a dit M. Piquet, *le bilan de la gauche est important. Mais ils voient que nombre d'engagements pris en 1981 se heurtent à d'importantes difficultés, dont la persistance, l'aggravation, nourrissent de graves préoccupations dans l'ensemble du monde du travail. Emploi, pouvoir d'achat, politique industrielle et croissance, gâchis financiers sont au cœur de ces préoccupations. Et les dernières mesures économiques annoncées ne sont pas de nature à lever ces préoccupations. »* M. Piquet a ajouté : *« La gauche est confrontée à une tâche historique ; elle peut réussir en 1984, en 1986 et après, à condition de prendre, dès aujourd'hui, les décisions novatrices indispensables pour surmonter les multiples obstacles auxquels nous sommes confrontés. Cette tâche, quel que soit le problème abordé — mutations technologiques, emploi, croissance, — est traversée par un choix majeur : organiser la production pour la rentabilité financière du capital ou pour répondre aux besoins des hommes. »*

M. Piquet a affirmé que le PCF, *« par sa détermination, par son comportement offensif, constructif, unitaire, par la nouveauté, la fécondité de ses propositions, illustre mieux ce qu'il représente d'apport original à la majorité dont il est partie intégrante. » « Malgré la comlexité et la nouveauté de la situation politique*, a-t-il dit, *les travailleurs peuvent mieux comprendre, quelles que soient les limites réelles de cette compréhension, le rôle et la place du Parti communiste dans la vie nationale. »*

Selon M. Piquet, *« le mouvement populaire ne saurait déléguer à personne sa responsabilité d'acteur dans les transformations sociales ». « La présence de ministres communistes*, a-t-il expliqué, *représente pour les travailleurs, pour les engagements de 1981, pour la réussite de la gauche, un enjeu majeur. »* Aux élections européennes, *« plus il y aura de voix communistes, plus les travailleurs, la gauche, se donneront les moyens de tenir, face aux pressions du grand capital et de la droite, les engagements de 1981 »*.

M. Piquet a indiqué, ensuite, que la présence de M. Marchais à la tête de la liste du PCF, *« c'est le moyen le meilleur pour rassembler tout le parti, regrouper le maximum d'énergies chez les militants, dans les organisations ». « C'est*, a-t-il ajouté, *dire tout de suite haut et fort notre volonté de conduire une grande bataille politique, à la hauteur de ce qui est en jeu dans l'avenir du pays. »* M. Piquet a souligné que la liste présentée par le PCF *« doit être composée des militantes et militants les plus susceptibles de regrouper tout l'électorat communiste, de gagner, si possible, de nouveaux travailleurs au vote communiste ». « Chacun comprend*, a-t-il précisé, *que la présence des dix membres du bureau politique sur la liste procède d'une intention délibérée. C'est la volonté de montrer, à tous les communistes, l'impérieuse nécessité de mettre en mouvement tout le parti, de rassembler l'ensemble de ses énergies, la totalité de ses forces, pour obtenir le nombre de voix le plus élevé possible »*.

Les quatre-vingt-un candidats

Le comité central du Parti communiste a adopté, jeudi 16 février, la liste des candidats aux élections européennes de juin prochain. Le sont, dans l'ordre : M. Georges Marchais (*), Mme Danielle De March (*), MM. René Piquet (*), Paul Vergès (*), Emmanuel Maffre-Baugé (*), Mme Jackie Hoffmann (*), MM. Pierre Pranchère (*), Francis Wurtz (*), Robert Chambeiron (*), Maxime Gremetz (*), Mme Sylvie Leroux (*), MM. Louis Baillot (*), Yves Coquelle, Mme Henriette Poirier (*), MM. René Chevailler, Maurice Martin (*), Mme Gisèle Moreau, MM. Dominique Bucchini, André Lajoinie, Roland Favaro, Georges Valbon, Gustave Ansart (*), Mme Hélène Constans, MM. Paul Laurent, Alain Bocquet, Roland Leroy, Jacques Denis (*), Joseph Legrand, Guy Hermier, Mme Marie-France Beaufils, MM. Pierre Juquin, André Duroméa, Robert Jarry, Guy Ducoloné, Michel Germa, Mme Colette Gœuriot, MM. Jacques Rimbault, François Asensi, Jean Reyssier, Serge Paganelli, Jean-Jacques Barthe, Jean-Pierre Kahane, Jean Giard, Bernard Deschamps, Mme Jacqueline Fraysse-Casalis, MM. Pierre Goldberg, André Soury, Mme Nelly Foissac, MM. Robert Montdargent, Joseph Sanguedolce, Charles Caressa, Mme Myriam Barbera, MM. René Rieubon, André Tourné, Roland Plaisance, Jean Jarosz, Dominique Frelaut, Daniel Le Meur, André Faivre, Marcel Drouilhet, Mme Chantal Leblanc, MM. Paul Souffrin, Paul Fromonteil, Marcel Lemoine, Marius Cartier, Mme Geneviève Rodriguez, M. Félix Leyzour, Mme Josiane Voyant, MM. Roger Gorse, Georges Sabatier, Mme Marie-Claude Beaudean, M. René Visse, Mme Yvonne Allégret, MM. Marcel Houël, Raymond Erracarret, Gérard Bordu, Jean-Claude Forafo, André Chêne, Jacques Garcia, Jean-Louis Le Corre, Armand Guillemot.

(*) Elu (e) en 1979. Trois représentants élus à l'Assemblée européenne en 1979 ne sont pas candidats cette année. Ce sont : MM. Félix Damette, Georges Frischmann et Guy Fernandez, tous trois membres du comité central du PCF.

M. HERZOG CRITIQUE LE PLAN DE RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, écrit dans *l'Humanité-Dimanche* du 17 février, que le plan de restructurations industrielles adopté par le conseil des ministres le 8 février *« vise essentiellement à traiter [des] suppressions d'emplois jugées inévitables dans plusieurs secteurs ». « Il ne se présente donc pas*, estime M. Herzog, *comme un cadre mobilisateur pour faire face au problème national de la réduction des emplois. Evidemment, rien n'empêche, au contraire, d'utiliser les droits nouveaux et d'agir pour faire avancer ce que ne contient pas ce plan, c'est-à-dire faire pousser, partout, des projets de créations d'emplois efficaces, durables, dans les groupes d'entreprises et les régions. »*

M. Herzog ajoute : *« Le plan gouvernemental est un cadre de négociations avec les organisations syndicales, les élus, et il comporte certains points d'appui intéressants pour les travailleurs, particulièrement en ce qui concerne la formation. Il ne satisfait pas le CNPF, qui exigeait la liberté de licencier pour les patrons et la réduction des charges sociales. Il convient donc d'agir dans le cadre du dispositif gouvernemental, pour utiliser le plus possible les points d'appui, en faisant, pour cela, les propositions nécessaires. »*

Le regroupement du centre : les deux Faure font le point

Après « Thème de réflexion » rendu public le 19 décembre, c'est un second document, *« De la réflexion à l'action »* que viennent de signer MM. Edgar Faure et Maurice Faure et ceux qui, avec eux, entendent créer un rassemblement au centre.

Depuis deux mois que l'initiative est lancée, les auteurs — comme ils l'avaient promis — font le point. A côté des *« encouragements »*, il y a, notent-ils, les réactions négatives, qui, à leurs yeux, ne font qu'apporter des *« justifications supplémentaires »*. Ainsi de l'argument selon lequel *« la France est divisée en deux camps »* : les auteurs dénoncent le *« combat entre Français », la « compétition entre les urnes »* et cette alternance qui consiste *« en la relance indéfinie du combat avec échanges réciproques des positions »*. Le document ajoute : *« Une majorité usée par le pouvoir quitte la citadelle et se retrempe dans le bain de jouvence de l'opposition. Elle peut dès lors repartir gaillardement à l'offensive, en criant à son tour : une seule doctrine, le combat ! un seul but, la victoire ! pas de convergence ! pas de quartiers ! (...) Si l'on considère qu'aucune convergence n'est possible aujourd'hui, on postule par là même qu'aucune réconciliation n'est possible demain. »*

« Les vieux démons de l'antipolitisme et de l'antiparlementarisme » pourraient *« se ranimer demain comme les étranges bénéficiaires de l'inexpiable combat où s'affrontent une droite qui souvent n'ose pas dire son nom et une gauche qui ne mérite pas toujours le sien »*, craignent-ils.

Dans ce contexte, les élections européennes donnent au centre *« la double possibilité de transcender le manichéisme de la politique intérieure et d'échapper aux contraintes du bipolarisme »*.

Le mouvement Convergence démocratique, qui devrait recevoir un autre intitulé, organise, samedi 18 février, un premier colloque où se retrouveront radicaux de gauche et radicaux valoisiens et un certain nombre de personnalités du journalisme, de l'écologie, de la médecine et du droit.

Au cours de cette manifestation, M. Olivier Stirn, député UDF du Calvados, constatera le double emploi novateur de l'initiative : d'une part, il ne s'agit pas du passage de transfuges d'un camp dans l'autre, mais de la réunion d'hommes et de femmes venant des deux camps, et, d'autre part, d'une ouverture résolue vers des non-politiques.

A. Ch.

● *La campagne européenne de l'opposition.* — M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a indiqué jeudi 16 février qu'une nouvelle rencontre des représentants du RPR et de l'UDF avec Mme Simone Veil aurait lieu la semaine prochaine. A ce moment-là seront mis en place deux groupes de travail, l'un politique, d'une dizaine de membres, l'autre technique, notamment pour organiser la propagande, d'une demi-douzaine de personnes. M. Pons a précisé que la « précampagne » de la liste d'union de l'opposition se déroulerait du 1er au 15 avril, avec, notamment, la diffusion d'une affiche commune au bas de laquelle chaque formation pourra apposer son propre sigle.

● *L'Union des Jeunes pour le Progrès et la liste unique de l'opposition.* — M. Bernard Fournier, président de l'UJP (jeunes gaullistes), estime dans une « lettre ouverte » que cette élection permettra de *« démontrer aux Français que l'opposition a des solutions de rechange réalistes et constructives »*. Il *« appelle Mme Veil à constituer une véritable liste de l'opposition où petits et grands partis seront équitablement répartis »*.

● *Le PS et les élections européennes.* — M. Gérard Jaquet, président de la délégation socialiste française à l'Assemblée européenne, a déclaré jeudi 16 février à Paris : *« Il est clair que si la droite fait liste commune pour les élections européennes, elle n'a pas de politique commune à présenter. »* Commentant le clivage entre gaullistes et libéraux lors de la discussion et du vote du rapport Spinelli sur le projet de Traité d'union européenne (*le Monde* du 16 février), M. Jaquet *« estime »* que cela a montré *« la fragilité des accords d'appareil au sein de la droite française en vue des élections européennes de juin prochain »*.

La tension en Nouvelle-Calédonie

Le chef de l'exécutif local demande à M. Mitterrand d'avancer la date du référendum sur l'avenir du territoire

M. François Mitterrand a reçu successivement, jeudi après-midi 18 février à l'Élysée, le vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, M. Jean-Marie Tjibaou, chef de l'exécutif local, et le président de l'assemblée territoriale, M. Jean-Pierre Aïfa.

M. Tjibaou, qui appartient au principal parti indépendantiste, l'Union calédonienne (UC), a présenté deux demandes au président de la République : il a souhaité que soit avancée la date de l'organisation du référendum sur l'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie, annoncé pour 1989 par le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, lors de sa dernière visite à Nouméa, en novembre ; et il a insisté pour que le gouvernement modifie le mode de scrutin utilisé aux élections territoriales, afin que, lors du renouvellement de l'assemblée locale prévu en juillet prochain, *seuls les électeurs mélanésiens* et les Européens de vieille souche calédonienne aient le droit de voter.

Au terme de son entretien avec le chef de l'Etat, M. Tjibaou a notamment déclaré : *« Le droit à l'indépendance du peuple canaque nous donne un droit d'initiative. Le gouvernement de la République ne peut plus*, ex cathedra, *décider seul de notre avenir. »* Il a ajouté que son parti n'acceptera la réforme du statut du territoire, dont le Parlement doit débattre au cours de la session de printemps, que si les deux conditions formulées sont acceptées par le gouvernement.

Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM ayant justifié la date de 1989 par la nécessité d'un délai de cinq ans pour juger des effets du prochain statut d'« autonomie interne », M. Tjibaou a mis en garde contre le risque, au cours de cette période, d'une multiplication des *« conflits institutionnels entre la légitimité indigène, actuellement illégale, et la légitimité coloniale »*. Pour le vice-président du conseil de gouvernement, l'*« autorité morale »* des indépendantistes doit *« se traduire dans le système institutionnel, sinon*, dit-il, *le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie risque de se trouver à la tête d'institutions complètement vides »*. M. Tjibaou s'est refusé à commenter le télégramme adressé par le secrétaire général de l'UC à l'Elysée pour demander le *« départ des Français du territoire »* (*le Monde* du 16 février).

Plus modéré, le président de l'assemblée territoriale, M. Aïfa, qui appartient à la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (FNSC, centriste, alliée du Front indépendantiste à l'assemblée du territoire), a estimé que le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie *« devrait pouvoir satisfaire les revendications des indépendantistes, même les plus durs »*.

● *M. Rigout en Martinique.* — Le ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, est arrivé, jeudi 16 février, à Fort-de-France, pour une visite officielle de trois jours en Martinique. Il doit se rendre ensuite en Guadeloupe.

POLITIQUE

APRÈS LE RETRAIT DE L'UPC DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

La difficulté d'être autonomiste

De notre envoyé spécial

Ajaccio. – Du docteur Edmond Siméoni, un élu de l'assemblée régionale dit qu'il est l' « enfant chéri » de la fée – un peu imprévisible, il est vrai – qui veille sur la Corse. Le chef de file de l'Union du peuple corse (UPC) est l'un des rares hommes publics insulaires à attirer les appréciations unanimement élogieuses.

« Une personnalité de progrès et de grande réputation, pondérée, lucide... », confie le socialiste Ange Pantaloni. On apprécie, même si les plus pessimistes les jugent irréalistes, son souci de la « transparence » des institutions insulaires et son rêve de voir, un jour, la Corse débarrassée de ses grandes manœuvres et de ses petites combines.

Un enfant chéri, vraiment. Cette idée avait même pris, en 1982, une *indiscutable force d'évidence* lorsque le projet de « statut particulier » fut porté sur les fonts baptismaux. Edmond Siméoni incarnait si bien les vertus dont M. François Mitterrand souhaite qu'elles transforment l'image de la vie politique insulaire. Prise de responsabilités, rajeunissement, moralisation, dépassement de clivages ancestraux..., le leader du courant autonomiste ressemblait tant à cette assemblée de rêve que certains se demandaient si la nouvelle institution régionale n'avait pas été conçue essentiellement pour que s'impose le médecin de Bastia et que progresse l'influence d'un mouvement dont la philosophie avait séduit le pouvoir national de gauche.

Aujourd'hui, *l'étroite concordance d'intérêts entre la jeune instance et le chef de file des autonomistes vient de s'interrompre* brutalement.

La Corse, à quelques signes, s'attendait bien depuis plusieurs mois à un geste de mauvaise humeur de la part de l'UPC, mais pas à ce retrait, officiellement provisoire, qui ressemble fort à un départ définitif : le comité central du mouvement a, *en effet*, demandé à ses cinq élus de ne plus siéger à l'assemblée. Et, pour expliquer son geste, l'UPC met en avant *non une raison particulière*, mais une suite de déceptions, et dresse un bilan négatif de sa participation aux affaires publiques *(le Monde* du 17 février).

Les élus, les observateurs insulaires, avancent tous la même explication. *« L'UPC a estimé qu'elle risquait de perdre son âme en restant plus longtemps dans de telles conditions »*, note l'un des trois vice-présidents de l'assemblée, M. Toussaint Luciani (MRG dissident).

Le mouvement autonomiste devait être l'aiguillon de l'assemblée régionale, une minorité agissante entre majorité et opposition, entre le clan de gauche et le clan de droite. Le jeu des appareils, la bipolarisation politique, principe national qui a, en Corse, des effets plus pervers qu'ailleurs, ont eu raison de ce schéma originel un peu fragile.

Au fil des mois, les autonomistes ont vu *s'effriter* ce qu'ils appellent leur *« différence »*. Les partis de gauche, auxquels s'associait l'UPC dans la plupart des débats, n'en tenaient en tout cas plus guère compte. Le rôle des autonomistes tendait à se limiter à une simple force d'appui de l'exécutif (MRG, PS, PC), à un soutien qui perdait de son importance à mesure que la gauche voyait fondre sa majorité. *« Les jeux sont aujourd'hui faussés,* note le préfet de région, M. Paul Bernard, *dans la mesure où l'opposition, majoritaire, refuse de diriger l'assemblée. »* Ingouvernable, la jeune instance née en 1982 attend que les électeurs lui donnent une nouvelle majorité stable, et, du session en session, les préoccupations modernistes ont été progressivement mises en sommeil. L'assemblée vivote, avec un président, M. Prosper Alfonsi (MRG), de plus en plus *souvent absent pour raison de santé* et des formations politiques qui retrouvent des motivations calquées sur celles des partis nationaux à l'approche des élections européennes et législatives.

Débordée

Mais c'est surtout sur son terrain de prédilection, celui de la *« provocation »*, selon un élu du R.P.R., que l'UPC s'est retrouvée débordée. Une association d'élus non inscrits, *indépendantistes, autonomistes ou* de droite se sont alliés, l'an dernier, à deux élus démissionnaires du mouvement d'Edmond Siméoni (MM. Lucien Felli et Jean-François Ferrandi) pour composer ce qui allait devenir le seul groupe charnière de l'assemblée. De sept, l'UPC passait à cinq. Et c'est désormais l' « intergroupe » qui dicte la loi de ses humeurs en privilégiant alternativement, par ses votes, l'opposition ou la « majorité », et qui, surtout, prive l'UPC de son rôle d'animation, notamment dans le domaine, jugé fondamental par les autonomistes, *des revendications culturelles.*

Le mouvement du docteur Siméoni peut trouver, toutefois, deux autres raisons d'opérer un repli stratégique. D'abord la dégradation de son image de marque. Plus sûrement encore, la décision autonomiste s'explique par le risque, pour le docteur Siméoni, d'une incompréhension de sa base, voire d'une fêlure interne. De nombreux militants de l'UPC ont mal admis la participation de l' « Union », *après dix* ans de contestation, à la vie politique corse. Certains des anciens fondateurs de l'ARC (Action régionaliste corse), les rebelles d'Aleria et de Bastellica, tous ceux qui avaient formé la première génération de l'UPC, n'ont pas compris le « flirt avec le diable ». En 1982, le docteur Siméoni avait, sur sa seule influence, fait accepter l'idée d'une participation électorale. Mais les hésitations de l'assemblée, la maladie aussi, à l'automne dernier, du leader de l'UPC, ont ravivé, parmi les militants les plus durs, la nostalgie de ce qu'un élu appelle la *« contestation de rue »*.

Le soudain durcissement de la vie insulaire ces dernières semaines, les manifestations hostiles au FLNC, la création de deux associations, la Corse française et démocratique (CFR) et le Mouvement corse pour la démocratie (MCD), en réaction au terrorisme, ont tendance à renvoyer chacune des formations à son camp d'origine. Et l'UPC se rappelle qu'elle reste plus proche des nationalistes du FLNC que des partis classiques. La gauche, la droite, peuvent, avec des mots plus tranchés que ces mois derniers, dénoncer les perversions de la violence. *L'UPC, par souvenir, parce* qu'il existe de vieilles fidélités de combat, est condamnée à la gêne. *Et, au mieux, à l'abstention.*

Le retrait des cinq élus autonomistes de l'assemblée marque assurément une victoire du FLNC, qui peut désormais expliquer que la voie légaliste est un échec et suggérer à certains membres de l'UPC d'autres formes de contestation.

PHILIPPE BOGGIO.

POINT DE VUE

Un regroupement des hommes de progrès

Par ANGE PANTALONI (*)

LE 13 juin 1983, à Ajaccio, le président de la République déclarait : *« La Corse doit être elle-même et la Corse est aussi la France. »*

Tout au long de son voyage en Corse, François Mitterrand n'a cessé de lier ces deux propositions.

Aujourd'hui deux groupes, *l'ex-FLNC* et la CFR, dont les buts sont opposés et les pratiques divergentes, *prennent en compte la proposition* qui leur convient et repoussent l'autre. D'un côté, une infime minorité rejetant la France prône l'indépendance et utilise la violence comme moyen d'action.

De l'autre, beaucoup d'hommes et de femmes, excédés, manifestent contre la violence et se prononcent pour la Corse française.

Ainsi la montée des tensions, palpable tout au long de ces derniers mois, tend à simplifier à l'extrême et à radicaliser le débat politique insulaire. La réduction de ce débat sert les deux groupes extrêmes car elle justifie leur existence mutuelle. Elle constitue cependant un piège mortel pour la Corse et pour la démocratie, *qui peuvent sombrer dans un affrontement armé*. Elle enserre les hommes de progrès dans un étau *dont chaque machoire recèle* des dangers. Ainsi, il n'est que temps de les faire connaître puis d'organiser le regroupement et l'expression d'une force populaire qui en appelle au cœur et à la raison.

Ce n'est pas parce qu'il opte pour l'indépendance que l'ex-FLNC est condamnable; des démocrates peuvent admettre que cette option soit défendue publiquement; ce qui est inacceptable, ce sont les moyens utilisés par le mouvement dissous. La violence en régime *démocratique* est intolérable.

Nous avons dit notre condamna*tion de cette violence et manifesté* clairement, fermement, notre volonté de lui résister. Notre détermination est forte et lucide. Elle tient à notre *refus du racisme affiché et pratiqué* par l'ex-FLNC et ses méthodes d'intimidation, de persécution, de *contrainte, qui sont allées jusqu'au* meurtre qualifié de « politique ».

A l'autre extrémité, la CFR *condamne ces moyens, mais* quelques-uns de ses membres brandissent des menaces à peine voilées. *Elle se pose en garante de la Corse* française, mais derrière sa bannière défilent les opposants les plus nets au statut particulier. Ce statut réalise pour la Corse le principe du droit à la différence et permet l'affirmation de notre identité insulaire dans l'ensemble français. Ces dirigeants de la CFR sont aussi les tenants du conservatisme et de l'assistance généralisée, c'est-à-dire du clanisme. La CFR se comporte comme si notre pays était en état de déliquescence et que n'existaient pas des institutions reconnues et en état de marche.

Le garant naturel de l'unité nationale, c'est le président de la République, et c'est à la justice et à la police, sous l'autorité du gouvernement, qu'il revient d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Ainsi, les comportements volontairement aveugles de l'ex-FLNC et de certains dirigeants de la CFR conduisent tout droit, à brève échéance, à un affrontement armé entre Corses. Il n'est que temps que les hommes de progrès se regrou*pent pour mettre un terme à l'engrenage* de deux logiques qui se soutiennent et s'épaulent avant de s'affronter dans une déflagration qui ruinerait notre région et notre pays.

Ce regroupement doit s'opérer sur une condamnation nette de la violence, *mais il ne doit pas se limiter à* cela. Il doit répondre aux besoins des Corses et de la Corse. Il doit réaliser *l'harmonie des deux propositions* citées en exorde : le respect de l'unité nationale et l'expression forte *de la personnalité corse.*

Les moyens de concrétiser cette dernière aspiration résident dans la mise en œuvre d'un développement intégrant aussi bien les aspects économiques que les aspects culturels. *La réalisation de ce projet demandera* les efforts de la région et la solidarité négociée et tangible de l'Etat. Les *hommes de progrès n'ignorent pas* que la crise pèse aussi sur notre région et qu'elle constitue un obstacle, comme ils savent que le développement n'interviendra pas en quelques jours et qu'ils doivent donc gérer le temps des changements. Ils savent aussi que la réalisation de ce projet rencontrera les oppositions conjointes de l'ex-FLNC et de certains dirigeants de la CFR, qui se rejoignent dans leur attitude strictement négative, car elle porte atteinte à leurs intérêts particuliers vitaux. Ils connaissent donc les difficultés qu'ils auront à surmonter mais pensent qu'ils peuvent susciter l'espoir... En fait, l'alternative à l'ex-FLNC dans une perspective de guerre civile, *c'est la CFR. L'alternative à l'ex-FLNC* dans une perspective de paix civile de progrès social, d'identité *affirmée, c'est le regroupement des* hommes de progrès.

Aussi convient-il que, rapidement, les hommes de progrès cherchent et trouvent les moyens et les structures d'un « rassemblement » pour consti*tuer une force de proposition et* d'action des hommes de cœur et de raison. C'est à ce prix seulement que *nous éviterons le pire.*

(*) Vice-président PS de l'Assemblée régionale de Corse.

A GRENOBLE

Huit mille personnes ont manifesté contre M. Le Pen

De notre correspondant

Grenoble. – M. Jean-Marie Le Pen se souviendra de son étape grenobloise du jeudi 16 février. L'après-midi a débuté par un accueil plutôt « sec » au Club de la presse de Grenoble, le président de celui-ci ayant annoncé que de nombreux confrères avaient décidé de se rendre à la manifestation organisée en ville contre la venue du président du Front national. Huit mille personnes ont défilé en criant : *« Le Pen, t'es foutu, Grenoble est dans la rue! »* Le cortège, qui était le plus important qu'on ait vu depuis des années, a défilé de la place de la Gare à la place Notre-Dame, en plein cœur du quartier maghrébin. L'appel lancé par les partis de gauche (PC, PS, PSU), les syndicats (CGT, CFDT, FEN), le MRAP et la Ligue des droits de l'homme, mais aussi une quarantaine d'associations diverses, a donc été très entendu.

La gauche et le mouvement associatif, quelque peu assoupis depuis la victoire de M. Alain Carignon (RPR) aux municipales, ont saisi cette occasion pour « regonfler » leurs troupes. Une fois le cortège officiellement dispersé, quelque deux mille manifestants se sont rendus devant le Palais des sports, contenus par d'importantes forces de police. Ils ont accueilli sous les risées les participants à la réunion publique du Front national, qui leur répondirent parfois par de vigoureux bras d'honneur. Mais aucun incident grave n'est venu troubler la soirée de M. Le Pen. Deux mille personnes, qui avaient acquitté un droit d'entrée de 20 F, *ont assisté* à cette réunion, mais les élus locaux avaient été soigneusement invités par leur chef de file à ne pas y participer.

M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a « chauffé » la salle : *« Jamais nous ne nous laisserons intimider par les partisans du goulag. »* L'adjoint au maire de Dreux, évoquant « L'heure de vérité » du 13 février, a fait huer le nom de M. Jean-Louis Servan-Schreiber : *« Votre numéro pitoyable et imbécile, votre numéro de procureur et d'accusateur, s'est retourné contre vous. »* M. Le Pen, à son tour, est revenu sur sa prestation télévisée : *« Il nous a suffi que l'on nous ouvre les portes de l'information pour que passe un souffle de propreté et d'espoir qu'attendait la France. »* Il a comparé l'attitude de M. Jean-Louis Servan-Schreiber à une scène du film *l'Aveu* : *« L'interrogatoire d'un accusé déjà condamné avant même d'avoir été entendu. »* Puis sont venus les bons mots habituels sur l'immigration, la sécurité, le chômage et l'anticommunisme. M. Le Pen a notamment exalté ce qui fait de chaque Français, à ses yeux, un être exceptionnel : *« Le simple fait de sortir du ventre de sa mère fait de lui un héritier prestigieux. L'Evangile, qui est pourtant exigeant, conseille d'aimer d'abord son prochain avant son lointain. »* La grand-messe était dite.

JEAN-PIERRE MARDUEL.

● *M. Bernard Pons et l'intervention de M. Le Pen à TF 1.* – Interrogé jeudi 16 février sur les déclarations de M. Le Pen, président du Front national, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré : *« M. Le Pen existe et nous reconnaissons son existence. Si l'on avait voulu valoriser M. Le Pen, on ne s'y serait pas pris autrement qu'en lui offrant une émission de télévision. »*

M. Pons a ajouté : *« J'estime que M. Le Pen s'est cependant totalement discrédité : il s'est prétendu à deux reprises le grand adversaire du communisme capable d'aller le combattre sur son terrain. Or il a rappelé qu'en 1981, lors de l'élection présidentielle, il avait incité à l'abstention en demandant au deuxième tour de voter pour Jeanne d'Arc. Quand on se prétend l'adversaire des communistes, s'abstenir dans une élection présidentielle où la majorité risque d'être renversée, c'est adopter une attitude qui est voisine de la désertion politique. »*

La gauche sur la défensive

(Suite de la première page.)

La droite, de son côté, s'applique à favoriser un climat propice à l'expression des mécontentements, qu'elle ne parvient pourtant pas à réunir en un courant d'adhésion à ce qui pourrait être son propre programme. Le fantasme d'un « mai 68 à l'envers » n'a pas complètement disparu. C'est ainsi que l'on attend avec gourmandise, dans certains cercles de l'opposition, le débat prévu au Parlement, au printemps prochain, sur l'enseignement privé.

La majorité peut alors dénoncer l'intolérance de tout ou partie de l'opposition. Celle-ci, par les déclarations de certains de ses responsables, continue d'accréditer l'idée qu'elle n'accepte pas ou qu'elle se plie de très mauvaise grâce à l'alternance. Ce fut M. Labbé; M. Poniatowski a pris le relais : le président « constitutionnel » par fonction serait *illégitime* par son action.

Au total, la droite et la gauche se renvoient des accusations graves – *liberté, alternance* – dans un climat altéré. Le « débat » tourne au vinaigre au moment où précisément un *consensus existe, fût-il tacite. C'est* ce consensus – la nécessité d'opérer les restructurations industrielles et de les faire au moindre coût social – qu'il s'agit de masquer, au nom des affrontements futurs.

La droite joue, en la matière, sur un thème particulièrement efficace dans le « peuple de gauche », celui des illusions entretenues. *« Mitterrand, tiens tes promesses! »*, disent les manifestants de la CGT. La droite y ajoute un autre slogan : *« Reagan, ça marche! »*. Mais, au-delà, c'est le silence. Au reste, pourquoi l'opposition parlerait-elle ?

Un hiatus grandissant

L'obsession de ses responsables est, au contraire, de ne pas se lier les mains, comme la gauche a pu le faire, par des engagements précis. Leur intérêt est de taire ce qu'ils auraient à dire sur le sujet, à savoir que l'on ne va pas assez vite, ou bien que l'on ne tranche pas assez dans le vif. Il est aussi de faire oublier qu'ils ont aussi mené deux politiques économiques, qu'il leur a fallu autant de temps qu'à la gauche pour rectifier le tir. Leur conviction est enfin que si la majorité maintient le cap de sa politique économique elle sera battue : le décrochage dans l'opinion est en effet rigoureusement daté au premier (été 1982) puis au second (mars 1983) plan Mauroy-Delors.

De ce point de vue, la gauche n'est plus dans le creux, elle touche le fond. La question est de savoir si elle aura le temps de remonter. Dans cette affaire, le problème de la gauche n'est plus l'opposition. Celle-ci, au fond, comprend mieux le gouvernement que la majorité.

La gauche a commencé sur elle-même un long et lent *aggiornamento* ; elle se guérit de son refus du réel ; elle met en œuvre dans le même mouvement une sorte de pédagogie de la rigueur qui commence à porter ses fruits. *Le* mécontentement, petit à petit, va de pair avec le respect.

Mais, pour l'heure, le fatalisme domine. La gauche a, par nature, un message optimiste sur la société *qu'elle veut transformer. Elle* est porteuse d'une conception collective du bonheur. Or elle n'est pas parvenue à en convaincre la société, ni même ses partisans : tout un chacun a pu relever que, pour la première fois dans son histoire, la gauche est venue au pouvoir dans l'indifférence militante.

Plus précisément, il y a un hiatus grandissant entre les aspirations individuelles à court terme (la tendance est au repli sur soi), les comportements irrationnels induits par la crise (dont le racisme fait partie) et les intérêts collectifs à long terme, qui imposent un effort et que celui-ci soit réparti.

L'opinion souhaite à la fois la sécurité, sociale notamment, et le libéralisme économique. Sans voir que l'une et l'autre sont souvent incompatibles. Ni la majorité ni l'opposition n'ont encore proposé une synthèse séduisante.

La gauche gère la crise et paie d'avoir placé la barre trop haut : changer la vie, disait-elle. *« Le seul projet de la droite : garder le pouvoir. Mon projet : vous le rendre. »* Tel était le slogan du candidat Mitterrand en 1974. Aujourd'hui, le seul projet de la droite est de reprendre le pouvoir. Mais, entre-temps, la gauche a renoncé à *son utopie* et elle n'a pas rendu le pouvoir aux Français.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Les préfets réunis au ministère de l'intérieur.* – Les préfets, commissaires de la République des *régions et des départements* métropolitains, ont été réunis le jeudi 16 février par M. Gaston Defferre, *ministre de l'intérieur et de la décentralisation.* M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, et M. Anicet Le Pors, *secrétaire d'Etat à la fonction publique,* leur ont présenté des communications sur les restructura*tions industrielles* et la *réforme* administrative. M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a fait un exposé sur les questions de contrat de plan aux seuls vingt-deux préfets, commissaires de la République des régions.

Les routiers ont provoqué d'énormes embouteillages dans la région lyonnaise et dans les Alpes

Alors que la grève des douaniers français et italiens, qui avait motivé le mécontentement des transporteurs, devait être suspendue ce vendredi 17 février en fin de matinée, quelques milliers de camions bloquaient encore la circulation sur de nombreuses routes des départements du Rhône (au nord de Lyon, l'autoroute A-6 avait été fermée dans les deux sens entre Paris et Lyon), de l'Ain, de la Savoie (où l'accès au tunnel du Fréjus était impossible à partir de Saint-Jean-de-Maurienne) et de la Haute-Savoie, particulièrement autour des villes de Chamonix, Sallanches et Le Fayet-Saint-Gervais, où les voies d'accès au tunnel du Mont-Blanc étaient inter dites.

Ces barrages de poids lourds, dressés depuis jeudi soir 16 février par les chauffeurs routiers mécontents de la grève des douaniers français et italiens, risquaient de perturber les départs et les retours de vacances de nombreux automobilistes français ou étrangers.

Les deux principales organisations professionnelles (la Fédération nationale des transports routiers et l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles) se sont adressées au gouvernement pour que cesse l'entrave à l'exercice de leur profession, constituée par la grève des douaniers, et pour obtenir le rétablissement de la circulation automobile à la frontière italienne.

Dans le Rhône, l'autoroute du sud avait dû être fermée entre Lyon et Fontainebleau, dans les deux sens, et tous les accès avaient été neutralisés par la gendarmerie. Cependant, la nationale 7 était libre sur tout son trajet ce vendredi matin 17 février.

Vers les Alpes, toutes les directions au tunnel du Mont-Blanc et au tunnel du Fréjus étaient perturbées. Quinze camions paralysaient la circulation autour de Chamonix et mille trois cents autres se trouvaient en travers de l'accès des stations de sports d'hiver à partir de Saint-Jean-de-Maurienne. Dans l'Ain, enfin, des camions bloquaient la circulation de la nationale 75, à hauteur de la ville de Pont-d'Ain. La situation était aussi difficile au nord de Bourg-en-Bresse où cinquante poids lourds entravaient la circulation.

Mais ces différents blocages étaient susceptibles de se résorber puisque vendredi, en fin de matinée, on apprenait que les douaniers français et italiens avaient décidé de reprendre le travail. Dans un communiqué, le ministère français des transports a donc estimé que *« du côté français, il n'y a plus d'obstacles au passage de la frontière italienne. Dans ces conditions, les actions de coupure de voies routières ou ferroviaires auxquelles se livrent des groupes de transporteurs routiers sont absolument sans objet »*.

Le ministère des transports *« attire l'attention de tous les transporteurs sur le fait que ces actions ne peuvent que dresser contre eux l'opinion publique et compliquer la solution du problème »*.

DANS LA VALLÉE DE LA MAURIENNE

L'« abcès des tunnels »

De notre envoyé spécial

Saint-Jean-de-Maurienne. – « Les camionneurs sont bien décidés à ne plus accepter d'être pris en otages par quelques douaniers en lutte contre leur administration. » *Depuis de nombreuses années au Mont-Blanc, et plus récemment au tunnel du Fréjus, les routiers connaissent, plusieurs fois par an, de longues et fastidieuses attentes aux extrémités des deux « tubes ». Ainsi, au cours des quinze derniers jours, le trafic a été stoppé ou considérablement ralenti à quatre reprises, à cause des abondantes chutes de neige et de la grève des heures supplémentaires des employés de l'équipement, puis du mouvement national de protestation des routiers italiens, enfin de la grève du zèle des douaniers français et des arrêts de travail de leurs homologues italiens, qui refusent de prolonger leur service au-delà de 14 heures l'après-midi.*

« Nous voulons que le passage des Alpes soit libre, même en cas de grève des douaniers », *demandent les camionneurs, dont certains sont immobilisés depuis lundi 13 février dans la vallée de Chamonix, tandis que d'autres « occupent » la vallée de la Maurienne.*

Le « grand désordre »

La tension était toujours très vive vendredi matin 17 février dans cette vallée alpine, où le froid intense ne facilite pas les conditions de vie, déjà précaires, des routiers. Ceux-ci affirment vouloir « crever l'abcès des tunnels », *et ils sont bien décidés à créer, s'il le faut, le* « grand désordre » *sur les routes des Alpes. Plus d'un million de skieurs doivent, en effet, se croiser au cours du week-end, les uns voulant redescendre des stations, les autres, notamment les Parisiens, désirant rejoindre leurs lieux de vacances. Alors que l'on prévoyait déjà un « samedi noir » sur les routes des Alpes, la paralysie totale de la vallée de Chamonix et de la vallée de la Maurienne a suscité de gigantesques retenues d'automobiles.*

Les mille quatre cents poids lourds immobilisés le long de la vallée de la Maurienne et les barrages de camions rendent impossible toute circulation vers les stations de la Haute-Maurienne, où les touristes commencent à leur tour à s'impatienter. Dans certains villages d'altitude, l'absence de ravitaillement entraîne déjà de sérieuses difficultés. Le pain et l'épicerie pourraient manquer et, parfois, c'est le camion de fuel, qui ravitaille chaque semaine la station, qui n'a pas pu parvenir à sa destination et qui fait cruellement défaut au moment où le thermomètre descend la nuit vers – 15 degrés.

CLAUDE FRANCILLON.

L'exaspération

(Suite de la première page.)

Les fédérations professionnelles de transporteurs routiers disent ne plus pouvoir tenir leurs troupes.

Les événements se précipitent, les véhiculed privés ou professionnels s'accumulent dans les embouteillages, et, devant la pagaille, M. Charles Fiterman, en l'occurrence ministre de ce qui devrait être le bon ordre public, ne peut qu'*« en appeler à l'esprit de responsabilité de chacun »*.

Les pouvoirs publics se disent prêts à étudier, dans un esprit d'ouverture, les revendications des routiers : assouplissement des contraintes de circulation le week-end, meilleure fluidité du passage des camions dans les tunnels alpins, adaptation des temps de conduite en fonction des circonstances. La sécurité des chauffeurs devrait être mieux prise en compte après les attentats qui ont fait une dizaine de victimes parmi eux au Pays basque (équipages menacés, véhicules incendiés).

Mais les routiers en profitent pour mettre sur la table d'autres requêtes : déductibilité immédiate de 50 % du taux de la TVA pour les transports internationaux ; indemnisation des heures perdues à cause de la grève des douaniers, et sanctions à l'encontre de certains d'entre eux au tunnel du Mont-Blanc.

De même que la liberté de manifester des uns doit s'arrêter là où elle commence à entraver celle des autres à circuler, y compris vers les lieux de vacances, l'exaspération compréhensible, des routiers devrait trouver pour limite une autre exaspération, celle qui gagne le public.

D'autant que, au fond, le contentieux ne semble pas infranchissable : il s'agit en fait de régler, dans la pratique, les conditions de travail de quelques dizaines de fonctionnaires des douanes de part et d'autre des deux tunnels.

Il faut donc désormais inventer de nouvelles formes de grève qui soient efficaces sans être trop impopulaires. La réponse est peut-être dans la négociation, à condition que les partenaires l'engagent.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

* Inter-service routes : 858-33-33.

RECTIFICATIF. – Dans l'article « L'inquiétude des milieux médicaux » paru dans *le Monde* du 16 février, nous aurions dû imprimer, à propos des saisies douanières de stupéfiants 264,2 *kilos* d'héroïne et de cocaïne, et non 264,2 tonnes comme nous l'avons écrit par erreur en reprenant les chiffres de la communication du 7 février à l'Académie nationale de médecine présentée par le professeur Pierre Lépine.

Une campagne nationale pour le don du sperme

Les responsables de la Fédération française des CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme), que préside le professeur Georges David, lancent, vendredi 17 février, une campagne nationale d'information sur le don de sperme (1).

C'est la première fois au monde qu'une telle campagne est organisée. En dix ans, près de six mille grossesses après insémination artificielle ont été obtenues dans les CECOS.

Un succès qui témoigne de la qualité des prestations fournies par ce centre, autant que de l'évolution des mentalités vis-à-vis du sexe, de la procréation et de la filiation. Un succès qui impose aujourd'hui le recrutement de nouveaux donneurs.

A la différence de la fécondation *in vitro*, l'insémination artificielle avec donneur (IAD) ne correspond pas à une véritable performance technique ou médicale. Il s'agit de réaliser chez une femme dont le conjoint souffre de stérilité une insémination artificielle avec du sperme fourni par un tiers. En pratique, deux solutions sont possibles : soit utiliser du « sperme frais », fourni par un donneur quelques instants avant l'insémination, soit utiliser des échantillons de sperme congelé.

C'est après le perfectionnement des techniques de conservation des spermatozoïdes dans l'azote liquide et avec la création de banques du sperme que la technique de l'IAD s'est rapidement développée.

En France, le réseau des CECOS (seize centres se sont créés depuis onze ans) constitue une exemple unique au monde.

A la différence de ce qui se passe dans de nombreux pays, le don du sperme dans les CECOS est gratuit. Il n'est accepté que lorsqu'il provient d'hommes mariés, âgés de moins de quarante-cinq ans, ayant au moins un enfant, chez lequel une enquête médicale a permis d'éliminer tout risque connu de transmission d'une maladie héréditaire. En aval, les CECOS n'acceptent que les demandes provenant de couples. Sont exclues, par exemple, les demandes de femmes seules ou de couples féminins. La demande d'IAD doit être signée par les deux conjoints. De plus (le fait est souvent oublié), les CECOS assurent aussi des « *autoconservations* » de sperme pour des hommes menacés de stérilité (vasectomie chirurgicale ou traitement anticancéreux).

« Depuis 1973, près de dix mille grossesses ont été obtenues après IAD, explique le professeur Georges David. *Il s'agit là des chiffres les plus importants pouvant être fournis par une organisation structurée, aucun autre pays n'ayant adopté notre système de fédération.* » C'est précisément ce succès qui oblige les responsables des CECOS à lancer un appel aux donneurs potentiels. Afin, d'une part, de répondre sans difficulté aux trois mille nouveaux couples demandeurs qui se présentent chaque année et, d'autre part, d'augmenter les taux de succès. La période moyenne d'attente est, pour une femme, de quatre à six cycles, avec deux inséminations par cycle, et l'on pourrait, en sélectionnant les spermes qui supportent la congélation, diminuer les délais.

C'est aussi ce succès qui fait que l'on « ose » lancer une campagne publique d'information équivalente à celles qui incitent au don du sang ou d'organe. La comparaison ne peut pourtant être faite, ne serait-ce que pour des raisons biologiques (les spermatozoïdes sont porteurs d'une partie du patrimoine génétique du donneur), techniques (la masturbation indispensable au don) ou psychologiques.

Cette campagne a été lancée alors que l'IAD continue de se pratiquer en France – dans les CECOS ou à l'extérieur – en l'absence de toute législation spéciale. Des parlementaires socialistes préparent actuellement une proposition de loi. L'une des idées-forces serait de conférer aux CECOS ou à des organisations agréées le monopole de l'IAD. *« Afin*, explique Mme Catherine Labruse (faculté de droit, université Paris-Sud), *d'éviter de dangereux commerces et le développement incontrôlable de pratiques qui pourraient notamment s'étendre aux embryons. »*

JEAN-YVES NAU.

BÉNÉVOLAT

« Quand ? », interroge l'affiche, en noir et blanc. Dans un coin de pièce, un cheval de bois, seul. *« Votre don de sperme, explique-t-on, sera un don d'espoir »*. Les CECOS ont fait du bénévolat un des principes fondamentaux de leur action. La campagne qu'ils lancent sera aussi marquée par le bénévolat. Après les services gratuits d'une agence de publicité, les responsables demanderont aux différents médias d'offrir gracieusement un emplacement pour le message qu'ils entendent lancer.

(1) Tous les renseignements peuvent être obtenus, sur appel téléphonique gratuit, au 16 (05) 15.35.64. D'autre part, un récent ouvrage collectif aborde les différents aspects de l'insémination artificielle : *l'Insémination artificielle humaine, un nouveau mode de filiation* (Ed. ESF, 17, rue Viète, 75017 Paris).

SCIENCES

Lancement d'Ariane le 5 mars

Le prochain lancement de la fusée européenne Ariane, reporté à plusieurs reprises, aura finalement lieu le 5 mars entre 1 h 50 et 3 h 41 (heure française). La fusée, tirée depuis la base guyanaise de Kourou, tentera de mettre en orbite un satellite de télécommunications de l'organisation internationale Intelsat.

Ce satellite, le huitième de sa série, est le second à être lancé par Ariane. Le premier l'avait été avec succès le 18 octobre dernier. Si une aussi longue période s'est écoulée entre ce dernier tir et celui à venir, c'est qu'Intelsat a rencontré des ennuis dans le fonctionnement de ses derniers satellites, en particulier sur la partie chargée des liaisons maritimes. C'est l'une des raisons pour lesquelles Intelsat a jugé bon de reporter le lancement sur Ariane d'un troisième satellite de ce type.

ÉDUCATION

Les défenseurs de l'école catholique préparent la manifestation de Rennes

Plus de 150 000 personnes sont attendues

Après Bordeaux et Lyon, avant Lille et Versailles, un rassemblement des défenseurs de l'enseignement catholique est organisé, samedi 18 février, à Rennes. Cette nouvelle initiative de la commission permanente de l'enseignement catholique concerne trois régions : la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de Loire, où les écoles catholiques sont nombreuses. Selon les dernières estimations des organisateurs, quelque cent cinquante mille places ont déjà été retenues dans des cars ou des trains pour transporter vers Rennes des manifestants venus de tout l'ouest de la France. Six défilés « en étoile » sont prévus, pour converger vers le centre-ville.

Ce rassemblement, activement préparé depuis le début du mois de janvier par le comité régional de l'enseignement catholique, mobilise des centaines de bénévoles. Près de deux cent mille affiches, des tracts, des autocollants et des badges (dont la vente permet de couvrir les frais d'organisation) ont été préparés.

Mais cette intense activité suscite quelques critiques. Ainsi, la Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT) de l'Ouest cite des écoles où les élèves auraient participé *« au pliage des tracts ou à la vente des autocollants »*. Ce syndicat évoque aussi des *« déformations »* des propositions gouvernementales faites devant les délégués d'élèves et les parents. Des tracts annonçant *« la fin de la liberté scolaire (...), la fin du libre choix de l'école par les parents, c'est-à-dire la fermeture du plusieurs classes et le renvoi de nombreux enfants à l'école de leur secteur »* ont certes circulé. Dans leur zèle à montrer aux pouvoirs publics leur *« détermination de tout faire pour que nos écoles continuent à vivre »*, certains n'ont pas hésité à dramatiser la situation.

Le Père Louis Denis, directeur diocésain de l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine, estime non fondées de telles accusations. *« Je n'ai pas eu connaissance de pratiques de ce genre,* a-t-il expliqué, *il peut y avoir eu certaines maladresses, mais, si elles ont été commises, elles n'étaient pas volontaires. »* Les responsables de l'enseignement catholique ont d'ailleurs rappelé que, si tous les enseignants qui le souhaitent doivent pouvoir aller à la manifestation de Rennes, *« la liberté du travail doit être garantie aux personnels et l'accueil et la sécurité des élèves assurés »*.

DÉFENSE

M. HERNU : la réorganisation de l'armée de terre assure une meilleure répartition entre appelés et engagés

Commentant la réorganisation de l'armée de terre française (*le Monde* du 17 février), le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a estimé, jeudi 16 février à Paris, qu'il s'agit d'assurer *« une meilleure répartition entre appelés volontaires et engagés »*.

Selon le ministre de la défense, l'armée de terre comprendra en 1986 vingt régiments totalement professionnalisés et vingt-quatre autres partiellement professionnalisés (et non vingt, comme l'avait indiqué le chef d'état-major de l'armée de terre, le général René Imbot, à Belfort). *Les vingt régiments* totalement professionnalisés sont situés à la Légion étrangère (neuf), à la 11e division parachutiste (quatre), à la 9e division d'infanterie de marine (cinq), ainsi que le 21e RIMA à Fréjus et le 5e RIAOM à Djibouti. Les vingt-quatre régiments semi-professionnalisés relèvent de l'outre-mer (sept), de la 11e division parachutiste (quatre), de la division aéromobile (cinq), de la division alpine (un), de la 6e division légère blindée (trois), ainsi que deux régiments de transmissions, le 501e régiment de chars de combat à Rambouillet et le 4e régiment de dragons à Mourmelon.

« J'ai toujours prôné l'idée de la recherche d'une symbiose entre l'armée et la nation, qui abolirait la coupure entre les soldats moins armés et moins entraînés et des soldats d'élite. C'est sur ces principes fondamentaux que la réorganisation de l'armée de terre a été bâtie », a encore expliqué le ministre de la défense.

De son côté, le mouvement Information pour les droits du soldat (IDS) a, dans un communiqué, jugé *« inquiétants »* les propos du chef d'état-major de l'armée de terre. *« En effet,* estime ce mouvement de comités de soldats, *avec un quart des forces armées professionnalisées, la force d'action rapide et le renforcement de la gendarmerie, le gouvernement se donne les moyens d'intervention de type colonial sans débat parlementaire considéré comme le minimum démocratique. »*



SOCIÉTÉ

Faits divers

Le dernier sentier du douanier

Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence). — *« Nous avons attendu quatre ans pour parler. Nous n'y tenons plus. Nous devons dire que Jean-Claude Olivier a été assassiné. »* Autour de la grande table de la cuisine, accrochant les mots l'un à l'autre, posément, comme on assure ses prises dans la rocaille, onze voix — frères, cousins, collègues, amis — montent vers l'aveuglante évidence. Au centre, Mme Irène Olivier, la mère du disparu. Sur le poêle mijote, comme depuis des siècles, un ragoût de chamois : *« Vous n'avez rien contre, au moins, comme tous ces Parisiens écologistes ?* Dehors,la tempête de neige blanchit les carreaux. Les congères et les souvenirs isolent du monde extérieur la maison des Olivier.

Ce maudit 7 novembre 1979, le brouillard qui traîne dans la vallée n'empêche pas Jean-Claude Olivier, levé avant l'aube, de partir à la chasse. Des générations d'Olivier avant lui ont voué l'automne aux chamois,le printemps aux truites. Un culte seulement interrompu par quelques années au Mexique où la misère les exile, comme bien d'autres familles de Barcelonnette. *« Nous autres n'avons ni théâtre ni concert »,* s'excuse faussement Jean-Pierre Meoni, douanier comme la victime.

Jean-Claude Olivier chasse seul. Vivres de course dans le sac à dos et son Brno mixte porté à l'horizontale — *« un bel engin, aussi efficace pour les sangliers que pour les grives »,* — il choisit son terrain de chasse au dernier moment, à l'instinct. Ce soir-là, ne le voyant pas rentrer, sa femme Eliane ne s'inquiète pas : il a dû dormir chez ses parents, dans la vallée.

Canarder le mouton

L'alerte n'est donnée que le lendemain à midi. Vers 15 heures, les gendarmes localisent sa voiture qu'ils avaient déjà repérée la veille, au fort de Cuguret, où vit en ermite un colonel en retraite, M. Roux. Battues conjointes des gendarmes et des copains accourus. La nuit vient.

De notre envoyé spécial

Les amis réveillent le colonel Roux : il leur assure avoir entendu deux coups de feu la veille, vers 17 h 30. Le corps n'est retrouvé que le 9 novembre au matin, une vingtaine de mètres en contrebas d'un sentier où on découvre le bonnet du douanier et une tache de sang. L'enquête conclut rapidement à l'accident. Le chasseur, ayant glissé, a été tué par son arme. L'information ouverte par le parquet de Digne est classée sans suite en novembre 1980.

Le silence va-t-il retomber sur la vallée ? Non. Le poison du soupçon se distille lentement. Fine gâchette et nerfs solides, le douanier *n'a pas pu glisser.* Les orifices d'entrée et de sortie sont respectivement trop large et trop étroit pour une balle de 7 mm. Pour bien en convaincre le procureur, les Olivier canardent un quartier de mouton que l'on va crânement déposer, emballé dans un sac-poubelle, sur le bureau du magistrat, *« mais il a refusé de le voir ».*

Ils font flèche de tout indice. L'expertise balistique indique que le coup de feu a été tiré à plus de 75 cm. Du sang et des vomissures ont été retrouvés sur le chemin, *« preuve qu'il y est mort et qu'on l'a fait rouler ensuite ».* Quatre ans à retourner les soupçons dans leur tête, à tordre les preuves en tout sens, à ruminer les demi-confidences des gendarmes. Quatre ans à actionner avocats, magistrats, député, jusqu'au chef de l'Etat, de passage à Barcelonnette, à qui l'on glisse une lettre dans la poche. Sans suite.

Quatre ans de guerre psychologique en sourdine. Cible des rumeurs : les gendarmes. Depuis que le braconnage existe, gendarmes et chasseurs, passant le meilleur de leurs journées à s'entre-épier à la jumelle, se connaissent sur le bout du canon.

Quelques mois avant sa mort, le 1er juillet, jour de l'arrivée des vacanciers, le douanier avait participé à une « manifestation escargot » contre la création du parc national du Mercantour qui devait priver de leurs droits de chasse les *« Ubayens d'Ubaye ».* Un haut-le-corps de la vallée contre la bureaucratie et l'invasion touristique. *« Leur vallée, c'est leur propriété, il ne faut pas y toucher »,* résume un gendarme. Convocation du douanier à la gendarmerie, réprimande bonhomme des supérieurs : le parc gagna, la vague retomba.

Les gendarmes aux trousses

« Depuis, accuse Eliane Olivier, la veuve, *on ne pouvait plus faire un pas en montagne sans avoir les gendarmes à nos trousses. Ils voulaient pincer Jean-Claude en flagrant délit de braconnage. »* Alors, les imaginations ont inventé un mauvais film. Dans un décor du soir tombant, de brume et de silence, une rencontre orageuse entre gendarmes et chasseurs : *« Ils ont peut-être voulu fouiller son sac, il a refusé ; car les douaniers ont le droit de fouille, mais pas les gendarmes ».*

Moqueries, insultes, horions ? *Allez savoir quelle scène s'est jouée* dans ces éboulis, au-dessus du fort de Cuguret. Le seul témoin, le colonel Roux, ravitaillé à skis l'hiver par les gendarmes, s'est rétracté : finalement, *il n'a* entendu qu'un seul coup de feu. La plupart des gendarmes de l'époque ont été mutés, les autres minimisent leur rôle, invoquent le secret de l'instruction, n'ont rien vu, à cause du brouillard. La famille Olivier, après bien des déboires, a choisi un troisième avocat. Le procureur de la République de Digne a demandé une seconde expertise balistique. S'il y a du nouveau, on rouvrira le dossier.

Les proches, bouillant d'indignation, ont distribué une lettre, comme un tract, en plusieurs centaines d'exemplaires aux Ubayens. Mais la vallée, sous la tempête, *se* tait. *« Les gens savent à quoi s'en tenir »,* laisse tomber un commerçant avec des airs entendus. *« Ils n'accordent aucune importance à cette lettre »,* assure un nouveau gendarme, un sourire mystérieux aux lèvres.

D. SCHNEIDERMANN.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Paul, son fils
et Rosie, sa belle-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandrina BARBA-NEGRA,

survenu, le 15 février 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 février 1984, à 13 h 45, en l'église orthodoxe roumaine, 9, rue Jean-de-Beauvais, à Paris-5e.

— Gennes.
Paris.
Neuilly.
Vihiers.
Nancy.

M. Jean-Claude Girard,
son mari,
Mme Amédée Boyer,
sa mère,
Mlle Dominique Girard,
Mlle Véronique Girard (†),
M. Philippe Girard,
M. Christophe Girard,
ses enfants,
Les familles Boyer, Girard, Monéger et Raimbault,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jean-Claude GIRARD,
née Etiennette Boyer,

à l'âge de cinquante-trois ans, en son domicile à Gennes.

Les obsèques ont lieu en l'église Saint-Veterin de Gennes, le vendredi 17 février 1984, à 16 heures.

18, rue de Saumur,
49350 Gennes.
17, avenue La Bourdonnais,
75007 Paris.
6, rue Cyfflé,
54000 Nancy.
8, rue de Babylone,
75007 Paris.

— Mme Jean Ivry,
née Vivienne Menkes,
son épouse,
a la grande douleur de faire part du décès de

Jean IVRY,

survenu brusquement à son domicile, le 13 février 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 février 1984, à 14 heures, en l'église Saint-Mary's, 4, Holly Place, London, NW 3 (Angleterre), et l'inhumation à 15 heures, au cimetière de Hampstead, Fortune Green Road, *London* NW 6.

Adresse pour l'envoi de fleurs :
Leverton and Sons,
181, Haverstock Hill,
London NW 3.

16, rue Claude-Thion,
37000 Tours.

— M. et Mme Michel Le Chevretel
et leur fils,
M. et Mme Jean-François Le Masson
et leurs enfants,
M. et Mme Jérôme Le Masson
et leurs enfants,
M. Christophe Le Masson
et sa fille,
M. et Mme Jean-François Sablayrolles
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Le Masson,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri LE MASSON,
née Françoise Courtin,

survenu à Neuilly, le 16 février 1984, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly, le samedi 18 février 1984, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme MAYER BLENEAU,
née Marguerite Eugène-Lévy,

survenu, le 12 février 1984, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Elle avait fait don de son corps à la faculté de médecine.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paule MOUCHEZ,
née Baudrillart,

veuve de l'ingénieur général
Robert MOUCHEZ,

survenu pieusement à Paris le 16 février 1984.

De la part de
M. Philippe Mouchez,
son fils,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Wissous (Essonne) le lundi 20 février, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Priez pour *elle.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

41, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— M. et Mme Claude Perrin-Jassy,
M. et Mme Jean Perrin-Jassy,
Mme veuve Edouard Monseran,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Alfred
PERRIN-JASSY,
née Marie-Louise Mariani,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
survenu le 15 février 1984, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 20 février 1984, à 10 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 45, rue de la Belgique, à Meudon, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Trivaux, avenue de Trivaux, à Meudon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Le docteur P.-C. Pesquiès, C. de *Lombard, très touchés, ainsi que leurs* proches, des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés, remercient ceux qui se sont associés à leur douleur à l'occasion de la disparition, *le 21 janvier 1984,* de

Simone PESQUIÈS-COURBIER.

Anniversaires

— Cérémonies organisées à la GRANDE MOSQUÉE pour le soixante-huitième anniversaire de Verdun et le soixante-dixième anniversaire de la guerre de 1914, durant laquelle un grand nombre de musulmans sont morts pour la France, une prière œcuménique sera dite le 18 février, à 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite, Mo Jussieu, Monge, bus : 67-89.

— *Il y a six ans,*

Anita ESTÈVE

s'en allait pour toujours.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Communications diverses

— A l'occasion de l'élection de Jacques Soustelle à l'Académie française, *où il sera reçu le 24 mai 1984,* quelques-uns de ses amis ont constitué un comité, sous la présidence de M. Alain Poher, pour lui offrir son épée d'académicien.

Les souscriptions sont reçues à la librairie E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris-6e, sous forme de chèque bancaire ou postal.

SPORTS

Les XIVes Jeux olympiques d'hiver

Sarajevo. — Dénivellation : 547 mètres à Jahorina, 803 mètres à Bjelasnica. Les espoirs français tombent de haut. Trois filles et trois garçons glissent dans les profondeurs du classement des descentes. Et les patineurs nationaux ne glissent pas beaucoup mieux vers les podiums : quatrième place de Van Helden en vitesse, sixième place de Simond en artistique.

A.G.

SKI ALPIN — le matin des magiciens

Sarajevo. — Quand Blake Lewis quitta le village olympique, il était 2 heures du matin, jeudi 16. Le départ de la descente masculine, épreuve alpine reine, devait être donné dix heures après.

De petite taille, frisé comme un astrakan, cet Américain qui avait trois ans lorsque les Jeux d'hiver se déroulèrent en 1960 à Squaw-Valley, sa *station* natale, venait de passer toute la soirée dans la pièce de 25 mètres carrés où sont entreposés les cinq cents skis apportés par la délégation américaine. Mais il avait concentré son attention sur trois paires de planches : 2,25 mètres de bois et d'aluminium manufacturés chez un ancien maréchal-ferrant autrichien.

Après avoir longuement poncé leur semelle pour rendre le plastique aussi lisse que possible, il avait méticuleusement limé les carres sur un *établi.* Ces opérations accomplies avec la précision d'un horloger suisse, Blake Lewis avait préparé, sur des réchauds à gaz, des « sauces » auxquelles il avait apporté le soin d'un chef trois étoiles. Etrange alchimie du fart. Il avait ensuite appliqué ces cires brûlantes sur la semelle des skis avant de limer à nouveau les carres. Chaque paire avait ensuite été empaquetée et numérotée.

A 6 heures du matin, Blake Lewis était revenu chercher les trois paires de skis, et, avec l'habitude du chauffeur familier des routes de montagne, il avait foncé vers Bjelasnica. A 8 heures du matin, il était au sommet de la montagne et s'élançait sur la piste que devaient emprunter, un peu plus tard, les candidats au titre olympique de descente. Dans son sac à dos, il transportait une petite valise dont il sortait, de place en place, un appareillage électronique. Du haut en bas du parcours, il reconnaissait, quelque temps après, la température de la neige, la forme

De notre envoyé spécial

de ses cristaux et le degré hygrométrique de l'air. Au fur et à mesure que le temps s'améliorait, il refaisait ses calculs.

A 11 h 30, Blake Lewis dégageait les trois paires de skis du monticule de neige dans lequel il les avait enfouies et tendait à Bill Johnson la paire numéro 2. *« J'avais fait trois hypothèses en fonction des conditions que nous avions rencontrées ici depuis le début des entraînements. Jeudi matin, la neige était entre – 14 degrés au sommet et – 13 degrés à l'arrivée. Les cristaux étaient assez gros et l'air plus sec que la veille. J'ai alors estimé que le fartage idéal du ski devrait assurer la meilleure glisse possible sur le dernier tiers du parcours. »*

« Toutes les marques se valent... »

Au deuxième chronométrage intermédiaire, le récent vainqueur de Wengen avait le quatrième temps, avec 44/100 de retard sur l'Autrichien Anton Steiner jusqu'alors le plus rapide, et 28/100 sur le Suisse Peter Muller. A l'arrivée, Johnson, l'ancien voleur de voitures, les précédait respectivement de 36/100 et de 27/100. Billy, le kid de Sarajevo, était le premier Américain champion olympique de descente.

Blake Lewis avait gagné son pari. *« Ce n'était pas facile, car les techniciens européens qui sont sur le circuit de Coupe du monde depuis plus de dix ans sont très forts »,* disait cet ex-apprenti à l'usine des skis Léo Lacroix, en Haute-Savoie. En sept ans, il a fait du chemin : après avoir « limé des carres » sur le circuit professionnel nord-américain, il a préparé les planches de Franck Webber, un ancien recordman du monde de vitesse. La glisse, il connaissait, avant de s'occuper, à partir de 1980, des coureurs américains.

Blake Lewis passe tous ses étés en Autriche pour choisir, au sortir des presses, les skis fournis aux coureurs, qu'il bichonnera tout l'hiver. *« Toutes les marques de skis se valent à peu près. L'important, c'est qu'elles conviennent au skieur. Ensuite, il faut bien les préparer. Mais c'est le coureur qui fait la différence »,* disait-il modestement.

Technicien d'une marque française, le Suisse Jean-Pierre Ansernoos ne disait pas autre chose après avoir mis au point les skis de ses compatriotes Michela Figini et Maria Walliser, qui avaient terminé, quelques heures auparavant, première et deuxième de la descente féminine. Il s'était organisé en louant, un an à l'avance, un chalet au sommet des pistes de Jahorina afin de mieux « sentir » la neige. Et ce n'était pas trois mais dix paires qu'il avait mises au point durant la nuit précédant la course.

Le talent de l'Américain et des deux Suissesses ne pouvait pas être *mis en doute. Toutefois, il ne faisait* pas de doute non plus que les techniciens devaient avoir une part prépondérante dans la victoire sur deux pistes sans difficultés majeures où l'audace des coureurs entrait peu en ligne de compte. A Jahorina et à Bjelasnica, il fallait surtout glisser. Et pour glisser plus vite, il fallait avoir les meilleurs préparateurs. Ce devait être le matin des magiciens du fartage.

ALAIN GIRAUDO.

Prestige et intendance du marathonien

De notre envoyé spécial

Sarajevo. — La course des 50 kilomètres clôture invariablement le programme de ski de fond. A Sara*jevo, elle aura lieu dimanche 19 février.* Cette épreuve entraîne une telle consommation d'énergie que même les organismes les plus solides ne sortent pas indemnes de cette chevauchée de longue haleine et réclament, pour les trois ou quatre jours qui suivent l'effort, un repos pratiquement complet.

Le nombre des concurrents témoigne de la crainte dans laquelle est tenu ce long marathon. On en avait dénombré 91 sur la distance de 15 kilomètres. Dimanche, sur l'anneau de 25 kilomètres, tracé sur le site de Veliko Pojle, on devrait tout au plus en voir partir 60 et en voir passer déjà un peu moins au *deuxième tour.*

Les bouleversements incessants, les variations d'allure des coureurs, les *knock-down* et les *Knock-out,* les visages creusés et les empanachements de givre au bas des chevelures et des barbes, composent une dramatique orchestration, dont les vainqueurs sortent auréolés d'un prestige *incommensurable* dans les pays scandinaves. Sans doute parce que ce genre d'exploit renvoit à leur mémoire collective, peuplée de faits historiques liés à la pratique du ski. L'exemple le plus connu de ces raidsdemeure la traversée de la Dalécarlie par le roi suédois Gustav Vasa, amorçant au bout de 89 kilomètres la libération du pays. Il a donné naissance, quatre siècles plus tard, à la Vasaloppet.

Les distances de cet ordre alimentent mythes et épopées, dont, à vrai dire, se soucient peu en ce moment les coureurs et les entraîneurs. L'engagement physique total requis par les 50 kilomètres exige une discipline *rigoureuse,* qui engage de nombreuses personnes autour du coureur, pendant la durée de l'épreuve ; un important soutien logistique est mis en place au bord de la piste. Selon les nations, les moyens diffèrent énormément.

Entre Dominisue Locatelli, le seul Français engagé et les quatre Norvégiens, Soviétiques ou Suédois, la disparité *est éclatante. Le* jeune Dauphinois traduit avec humour la situation : *Je vais peut-être partir avec le sac à dos.* » Une façon de faire comprendre qu'il sera moins soutenu que le Suédois Wassberg, pour citer l'un des favoris.

Passages à vide

Deux éléments angoissent le coureur avant les 50 kilomètres : le ravitaillement et les renseignements sur sa position, puisqu'il s'agit d'une épreuve contre la montre, avec des départs différés de trente secondes en trente secondes.

Côté « casse-croûte », la musette est légère. *« Le rythme est tellement élevé que, bien entendu, on ne mange pas,* explique Dominique Locatelli. *On a simplement besoin d'absorber des boissons énergétiques toutes les vingt à vingt-deux secondes. »*

La durée d'un 50 kilomètres varie entre 2 h 30 et 3 heures, selon les difficultés de la piste et le niveau des concurrents, davantage pour certains. Les postes officiels de ravitaillement ne suffisent pas pour respecter la fréquence nécessaire d'absorption. Installés à des endroits choisis avec précision, mais qui peuvent être modifiés à la faveur d'une baisse de régime imprévue du coureur, une partie des entraîneurs et de leurs assistants, reliés entre eux par talkie-walkie, fournissent la pitance au bon moment. Les autres assurent les *renseignements : « Sur cette distance, on éprouve toujours des passages à vide. La lucidité s'éloigne, on ne sait plus à quelle vitesse on court ; il est alors décisif qu'on nous livre des repères de temps »,* souligne le Français.

Réparties en quatre points sur la boucle, cinq personnes se trouveront à sa disposition, un œil sur le chronomètre et des gobelets à la main, alors que les Norvégiens par exemple, bénéficieront de vingt-cinq assistants avec chacun une tâche unique.

Dominique Locatelli n'est quand même pas découragé, tout au plus *résigné sur ce point : « On demande aux coureurs d'être d'un haut niveau, mais pas à l'intendance. »*

LLIBERT TARRAGO.

● *Tennis : Noah en quarts de finale à La Quinta.* — Yannick Noah s'est qualifié, jeudi 16 février, pour les quarts de finale du tournoi de tennis de La Quinta (Californie), doté de 200 000 dollars, en battant l'Américain Brian Teacher 6-3, 6-3. Il sera opposé à un autre Américain, Eliot Teltscher.

PATINAGE ARTISTIQUE — L'or et le trac

(De notre envoyé spécial.)

Sarajevo. — Les juges n'ont pas été tendres, jeudi soir, avec l'Américaine Scott Hamilton. Après une exhibition où le triple champion du monde est apparu contracté par le trac, il a obtenu des notes variant de 5/6 à 5/9 en technique, une misère pour lui habitué aux 6. Il est vrai que, sans son brio coutumier, il a souffert de la comparaison avec le Canadien Brian Orser et même avec le Tchécoslovaque Joseph Sabovtchik, auteurs des performances les plus éblouissantes. Grâce à l'avance acquise dans les figures imposées et le programme court, Scott Hamilton a néanmoins obtenu la médaille d'or.

En revanche, le Français Jean-Christophe Simond n'est pas parvenu à se maintenir à la deuxième place qu'il détenait après les deux épreuves préliminaires. Sans faute, son programme libre manquait de difficultés techniques et de qualité artistique. Classé en neuvième position du programme libre, il a terminé sixième, une place qui lui permet de se retirer de la compétition honorablement, compte tenu des circonstances particulières dans lesquelles il l'avait abordée.

A. G.

Les résultats

SKI ALPIN

Descente hommes

1. Johnson (E-U), 1 mn 45 sec 59 ; 2. Müller (Suisse), 1 mn 45 sec 86 ; 3. Steiner (Aut.), 1 mn 45 sec 95 ; 20. Piccard (Fr.), 1 mn 48 sec 06 ; 25. Vion (Fr.), 1 mn 48 sec 68 ; 29. Verneret (Fr.), 1 mn 49 sec 30.

Descente dames

1. M. Figini (Suisse), 1 mn 13 sec 36 ; 2. M. Walliser (Suisse), 1 mn 13 sec 41 ; 3. O. Charvatova (Tch.), 1 mn 13 sec 53 ; 15. C. Attia (Fr.), 1 mn 15 sec 04 ; 20. M.-L. Waldmeier (Fr.), 1 mn 15 sec 56.

SKI DE FOND

4 × 10 km messieurs

1. Suède (Wassberg, Kohlberg, Ottosson, Svan), *1 h 55 mn 6 sec 3* ; 2. URSS (Batiuk, Zavialov, Nikitin, Zimiatov), à 10 sec 2 ; 3. Finlande (Ristanen, Mieto, Kirvesniemi, Karvonen), à 1 mn 25 sec 1.

PATINAGE ARTISTIQUE

Messieurs

1. Hamilton (E-U), 3,4 ; 2. Orser (Can.), 5,6 ; 3. Sabovcik (Tch.), 7,4 ; 4. Cerne (RFA), 8,2 ; 5. Boitano (E-U), 11 ; 6. Simond (Fr.), 11,8 ; 15. Deponilly (Fr.), 29,6.

PATINAGE DE VITESSE

1 500 mètres messieurs

1. Boucher (Can.), 1 mn 58 sec 36 ; 2. Khlebnikov (URSS), 1 mn 58 sec 83 ; 3. Bojev (URSS), 1 mn 58 sec 89 ; 4. Van Helden (Fr.) 1 mn 59 sec 39.

PATRIMOINE

Les nouveaux outils du paysage

(Suite de la première page.)

Et puisque le plaisir et cette fameuse « qualité de la vie » sont après tout les éléments moteurs de la question, précisons que le visiteur trouvera là, entre les plans, les cartes, les courbes, les chiffres, toutes les photos qui pourront le faire rêver de voyage italien, même si ces photos sont au départ des documents d'étude (1).

La campagne photographique, on la doit à une curieuse et passionnante initiative de la Datar, cet organisme censé diriger, maîtriser, l'aménagement du territoire... Comment faire prendre conscience aux décideurs nationaux et locaux de l'impact de leurs décisions sur le paysage, qu'il soit urbain ou rural ? On a eu l'idée que le « comment ? » devait passer après le « quoi ? ». Et l'on s'est attelé à définir, par l'image, ce qu'est un paysage, ce que sont ses multiples composantes, ses richesses insoupçonnées et, là encore, son évolution.

L'enquête systématique aurait été aberrante (c'est, en revanche, le spectaculaire travail auquel se livre l'inventaire national sur des éléments précis du patrimoine). Elle aurait été aberrante financièrement et parce que le paysage est une matière par essence fuyante, dont la perception est nécessairement sensible, subjective, comme le sont le plaisir ou la qualité de la vie. C'est donc à des artistes qu'on a confié les premiers pas de cette nouvelle approche.

La vidéothèque enfin : c'est la belle entreprise à laquelle s'est attachée la Ville de Paris, afin de collecter, recenser, créer et naturellement diffuser les images de la capitale telle qu'elle fut, telle qu'elle est et telle qu'elle devient. Ici aussi l'intérêt culturel rejoint les questions de l'aménageur, et la préservation de la mémoire peut devenir outil pour prévenir les erreurs. Mais il en aura fallu des erreurs, des oublis, des mépris, pour que le besoin d'un tel organisme se fasse ainsi sentir.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) 62, rue Saint-Antoine. 75004 Paris. Jusqu'au 25 mars.

LES PROJETS DE LA VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

La mémoire audiovisuelle de la ville

Paris, ville éternelle, vivante et mouvante grâce à l'imagination d'un poète, Pierre Emmanuel est en effet, depuis avril 1980, le père spirituel de la Vidéothèque de Paris qui trouvera place dans les nouveaux bâtiments des Halles, sur 4 000 mètres carrés. Elle a pour vocation d'être la mémoire et la conscience, histoire et l'avenir de la conscience, l'histoire et l'avenir de la ville.

M. Jean Musy qui ancien directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, a pris au mois de septembre, la succession de Pierre Emmanuel à la direction de la vidéothèque. Pierre Emmanuel restant dans le nouveau conseil d'administration comme conseiller du Président, qui n'est autre que Jacques Chirac.

La conception du projet de la vidéothèque est due au cabinet conseil Arthur Andersen. La ville de Paris ve maintenant évaluer le montant du budget nécessaire à sa concrétisation. Ainsi, la vidéothèque de Paris devrait ouvrir ses portes en janvier 1986 et répondre alors à quatre objectifs.

Le premier de ces objectifs est la constitution d'un fond d'archives sur Paris : documents d'actualité, reportages, courts métrages réalisés depuis la naissance du cinéma, en 1896 et que détiennent, entre autre, l'INA, la société Gaumont Pathé, l'établissement cinématographique et photographique des armées (l'ECPA). Mais aussi des films d'amateurs et de collections privées (Abert Kahn) et des longs métrages de fiction qui retraceront l'histoire de la capitale, l'évolution de son urbanisme, sa vie politique, culturelle et sociologique.

La Vidéothèque de Paris ne se contentera pas de collecter des documents. Sa seconde mission est d'en créer de nouveaux en saisissant jour après jour les images de Paris aujourd'hui. Les rues, les squares, les places et les maisons seront épiés pour suivre leur transformation. Ainsi, une équipe de la Vidéothèque a-t-elle déjà suivi la construction du palais omnisports de Bercy. Une autre s'est efforcée sur trois marché parisiens, de montrer ce qu'est l'activité militante lors d'une campagne électorale. Quatre grands sujets seront également traités dans le futur : les manifestations populaires depuis l'origine du cinéma ; le quartier de la Goutte-d'Or et sa rénovation ; la tour Eiffel ; Paris entre 1958 et 1962.

La vidéothèque possède actuellement l'équivalent de 300 heures de projection. 1 000 heures sont prévues pour 1986 et 3 000 pour 1990. Le public, et c'est la troisième mission de la vidéothèque, pourra consulter ces archives contre un droit d'entrée modique. La recherche documentaire va être totalement informatisée. N'importe quel visiteur, journaliste, historien, touriste ou simple habitant de la ville, sera en mesure, grâce à 40 consoles munies chacune d'un clavier et d'un écran, d'avoir accès à une banque de données qui lui fournira immédiatement la liste exhaustive de tous les documents traitant de son sujet, qu'ils soient ou non dans les collections de la vidéothèque. Ces documents seront accompagnés d'indicatioins : Titre, série, producteur, réalisateur, mise en scène et de description techniques (support, durée) et de données d'accès. Il est prévu que toutes ces informations soient directement acheminées chez les détenteurs de minitel.

Dans un deuxième temps, l'utilisateur sélectionnera, programmera et visionnera toujours devant son poste de consultation les archives audiovisuelles dont la vidéothèque aura acquis les droits. Parallèlement, cinq autres salles projetteront régulièrement des programmes plus spécifiques, par exemple sur la Libération de Paris.

Tous ces documents seront accessibles sur vidéocassettes en attendant d'être transposés sur vidéodisque, les bandes originales étant placées en réserve, dans les meilleures conditions de conservation.

La quatrième mission de la vidéothèque sera d'organiser des colloques, manifestations, congrès et séminaires. Mais un cinquième objectif se dessine, qui sera de fournir des programmes pour ce futur réseau cablé de Paris.

Paris est ainsi la première ville à se doter d'un tel outil qui, si la Vidéothèque tient ses promesses, fera de la capitale une ville véritablement immortelle, par l'image.

Ca. B.

UNE INITIATIVE DE LA DATAR

La France sous l'œil des photographes

« Pour rester belle, la France, comme une jolie femme, doit pouvoir de temps en temps se contempler dans un miroir. Ce miroir nous allons le lui tendre. » C'est ainsi que M. Bernard Attali a présenté la campagne photographique que la délégation à l'aménagement du territoire va lancer. Douze photographes de renommée, comme Robert Doisneau et Raymond Depardon, vont, dans les six mois qui viennent, promener leur talent à travers un certain nombre de lieux et de paysages en voie de transformation, parfois de disparition. Villes et campagnes, montagnes et bords de mer, bureaux et commerces, usines et fermes seront aussi analysés et fixés par leur pellicule.

Il s'agit en montrant ces documents – dont certains seront sans doute d'authentiques œuvres d'art – de faire comprendre aux Français que leur cadre familier est aussi un patrimoine culturel qu'il ne faut pas gâcher. L'opération dotée d'un crédit de 4 millions de francs devrait se solder cet été par une série d'expositions et d'éditions d'albums illustrant chacun des douze thèmes choisis.

D'autres services publics – notamment ceux de l'urbanisme et de l'environnement – ont la charge de sensibiliser les citoyens aux paysages. Malgré leurs moyens – des hommes, des textes et des crédits, – ils n'y sont point parvenus jusqu'ici. En utilisant la médiation des grands photographes – projet assurément original et ambitieux, – la DATAR y parviendra-t-elle ? Le pari méritait d'être tenté. – M.A.-R.

NOTES

Cinéma

« L'ÉDUCATION DE RITA », de Lewis Gilbert

Identification immédiate

Un intellectuel mûrissant, amusé par la gouaille acide d'une jeune gavroche, joue les pédagogues et finit par se laisser séduire. Pièce de théâtre à l'origine, jouée longuement dans sa version française au Petit Marigny, *Lewis Gilbert en a tiré un* film. C'est une paraphrase du *Pygmalion* de Bernard Shaw avec des personnages mis au goût du jour : ils ne se marient pas à la fin, l'intellectuel n'est pas un linguiste distingué mais un professeur alcoolique par lassitude, un « baba cool » attardé. Son élève n'est pas une gamine qui vend des fleurs, elle est coiffeuse, et tient à se cultiver pour être capable de s'assumer. Elle est tellement donée, tellement fûtée, qu'elle agace malgré sa bouille rigolote, l'accent cockney et le talent nuancé de Julie Walters.

A vrai dire, la pièce se contente d'effleurer des comportements justes, intéressants – comme une page de journal avec seulement les titres et pas d'articles. D'où une sorte de flou qui facilite l'identification immédiate. Il faut tout le talent de Michael Caine pour donner de l'épaisseur à son personnage de quadragénaire velléitaire au regard glauque. Et comme les Anglais savent filmer leurs comédiens et leur théâtre, on se laisse porter sans trop d'ennui.

COLETTE GODARD.

★ Voir films en exclusivité.

Lettres

Mort de l'écrivain Charles Oulmont

L'écrivain Charles Oulmont est mort dans la nuit du 15 au 16 février d'une crise cardiaque, à l'âge de cent ans. Il était le président du Centre d'aide aux artistes de la Fondation de France.

[Né le 1er novembre 1883 à Mulhouse, dans le Haut-Rhin, Charles Oulmont avait fait des études de lettres à Paris et obtenu un doctorat en Sorbonne. Il fut professeur à la Schola Cantorum, au collège des sciences sociales, à la faculté des lettres de Nancy et à l'école normale de musique.

Promis à la musique – sa mère Nanette Lanz avait été l'interprète préférée de Debussy, de Ravel et de Fauré, et il eut pour maître privé le même Fauré et pour répétiteur Ducasse, – il choisit finalement la carrière d'homme de lettres. Charles Oulmont a écrit une douzaine de romans et d'essais et autant de pièces de théâtre, et son œuvre a souvent été couronnée par l'Institut. Dans *Noces d'or avec mon passé*, il a évoqué toutes les célébrités du siècle qu'il a rencontrées (A. Daudet, Proust, Gide, Pirandello, Pitoëff, Baty...). Il a collaboré à de noubreux quotidiens.

Vice-président de la Société des gens de lettres – elle lui a rendu hommage en décembre dernier, – il a aussi joué un rôle comme conseiller culturel et conseiller de musées. A la Fondation de France, Charles Oulmont était président du Centre d'aide aux artistes, auquel il venait, en dépit de son grand âge, de donner un nouvel élan.]

MUSIQUE

SINOPOLI ET L'ORCHESTRE DE PARIS

Un avertissement aux chasseurs de têtes

La course aux vedettes est telle, surtout dans l'édition phonographique, qu'on se dépêche de sacrer des jeunes gens prometteurs, au risque de leur casser les reins prématurément. Ainsi de Giuseppe Sinopoli, trente-huit ans, compositeur de valeur, déjà chef titulaire du fameux Philharmonia de Londres, à qui l'on confie des tâches écrasantes à l'Opéra et au concert.

Le programme qu'il a donné, à Pleyel mercredi 15 février avec l'Orchestre de Paris, montre que ce battage est prématuré. Comme dans l'édition Brahms de la Deutsche Grammophon (*le Monde Dimanche du 12 juin 1983*), *ses interprétations* du *Chant du Destin* et de *Nänie* étaient cotonneuses, sans relief, soporifiques, avec des attaques approximatives qui estompaient le relief malgré la très pure qualité vocale du chœur de l'Orchestre de Paris préparé par Arthur Oldham.

La *4e Symphonie* de Schumann prouvait ensuite les faiblesses techniques de Sinopoli, dont les accents et les phrasés n'étaient pas exactement en place. Il tombait dans tous les panneaux de cette œuvre difficile à équilibrer, marquant avec violence, par des gestes verticaux assez rudimentaires, toutes les obsessions rytnmiques de Schumann, qui vont de soi pour des instrumentistes expérimentés, alors qu'il faut au contraire alléger la trame, retrouver la transparence polyphonique, faire chanter l'élan et le lyrisme. L'Orchestre de Paris, d'une beauté fabuleuse il y a huit jours avec Christoph von Dohnanyi, était méconnaissable.

Les huées (rarissimes en ces lieux), mêlées aux applaudissements, devraient servir d'avertissement aux chasseurs de têtes trop empressés à exploiter un talent qu'il faut laisser mûrir paisiblement.

En prologue, *Pour un livre de Venise*, de Sinopoli, mettait agréablement en « quadraphonie » moderne des pages de Costanzo Porta, un compositeur franciscain du seizième siècle.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **UN RÉCITAL POUR LE LIBAN. – Le pianiste libanais Walid Aki donnera le mercredi 22 février à la salle Gaveau un récital (Scriabine, Beethoven transcrit par Liszt) au profit de l'association Chrétienté d'Orient et du Centre d'études et de recherches sur l'Orient chrétien. Renseignements : Tél. 563-20-30.**

CINÉMA

DÉCENTRALISATION

Le voyage à Wavrin

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, s'est rendu jeudi 16 février à Wavrin (Nord) pour inaugurer officiellement Le Cinoche, salle de cinéma récemment modernisée et rouverte, après plusieurs années de fermeture. L'initiative d'un exploitant privé a été soutenue par la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles dans les zones insuffisamment desservies, selon un plan conçu l'an dernier par l'Agence pour le développement régional du cinéma, structure associative du ministère de la culture.

L'Agence, auxiliaire du service public animée par Jack Gajos, est relayée par des délégués dans les onze régions et les DOM-TOM. Les travaux de la commission ont déjà permis l'aide à cent trente-quatre salles pour une réanimation de l'exploitation cinématographique dans les petites villes et les milieux ruraux. Pour M. Jack Lang, la visite à Wavrin, commune de six mille habitants, prenait une valeur de symbole puisque Le Cinoche (trois cents places) a eu, l'exclusivité, une semaine avant la sortie parisienne, du film *Un amour de Swann*, de Volker Schlöndorff. *« Une première mondiale »*, constatait celui-ci, en soulignant qu'un tel système de décentralisation et de soutien soit installé en Allemagne. Le film a été très bien accueilli par la population de Wavrin, mais Schlöndorff était discrètement reparti avant la projection et *c'est à M. Jack Lang qu'on est venu* demander des autographes.

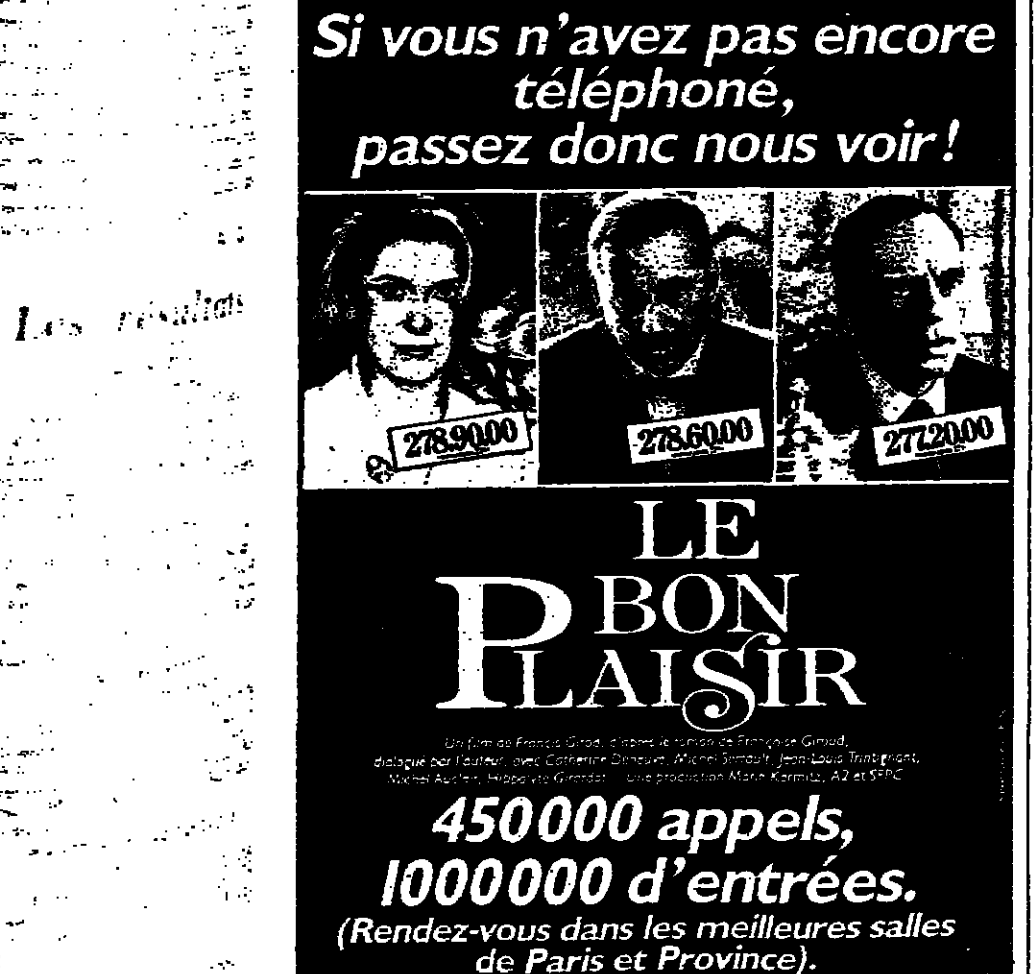
Dans son discours d'inauguration, les ministre avait précisé que la relance de la diffusion régionale doit s'accompagner d'une création régionale des œuvres, telle la production et la distribution, dans la région Nord-Pas-de-Calais, de *Xueiv*, réalisé par Patrick Brunie. Des centres régionaux commencent, d'ailleurs, à fonctionner, à Marseille, Quimper, Grenoble, Toulouse et Le Havre.

Reste un point d'inquiétude pour les exploitants : le projet Canal-Plus et la croissance des nouveaux moyens de diffusion de films à domicile. M. Jack Lang considère que les deux démarches sont complémentaires. *« Il est indispensable*, a-t-il dit, *qu'un film de cinéma existe et puisse acquérir sa notoriété auprès des spectateurs qui choisissent de venir le voir en salle, avant de pouvoir être diffusé sur les nouveaux supports audiovisuels. »*

Actuellement, les salles soutenues par l'ADRC et qui présentent des films « reflétant toute la diversité du cinéma français » connaissent un beau succès de fréquentation. A Wavrin, on se montre très contents du Cinoche. La moyenne des entrées est de mille quatre cents par semaine (contre à peine quatre cents à l'époque de la fermeture) et tout indique qu'elle va, encore, progresser.

JACQUES SICLIER.

■ **LA COLLECTION DES TABLEAUX DE SOPHIA LOREN DANS LES MUSÉES ITALIENS. – La collection de 230 tableaux appartenant à Sophia Loren et Carlo Ponti, saisie en 1977 par la justice à la suite d'une affaire d'évasion fiscale, sera par décision du ministère de la culture « provisoirement » répartie entre différents musées italiens à Milan, à Bologne, à Rome, à Caserte... Estimée à 3,5 millions de dollars, la collection compte notamment des œuvres de Rubens, Picasso, Canaletto, de Chirico.**





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DON JUAN ET SON VALET - TEP (364-80-80), 20 h 30.
ASSASSINO ASSASSINO - Potinière (261-44-16), 20 h 45.
ORLAMONDE - TAI Théâtre (278-10-79), 22 h 15.
EXTRAVAGANCES - Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30.
MUCHE - L'Ecume (542-71-16), 20 h 30.
LE HERON - Chaillot (727-81-15), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (spectacle pour enfants).
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Luces de Bohemia de Valle Inclan.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.
BEAUBOURG (277-12-33) - Cinéma-Vidéo : 12 h 30 à 21 h 30 : Vidéo-Théâtre; Nouveaux films Bpi, 16 h : Châteaux du Val de Loire, de C. Vilardebo; 19 h : Boris Vian, de R. Bernard; 15 h : Arnulf Rainer, mort et sacrifice; 18 h : Biennale de Whitney Museum: Théâtre/Danse : à 19 h, Freh Khodja (chanson).
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), à 18 h 30, Maria Carta; 20 h 30 : le Tartuffe.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h 30, le Voyage à Berlin.
ALES (357-42-14), 20 h : Grand Magasin.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : le Livre des délectations et du plaisir partagé.
ANTOINE (208-77-71) 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45, Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Arbres de l'homme.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h, la Bagarre.
BASTILLE (357-42-14) 20 h : Dis Joe 21 h, les Blouses.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95) 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15) 20 h 30, Ferdaous... une voix en enfer.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30, Albatros ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30, Henri IV.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) 20 h 30 : Souvenirs de Salma.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre 20 h 30 : la Mère confidente ; Grand Théâtre 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h, Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 20 h 45, Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30, la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14) 21 h, la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02) 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h : Roubaud poèmes.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30, Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h, Match d'impro.
ESPACE MARAIS (584-09-31) 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42) I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) 20 h 30 : Biographie, un jeu.
FONTAINE (874-74-40) 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45, Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99) 21 h., William Ier.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83) 20 h 45 : Prométhée enchaîné.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h 30, Labiche de poche ; 22 h, Enfantines.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 21 h : les Gugus.
MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h, Poivre de Cayenne.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41) 20 h 30, Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74) 21 h, le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00) 21 h, la Femme assise.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15, On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30, Banco.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30, Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h, Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30, l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45, la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30, Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28) 20 h 30, Patience... Patience dans l'azur.
PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30, le Coup de Grisou.
POCHE (548-92-97) 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h, K 2.
RENAISSANCE (208-18-50) 20 h 30, Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 21 h ; Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 21 h ; Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30, le Horla. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc : 21 h 15, Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) 20 h 30, En attendant Godot.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle, 20 h 30, Enfance.
TH. 7 (262-80-81) 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30, Long voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) 21 h, Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48) 21 h 45, les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h, Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16) 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30, l'Etiquette.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 17 février

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de madame Gilles.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16) ; 22 h : Trio jazz airlaines.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : « Soirée privée » ; 22 h : J. Avelines.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
LA TANIÈRE (337-74-39), I. 20 h 45 : P. Meige ; II. 21 h : Yvan Fouquet.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.
TH. DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Cie A.-Dreyfus.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Résonances ; 22 h : Lutin sous la lune.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Kodo, les Tambours de feu et les danses de l'île de Sado.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : J.-Y. Chetail.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.
MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Bruant Revue.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : J. Edwards.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L. Rocheman.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Distorsion.
LE TROU NOIR (570-84-29), 21 h : J. Moiziard.

Les concerts

Bercy, 20 h : Orchestre national de France. L. Maazel (Berlioz).
Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : Y. Prin. Ensemble vocal M. Piquemal. Chorale d'Argenteuil (Roussel, Lutoslawski, Miroglio).
Lucernaire, 21 h : C. Colmant ; T. Fujomoto ; Ph. Bessac.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : Trio M. Petrucciani.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 Maxime Saury Jazz Music.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Carnaval Macumba.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Dazibao ; 22 h : Caramelle.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 22 h 30 : les espoirs du rock'n roll.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Mal Waldron (Santi Debriano, St McCraven, R. Raux, Sam Rivers).
FORUM (297-53-47), 21 h, Festival rock franco-allemand, Cassiber/Académie française.
GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 22 h : Shamrock.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : F. Lockwood trio.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Orpheon Orchestra.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Little Big Horn.
SAVOY (277-86-88), 21 h : A. Villeger, H. Sellin, P.-Y. Saurin, R. Portier.
SUNSET (261-46-60), 23 h : E. Le Lann, A. Hervé, A. Romano.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor.
CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.
CHELLES, CAC (421-20-36), 20 h 45 : Rhinocéros.
CRÉTEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : La Balade de Monsieur Tadeuz.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Terre étrangère.
PANTIN, Th. de l'Ourcq (845-61-50), 20 h 30 : Album.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise Banquise.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30 : Semiramis ; Tour du Village, ITV (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Loi des rues, de R. Habib ; 19 h, Cinéma japonais : Quatre saisons des enfants, de H. Shimizu ; 21 h 30, Venise au cinéma : Vacances à Venise, de D. Lean.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Echec au roi, de H. French ; 17 h, Cinéma de la RDA : l'Ange perdu - Un jour dans la vie d'Ernst Barlach, de R. Kirsten ; 19 h, Hommage à B. Fosse : Embrasse-moi, chérie, de G. Sidney.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CANICULE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-77-99).
CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (597-33-00) ; Images, 18e (522-49-94) ; Secrétan, (241-77-99).
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58)
CLASH (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LES COMPÈRES (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRISTINE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).
DON CAMILLO (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 12e (606-64-98).
FAUX FUYANTS (F), Studio 43, 9e (770-63-40), H. sp.
LA FOIRE DES TENEBRES (A) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-94) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CAVALIERS DE L'ORAGE, film franco-yougoslave de Gérard Vergez : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
EMMANUELLE 4, film français de Francis Leroi (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96.
LE GARDE DU CORPS, film français de François Leterrier : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE LÉZARD NOIR, film japonais de Kinji Fukasaku, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ;
MEIN VATER, film allemand de Fritz Poppenberg, v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ;
LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR, film américain de Robert Dalva, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
RUSTY JAMES, film américain de Francis Coppola, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ;
LE SECRET DES SELENITES, film français de Jean Image : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
KRULL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).
LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).
NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).
LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
P'TIT CON (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).
LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).
RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
RONDE DE NUIT (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
DERNIER COMBAT (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04); Acacias, 17e (764-97-83).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83) (H. sp.).
FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (329-19-08); Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
L'INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Ciné-13, 18e (254-15-12).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
1941 (A. v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A.) (Vf.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE PARRAIN (1re et 2e parties) (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
PRIX DE BEAUTÉ : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
RENCONTRE DU IIIe TYPE : ÉDITION SPÉCIALE (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).
LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SHINING (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 17e (532-91-68).
TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

M. Alain Manevy remplace M. Édouard Guibert comme directeur de l'information à FR 3

Deux conceptions de la décentralisation sur fond de malaise politique

Deux jours après la démission d'Edouard Guibert de son poste de directeur de l'information si l'on a appris que M. Alain Manevy, conseiller à Radio-France, le remplacera, le silence reste total à la direction de la troisième chaîne sur les raisons pour lesquelles l'« affaire » a éclaté. Consigne ? André Holleaux, président, Serge Moati, directeur général, comme Edouard Guibert se refusent à tout commentaire. Silence, également, dans les directions des régions. Seuls les syndicats – journalistes CFDT, sections CGT de journalistes et de techniciens-administratifs (SNJ-CGT et SNRT-CGT) et l'union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) – ont manifesté pour l'instant leur inquiétude. M. Daniel Karlin, l'un des neuf membres de la Haute Autorité, regrette le départ d'« un défenseur authentique du service public de la radio-télévision en France ». Mme Claudine Winter, directrice de la station Lorraine-Champagne-Ardennes aurait à son tour présenté sa démission.

Le départ d'Edouard Guibert, qui a mis au grand jour le conflit qui couvait depuis longtemps entre Serge Moati et lui-même, va-t-il aggraver ou calmer les tensions qui existent autour d'une régionalisation faite avec des moyens très insuffisants ? Signifie-t-il la victoire d'un camp sur l'autre dans une lutte de tendances pas très claire ? S'agit-il d'une épreuve de force avec le SNJ et le PC, accusés de « noyauter », avec l'aide d'Edouard Guibert, les vingt-deux bureaux régionaux d'information (BRI) ? Ou d'un retour à l'ordre, du virage d'une direction qui resterait profondément jacobine, *malgré (ou à cause de)* la décentralisation commencée ?

Deux hommes, deux philosophies, deux conceptions différentes de la régionalisation, de la place et de la nature de l'information, deux tempéraments opposés. Pour Edouard Guibert, grande figure des luttes syndicales, journaliste, homme de terrain, la décentralisation, c'était une véritable autonomie des régions et aussi un rôle beaucoup plus grand donné à l'information, dont la conception devait être profondément transformée. Pour Serge Moati, réalisateur – « *saltimbanque* », comme on dit dans l'audiovisuel –, la télévision régionale, c'est de l'information, certes, mais ce sont aussi – concurrence oblige – des programmes culturels, de feuilletons, des dramatiques. Les stations régionales n'appartiennent pas aux seuls hommes politiques, a dit parfois le directeur général, soucieux du « grand public » et plutôt méfiant devant une trop grande autonomie des régions, qui renforce, selon lui, les féodalités locales – et pas forcément la démocratie.

Une bataille à fleuret moucheté

Au lendemain du 10 mai 1981, quand Edouard Guibert, après sept années de « traversée du désert », est appelé comme conseiller auprès de Guy Thomas – alors président de la chaîne, – sa première tâche consiste à développer l'information, à *transformer et à renforcer* les bureaux régionaux d'information (BRI) dont la réputation n'est pas bonne (on les dit médiocres, à la solde du pouvoir, etc.). Edouard Guibert réintègre des journalistes licenciés en *1974*, lors de l'éclatement de l'ORTF. On assiste, à deux reprises, en septembre 1981, puis à l'été 1982, à un vaste mouvement à l'intérieur des BRI. Nominations, mutations, départs... Cette « *grosse valse* », comme il a été écrit, crée les premiers remous à l'intérieur *comme* à l'extérieur de la chaîne, d'autant que « Soir 3 » – le journal national – donne l'exemple d'un retour de balancier fâcheux.

On parle de « purges », de mises au placard, on accuse Edouard Guibert de favoriser le seul syndicat SNJ, qui aurait mainmise sur les BRI. Phénomène d'autant plus inquiétant, dit-on, que dans le même temps Guy thomas retire aux directions régionales (qui, elles, n'ont pas bougé, et dont la sensibilité serait plus « à droite ») l'autorité qu'elles avaient jusque-là sur les BRI. Edouard Guibert s'est expliqué sur ce « rééquilibrage », l'a relativisé sans nier pour autant certains dérapages. Il faut reconnaître en même temps qu'il a libéré ces mêmes BRI du folklore passéiste : finies les remises de médailles, les cérémonies commémoratives, les inaugurations des mairies...

Les premiers frottements entre Edouard Guibert et Serge Moati ont commencé de se faire sentir après le départ de Guy Thomas, quand André Holleaux – sous la pression de Serge Moati ? – décide de redonner aux directions des régions l'autorité qu'elles avaient perdue sur les rédactions (Serge Moati, directeur des programmes, est devenu entretemps, fait important, directeur général). Ce « recentrage » des pouvoirs est mal ressenti par les BRI, qui considèrent qu'il s'agit d'une offensive dirigée contre eux. M. André Holleaux, *qui n'a pas forcément* cherché à favoriser telle ou telle tendance politique (c'est plutôt un homme de réconciliation), a modifié de fait un rapport de forces qui penchait en faveur des BRI (dont la sensibilité est globalement plus à gauche que celle des directions régionales). Bataille à fleuret moucheté, tensions permanentes, affrontements, rien ne va plus.

La première crise ouverte éclate au début juin 1983, à Lille, à une réunion des directeurs régionaux. André Holleaux est prié de définir le fonctionnement de la hiérarchie. Le 10 juin, une note précise à nouveau l'autorité du directeur régional sur la rédaction. La direction de l'information prend très mal la chose, dit-on. Une coupure se dessine entre les chefs de BRI « guibertistes » et les chefs de BRI favorables à Serge Moati, en même temps qu'un « mouvement » s'opère dans les directions régionales – changeant les alliances, les conflits – et que se préparent les futures grilles régionales, nouveau talon d'Achille.

Le journal télévisé, qui constituait jusque-là la principale activité des stations régionales, se trouve brusquement isolé au milieu des programmes. L'appel fait aux journalistes de travailler « en osmose » avec la production n'est pas toujours compris. Au contraire ! Un certain nombre de journalistes – surtout au SNJ – craignent une dévalorisation de leur travail. Ils critiquent cette régionalisation décidée à la hâte, sans moyens *supplémentaires*, comme *le* choix de diffuser le feuilleton *Dynastie*. A Dijon, à Lyon, à Toulouse... le fossé se creuse.

A la surprise générale, la nouvelle grille mise en place marche. Les sondages le prouvent. C'est une victoire pour Serge Moati, malgré l'« affaire Calizot » (le rédacteur en chef d'Orléans provoque un petit scandale, en octobre 1983, en critiquant ouvertement la politique régionale de la direction, en disant « tout haut ce que les autres pensent tout bas »), malgré « Soir 3 », dont le problème non seulement n'est pas réglé mais semble s'amplifier, avec le poids pris par des journalistes comme Michel Naudy, rédacteur en chef adjoint du journal national, membre du parti communiste, ou Roger Télo, rédacteur en chef de « Soir 3 », syndicaliste ; et avec la nomination de Christian Depaix, syndicaliste encore, technicien à FR 3-Toulouse, au secrétariat général de la direction de l'information. On va à l'affrontement.

L'affaire corse est le détonateur : *le 21 janvier, la police saisit – avant* diffusion – un reportage réalisé par les journalistes de FR 3 sur les obsèques d'Etienne Cardi (militant de l'ex-FLNC). Coup de colère des journalistes, soutenus par la direction générale, Edouard guibert et la Haute Autorité. Edouard Guibert s'est-il ensuite senti contraint de signer avec Serge Moati une instruction demandant aux journalistes des stations de ne pas diffuser une cassette expliquant les difficultés de l'information en Corse ? Le directeur de l'information déclare « *avoir pris ses responsabilités* », mais aussitôt après cet « acte de censure », il présente sa première démission. Mais il faut savoir aussi que pratiquement la moitié des BRI ont passé outre et diffusé la cassette interdite lors d'une journée de grève. Cela pose de sérieux problèmes de hiérarchie, non seulement à Serge Moati mais à Edouard Guibert, d'une autre manière. C'est plutôt dans les rédactions en chef proches de ce dernier que l'on a « désobéi ».

Après un week-end de négociations – on dit qu'Edouard Guibert a rencontré le secrétaire d'Etat, M. Georges Fillioud, – celui-ci accepte de revenir sur sa décision. La révocation, quelques jours plus tard, de Christian Depaix, puis le cocktail organisé par « Soir 3 », auquel la direction générale n'aurait pas été invitée, enfin la nouvelle note du président confortant de nouveau les directeurs régionaux, autant de signes prouvant que le climat se détériore aux dépens d'Edouard Guibert, *piégé dans une situation* intenable.

Que va-t-il se passer maintenant ? A l'inquiétude des uns (les journalistes proches d'Edouard Guibert craignent une marginalisation de l'information) répond un grand malaise chez d'autres. Dans bon nombre de stations, les conflits ne se posent pas en termes manichéens : droite-gauche, ou BRI contre direction régionale. On ne choisit pas Serge Moati contre Edouard Guibert, et inversement. C'est « *une affaire très désagréable, très regrettable* ».

CATHERINE HUMBLOT.

« La Vie française », « l'Agefi-Nouveau Journal » vont créer un service commun bourse, finances, économie

M. Jean-Louis Guillemard, actuellement rédacteur en chef-adjoint de *la Vie française*, vient d'être nommé directeur de la rédaction du *Nouveau Journal*, en remplacement de M. Philippe Vasseur, démissionnaire. Pour sa part, M. Jacques Léger, rédacteur en chef à *la Vie française*, prendra les mêmes fonctions au *Nouveau Journal*. Ainsi se trouve rapidement concrétisé le phénomène de synergie potentiellement contenu dans la prise de participation majoritaire de *la Vie française* (50,5 %) dans le groupe Agefi-*Nouveau Journal* (*le Monde* du 18 janvier).

M. Bruno Bertez, dejà directeur général de *la Vie française*, est l'homme fort du nouveau groupe économico-financier formé avec l'Agefi-*Nouveau Journal*. Ce dernier titre est sur le point d'abandonner le créneau plus large de quotidien de grande information générale, concurrent du *Monde*, qu'il avait choisi en mai 1983. *Le Nouveau Journal*, à partir de mars prochain, avec une nouvelle maquette, retournera à sa vocation originelle de quotidien économique et financier. La stratégie du nouveau groupe aboutirait d'ailleurs à la création prochaine d'un grand service Bourse, finances, économie, commun aux trois organes de presse, *la Vie française*, *le Nouveau Journal* et l'*Agefi*.

C'est en fonction de cette nouvelle orientation que M. Philippe Vasseur, actuel directeur de la rédaction du *Nouveau Journal*, a donné sa démission ainsi que MM. Pierre Pélissier et Jean Dissard, *rédacteurs en chef – de même* que M. Bernard Letourneau, chef du service des informations financières à l'*Agefi* – en invoquant la clause de conscience. Signalons, à cet égard, que le bénéfice de la clause de conscience, habituellement réservée aux journalistes, sera étendu aux autres catégories de personnel du groupe Agefi –. *Nouveau Journal* qui voudraient en user, sans pour autant que M. Bruno Bertez brandisse la menace des licenciements dans l'immédiat. Le délai pour bénéficier de la clause reste à négocier au cours d'une réunion fixée à la fin du mois de février.

Selon certaines rumeurs, l'osmose entre les deux anciens groupes rivaux – aujourd'hui réunis sous l'égide de la Banque Rivaud et de Michelin-Citroën (dont le dernier apport de 27 millions de francs, décidé en décembre, n'aurait été versé qu'après le « rapprochement »), se concrétiserait dans un proche avenir par un regroupement des services Agefi-*Nouveau Journal* et *la Vie française* dans un même immeuble. Ce que les faits semblent démentir puisque M. Bertez vient, en ce qui concerne *la Vie française*, de renouveler le bail de trois ans dans l'immeuble du Pont-Neuf... – C.D.

[Né en novembre 1930, M. Jean-Louis Guillemard, ancien élève de l'Institut des hautes études internationales, commence sa carrière à *l'Aurore* en 1955, où il devient, en 1965, responsable du service de politique étrangère. Il quitte ce quotidien en 1973 et devient, l'année suivante, rédacteur en chef adjoint à *la Vie française*. Depuis 1972, M. Guillemard est par ailleurs directeur de la rédaction du mensuel *Voile et Voiliers*.]

Les radios locales à Paris

RETRAIT D'AUTORISATION PRONONCÉ CONTRE LA VOIX DU LÉZARD

Un retrait d'autorisation d'émettre à une radio locale privée parisienne, La Voix du lézard, a été prononcé le mardi 16 février par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Cette station est l'une des six radios sur lesquelles était intervenu, jeudi 9 février, un vote favorable au retrait prononcé par la commission Galabert (*le Monde* daté 12-13 février).

Dans ses attendus, la Haute Autorité précise que La Voix du lézard « *continue à occuper une fréquence attribuée, depuis le 19 octobre 1983, à Radio-Montmartre et à Radio-Libertaire* » et qu'elle « *fait usage d'une puissance trente fois supérieure à celle qui est attribuée à Paris* ». De ce fait, elle constitue « *le premier obstacle à la mise en ordre de la bande FM de la capitale* ». Si cette décision de la Haute Autorité n'était pas suivie d'effet, La Voix du lézard, devenue radio-pirate, serait passible des sanctions pénales prévues par la loi.

La Haute Autorité, qui laisse prévoir « *d'autres retraits ou d'autres poursuites* », indique cependant qu'une réunion se tiendra avant la fin février entre TDF et les responsables des stations privées parisiennes dont la puissance apparente rayonnée est supérieure à 500 watts.

ANCIENS COMBATTANTS

POUR COMMÉMORER LES MORTS D'AFRIQUE DU NORD, 67 % DES FRANÇAIS PRÉFÈRENT LA DATE DU 19 MARS

La commémoration du cessez-le-feu en Algérie, prenant effet le 19 mars 1962, continue de faire l'objet d'une controverse. A l'issue d'une « table ronde » réunie en septembre 1981, une majorité d'associations d'anciens combattants se sont prononcées en faveur du 16 octobre, date qui, en 1977, avait marqué l'inhumation d'un soldat inconnu d'Afrique du Nord – symbolisant les quelque trente mille morts de cette guerre – au cimetière Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais). Mais telle n'était pas l'opinion de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'AFN) qui célèbre, depuis vingt et un ans, la mémoire de ses morts le 19 mars. Le gouvernement avait alors décidé de ne retenir aucune date officielle pour honorer la mémoire des morts de cette guerre.

La FNACA a voulu vérifier, en 1984, dans l'opinion publique le bien-fondé de son choix. IFOP-ETMAR a pratiqué deux mille cent neuf interviews entre le 17 et le 24 janvier auprès d'un échantillon national, qui ont donné les résultats suivants :

Question. – *Estimez-vous justifié ou non qu'une cérémonie du souvenir, officielle et nationale, soit organisée chaque année à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord... ?*

Réponse. – *C'est justifié* : 73 % ; *ce n'est pas justifié* : 15 % ; *sans opinion* : 12 %.

Question. – *Des deux dates suivantes, quelle est, à votre avis, celle qui convierent le mieux pour organiser cette cérémonie ?*

Réponse. – Ensemble des Français : *Le 19 mars* : 57 % ; *le 16 octobre* : 18 % ; *sans opinion* : 25 %.

– Ceux qui pensent qu'une commémoration est justifiée : *Le 19 mars* : 67 % ; *le 16 octobre* : 22 % ; *sans opinion* : 11 %.

Confortée dans son choix, la FNACA appelle les Français à se joindre aux rassemblements qui seront organisés, le 19 mars, devant les monuments aux morts. A Paris, une cérémonie sera organisée à l'Arc de triomphe. Rappelons que l'année 1984 marquera le trentième anniversaire de la Toussaint 1954 qui marqua le début du soulèvement en Algérie.

Vendredi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Les Vainqueurs.
Emission de Y. Mourousi et M. Rieussec, réal. G. Amado.
Une nouvelle émission de variétés célèbre les réussites dans tous les domaines professionnels chaque fois sur un thème. Le premier numéro est consacré à la jeunesse.

21 h 50 Désirs de femmes : Plaisirs d'amour.
Les « nouvelles femmes » de 18 à 35 ans sont-elles plus heureuses que leurs mères ? Sept témoignages dont trois principaux, une étudiante, un professeur, une aide-soignante, recueillis par une journaliste Betty Martigue et une psychanalyste Martine Goux-Bonzon. Gentillet.

22 h 45 Branchés-musique : 22, v'la le rock.
Une émission de Jean-Bernard Hebey.
Avec le groupe Yes, Tracey Ulmann, Belle Stars, Assembly, Eurythmics...

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus. Avec B. Fresson, P. Santini, P. Rouleau...
Troisième épisode. Après avoir placé son frère sur le trône d'Espagne, Napoléon doit faire face à la révolte qui s'amplifie. Il déclenche une répression terrible en même temps qu'il promulgue une série de décrets contre l'Inquisition, les privilèges seigneuriaux, afin de mettre fin, pense-t-il, à l'âge des ténèbres. Goya éclabousse ses toiles de sang. Un feuilleton qui n'est pas à la hauteur de ses ambitions.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : *Albums de famille, sont invités : Miriam Cendrars* (Blaise Cendrars), *François Chapon* (Mystère et splendeurs de Jacques Doucet), *Jean Hugo* (le Regard de la mémoire), *Eric Neuhoff* (Un triomphe) *et Bernard Duhamel* (le Livre d'amertume, *préfacier du* Journal *de G. Duhamel*).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : (Cycle Les quatre coins du monde.) : Au bord de la mer bleue.
Film soviétique de B. Barnet (1935), avec E. Kouzmina, L. Sverdlin, N. Kroujkov, S. Svachenko (v.o. sous-titrée. N.)
Une jeune fille appartenant à un kolkhoze de pêcheurs d'une île de la Caspienne fait la coquette avec deux mécaniciens, les rend jaloux l'un de l'autre. Une comédie très surprenante dans le cinéma soviétique de l'époque. Barnet se détourne, avec humour, des thèmes officiels, filme avec allégresse le jeu des sentiments, les rapports individuels. Un inédit à découvrir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : la Faim à crédit.
Magazine d'A. Campana, reportage de L. Rotcage.
Les problèmes de la faim dans les pays en voie de développement. L'équipe de « Vendredi » a enquêté auprès des institutions internationales, des gouvernements. L'ONU et ses agences spécialisées, la CEE et le gouvernement français. Participent, à cette émission, MM. Edouard Saouma, directeur de la FAO, Edgard Pisani, commissaire au développement de la CEE, Michel Rocard, ministre de l'agriculture, notamment.

21 h 50 Journal.

21 h 50 Espace francophone : Fleuve Sénégal, un combat contre la mort.
Magazine d'expression française de D. Gallet, enquête M. Makki, réal. J.-M. Carzou, A. Loum.
La sécheresse catastrophique et la famine dans trois pays francophones : le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

22 h 20 Avec le temps : Christiane.
Emission de Menie Grégoire, réal. A. Delarive.

22 h 30 Prélude à la nuit.
Quatuor pour cordes et hautbois en fa majeur, de Mozart interprété par les solistes de Marseille.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 La Voix.
17 h 22 Monsieur l'Ordinateur (du clavier à l'imprimante.
17 h 34 Magazine Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Ecoutez votre siècle : Stockhausen.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Relecture : Rabelais, textes lus par F. Maistre et Y. Pignot.
21 h 30 Musique : Black and Blue, nouvelle guitare, avec P. Cullaz et J.-P. Sasson.
22 h 30 Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct du Palais omnisports de Bercy) : Requiem de Berlioz, par l'Orchestre national de France, les Chœurs de Radio-France et Pro Musica Chorus de Londres, dir. L. Maazel, sol. T. Moser, ténor.
21 h 50 Œuvres de Roussel, Milhaud.
22 h 15 Nuit de l'Orchestre national : la nuit des premières auditions ; à 23 h 10, L. Maazel, premier chef permanent de l'Orchestre national.

Les programmes du samedi 18 et du dimanche 19 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

« Bonjour Monsieur des marionnettes ! »

Un tipi, un totem, quelques cactus pour cacher les projecteurs, une « petite indienne » de dos, sur un ballot dissimulant la sono, et Yvan qui s'ingénie à disposer des bancs pour que tout le monde puisse voir. Tout un petit monde que ces quelque cent vingt bambins, de trois à six ans, encore endormis – la sieste – dans l'école Jean-Moulin à Montreuil (Seine-Saint-Denis), et pour lesquels ce comédien de métier, va jouer « la Petite Indienne », une création « 3 Chardons ».

15 h 30, les enfants sont réveillés, et Yvan les prend en main. Plus personne ne bronche. *« Il n'y a plus un bruit, le spectacle va commencer. Mais j'entends quelqu'un pleurer. Pas vous ? » « Si, la petite Indienne ! »* crient les enfants en montrant du doigt la poupée. *« Pourquoi pleures-tu ! »* demande le comédien. *« Parce que je n'ai pas de nom... »*

Yvan est maintenant un vieil Indien, enveloppé d'un grand manteau de fête. *« Ne pleure pas, je vais te raconter mon histoire... »*. Yvan est le conteur, le « Monsieur des marionnettes », le vieil Indien. Il tient tous les rôles, et, comme par enchantement, joue avec les enfants. Les bras se lèvent trois ou quatre fois pendant le spectacle, selon des gestes « d'Indiens », accompagnant « la petite chanson ». Les doigts se tendent, accusateurs, vers l'Ours fort en peluche. *« Attention, petite Indienne, il va te faire tomber ! »* Les gosses rient de bon cœur devant les *« Aïe ! »* de l'oiseau noir tombé sur les « arbres à piquants ».

« Maintenant, c'est votre histoire qui commence, conclut Yvan. *Et comme il y a déjà ici « la Maîtresse des petits », « Rit tout le temps »,* dit-il en regardant un enfant rieur, *vous allez chacun chercher votre nom. »* La tribu regagne sa classe.

Une pièce de quarante minutes, où la sagesse, la force douce, la recherche de soi et même la mort se jouent sur fond de tipi et de manteau de fête. L'ensemble représente un dosage subtil entre l'histoire contée, les mésaventures cocasses de marionnettes de bois et la merveilleuse cérémonie du soleil qui se lève, rougeoyant sur une musique féérique.

Ce spectacle est le huitième, et la compagnie des 3 Chardons – *« pour la promotion du théâtre en milieu scolaire »* – a déjà dix ans. Jean-Pierre Idatte, auteur et metteur en scène de *la Petite Indienne*, de *Pitou*, de *l'Enfant roi*, de *Petit Clown* et de bien d'autres saynètes travaille en moyenne un an sur chaque histoire, écrit *« deux mille feuillets pour en faire vingt »* et désire avant tout préserver *« un petit bout de vie »* chez l'enfant.

Jusqu'à présent, le courant passe et même au-delà du spectacle. Comme, par exemple, pour la représentation de *Petit Clown*, cette marionnette triste qui fuyait la colère du directeur de cirque et s'évadait dans le rêve en chantant *« une douce musique »*. Les enfants n'ont réagi que deux mois plus tard : le jour où la directrice de l'école s'est mise en colère, tous ont entonné *la chanson...*

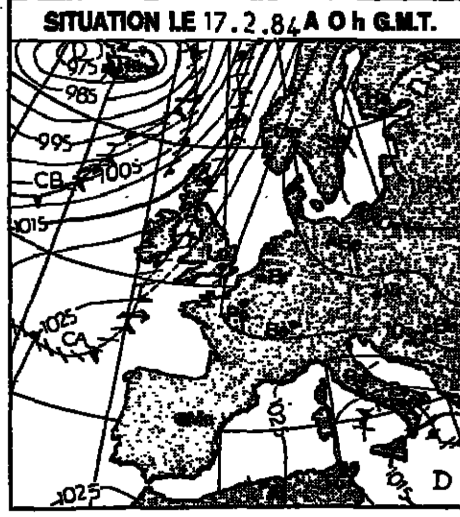
Malheureusement, si tout le monde n'est pas de cet avis. Si les écoles apprécient et redemandent les créations 3 Chardons, les pouvoirs publics ne sont pas aussi convaincus. Sans aucune subvention, et avec juste 8 francs de participation par enfant, Jean-Pierre pourra-t-il, poursuivre une large diffusion de ses spectacles, ou bien devra-t-il se limiter aux grandes écoles qui lui garantissent un minimum de spectateurs ?

CAROLINE GROSS.

★ Les 3 Chardons, théâtre pour enfants, 20, rue du Moulin-de-la-Pointe, 75013 Paris. Tél. : (1) 589-44-69.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.2.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.2.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 février à 0 heure et le samedi 18 février à 24 heures.

Les hautes pressions qui recouvraient notre pays s'affaiblissent temporairement par l'Ouest avec l'arrivée d'une zone nuageuse.

Samedi, le ciel restera le plus souvent couvert sur la moitié ouest du pays. Ailleurs, après dissipation des brumes ou brouillards matinaux, le temps sera assez beau et ensoleillé, malgré un ciel souvent voilé.

Les températures minimales varieront *de 0 degré à 4 degrés sur la moitié* ouest du pays ainsi que près du pourtour méditerranéen, et de –6 degrés à –10 degrés ailleurs. Les températures maximales s'échelonneront entre 2 degrés et 12 degrés du nord au sud.

Les vents seront modérés de secteur est.

Sens d'évolution pour dimanche

Les hautes pressions qui prolongeaient *sur la France l'anticyclone* d'Europe continentale continueront à s'affaiblir à l'avant d'une perturbation océanique qui atteindra les régions du Sud-Ouest et de l'Ouest.

Prévisions pour dimanche

Dimanche matin, on observera encore des gelées mais elles seront moins fortes et épargneront sans doute les régions atlantiques. Toutefois, elles atteindront encore –5 degrés à –7 degrés dans le Nord-Est. De plus, la matinée sera souvent brumeuse et nuageuse. Dans la journée, la couverture nuageuse se renforcera des Pyrénées à la Bretagne où il pourra pleuvoir en soirée avec des vents de sud-est modérés. Près des frontières du Nord-Est on peut s'attendre à des nuages assez nombreux avec quelques flocons de neige possibles. De la Normandie au Bassin parisien, le ciel se voilera rapidement sur le reste du pays. Le *temps devrait rester assez ensoleillé.* Les températures maximales marqueront une hausse généralisée mais qui sera plus sensible dans l'Ouest. Elles atteindront 10 degrés à 13 degrés en Aquitaine et près de la Méditerranée, 9 degrés à 10 degrés dans le Nord-Ouest, 5 degrés à 8 degrés dans le Centre, 2 degrés à 5 degrés dans le Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 18 FÉVRIER 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 février ; le second le minimum de la nuit du 16 février au 17 février) : Ajaccio, 9 et –3 degrés; Biarritz, 8 et –2 ; Bordeaux, 9 et –4; Bourges, 5 et –4; Brest, 8 et 3; Caen, 4 et 0; Cherbourg, 2 et –1; Clermont-Ferrand, 3 et –8; Dijon, 3 et –6; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 1 et –6; Grenoble-Saint-Geoirs, 0 et –8; Lille, 0 et –4; Lyon, 1 et –6; Nancy, 2 et –8; Nantes, 8 et –2; Nice-Côte d'Azur, 2 min.; Paris-Montsouris, 5 et –1; Paris-Orly, 4 et –2; Pau, –3 min.; Perpignan, 12 et 1; Rennes, 6 et –1; Strasbourg, 2 et –8; Tours, 2 et –2; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 1 degrés ; Amsterdam, –1 et –5; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, –2 et –9; Bonn, 2 et –8; Bruxelles, –1 et –5; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 21 et 14; Copenhague, 2 et –4; Dakar, 28 et 17; Djerba, 13 et 8 ; Genève, 1 et –5; Jérusalem, 12 et 4; Lisbonne, 16 et 6; Londres, 2 et –1; Luxembourg, 1 et –8; Madrid, 14 et –6; Moscou, –4 et –8; Nairobi, 32 et 15; New-York, 8 et 5; Palma-de-Majorque, 13 et –4; Rome, 9 et 2; Stockholm, 0 et –6; Tozeur, 14 et 4; Tunis, 10 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » en page XIV

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 16 février 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 155-235 ; Arèches-Beaufort : 240-300 ; Avoriaz : 70-250 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 200-300 ; Bonneval-sur-Arc : 150-300 ; Carroz-d'Araches/Samoëns : 140-300 ; Chamonix : 105-300 ; La Chapelle-d'Abondance : 95-190 ; Châtel : 120-280 ; La Clusaz : 130-250 ; Combloux : 130-280 ; Les Contamines-Montjoie : 130-350 ; Le Corbier : 150-300 ; Crest-Voland : 190-270 ; Flaine : 225-360 ; Les Gets : 150-280 ; Le Grand-Bornand : 100-280 ; Les Houches : 200-350 ; Megève : 175-235 ; Méribel : 140-230 ; Morzine-Avoriaz : 100-300 ; Peisey-Nancroix : 170-280 ; La Grande-Plagne : 80-320 ; Pralognan-la-Vanoise : 180-250 ; Praz-sur-Arly : 160-220 ; La Rosière : 220-350 ; Saint-François-Longchamp : 150-200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-220 ; Thollon-les-Mémises : 85-130 ; Tignes : 185-330 ; Val-Cenis : 90-150 ; Val-d'Isère : 140-190 ; Valloire : 120-200 ; Valmorel : 245-300.

ISERE

Autrans : 50-150 ; Collet-d'Allevard : 150-200 ; Les Deux-Alpes : 150-350 ; Les Sept-Laux : 120-200 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-250 ; Villard-de-Lans : 70-210.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 120-150 ; Auron : 70-90 ; Beuil : 40-60 : La Colmiane-Valdeblore : 80-100 : La Foux-d'Allos : 110-150 ; Isola 2000 : 100-120 : Montgenèvre : 100-150 ; Orcières-Merlette : 130-260 : Les Orres : 120-150 ; Pra-Loup : 95-110 ; Puy-Saint-Vincent : 100-170 ; Risoul 1850 : 90-130 ; Le Sauze : 80-190 ; Serre-Chevalier : 140-220 : Superdévoluy : 130-250 ; Valberg : 60-70 ; Vars : 80-130.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 40-80 ; Les Angles : 60-150 ; Ax-les-Thermes : 40-110 ; Cauterets-Lys : 210-260 ; Font-Romeu : 30-75 ; Gourette : 40-250 ; Luchon-Superbagnères : 60-150 ; La Mongie : 80-110 ; Saint-Lary-Soulan : 80-110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-110 ; Super-Lioran : 70-110.

JURA

Métabief : 90-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-100 ; Gérardmer : 40-90 ; St-Maurice-sur-Moselle : 100-200.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 FÉVRIER

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Zujovic.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Palais Bourbon », 14 heures, 33, quai d'Orsay (Approche de l'art).

« La crypte de Notre-Dame », 15 heures, parvis de Notre-Dame (Arcus).

« Salons du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli (Academia).

« L'Opéra », 13 h 15, hall (M. Bouchard).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« Le Palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (Histoire et archéologie).

« Saint-Eustache », 15 heures, métro Louvres (Lutèce Visites).

« Le Marais », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

LOTO — TIRAGE N°7 DU 15 FÉVRIER 1984

8 – 16 – 35 – 36 – 39 – 43

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 23

6 bons numéros	3	6 933 468,20 F
5 bons numéros + complémentaire	80	142 502,50 F
5 bons numéros	1 104	15 177,00 F
4 bons numéros	139 486	223,70 F
3 bons numéros	2 [illegible] 782	14,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 22 FÉVRIER 1984

VALIDATION JUSQU'AU 21 FÉVRIER 1984 APRÈS-MIDI

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg. M. H. Brumfeld, 14 heures : « La Norvège connue et inconnue » ; 16 heures : « La Suède connue et inconnue » ; 18 h 15 : « La Thaïlande » (Rencontre des peuples).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme D. de Ribardière : « Italie, mère géniale et enfant turbulente de l'Europe » (Les artisans de l'Esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 février :

UNE LOI

● Complétant les dispositions de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.

DES DÉCRETS

● Fixant la contribution à verser au titre de l'année 1984 au fonds spécial d'allocation-vieillesse institué par l'article 46 modifié de la loi du 10 juillet 1952 par les organismes et collectivités visés aux arrêtés des 17 décembre 1952, 15 mai 1954, 25 janvier 1955 et 5 février 1980.

● Relatif au régime de travail à temps partiel des personnels ouvriers de l'État rémunérés sur une base mensuelle.

● Relatifs à la dotation globale d'équipement des départements et des communes et portant répartition *de cette dotation pour l'année 1984.*

UN ARRÊTÉ

● Fixant la répartition des cotisations d'allocations familiales pour l'année 1983.

UNE ORDONNANCE

● Relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	35,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

MOTOROLA Informatique S.A.

- DIRECTEUR TECHNIQUE — Réf. VM 221015 A
- DIRECTEUR DES VENTES INDIRECTES — Réf. VM 221015 B
- DIRECTEUR FINANCIER — Réf. VM 221015 C

SINGER

- RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES — Réf. VM 51018 A

Paris
- CONTROLEUR DE GESTION — Réf. VM 14780 H

Moyen-Orient
- DIRECTEUR GENERAL — Réf. VM 5670 B

Rhône-Alpes
- JEUNE CADRE DE GESTION — Réf. VM 4212 AN

en milieu industriel

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



Assisted Intelligence Design
PARIS SAN FRANCISCO TOKYO
Bureau d'études Micro-Electronique (HARD & SOFT)
Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN
+ fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à :
MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

INGÉNIEURS instrumentation pétrole-automates programmables pour étranger. 367-70-86.

COMPOSANTS S.A.
15, allée des Platanes
Sofilic 429
94263 - FRESNES Cedex
Téléphone : 666-32-46

recherche

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL

Possédant une première expérience en micro et terminaux, connaissance matériel DEC appréciée.

Importante Société menant des projets de pointe recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Logiciel/Temps réel.
Connaissance micro-processeurs commutation paquets et soft base
Débutants confirmés
Salaire motivant
INFORMA, 7, rue Pasquier, 75008 PARIS ou tél. : pour R.V. 742-14-40, p. 16.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
RECHERCHE

ASSISTANT
AUPRÈS DE DIRECTION SCIENTIFIQUE SECTEUR « PRODUCTIONS VÉGÉTALES »

Chargé : relations avec Direction Générale, liaisons avec chefs de département, représentation du Secteur dans différentes réunions et groupes de travail.

Formation : Ingénieur Agronome, Docteur Ingénieur.

Expérience de gestion, sens de l'organisation.

Recrutement après concours.

Env. candidature avant le 7 mars 1984 à M. MARROU, Direct. Scientif., INRA, 149, rue de Grenelle, PARIS-7e.

secrétaires

Sexten, Malakoff, 100 m métro Plateau de Vanves, recherche URGENT SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO ORDONNANCEMENT 4 ans exp. mini. Tél. : 655-10-16.

CABINET D'EXPERTISE « BATIMENT »
Rech. pour travail temps partiel, une secrétaire pour rédaction des rapports sur machine à trait. de texte Hermès TT51 avec tenue et suivi des dossiers. Néc. moyen de transp. pers. Latourneur, 6, rue de la Forêt 78750 MAREIL-MARLY. Adresser candidature avec C.V.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. Licenciée Sciences Correctrice Edition T. part. ou domic. Tél. : 350-41-65.

Etudiante BAC F8 (secrétaire médicale), cherche emploi pour juillet et/ou septembre. Etudie toutes propositions. Téléphone : 849-91-79.

JOAILLIER
CHERCHE PLACE STABLE OJ2, dégagé O.M., 22 ans. SALAIRE 30 F DE L'HEURE. Tél. : 637-07-16 le soir.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANT INTERNATIONAL NON PROFIT ORGANISATION SEEKS
Merchandizing/Sales Promotion Manager

Function :
Based in Geneva, this person will be responsible for the planning and proposed implementation of promotion and merchandizing programmes through a large network of sales organizations throughout Europe and the Middle East. Includes a heavy responsibility in the planning and supervision of centrally produced promotion materials. Although this person may have had some experience in the advertising field, professional experience on the client side is highly desireable. Reports to the Geneva based Marketing Manager.

Minimum Requirements :
University degree or equivalent.
Good working knowledge of both English and French.
Knowledge of German and/or Spanish an asset but not mandatory.

Salary :
In relation to post level and qualifications and experience of candidates.

Send detailed resume to :
Chief Recruitment and Placement
UNICEF
866 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017
U.S.A.

Closing date for receipt of applications : 8 March 1984.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

CHATELET, 3/4 P., 75 m² en duplex, finitions et prest. au choix, terrasse, vue dégagée. Px élevé justifié. 347-57-07.

4e arrdt

FACE SEINE ET ILE ST-LOUIS, PONT HENRI IV TRÈS BEAU 5 P., 170 m² DORESSAY. 624-93-33.

9, RUE SAINT-MERRI
TRÈS BEL IMM. PIERRE DE T., studios et 2 p. en duplex LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS. S/pl. ts ls jrs 14 h/18 h. 271-90-44 - 327-82-40.

5e arrdt

Censier, studio, refait neuf, tout confort, soleil, calme. 633-44-00 (35) 90-27-06.

Part. vend pt 2 p. Mouffetard, clair, mansardé, poutres, équipé. 380.000 F. Visite les 17-19-20. Tél. : 535-12-61 de 13 h à 21 h.

6e arrdt

206, bd RASPAIL
Bel imm. pierre de t., chauf. cent., asc. 5 P. + serv., travaux à prévoir. 1.480.000 F. S/place, samedi, de 15 à 17 h.

R CASSETTE, dans ancien hôtel partic., 18e, Duplex, 200 m² + magnifique terrasse, 60 m². DORESSAY - 624-93-33.

7e arrdt

2/3 P. BAC. 670.000 F
coquet 50 m², charme, calme et clair, parfait état PROMOTIC. 553-14-14.

8e arrdt

AV. GEORGES-V
Appart. exposé ouest, 4e ét., 300 m², imm. pierre de taille. PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ.
LERMS - 355-58-88.

10e arrdt

Petit appt, atelier rénové, calme, plein soleil, terrasses, verrière, vue sur Paris, tt cft, cuis. neuve, surface totale 67 m², 480.000 F., à débattre. Téléphone : 206-32-64.

12e arrdt

Mo PORTE-CHARENTON
Imm. récent, tt cft, s/jardin, séjour, 1 chbre, cuis., bains, park. Prix très intéressant 323, rue de Charenton samedi, dimanche, 14/17 h.

A SAISIR
950 000
MAISON NVE 85 m²
JARDIN 110 m²
PRÊT CONVENTIONNÉ
S/PLACE SAMEDI 14 A 17 H
8-10, RUE D'ALIGRE.

14e arrdt

Beau 2 pces, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., cheminée, calme, soleil, 68, rue de Gergovie. 425.000 F. Samedi 14/18 h. 542-06-92.

15e arrdt

Mo CH.-MICHELS
Bon imm., asc., chff cent, 2 pces, entrée, cuis., bains. PRIX INTÉRESSANT 103, rue Javel. Samedi, dimanche, lundi 14/17/h.

Mo FÉLIX-FAURE
Bon imm., 5e ét., asc., chf cent., gd séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains. Agréablement aménagé, 2, rue Henri-Bocquillon, samedi, dimanche, 14/17 h.

16e arrdt

Mo KLEBER
Imm. 1980, gd stand., s/jard., séj., 1 chbre, entrée, kitch., bains, soleil, parking 7, rue Auguste-Vacquerie sam., dim. lundi, 14 à 17 heures.

17e arrdt

Ds bel imm. rétro, tt cft, 6e, asc., splendide living + chambre sur balcon, jardin plein ciel. Téléphone : 878-41-65.

R. SAUFFROY dans imm. pierre de t. 1920, coquet 3 p., tt cft, dble expo. 339.000 avec 10 % comptant. 347-57-07.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR
Bel imm., 3 P., cft, asc., 3e ét., sur/pl., samedi de 14 h à 17 h 30, 29, rue du MONT-CENIS.

MONTMARTRE
Sté vend, immeuble neuf caractères, 2e ét. grand séjour, 3 chbres, soleil, parking. Prix élevé justifié. Tél. : 563-30-30.

Bel imm. 3 P., cuis. équipée, w.-c., bains. BALCONS. Prix 350.000 F. A.C.O.P.A. 251-10-60.

20e arrdt

Pr. NATION ds imm. récent gd 2 p., tt cft, asc., balc. A SAISIR - 634-13-18.

78-Yvelines

ST-GERMAIN CENTRE
100 m² 720.000 F
Imm. stand. belle réception, 3 ch., nombr. rang., balc. 8 m², cave. Tél : (3) 918-23-88.

93 Seine-Saint-Denis

Aulnay-s/Bois, 10 mn gare RER, 4e ét., petit imm. stand., prox. tous commerces et écoles, grand F 3 : balc., plac., box fermé, sous-sol, cave, cuis. aménag. 600.000 F. Tél. : (1) 868-18-80 à part. de 18 h.

Province

AVORIAZ
Exceptionnel duplex, 70 m², entrée, 2 chbres, séj., cuis., s. de bns, w.-c., cellier, balcon, vue splendide, S.O. imprenable, meublé, équipé, 6 personnes, impeccable. 500.000 F. Dr LE PRESTRE, 8, av. F.-Roosevelt, PARIS-8e. 225-02-33.

A SAISIR MEGÈVE
ROCHEBRUNE - PRÈS PISTES
ORÉE DES NEIGES
CHEMIN DES PERCHETS
GRD LUXE, CHEMINÉE LIVING, 2 CHAMBRES, 2 BAINS, DÉCORÉS.
830.000
(50)21-41-02.

locations non meublées offres

Paris

Bd LANNES, beau 4 pces, balc., stand. 5.900 ch. compr., reprise équipements justifiée. 50.000 F. Téléphone : 357-79-67.

Région parisienne

900 m, gare Juvisy, pavillon 1978, 6 P., cuis., s.-sol, libre 1er mars. Px : 5.794 F. Tél. : 921-97-73.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Personnel IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE, recherche divers appts ttes catégories, villas. Paris, banlieue. 504-48-21, p. 24.

Collaborateur journal cherche 3/4 pièces, tt cft, Paris ou proche banlieue, bail longue durée. Tél. 321-24-83, le matin.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

appartements achats

SAINT-PIERRE
RECH. TRÈS BEAUX APPTS CENTRE-ET-OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON, 8e.

Jean FEUILLADE, 54, av de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS

locations ventes

LES MAISONS D'ASNIÈRES

28 maisons terrasse près de PARIS.
Habitables immédiatement.
Bail 3 ans avec promesse de vente.
Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.
sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 13 h à 18 h.
Téléphone : 799-86-45.
Et Boutique OCIL : 522-22-22.

ÉVRY 29

ÉVRY, Quartier Résidentiel
Maisons individuelles bon standing
« Location, vente »
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente.
Villa Gripet.
Maison décorée sur place.
Rue du Gripet à Evry.
Sam., dim. de 11 à 13 h et de 14 h à 18 h. Lund. de 14 h à 18 h. Tél. : 077-74-99.
En semaine Boutique OCIL 522-22-22.

pavillons

Mo PARC DE SCEAUX
Pavillon 8 pces + studio sur terrain clos de 500 m², état impeccable. Prix : 1.500.000 F. Téléphone : 661-47-82.

propriétés

VEND OU ÉCHANGE
contre pavillon banlieue sud propriété à Bétaille (Lot) 70 m² hab. meublés, gd garage. Atelier. tt cft. Verger 2.900 m² avec jardinage. 500.000 F. Ecr. s/no 6.590 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vends Côtes-du-Nord, ferme restaurée, 7 km mer terrain 6.000 m². Nombreux arbres fruit. Prix : 470.000 F. S'adresser LECLERC (96) 72-22-44.

SAINT-TROPEZ
VUE EXCEPT. S/MER et collines. TRÈS BEAU MAS 8 P. DORESSAY. 624-93-33.

A SAISIR, CAUSE SÉPARATION ATHIS MONS 91, située quartier résidentiel, calme, ancienne mais. maître, pierres ; s/500 m², jardin, pelouse clos de murs, réception, salon, salle-à-manger, cuisine 5 chbres, bain, w.-c., chff centr., cave, gar. SACRIFIÉ au prix de 850.000 F, traite av. 85.000 cpt + long crédit. Caisse d'Epargne.
16 (38) 92-70-01
et après 20 h
16 (38) 96-22-29.

EN PÉRIGORD
Part. vd très belle maison en p. de taille en forme de U, pisc. incorporée dans celui-ci, 14 chbres avec salles de bains, salle-à-manger 110 m² + petite salle-à-manger, cuis., dépend., gar. plus de 800 m² pouvant être aménagé, pourrait convenir à Hôtellerie de luxe, Maison de retraite, restaurant, etc. Pouvons fournir photo. Écr. No 503 à HAVAS 10, avenue d'Aquitaine 24000 PÉRIGUEUX. Tél. apr. 19 h au 16 (53) 55-19-10. Discr. assur.

terrains

A vendre
(autorisation de vente aux étrangers)
TERRAIN DE 5.300 m²
situation unique
directement au bord du Lac Léman
avec permis de construction pour hôtel
(plans à disposition)
Ecrire sous chiffre 22-1.825 à :
Publicitas, 1002 LAUSANNE/SUISSE.

VILLENNES-SUR-SEINE
Pptaire vend beau terrain à bâtir, 1.000 m² env., belle vue, libre au choix du constructeur. 360.000 H.T. (3) 918-23-88.

Marine de Solaro, Hte Corse, 7.000 m², viabilisée, 35 F le m². Tél. : 344-88-34.

PALAISEAU
Terrain, surface : 1.080 m², façade 17,50. Px : 330.000 F H.T. ETI. 448-96-23. Ouv. le dim.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

SUISSE
Près de Montreux
Chalets dès fr 220.000, lux. villas dès fr. 325.000, appts dès fr 100.000. Hyp. 70 % à 6 1/2 %. Contactez H.SEBOLD S.A., Tour grise 6, CH-1007 LAUSANNE. Tél. : 21/252611.

hôtels particuliers

AUTEUIL
Maison 5 P., jard., urgent. 2.080.000 F à débattre. Tél. : 575-73-94.

maisons de campagne

GARD
35 KM DE NIMES
4 amis ont acheté en copropriété un domaine de 20 ha. 2 bâtiments anciens, superbes, avec jardin privatif restent disponibles. Px très intéressant. Appelez (1) 887-39-68 ap. 19 h.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et ts services. 355-17-50.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

l'agenda du Monde

Artisans

LIBRE PEINTRE
Petits et grands travaux Paris et banlieue, petits prix - GARANTIE 10 ANS Renseignements : 464-35-27.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

Cours

YOGA RELAXATION
15, rue Gay-Lussac, 5e
41, rue Richer, 9e
Renseignements : 846-91-59.
Silvana REVOL.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.600 F. Paris SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

A PARTIR DE 180 F
le rouleau
(7,80 m × 0,91 m)

Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock
Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleur.

Magasin d'exposition :
CAP 37, rue de Cîteaux 75012. 307-24-01
27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.
Vente par correspondance : Documentation complète et échant. contre 10 F par chèque.

Détectives

ENQUÊTEUR
déclaré pp Paris 067
Affaires privées industrielles et commerciales
Filatures, auto-moto
CHAUFFEUR ACCOMPAGNATEUR
Protection biens et personnes
822-95-52.

Enseignement

PARTIR A PAQUES
Il n'est pas trop tard pour aller en Angleterre ou en Allemagne Club A3, Séjours Linguistiques 10, rue St-Marc, 75002 Paris Téléphone : 508-94-59.

Psychologie

Tentons de résoudre tout problème d'ordre psychologique. Tél. pour r.v. au 739-10-70 à partir de 22 heures.

Psychol. clarifie troubles de désordres familiaux, ascend. : dépress., etc., av. délicatesse né cess. : 750-05-56, ap. 18 h 30.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirées, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES
10 ' Pte Italie, Paris
Tourisme, à midi restaurant ouvert à tous, repos retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides handicapés, soins assurés. Petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63. (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

BENIDORM
(Espagne) location studios appartements à la semaine à partir de 600 F tout compris CLAUDINE. Tél. (1) 360-47-02 heures de bureaux.

BRETAGNE TONIQUE LE VAL-ANDRÉ
Station climatique. Une des plus belles plages de la COTE D'ARMOR (2 km de sable fin). Voile, planche, école de voile, piscine chauffée, tennis (17 courts), équitation, golf miniature, animation par moniteurs.

HOTELS-LOCATIONS 5 AGENCES
Rens. : S.I.G., B.P. 25
Tél. (16-96) 72-20-55.
22370 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ.

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C)

Cottage irlandais, à louer, 50 km de Dublin. Télé Dublin 19 (353-1) 97-36-70.

Part. loue COURCHEVEL 1650 studio clubhôtel, 4 pers., du 25/3 au 15/4, la semaine 2.000 F. (21) 73-57-60.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Sun Car, style Morgan, caractéristiques techniques Renault, 6 000 km. Prix à débattre. Tél. : 434-23-04 ou 025-39-93.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend D Super, 5 vitesses, 11 CV, année 1972, 1re main, impeccable. Expertise récente. Prix à débattre. Tél. après 18 h : 959-39-91.

de 12 à 16 C.V.

Mercedes coupé 250 CE, 1970, très bon état. Prix : 35.000 F. 434-47-23.





Le Monde

économie

SOCIAL

LES MOUVEMENTS REVENDICATIFS

De l'état de grâce à l'état de défiance

C'est au moment même où le ministère des affaires sociales indique, avec satisfaction, que le nombre de conflits du travail a été en 1983 à son niveau le plus bas depuis 1965 que l'action syndicale semble se réveiller. Moins dans les entreprises elles-mêmes (où, dans le secteur privé, il n'y a pas encore de remontée très forte des grèves) que dans les branches professionnelles. Début février, les banques ont connu leur plus grande grève depuis dix ans. Si la journée d'action de la CGT dans la métallurgie n'a eu qu'une faible ampleur, le 15 février, les fonctionnaires ont réussi une assez bonne mobilisation le 16 février. Et alors que les mineurs, qui ont une longue tradition de combativité, se lancent dans une grève unitaire, et reconductible, de quarante-huit heures, la CGT annonce de nouvelles journées d'action dans les organismes sociaux, le papier-carton et la construction.

Que cherchent donc les syndicats ? L'état de grâce est bien mort. L'état de rigueur a donné peu à peu naissance à l'état de défiance dans les relations entre le pouvoir et les centrales. Veulent-ils la rupture avec le gouvernement ? Non. Si M. Krasucki *« sonne le tocsin »*, prend ses distances, durcit le ton, il n'a pas enlevé au gouvernement son label de gauche. Ce qu'il lui reproche c'est de trop céder aux pressions du patronat et ainsi de s'éloigner de ses engagements de 1981. M. Viannet, le numéro deux de la CGT, avait esquissé une telle critique dès novembre 1983. A sa façon, M. Bergeron sonne aussi le tocsin, mais il n'a pas attendu l'arrivée de la gauche pour redouter les tensions sociales et ne cherche pas plus la guerre avec ce gouvernement qu'avec les précédents. La CFDT reproche au pouvoir ses méthodes, son manque d'ambition et, comme la CGC, l'étroitesse de la voie économique et sociale choisie. Quant à la CFTC, elle s'inquiète des risques sociaux de la politique actuelle.

Les syndicats sont-ils en train de s'arc-bouter sur la défense des acquis ? La défense du pouvoir d'achat, surtout dans la fonction publique, secteur protégé malgré des rémunérations souvent insuffisantes, peut sembler anachronique, alors que, dans le privé, nombre de salariés jouent leur emploi. M. Bergeron et M. Krasucki se retrouvent sur le pouvoir d'achat mais se séparent sur les mutations industrielles, le premier admettant, comme d'autres syndicats, la notion de *« sureffectifs »*. Les syndicats apparaissent coincés : ils sont attaqués dans leur existence même par leur crise d'identité, par l'érosion de leurs effectifs, et donc ils protègent leurs fondements. En même temps, ils se trouvent placés devant la nécessité d'être présents face aux mutations entreprises en tant que forces de proposition.

Les confédérations veulent-elles mettre à terre la politique économique et sociale du gouvernement ? M. Krasucki la dénonce, se plaint de voir *« de moins en moins la justice sociale »*. M. Bergeron s'inquiète, comme la CFTC, d'un plongeon dans la récession, d'une envolée du chômage, d'un repli social, d'une politique contractuelle qui, à défaut de distribuer du *« grain à moudre »*, se transforme en *« moulin à poivre »*. La CGT esquisse des propositions alternatives, mais il y a des limites politiques à sa contestation tant que le PC continue à participer au gouvernement. FO se refuse à s'engager dans la voie de propositions alternatives pour ne pas mélanger les genres entre gouvernants et gouvernés, mais tente plutôt d'en limiter les dégâts sociaux. La CFDT, comme la CGC, conteste moins les finalités économiques actuelles de la politique gouvernementale, même si chacune souhaiterait les habiller à sa manière, que les voies empruntées pour y parvenir.

Dépit

En définitive, tous les syndicats se retrouvent dans un même dépit d'être insuffisamment consultés et non écoutés, le dernier exemple étant après Talbot celui du plan gouvernemental de modernisation industrielle. Partenaires du pouvoir, certes, mais inutiles. Interlocuteurs oui, mais sans écoute. Ils s'inquiètent de l'état d'esprit de leurs militants, de leurs adhérents, partagés entre le mécontentement, la déception et le désarroi, mais souvent passifs. Alors ils renouent avec ce que l'on pourrait appeler « la stratégie de la crécelle » : des journées-spectacles, des actions fourre-tout, des défilés qui font nombre. Jouant de l'effet amplificateur des médias, ils tentent de montrer leur force pour se faire entendre. Sur les deux tableaux, c'est payant. Si leur mouvement prend de l'ampleur, ils peuvent espérer infléchir la position du gouvernement, sinon ils auront au moins la satisfaction d'avoir fait leur travail de syndicalistes.

En même temps, ils encadrent et canalisent le mécontentement. Mieux vaut parfois une grève nationale de vingt-quatre heures – stade auquel on n'est pas arrivé en raison de son effet politique – qu'une série de conflits longs, durs, incontrôlés, qui empoisonnent le climat social. Il y a un aspect défoulement : ils évitent les foyers d'explosion – sous réserve de ce qui peut se produire dans les mines – en ouvrant avec prudence les vannes des journées d'action. M. Krasucki, qui a annoncé le 16 février devant la presse anglo-américaine que l'action syndicale va *« connaître un développement certain »*, l'a bien expliqué. Tous ces mouvements, a-t-il dit, *« cela ne peut pas être considéré comme le résultat de la seule volonté de la CGT ou d'autres organisations syndicales. Il y a un mécontentement sur un certain nombre de problèmes : le pouvoir d'achat, le problème de l'emploi et celui de la protection sociale. Il y a un phénomène de refus qu'il faut prendre en compte : les travailleurs ne veulent pas cela, ce n'est pas ce qu'ils ont voulu. C'est un phénomène que tout le monde est obligé de prendre en compte comme une réalité »*.

La mise en garde au pouvoir n'est est pas moins ferme et peut avoir une certaine efficacité. Mais elle est limitée, elle a moins de poids du fait de la persistance des divisions syndicales. Au tableau de l'unité syndicale, les mineurs qui n'ont pas l'habitude de baisser pavillon et de cesser leur mouvement sur simple injonction, constituent l'exception. Dans la métallurgie, dans la fonction publique et dans d'autres secteurs, la division règne. Dans *la Vie ouvrière*, M. Krasucki, reprenant là aussi une aspiration partagée déjà depuis plusieurs mois par M. Viannet, comme par son prédécesseur M. Séguy, a lancé un appel à l'unité d'action indiquant que *« la CGT est décidée à faire vraiment tout ce qui dépend d'elle pour que l'action soit unitaire »*. Consciente du peu de chances qu'il y a de s'entendre au plan national, il a ajouté : *« Faisons-la dans les entreprises, les localités, les branches, les départements, partout où c'est possible. »* Mais les propositions, les solutions, les méthodes d'action, dans certains cas, sont trop éloignées les unes des autres pour que les crécelles syndicales se mettent au diapason.

MICHEL NOBLECOURT.

FONCTIONNAIRES : des manifestations en ordre dispersé

Des dizaines de milliers de « cols blancs » ont manifesté en France, jeudi 16 février. A Paris, venant d'endroits différents, trois cortèges de fonctionnaires, FO, CGT et CFDT – des hospitaliers aux postiers en passant par Air France, les éboueurs, le SEITA, les salariés des municipalités et diverses catégories de travailleurs de l'ETat, – ont convergé vers la rue de Rivoli dans l'après-midi, pour réclamer l'augmentation des salaires et le maintien du pouvoir d'achat. Au total, plus de 20 000 manifestants ont tenté de faire leur jonction place du Palais-Royal, mais en vain : un important dispositif de sécurité avait, en effet, été mis en place rue de Rivoli, depuis les Tuileries jusqu'à la rue du Louvre.

Un premier cortège de 10 000 personnes environ, celui de la CGT (30 000 selon les organisateurs, 10 000 selon la police), était parti vers 14 h 30 de la gare Saint-Lazare pour parvenir vers 15 h 15 aux abords de la place du Palais-Royal occupés par une vingtaine de cars de gendarmes mobiles munis de fusils lance-grenades. Un second contingent d'environ 8 000 participants, dont M. André Bergeron (30 000 selon ce dernier, 6 000 selon la police), s'était rassemblé un peu plus tard sous les banderoles de FO, place Baudoyer, derrière l'Hôtel de Ville : vers 16 heures, il s'est trouvé bloqué à hauteur de la rue du Louvre par des cars de gendarmes mobiles appuyés de plusieurs autopompes. Un troisième groupe d'un millier de manifestants de la CFDT, notamment de la santé, des finances et du SGEN (3 000 selon les organisateurs, 1 200 selon la police), est arrivé vers 16 h 30 de la place Notre-Dame-de-Lorette et s'est arrêté rue du Louvre et rue de Valois devant des CRS en armes. Le matin vers 11 heures, d'autres militants de la CFDT avaient manifesté rue de Babylone, à l'appel de l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés (UFFA).

En somme, des manifestations en ordre dispersé, mais également très hétérogènes. Elles étaient surtout composées, pour FO, de fonctionnaires de province, aussi bien de Tours que du Bas-Rhin ou du Pas-de-Calais ; pour la CGT, de personnels communaux venus en car de la banlieue de Paris ; pour la CFDT, de militants de l'Union régionale parisienne et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN).

Le slogans revendicatifs restaient nuancés. Pour FO : *« Delors, Le Pors, respectez nos accords. »* Pour la CGT : *« Nous ne sommes pas des nantis, augmentez nos salaires. »* Pour la CFDT : *« Le pouvoir d'achat, on l'a dans le babu, le rattrapage, on l'imposera. »* Mais le cœur n'y était pas. Face aux forces de l'ordre, les militants cégétistes ont fait la ronde, au pas d'enterrement, place du Carrousel. Ceux de FO, refluant vers le Pont-Neuf, ont replié sagement leurs banderoles, et ceux de la CFDT ont fait de même après un appel au calme lancé par les organisateurs : *« Il est clair que, à présent, nous devons nous disperser*, recommandait l'un d'eux dans la « sono », *mais la lutte continue... »*

Contrairement à ce qui s'était passé en Lorraine lundi dernier, on n'a guère entendu, au cours de cette triple manifestation, de slogans à l'adresse du président de la République.

Dans plus d'une soixantaine de villes, cependant, les fonctionnaires de ces trois centrales, mais aussi ceux de la CFTC, avaient cessé le travail une heure, deux heures, voire vingt-quatre heures, à titre d'avertissement, avant les négociations salariales de la fonction publique, qui doivent reprendre le 29 février. Ils réclament surtout l'indexation des salaires sur les prix et protestent contre un système de rattrapage lié à la masse salariale, considérant qu'il représente une attaque contre leur pouvoir d'achat et contre les pensions. Des manifestations ont eu lieu notamment à Marseille, Lorient, Nice, Toulouse, Lyon, Orléans, Arras, Montpellier, Rennes et Dijon. Dans ces deux dernières villes, il s'agissait de cortèges communs.

J. B.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,2540	8,2560	+ 160	+ 190	+ 330	+ 375	+ 940	+ 1040
$ can.	6,6175	6,6207	+ 184	+ 174	+ 281	+ 333	+ 802	+ 899
Yen (100)	3,5364	3,5388	+ 166	+ 187	+ 349	+ 378	+ 1053	+ 1111
DM	3,0781	3,0797	+ 161	+ 175	+ 346	+ 367	+ 992	+ 1036
Florin	2,7277	2,7293	+ 137	+ 151	+ 299	+ 317	+ 869	+ 911
F.B. (100)	15,0250	15,0328	+ 72	+ 154	+ 81	+ 217	+ 42	+ 357
F.S.	3,7629	3,7656	+ 273	+ 294	+ 588	+ 616	+ 1641	+ 1704
L (1 000)	4,9735	4,9762	– 199	– 164	– 435	– 387	– 1283	– 1104
£	11,9229	11,9316	+ 289	+ 349	+ 618	+ 700	+ 1889	+ 1988

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 9/16	9 15/16	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16	10	10 3/8
DM	5 5/16	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 13/16	6 3/16
F.B. (100)	9	10	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12 1/8	12	12 1/2
F.S.	7/8	1 3/8	2 7/8	3 1/4	3	3 3/8	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	15 3/4	17 1/2	16 1/2	17 1/2	16 3/4	17 3/4	17 1/8	18
£	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4
F. franç.	12 1/4	13 3/4	13 1/2	14	14 1/2	15 1/4	15 1/4	15 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Nominations

● **M. CLAUDE ARCHAMBAULT** vient d'être nommé secrétaire général de la commission sociale du CNPF. *Il succède à* M. Jean Neidinger (soixante-sept ans), qui, pendant plus de seize ans, a rempli ces fonctions avec *une compétence et* une courtoisie qui lui ont valu le respect de ses interlocuteurs syndicaux. M. Archambault a exercé de 1961 à 1982 des fonctions d'animation et de direction des relations sociales au sein de Peugeot, Citroën et de PSA. Depuis 1982, il était directeur des relations sociales et de la communication de la société Lafarge-Coppée.

● **M. BERNARD DUCASS** *prendra, à compter du 1er mars* 1984, la direction générale d'Ascinter Otis. Filiale de United Technologies, cette entreprise est le numéro un de l'ascenseur en France, avec un effectif de cinq mille deux cents personnes, un parc de cent mille appareils en maintenance et un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs. Bernard Ducass, âgé de quarante-quatre ans, est ingénieur diplômé de l'Ecole centrale.

● **M. BERNARD RIETHMULLER**, ingénieur des ponts et chaussées, vient d'être nommé directeur général adjoint de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra), où il succède à M. Michel Quatre, ingénieur en chef des ponts et chaussées, nommé directeur adjoint de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

● ***M. PHILIPPE CITERNE*** a remplacé M. Laulan à la direction du service des études économiques de la Société générale. Agé de *trente-cinq ans, centralien, licencié* ès sciences économiques et titulaire d'un DEA de mathématiques, M. Citerne a été chargé de mission *à l'INSEE, puis chef du bureau* Energie-Transport à la direction de la prévision rue de Rivoli, avant d'entrer, en 1979, à la Société générale, où il était l'adjoint de M. Laulan.

Le gouvernement engagera très peu de crédits nouveaux dans les zones spéciales de conversion

Quelles sommes le gouvernement entend-il consacrer aux zones de conversion ? Qui financera les actions économiques, fiscales et sociales envisagées ?

A toutes ces questions, il est impossible de répondre actuellement avec précision. Si certaines mesures ont fait l'objet d'un plan de financement (les mesures économiques), pour d'autres (les mesures sociales) aucun crédit nouveau n'a été prévu. Quant aux mesures d'incitation fiscale, il est bien impossible de savoir le succès qu'elles rencontreront et donc combien elles coûteront.

● **Un peu plus de 4 milliards de francs sont prévus pour le « traitement économique » des zones de conversion.**

La partie des fonds d'épargne collectés par les CODEVI (comptes de développement industriel) allant alimenter le FIM (Fonds industriel de modernisation) sera portée de 8 milliards à 10 milliards de francs pour la période 1983-1984 (5 à 7 milliards de francs pour la seule année 1984). Cette rallonge est à rapprocher des quelque 34 milliards de francs d'épargne CODEVI qui doivent aller cette année à l'industrie.

Ces 2 milliards de francs supplémentaires seront accordés à des taux bonifiés (9,75 %, contre 13,50 % sur *le marché*) à *toutes les entreprises* – y compris agricoles – qui voudront se créer ou se moderniser dans les quatorze pôles de conversion dont la liste est connue (*Caen, Calais-Dunkerque, bassin de Longwy, Briey-Thionville, Saint-Etienne, Decazville, La Seyne, etc.*). Ces crédits seront accordés sous forme de prêts participatifs.

Le budget de l'Etat ne sera donc pas mis directement à contribution. Seules les exonérations fiscales accordées à l'épargne CODEVI entraînent un coût de l'Etat, mais celui-ci est indépendant des actions spécifiques menées dans les zones de conversion.

Les dotations en capital aux entreprises publiques seront augmentées de 1 milliard de francs, passant de 12,85 milliards à 13,85 milliards. Cette rallonge ira aux entreprises nationalisées qui investiront dans les quatorze zones de conversion. Si aucune décision définitive n'a encore été prise sur le point de savoir qui paierait (il n'est pas complètement exclu que les banques soient mises à contribution), il est vraisemblable que ce milliard de dotations sera financé par le budget de l'Etat. De nouvelles économies devront donc être faites, à hauteur de 1 milliard de francs, sur les dépenses publiques prévues cette année dans le budget de l'Etat. Ces économies épargneront évidemment les dotations en captital des entreprises publiques.

Enfin, le tiers – soit 1,3 milliard de francs – de la troisième tranche du Fonds spécial des grands travaux *qui couvrira la période fin 1984-1985* sera consacré aux zones de conversion. Les crédits du Fonds sont, depuis sa création en 1982, inscrits en dehors du budget de l'Etat. Ils proviennent d'emprunts classiques de dix à douze ans dont les intérêts sont financés par une taxe additionnelle à la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers). L'élément nouveau en la matière est seulement la concentration du tiers de la troisième tranche du Fonds spécial des grands travaux sur les quatorze zones de conversion. Ces crédits, auxquels s'ajouteront les financements propres aux collectivités locales, devraient représenter un volume de travaux avoisinant 2,7 milliards de francs. Ces sommes iront à la modernisation des logements, aux routes et à la voirie, à l'aménagement des vieux terrains industriels.

Quant aux mesures fiscales envisagées (possibilité pour une entreprise rachetant une entreprise déficitaire de déduire de ses résultats les pertes de la firme absorbée), leur coût ne sera sensible qu'en 1985, en fonction du succès de la formule proposée par l'Etat aux industriels. Il est donc, pour l'instant, à peu près impossible d'évaluer les pertes de recettes que cette mesure entraînera pour l'État.

● **Le coût des mesures sociales prévues pour les zones de conversion n'a pu être évalué, et aucun crédit supplémentaire ne sera ouvert dans l'immédiat.**

Les pouvoirs publics n'ont pu évaluer les coûts supplémentaires des mesures sociales, faute de savoir ce qui se passerait si des mesures spécifiques n'étaient pas prises pour les zones de conversion (l'accroissement encore plus rapide du chômage qui se produirait coûterait très cher lui aussi). La décision a été prise de commencer à financer les différentes mesures prévues (réduction de la durée du travail, préretraitre, congé de formation...) *sans crédits* nouveaux. Ce qui sous-entend que, une fois que les crédits actuellement inscrits à cet effet au budget de 1984 seront épuisés, il faudra aviser, sous forme notamment de collectif budgétaire.

On voit que le gouvernement a bien fait attention de ne pas engager les finances de l'Etat dans des opérations coûteuses. Au total, le supplément de dépenses entraîné par la nouvelle politique dans les zones de conversion ne devrait pas dépasser quelques centaines de millions de francs. Pour le reste, ce sera surtout l'argent des épargnants qui sera mis à contribution.

ALAIN VERNHOLES.

Le chômage en janvier a augmenté pour le troisième mois consécutif et les offres d'emploi se sont effondrées

Pour le troisième mois consécutif, les chiffres du chômage, rendus publics le 16 février par le ministère chargé de l'emploi, sont en augmentation, après la relative stabilité qui avait caractérisé une partie de 1982, puis de 1983.

En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE s'élevait à 2 135 600 à la fin janvier, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à décembre 1983 et de 5,8 % en un an. En données brutes, le chiffre atteint un niveau inégalé avec 2 252 100 demandeurs d'emploi, soit une hausse de 1,1 % en un mois et de 5,7 % en un an. *« La progression du chômage enregistré depuis le dernier trimestre 1983 se poursuit »*, constate M. Jacques Ralite, dans son habituel communiqué de commentaire : de fait, sur les quatre derniers mois, le rythme d'accroissement mensuel a été de 1,2 %, ce qui correspond à 25 000 chômeurs supplémentaires par mois.

Ainsi, le nombre des licenciés pour cause économique ne cesse d'augmenter, et ils étaient 37 700, en données corrigées, en décembre 1983, pour atteindre un total annuel de 336 000 (+ 19,4 % de janvier à janvier). Le nombre des chômeurs partiels progresse également (+ 27,4 % en 1983, en données corrigées), tout comme celui des demandeurs d'emploi inscrits après la *fin d'un contrat à durée déterminée* (+ 5,3 % de janvier à janvier).

La situation du marché du travail est telle que tous les indicateurs montrent maintenant que le chômage, que l'on avait pu traiter socialement en concentrant les efforts sur les jeunes et sur les salariés les plus âgés, atteint le noyau central de la population active. Il croît plus vite, désormais, pour les travailleurs âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans – qui représentaient 40,4 % des demandeurs en décembre et 43,6 % en janvier – et progresse plus vite, proportionnellement, pour les hommes que pour les femmes. Les catégories d'ouvriers qualifiés (+ 13,1 % de janvier à janvier) et d'agents de maîtrise ou techniciens (+ 9,6 %) sont celles où la privation d'emploi augmente le plus. Tandis que la durée d'inscription moyenne, établie à 291 jours en janvier, est en hausse de 3 jours en un mois et de 10 jours en un an, le nombre de chômeurs indemnisés au titre de l'allocation de *fin de droits – qui* regroupe les anciennetés les plus élevées, justement – a augmenté de 18,8 % de janvier à janvier.

Mais le signe le plus inquiétant de la dégradation est fourni par l'effondrement des offres d'emploi : *38 000* offres ont été enregistrées au cours du mois de janvier, en données corrigées, en recul de 21 % sur décembre et de 50 % sur janvier 1983 ; 59 100 étaient encore disponibles en fin de mois, toujours en données corrigées, en retrait de 3,7 % sur décembre et de 48,8 % sur janvier 1983.

L'appauvrissement du marché du travail se retrouve enfin dans les résultats provisoires de l'enquête sur les effectifs salariés, qui ont baissé de 1,2 % en 1983 (– 0,3 % au quatrième trimestre), avec une dégradation de 2,5 % pour le secteur industriel et de 4 % pour le bâtiment et le génie civil.

A. Le.

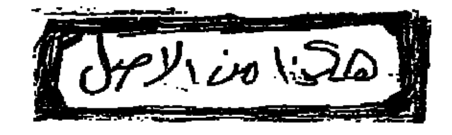
● **Augmentation de 3,3 % du nombre de chômeurs indemnisés en janvier.** – Selon les statistiques provisoires publiées le 15 février par l'UNEDIC, le nombre des chômeurs indemnisés a augmenté de 3,3 % en janvier par rapport à décembre 1983 et s'élève à 1 833 168. Toutefois, si l'on ajoute à ce chiffre les personnes qui auront reçu, avec effet rétroactif, une allocation au titre du dernier jour de janvier, les chômeurs indemnisés seraient 2 111 000. Toutes les catégories d'allocation sont en progression d'un mois sur l'autre, sauf pour les garanties de ressources, licenciements ou démission. Selon M. Bergeron, président de l'UNEDIC et secrétaire général de FO, le nombre des nouvelles demandes d'allocation déposées dans les ASSEDIC a augmenté de 10 % en un an.

● **3 750 suppressions d'emplois chez Renault Véhicules industriels.** – Tel est le nombre exact rendu public par la CFDT qui a reçu les documents préparatoires au comité central d'entreprise du 22 février (*le Monde* du 17 février). 1 640 salariés seront mis en préretraite (le personnel atteignant cinqante-cinq ans et deux mois entre le 1er juin 1984 et le 31 mai 1985). Une association sera en outre créée pour aider au reclassement du personnel et des primes fournies aux travailleurs immigrés pour les aider à rentrer dans leurs pays. Les usines de Vénissieux (7 699 salariés dans le Rhône), Bourg-en-Bresse (1 446) et Blainville (5 256 personnes en Seine-Maritime) seraient les plus touchées.

● **Manifestation du Livre C.G.T.** – Plus d'une centaine de militants du Syndicat du Livre C.G.T. de l'imprimerie Montsouris ont voilé *d'une tenture noire de deuil*, vendredi matin 17 février, la façade du siège de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), rue Gabriel-Laumain, à Paris. Décorées de bougies, de candélabres et d'œillets, cent quatre-vingts stèles de cercueils – portant les noms d'entreprises disparues – complétaient cette mise en scène funéraire et symbolisaient le refus de fermeture de toute nouvelle imprimerie.

● **Usinor-Longwy : la direction suspend une mise à pied.** – La direction d'Usinor-Longwy a accepté, mercredi 15 février, de suspendre la mise à pied d'un délégué CGT de l'établissement de Rehon (Meurthe-et-Moselle), accusé d'avoir sorti un engin des locaux lors de la manifestation du 13 février. Un autre militant avait été gravement blessé par l'engin au cours d'une fausse manœuvre du conducteur. Le 14 février, une centaine de syndicalistes avaient manifesté à l'annonce de la sanction frappant l'auteur de l'accident.

● **Reprise du travail aux ARCT de Roanne (Loire).** – Le personnel des Ateliers roannais de constructions textiles a repris le travail le mercredi 15 février. Il occupait l'entreprise depuis trois semaines.



(PUBLICITÉ)

L'objectif Peugeot S.A. :

VIVRE !

P.S.A., le premier groupe privé français, peut-il s'en sortir ? Oui, en rationalisant.

Rationaliser pour répondre à un impératif absolu ; le renouvellement accéléré des gammes. Ne pas perdre des parts de marché.

Mais, pour sortir de nouveaux modèles, il faut investir ; et pour investir, il faut être bénéficiaire. P.S.A. ne l'est plus. Comment sortir du cercle vicieux, face à des résultats financiers mauvais depuis quatre ans, et quand on prévoit que la rationalisation du groupe demanderait encore cinq ans ?

P.S.A., illustration aiguë du malaise automobile européen, pris en tenaille entre l'expansion japonaise et le renouveau des ambitions américaines, n'entame-t-il pas un processus inéluctable d'assistance chronique de l'Etat, qui ne manquerait pas d'évoquer la nationalisation rampante ?

Quels sont les scénarios pour P.S.A. ? L'Usine Nouvelle propose un document d'analyse où les chiffres apportent un verdict difficilement contestable : le redressement se fait attendre... mais il est programmé. P.S.A. a mis en œuvre une stratégie en trois points de reconquête de sa compétitivité : 1. L'impératif des nouveaux modèles ; 2. La modernisation de l'outil de travail ; 3. La normalisation des relations sociales.

Cette politique de rationalisation, selon P.S.A., transite par les hommes, tous les hommes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Ceux de l'intérieur qui, au-delà des "traditions-maison", au prix d'une remise en cause parfois totale et d'une adaptation aux efforts de formation, créeront les conditions de meilleures relations entre le personnel et l'encadrement (cercles de qualité, carrières de groupe).

Ceux de l'extérieur : P.S.A. pense à ses partenaires qui auront la volonté de laisser s'établir la paix sociale et de lui apporter les appuis financiers. Qu'on lui donne ses chances, le groupe entend n'en négliger aucune.

L'enquête de L'Usine Nouvelle révèle une alternative simple : ou bien Peugeot se plie dès 84 aux nouvelles normes mondiales de compétitivité, ou bien le groupe devient l'otage de ses banquiers-créanciers, c'est-à-dire l'Etat, sans que le problème soit pour autant résolu.

Le sauvetage de P.S.A. ne passe pas seulement par le douloureux problème des sureffectifs et la robotisation des usines, il dépend aussi d'une transformation des structures de management et d'une distribution transparente des responsabilités au sommet du groupe. Dans L'Usine Nouvelle, pour la première fois, un éclairage global est apporté au problème P.S.A.

En vente en kiosque à partir du 16 Février.

L'USINE NOUVELLE

AFFAIRES

TÉLÉCOMMUNICATION

Le rapprochement Thomson-CGE va se traduire par l'abandon de certains produits

Le comité central d'entreprise de Thomson-CSF-Téléphone, réuni ce vendredi 17 février, devait se voir présenter le plan de restructuration que les dirigeants de CGE et de Thomson ont élaboré à la suite du rapprochement de leurs activités communications.

Après une première phase consacrée à l'élaboration et à la mise en place d'un organigramme qui demeure toujours quelque peu tarabiscoté ; après quelques beaux conflits – non totalement réglés – pour la répartition des pouvoirs entre les grands cadres, les responsables de la branche téléphonie publique du nouvel ensemble Alcatel-Thomson ont décidé d'accélérer les choses, afin qu'une stratégie unique soit définie au plus vite pour les produits.

CGE et Thomson avaient développé ces dernières années deux gammes de centraux concurrents, chacun cherchant à couvrir l'ensemble des besoins de la commutation publique. CIT-Alcatel vend depuis des années un central d'abonnés, le E 10 B. Elle a développé un central dit de transit, le E 12, dont dix exemplaires seulement fonctionnent en France. Enfin, elle développe un central de petite et moyenne capacité, le E 10 S. Chez Thomson, le central d'abonnés MT 20 est maintenant fabriqué en série, et le central de transit MT 25 va suivre. Un central de petite capacité (de 0 à 8 000 lignes), le MT 35, était en cours de développement.

Pour rationaliser la gamme des produits et *« concentrer les efforts financiers »*, les dirigeants de Alcatel-Thomson vont donc proposer la stratégie-produits suivante :

Les E 10 B et MT 20, dont des millions de lignes sont en service ou commandées, continueront à être fabriqués en parallèle. Le E 12 est abandonné et c'est le MT 25, qui sera proposé comme centre de transit par la société. Enfin, le MT 35 serait abandonné au profit du E 10 S. Les qualités des deux produits sont équivalentes, reconnaît-on chez CIT-Alcatel. Mais, explique-t-on, la phase finale du développement du MT 35 aurait nécessité 200 millions de francs supplémentaires, soit un peu plus que pour le E 105. Enfin, ce centre s'intégrerait mieux dans les projets futurs de la société.

L'abandon du MT 35 pose, entre autres, deux problèmes. D'une part, ce central avait fait l'objet d'une commande par le Chili, qu'il va falloir résilier ou transformer. D'autre part, il intéressait les Chinois. La France négocie actuellement avec Pékin un contrat-téléphone qui comporterait deux volets : une vente de centraux E 10 S (200 000 lignes environ) et la construction d'une usine de centraux. Or, les Chinois souhaiteraient une usine de MT 35. Cela pour une raison politique : le MT 35 utilise, en effet, des circuits intégrés fabriqués désormais en France (sous licence Motorola) par le groupe Thomson. Le E 10 S comporte, lui, une partie de circuits importés de la société américaine Intel.

Avec le MT 35, Pékin estimerait avoir les mains plus libres : être à l'abri d'un embargo toujours possible des Américains sur les produits de haute technologie. Pour résoudre le problème, une solution spécifique serait en cours d'élaboration. La France proposerait une usine de E 10 S incorporant pour l'essentiel les circuits Thomson. Le surcoût de cette opération (une trentaine de millions de francs) serait pris en charge par Alcatel-Thomson.

Officiellement, cette nouvelle stratégie-produits va être proposée aux partenaires sociaux et aux pouvoirs publics, et soumise à discussions. En fait, malgré l'hostilité des syndicats, et les réticences d'une partie des PTT, il s'agit d'une concertation de pure forme. Car cette stratégie-produits est la conséquence logique du rapprochement Thomson-CGE. Elle était inscrite dans les faits depuis le mois de septembre. Dès lors que le gouvernement a choisi la voie de la concentration dans le téléphone, au nom d'une certaine idée de la rationalité industrielle et des économies d'échelle, un resserrement de la gamme des produits était inévitable. Tout comme le problème des sureffectifs – estimé à deux mille dans les usines des deux groupes – ne pourra pas être évité.

Pour éviter les remous, et désarmer les critiques, le ministère de l'industrie avait préféré, en septembre, masquer certaines des conséquences de l'accord, en garantissant avec quelque ambiguïté le maintien des gammes de produits et de l'emploi. Il aurait été sans doute plus honnête d'annoncer alors la couleur.

J.-M. QUATREPOINT.

Indosuez et la Banque parisienne de crédit étudient un rapprochement

La banque Indosuez, filiale de la Compagnie financière de Suez, et la Banque parisienne de crédit (BPC) étudient un rapprochement : des discussions « techniques » sont en cours, qui, en cas de succès, pourraient déboucher sur un protocole de « travail en commun ». On sait qu'au lendemain de la nationalisation des banques, au premier semestre 1982, des rapprochements avaient été envisagés entre banques moyennes pour constituer des ensembles de dimensions suffisantes. A cette occasion, la création d'un « archipel » regroupant la Banque Vernes, la Banque Worms et la Banque parisienne de crédit fut évoquée, les activités de ces établissements pouvant apparaître complémentaires. Soit que cette complémentarité n'ait pas été évidente, soit que la personnalité de M. Gilbert Lasfargues, PDG de Vernes, réputé animer la nouvelle structure, ait un peu effrayé ses partenaires éventuels, M. Daniel Houri, de la BPC, et M. Georges Vianès, de la Banque Worms, l'idée de l'« archipel » a définitivement sombré, et les îlots qui surnagent cherchent à nouveau un point d'amarrage.

La BPC est une banque de dépôts très prospère (46 millions de francs de bénéfices en 1982, une quarantaine en 1983) qui, avec ses mille trois cent cinquante salariés et ses soixante-sept agences, a pour vocation l'octroi de crédits aux PME (vingt-cinq clients), pour un montant d'environ 2,5 milliards de francs. Ses guichets et les dépôts qu'ils collectent peuvent intéresser Indo-Suez, qui est installée dans soixante pays mais n'a que dix-huit guichets en France, sans que cet élément soit déterminant.

La BPC pourrait recourir aux services d'Indosuez pour aider ses PME à exporter, et, surtout, aimerait commercialiser dans sa propre clientèle les produits financiers très performants de ce grand partenaire (SICAV, Fonds commun de placement) : ses cadres le souhaitent.

Une autre négociation est également en cours sur le principe de l'entrée de la Financière de Suez dans le capital de la BPC, où elle figurait indirectement, avant la nationalisation. Quant aux autres îlots du défunt « archipel », Worms continue à chercher des alliances, sans hâte.

Le cas de la Banque Vernes

Pour Vernes (mille personnes, trois cent soixante-cinq guichets et 10 milliards de francs de bilan), en revanche, un gros problème se pose En remplaçant à la présidence M. Jean-Marc Vernes, en février 1982, M. Gilbert Lasfargues a trouvé une situation délicate. Des déboires dans l'immobilier et, surtout, des séquelles d'opérations sur les matières premières au cours de la crise de 1980-1981 vont obliger la banque à constituer d'importantes provisions pour 1983 et à enregistrer une perte sensible. Déjà, son bénéfice était revenu de 29 millions de francs en 1981 à 12,4 millions en 1982, le dividende ayant dû être supprimé. L'Etat, actionnaire principal à 90 %, va être obligé de « faire son devoir », à moins que la Compagnie financière de Suez, qui conserve 10 % du capital de la Banque Vernes, n'y accroisse sa participation et, par sa filiale Indosuez, lui procure l'appui d'un « grand frère ». Tout ceci devra être réglé avec le ministère des finances, y compris le sort de la participation de la Financière de Suez dans le Crédit industriel et commercial, acquise en 1972 pour raison de « complémentarité évidente » avec la filiale Indosuez, et, qui, maintenant, a développé sa propre stratégie, notamment en englobant la Banque de l'union européenne.

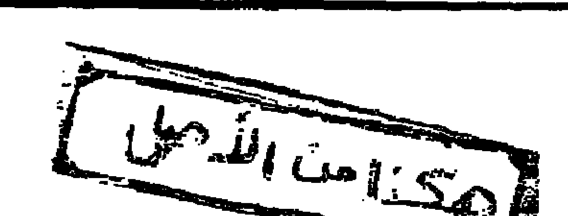
FRANÇOIS RENARD.

MONNAIES

DOLLAR EN LÉGÈRE REPRISE : 8,27 F

Sur les marchés des changes extrêmement calmes à la veille du week-end, les cours du dollar ont légèrement remonté après leur vif repli des jours précédents : 8,27 F à Paris, contre 8,23 F, et 2,6830 DM à Francfort, contre 2,6765. Le cours du mark à Paris s'est maintenu en dessous de 3,08 F.

Visiblement, au terme d'une semaine mouvementée, les marchés des changes attendent de nouveaux développements, politique, économique et financier, pour définir leur nouvelle orientation.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 février

Baisse

Comme durant l'Occupation, il y a désormais à la Bourse de Paris les jours « sans » et les jours « avec ». Jeudi était le jour « sans », sans hausses, bien sûr, ou si peu (moins de dix) qu'il n'est pas utile d'en faire mention, sauf une, Lafarge-Coppée (+ 4,4 %), favorisée par le triplement des bénéfices du groupe. Bref, les baisses n'eurent qu'à s'exprimer. Sans grande ampleur pour la plupart (15 entre 2,7 % et 6 %, une de 9 % : Mumm). Leur nombre, en revanche, fit la décision et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 2,2 % en-dessous de son niveau précédent.

Qu'aurait-ce été si Matra avait pu être coté, les spécialistes ayant renoncé à 1 495 F (– 22,2 %).

Autour de la corbeille, le moral n'était pas au beau fixe. L'état de santé préoccupant de Wall Street et le malaise causé par la baisse précipitée du dollar étaient généralement évoqués pour expliquer ce retournement de tendance.

Mais le ralentissement de l'activité y a aussi contribué. Déjà, la veille, le volume des transactions sur les valeurs françaises était tombé en dessous de 200 millions. Surtout, les courants d'achats diminuent fortement. Favorisées par la proximité des opérations de liquidation, les ventes n'en prennent que plus de poids. Cette liquidation, notons-le, est déjà perdante (– 5,5 %). Selon toute vraisemblance, elle le restera et sera la première du genre depuis le mois de juin 1983.

En liaison avec le nouveau repli du dollar, la devise-titre s'est franchement alourdie pour se traiter entre 10,45 F et 10,55 F contre 10,83 F/10,91 F.

Le prix de l'or à Londres n'a guère varié : 383,10 dollars l'once contre 383 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 250 F à 101 400 F après 101 050 F. Le napoléon a valu 649 F (– 1 F).

NEW-YORK

Nouvel échec à la reprise

Nouvelle tentative de reprise, nouvel échec. Wall Street n'a pas encore réussi jeudi, malgré ses efforts, à se redresser. Sur un sursaut, à l'approche de la clôture, l'indice des industrielles était remonté à 1 164,99. Mais il allait ensuite reperdre très vite, et au-delà, tous les gains acquis, pour s'établir en fin de séance à 1 154,93 (– 3,77 points). Le bilan de la journée a reflété ce résultat, et, sur 1 972 valeurs traitées, 872 ont baissé, 677 ont monté et 423 n'ont pas varié.

Deux facteurs sont à l'origine de cette rechute : la rumeur, qui a circulé dans l'après-midi, qu'un très important bloc d'actions IBM était à vendre ; la détérioration de la situation au Liban et les incertitudes régnant sur les intentions que nourrit Israël maintenant que le gouvernement Gemayel se révèle incapable de redresser la situation.

Ajoutons à cela les dernières statistiques sur le développement de l'expansion, qui témoignent de la vigueur de la reprise et font ainsi disparaître les chances de voir le Fed assouplir sa politique de crédit.

L'activité, cependant, s'est un peu ralentie, et 82,09 millions de titres ont changé de mains contre 94,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 fév.	Cours du 16 fév.
Alcoa	38 7/8	39 1/4
A.T.T.	16 3/8	16 7/8
Boeing	42 5/8	43 1/4
Chase Manhattan Bank	50 1/2	51
Du Pont de Nemours	44	43 1/4
Eastman Kodak	65 3/4	66 1/2
Exxon	37 1/8	36 3/4
Ford	39	39 3/8
General Electric	53 3/8	53 1/4
General Foods	48	48 5/8
General Motors	70 3/4	69 3/4
Goodyear	26 7/8	26 3/8
I.B.M.	109 5/8	109 3/4
I.T.T.	39 1/4	39 5/8
Mobil Oil	29 1/8	29 1/8
Pfizer	37 3/8	36 7/8
Schlumberger	44	44 5/8
Texaco	39 3/8	39 3/4
U.A.L. Inc.	31 7/8	31 5/8
Union Carbide	54 1/4	54 1/4
U.S. Steel	28 1/2	28 5/8
Westinghouse	47	47 7/8
Xerox Corp.	42 1/8	42 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE-COPPEE. – Parmi les rares hausses enregistrées lors de la séance du 16 février à la Bourse de Paris, l'action de la société Lafarge-Coppée a réussi à mettre 3,8 % de hausse à son actif, un mouvement que les professionnels lient aux résultats publiés par le groupe à propos de l'exercice 1983.

Le résultat consolidé des opérations industrielles, une nouvelle définition retenue par cette société (calculé en quote-part groupe et avant impôts), a marqué une progression de plus de 20 % par rapport à celui de 1982, qui, calculé selon les mêmes bases, aurait alors représenté 410 millions de francs. On peut donc évaluer à quelque 500 millions de francs ce résultat 1983, alors que le bénéfice consolidé des opérations industrielles, également retraité, aurait représenté quelque 600 millions en 1981. Quant au résultat net consolidé (part du groupe), il se situe entre 220 et 250 millions de francs (soit environ 30 F par action) contre 75,3 millions pour le précédent exercice (9,71 F par action)

A propos de sa filiale américaine, Lafarge Corp., qui coiffe à la fois les Ciments Canada Lafarge et General Portland Inc, Lafarge-Coppée indique que les pertes en dollars de cette société-mère ont été réduites de moitié par rapport à l'exercice précédent. Du fait des actions de préférence détenues par la firme et des retraitements comptables, les opérations nord-américaines *« apportent une contribution nettement positive aux résultats consolidés du groupe »*.

Dans le secteur des réfractaires, l'un des points faibles du groupe, les mesures de redressement entreprises ont permis de dégager en 1983 un résultat d'exploitation brut positif, mais la contribution de cette activité au résultat des opérations industrielles du groupe reste encore négative à hauteur de 110 millions de francs contre 145 millions en 1982.

Mentionnant le transfert du contrôle de son activité ingénierie (déficitaire l'année dernière), le groupe souligne que les autres secteurs ont tous été bénéficiaires. Lafarge-Coppée se fixe, parmi les objectifs de 1984, la poursuite de la restructuration de Ciments Lafarge-France et de l'activité réfractaires, outre d'importants investissements à consentir dans la biochimie (250 millions de francs en 1984).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	15 fév.	16 fév.
Valeurs françaises	105,8	103,9
Valeurs étrangères	100,4	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 fév.	16 fév.
Indice général	164,2	161,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 février .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 fév.	17 fév.
1 dollar (en yens)	233,20	232,85

BOURSE DE PARIS – Comptant – 16 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 05	1 139
5 %	40	0 219
3 % amort. 45-54	71	1 639
Emp. 7 % 1973	9680	..
Emp. 8,80 % 77	115 97	6 492
9,80 % 78/93	90 30	5 891
8,80 % 78/86	82 30	1 611
10,80 % 79/94	92 90	4 898
13,25 % 80/90	100 70	9 378
13,80 % 80/87	103 35	4 675
13,80 % 81/99	101 95	1 244
16,75 % 81/87	110 50	7 322
16,20 % 82/90	111 95	1 549
16 % juin 82	111 30	11 080
E.D.F. 7,8 % 61	137 60	0 974
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 65	9 413
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	102 60	1 714
CNB Paribas	102 58	1 714
CNB Suez	102 55	1 714
CNI janv. 82	102 41	1 714

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2800	2770
Carrefour 6,75 % 77	325 10	325 50
Interbail (obl. conv.)	250	....
Lafarge 6 % 72	350	361
Martel 8,75 % 70	1625	1580
Michelin 5,50 % 70	636 70	637 50
Moët-Hennes. 6 % 77	1664	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	238	....
Peugeot 6 % 70-75	363 50	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	167	166 90
Télém. 7 % 74	178	180
Thom.-CSF 8,9 % 77	395	386

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	60	57 60
A.G.F. (St Cent.)	365	365
A.G.P. Vie	5900	5900
Agr. Inc. Madag.	92	....
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	368	385
André Roudière	140	138
Applic. Hydraul.	300	296
Arbel	38	37 10
Artois	405	405
At. Ch. Loire	15 30	14 70
Aussedat-Rey	25	25
Bain C. Monaco	85 40	87 50
Banania	482	480
Banque Hypoth. Eur.	302	300
Blanzy-Ouest	276	270
B.N.P. Intercontin.	179 80	186
Bénédictine	1690	1690
Bon-Marché	121	125
Borie	296	307 d
Bras. Glac. Int.	926	916
Caff	368	368
Cambodge	200	206
C.A.M.E.	100	97
Campenon Bern.	168	168
Caout. Padang	320	320
Carbone-Lorraine	53	53
Carnaud S.A.	147 10	148
Caves Roquefort	880	876
C.E.G. Frig.	214	214
C.E.M.	30	30
Centen. Blanzy	771	780
Centrest (Ny)	104 60	104 50
Cerabati	80	....
C.F.F. Ferrailles	150	156
C.F.S.	811	810
C.G.I.B.	80 60	....
C.G.V.	105	109
Chambon (M.)	399	399
Chambourcy (M.)	1010	1020
Champex (Ny)	108 50	108 50
Chim. Gde Paroisse	84	83
C.I. Maritime	410	410
Ciments Vicat	240	241
Citram (B)	125	125
Clause	470	470
Cl. MA (Fr.-Bail)	360	350
Cochery	51	51
Cofradel (Ly)	401	415
Cogifi	235 20	235 10
Comindus	699	699
Comiphos	175	175
Comp. Lyon-Alem.	220	220
Concorde (La)	280	280
C.M.P.	14 50	14 50
Conte S.A. (Li)	41 80	....
Crédit (C.F.B.)	193	193
Créd. Gén. Ind.	395	401
Cr. Universel (Cie)	485	480
Crédinel	131 80	130
Darblay S.A.	211 80	203 30
Darty Act. d. p.	745	720
De Dietrich	317	317 50
Degremont	150	....
Delalande S.A.	246	245
Delmas-Vieljeux	750	735
Dév. Rég. P.d.C (Li)	127	125 80
Didot-Bottin	545	550
Dist. Indochine	390	390
Drag. Trav. Pub.	272	270
Duc-Lamothe	229	....
Dunlop	14 10	....
Eaux Bass. Vichy	940	965
Eaux Vittel	888	888
Ecco	2650	2700
Economats Centre	480	490
Electro-Banque	265	258
Electro-Financ.	490	494
Elf-Antargaz	163 90	....
E.L.M. Leblanc	636	640
Entrepôts Paris	270	270
Epargne (B)	1180	1180
Epargne de France	306 60	307
Epeda-BF	1231	1225
Escaut-Meuse	389	386
Eurocom	604	602
Europ. Accumul.	31 60	32 30
Eternit	315	314
Félix Potin	1072	1071
Ferm. Vichy (Ly)	124	120
Finalens	100	98
FIPP	105	107
Fnac	245	250
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	189	186
Fonc. Agache-W.	88 80	87
Fonc. Lyonnaise	1370	1380
Foncina	170	170 50
Forges Gueugnon	15 60	14 90 o
Forges Strasbourg	133	132
Forinter	1325	1300
Fougerolle	74	73 40
France I.A.R.D.	102 50	102 50
France (La)	780	795
Frankel	200	200
Fromageries Bel	779	774
From. Paul Renard	411	427 50 d
GAN	675	670
Gaumont	621	621
Gaz et Eaux	1300	1295
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	25
Gerland (Ly)	730	759
Gévelot	306	310
Gr. Fin. Constr.	215	215
Gds Moul. Corbeil	81	....
Gds Moul. Paris	300	300
Groupe Victoire	690	707
G. Transp. Ind.	136	134
Huard-U.C.F.	36 50	....
Hutchinson	32	31 60
Hydro-Energie	201 60	193 60
Hydroc. St-Denis	49	49 50
Immindo S.A.	215	215
Imminvest	165 50	165 50
Immobail	301	307 80
Immobanque	493	510
Immob. Marseille	2240	2150
Immofice	410 10	399
Industrielle Cie	711	....
Invest. (Sté Cent.)	800	800
Jaeger	41 80	40
Lafitte-Bail	312	309
Lambert Frères	52 80	50 70
Lampes	108 20	109
La Brosse-Dupont	80 80	82
Lebon Cie	741	741
Lille-Bonnières	230	230
Locabail Immob.	501	490
Loca-Expansion	182	182
Locafinancière	262 50	267 50
Locatel	375	382
Lordex (Ny)	115	115
Louvre	414	414
Luchaire S.A.	228 80	219 60
Machines Bull	33 50	33 20
Magasins Uniprix	59	....
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	137 50	135
Marocaine Cie	33 50	....
Métal Déployé	272 50	270
M. H.	159 50	160
Mic	252	....
Mors	281	280
Nadella S.A.	118 10	....
Naval Worms	118	121
Navig. (Nat. de)	50 50	50
Nicolas	479	460 o
Nodet-Gougis	85 40	88 80
OPB Paribas	140	136
Optorg	119	120 20
Origny-Desvroise	100 50	100
Palais Nouveauté	294	293
Paris France	97	96
Paris-Orléans	149	147
Part. Fin. Gest. Im.	292	292
Pathé-Cinéma	280 50	....
Pathé-Marconi	138 90	131 40
Piles Wonder	134	134
Piper-Heidsieck	382	347 50
P.L.M.	98	98
Porcher	189 50	191 90
Profils Tubes Est	6 15	....
Prouvost ex-Lain.R.	58 80	58 40
Providence S.A.	465	484
Publicis	1292	1291
Raff. Souf. R.	140	138
Ressorts Indust.	86 30	86 50
Révillon	450 10	460 10
Ricqlès-Zan	126	129
Ripolin	41 60	....
Rochefortaise S.A.	72 60	69 70
Rochette-Cenpa	20	20 80
Rosario (Fin.)	114 40	110
Rougier et Fils	60	....
Rousselot S.A.	504	501
Sacer	42 10	39 20 o
Sacilor	3 54	3 30 o
SAFAA	80	76 80 o
Safic-Alcan	242	220 80 o
SAFT	250 10	240
Saunier Duval	20 60	21
Saint-Raphaël	80 30	81
Salins du Midi	299 50	302
Santa-Fé	180	172 50
Satam	62 50	57 05 o
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	179 80	180
Sellier-Leblanc	266 50	266 20
Senelle Maubeuge	165	165
S.E.P. (M)	162	....
Serv. Equip. Véh.	43 80	42 10
Sicli	42	40 40
Sicotel	281	270
Sintra-Alcatel	551	550
Siveam	125	121
Siph (Plant. Hévéas)	200 50	208 50
SMAC Acieroïd	182	180
Sofal financière	422	438
Soffo	188	195 50
Soficomi	470	465
S.O.F.I.P. (M)	90	90
Sofragi	820	848
Sogepal	264	293
Soudure Autog.	69	68 50
S.P.E.G.	170 50	169
Speichim	180	180
S.P.I.	344	350
Spie Batignolles	165 10	165
Stemi	238 20	238 20
Synthelabo	260	260 20
Taittinger	691	719 d
Testut-Aequitas	340	271 90 o
Thann et Mulh.	58	57 80
Tissmétal	28 60	28 50
Tour Eiffel	320	317
Ufiner S.M.D.	175 20	168
Ugimo	228	228
Unibail	540	531
Unidel	96	99
U.A.P.	553	551
Union Brasseries	80 10	80
Union Habit.	265 60	265
Un. Imm. France	262	264
Un. Ind. Crédit	337	331
Usinor	1 12	1 17
U.T.A.	195	193
Vincey Bourget (Ny)	6 90	....
Virax	56	56
Waterman S.A.	250	245
Brass. du Maroc	106	105
Brass. Ouest-Afr.	29	29 60

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	385	....
Akzo	380	396
Alcan Alum.	393	....
Algemene Bank	1480	1440
Am. Petrofina	622	600
Arbed	260	....
Asturienne Mines	156	130
Banco Central	114 80	113 50
Bco Pop Espanol	89	90
B. Régl. Internat.	32000	32000
Barlow Rand	117	....
Blyvoor	146	145
Bowater	38 50	37 40
British Petroleum	65	68
Br. Lambert	445	447
Caland Holdings	124 60	119
Canadian-Pacific	382	387
Cockerill-Ougre	30 30	....
Cominco	490	481
Commerzbank	885	....
Courtaulds	21 05	21
Dart. and Kraft	737	720
De Beers (port.)	94 90	....
Dow Chemical	295	283
Dresdner Bank	706	700
Entrep. Bell Canada	280	....
Fermmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	255	256
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	335 50	324
Gevaert	537	....
Glaxo	119 50	121 50
Goodyear	290	290
Grace and Co	470	423 o
Grand Metropolitan	57 20	56 20
Gulf Oil Canada	140 20	140
Hartebeest	761	789
Honeywell Inc.	1195	1130
Hoogovens	172	182
I. C. Industries	460	448
Int. Min. Chem.	460	....
Johannesburg	1310	....
Kubota	15 15	15
Latonia	260	252
Mannesmann	597	555
Marks-Spencer	35 50	35 50
Midland Bank Plc	63	63
Mineral-Ressourc.	101 50	100
Nat. Nederlanden	785	765
Noranda	193 10	197
Olivetti	27 30	25 70
Pakhoed Holding	233	235
Petrofina Canada	936	....
Pfizer Inc.	410	400
Phoenix Assuranc.	70 05	76 95
Pirelli	11	....
Procter Gamble	520	500
Ricoh Cy Ltd	49 50	46 50
Rolinco	1115	1087
Robeco	1168	1101
Rodamco	474	460
Shell fr. (port.)	91 80	....
S.K.F. Aktiebolag	258	241
Sperry Rand	444	419
Steel Cy of Can.	235	....
Stilfontein	163	....
Sud. Allumettes	365	....
Tenneco	405 50	388
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	355	....
Toray indust. inc	17 60	17 10
Vieille Montagne	582	....
Wagons-Lits	392	379
West Rand	89	85

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1625	1660
C.D.M.E.	500	500
Dafsa	373	370
Dauphin O.T.A.	1327	1330
Merlin Immobilier	1880	1860
Métallurg. Minière	152	162 70
M.M.B.	262	252
Novotel S.I.E.H.	1640	....
Petit Bateau	380	391
Petrofigaz	543	540
Poron	526	526
S.C.G.P.M.	230	230
Far East Hotels	1 42	1 42
Sodexho	3040	3000
Sofibus	205	206

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	18 40	16 o
Alser	175	....
Cellulose du Pin	31 80	31 20
C G.Maritime	6 50	5 60
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	115 50	....
Coparex	495	507
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 40	....
Imp. G.-Lang	2 50	2 30 o
La Mure	60	....
Pronuptia	120 20	129 d
Rorento N.V.	718	704
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	51 60	59 d
Ufinex	240	....

SICAV 16/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	229 01	218 63
Actions-Investiss.	275 62	263 12
Actions sélectives	337 06	321 78
Aedificandi	363 48	347
A.G.F. 5000	250 72	239 35
Agfimo	386 68	369 15
A.G.F. Interfonds	384 77	367 32
Altefi	234 47	223 84
A.L.T.O.	197 60	188 64
Amérique Gestion	494 76	472 32
Assoc. St-Honoré	11024 70	10959 85
Associc	22248 07	22249 07
Bourse-Investiss.	295 80	282 39
Bred Associations	2067 40	2061 22
Capital Plus	1268 26	1268 26
C.I.P.	833 23	795 45
Convertimmo	292 18	278 93
Cortexa	1065 78	1017 45 ◆
Credisuer	405 49	387 10
Croiss. Immobil.	367 16	350 51
Démeter	58774 43	58657 12 ◆
Drouot-France	298 40	234 87
Drouot-Investiss.	760 64	726 15
Drouot-Sécurité	200 81	191 70
Energie	248 82	237 54
Epercourt Sicav	6323 03	6291 57
Epargne Associations	24514 97	24441 65
Epargne-Capital	5383 37	5330 07
Epargne-Croiss.	1353 62	1292 24
Epargne-Industr.	445 16	424 97
Epargne-Inter	691	659 67
Epargne-Oblig.	184 74	176 35
Epargne-Unie	892 06	851 51 ◆
Epargne-Valeur	351 09	335 19
Eparoblig	1119 14	1116 91
Eurocic	8825 90	8521 06
Euro-Croissance	416 92	398 01
Foncier Investiss.	666 53	636 31 ◆
France-Garantie	290 65	294 95
France-Investiss.	430 54	411 02
Fr.-Obl. (nouv.)	422 07	402 93
Francic	245 58	234 44
Fructidor	236 55	225 82
Fructifrance	444 53	424 37
Fructivar	60648 62	60497 38
Gestion Associations	114 47	111 68
Gestion Mobilière	577 47	551 28
Gest. Rendement	511 92	489 71
Gest. Sél. France	390 99	373 26
Haussmann Oblig.	1281 60	1223 48
Horizon	691 35	660
I.M.S.I.	381 20	363 91
Indo-Suez Valeurs	607 21	579 68
Ind. française	11878 53	11645 62
Interoblig.	10794 01	10295
Intersélect France	278 01	265 40
Intervaleurs Indust.	424 93	405 66
Invest. net	10704 43	10563 06
Invest. Obligataire	12509 71	12484 74
Invest. St-Honoré	687 12	655 96
Laffitte-crt-terme	120997 33	120997 33
Laffitte-Expansion	656 52	626 75
Laffitte-France	204 44	195 15
Laffitte-Oblig.	146 81	140 15
Laffitte-Rend.	209 35	199 86
Laffitte-Tokyo	936 66	894 19
Lion-Associations	11409 02	11409 02
Livret portefeuille	511 46	488 29
Mondiale Investissem.	352 89	336 89
Monecic	56093 74	56093 74
Multi-Obligations	444 79	424 62
Mutuelle Unie Sél.	105 09	100 32
Natio.-Assoc.	23148 62	23102 42
Natio.-Epargne	12594 89	12470 19
Natio.-Inter.	959 51	916
Natio.-Obligations	438 20	418 33
Natio.-Placements	56983 63	56983 63
Natio.-Valeurs	514 98	491 63
Oblisem	157 64	150 49
Pacifique St-Honoré	422 16	403 04
Paribas Epargne	12183 04	12134 50
Paribas Gestion	555 91	530 70 ◆
Patrimoine-Retraite	1160 11	1137 36
Phenix Placements	246 11	244 89
Pierre Investiss.	444 07	423 93
Placement crt-terme	53425 44	53425 44
Province Investiss.	286 58	273 59 ◆
Rendem. St-Honoré	12113 54	12053 27
Sécur. Mobilière	380 78	363 49
Sél.court terme	12181 89	12091 21
Sélec. Mobil. Div.	329 21	314 28
Sélection-Rendem.	182 36	174 09
Sélect. Val. Franç.	203 22	194
Sicav-Associations	1072 07	1069 93
S.F.I. fr. et étr.	464 38	443 32
Sicavimmo	495 04	472 59
Sicav 5000	219 88	209 91
Slivafrance	335 83	320 60
Slivam	323 53	308 86
Slivarente	202 91	193 71
Slivinter	346 14	330 44
S.I.-Est	1000 17	954 82
S.I.G.	788 86	752 23
S.N.I.	1071 97	1023 36
Sofinvest	453 68	433 11 ◆
Sogepargne	328 20	313 32
Sogevar	872 56	832 98
Sogeter	1130 95	1079 67
Soleil Investiss.	461 03	440 12
Technocic	1024 04	977 60
U.A.P. Investiss.	348 82	333
Uni-Associations	104 24	104 24 ◆
Unifrance	271 68	259 36 ◆
Unifoncier	716 76	684 26 ◆
Unigestion	656 56	626 79
Uni-Japon	1182	1128 40
Uni-Regions	132 13	132 13 ◆
Unirente	1850 39	1789 55 ◆
Univer	1426 39	1361 71 ◆
Valorem	384 32	366 89
Valorg	1116 30	1115 18
Valrea	121755 94	121634 31
Wozms Investiss.	656 46	626 68

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1899 90	1885	1895	– 0 25
3240	C.N.E. 3 %	3360	3351	3359	– 0 02
225	Accor	212 50	210	210	– 1 17
890	Agence Havas	809	780	780	– 3 58
560	Air Liquide	525	520	519	– 1 14
445	Als. Superm.	435	435	435	....
91	A.L.S.P.I.	82 45	80 50	81	– 1 75
169	Alsthom-Atl.	179	176 90	176 90	– 1 17
615	Amrep	612	595	598	– 2 28
340	Applic. gaz	343 50	336	336	– 2 18
425	Arjom. Prioux	390	384 10	384 10	– 1 51
1470	Aux. Entrepr.	1320	1335	1330	+ 0 75
500	Av. Dass.-Br.	560	536	531	– 5 17
280	Bail-Equipem.	261	260	260	– 0 38
615	Bail-Investiss.	572	565	565	– 1 22
465	Cie Bancaire	450	446	446 50	– 0 77
119	Bazar H.-V.	118 50	117	116 50	– 1 68
280	Béghin-Say	264	260	259	– 1 89
410	Bic	410	410	406	– 0 97
305	B.I.S.	285	276	276	– 3 15
1680	Biscuit (Géné.)	1500	1490	1510	+ 0 66
1860	Bongrain S.A.	1740	1730	1730	– 0 57
810	Bouygues	702	676	674	– 3 98
2750	B.S.N.-G.D.	2535	2502	2500	– 1 38
1530	Carrefour	1545	1500	1500	– 2 91
900	Casino	918	900	890	– 3 05
580	Cedis	586	573	569	– 2 90
385	Cetelem	380	372	372	– 2 10
595	C.F.A.O.	553	556	552	– 0 18
88	C.F.D.E.	93	91 20	91	– 2 15
5 70	Ch. France-Dunk.	8 30	8	8	– 3 61
265	Charg. Réunis	282 50	272	269	– 4 77
25	Chiers-Châtill.	27 40	27	26 90	– 1 82
250	Ciments franç.	242	240 80	239	– 1 23
1470	C.I.T. Alcatel	1420	1376	1375	– 3 16
810	Club Méditerr.	778	782	774	– 0 51
113	Codetel	114 10	115 50	115 50	+ 1 22
225	Cofimeg	214 50	213	210	– 2 09
220	Colas	250	240	240	– 4
149	Compt. Entrepr.	168 50	165	163	– 3 26
350	Compt. Mod.	297	291	291	– 2 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	Euromarché	720	720	720	[illegible]
640	Europe n° 1	637	622	622	[illegible]
910	Facom	842	848	846	[illegible]
800	Fichet-Bauche	760	750	750	[illegible]
186	Finextel	184 90	182 60	182 70	[illegible]
270	Fives-Lille	256	250	248	[illegible]
40	Fonderie (Géné.)	38 50	37 85	37	[illegible]
85	Fraissinet	85	86	85	[illegible]
426	Francarep	382 80	382 80	382 80	[illegible]
186	Gal. Lafayette	177	170 20	171	[illegible]
820	Gén. Géophys.	873	870	870	[illegible]
300	GTM-Entrepose	287 50	285	285	[illegible]
320	Guyenne-Gasc.	307	300	300	[illegible]
1470	Hachette	1400	1375	1375	[illegible]
380	Hénin (La)	330	329	329	[illegible]
76	Imétal	79	76 80	77	[illegible]
270	Imm. Plaine-M.	258 50	245	246	[illegible]
405	Ind. et Particip.	431	429	425	[illegible]
880	Inst. Mérieux	801	800	800	[illegible]
395	Interbail	401	428	428	[illegible]
1390	Intertechnique	1315	1310	1295	[illegible]
148	J. Lefebvre	138	138	136	[illegible]
168	Jeumont Ind.	194 50	193 50	193 80	[illegible]
530	Lab. Bellon	670	650	650	[illegible]
325	Lafarge-Coppée	315	329	325 50	[illegible]
2100	Legrand	2111	2005	1995	[illegible]
1310	Lesieur	1294	1248	1246	[illegible]
326	Locafrance	303	305	300	[illegible]
705	Locindus	651	651	651	[illegible]
860	Lyonn. Eaux	732	735	730	[illegible]
340	Mais. Phénix	305	285	284	[illegible]
1050	Majorette (Ly)	1010	1010	1010	[illegible]
129	Manurhin	154	148	146	[illegible]
73	Mar. Wendel	86 50	83 50	83 60	[illegible]
1860	Martell	1803	1580	1581	[illegible]
900	Merlin-Gerin	859	860	850	[illegible]
1750	Matra	1922	....	....	[illegible]
980	Michelin	945	920	910	[illegible]
1460	Midi (Cie)	1400	1381	1376	[illegible]
250	Midland Bk S.A.	228	230	228	[illegible]
131	Mines Kali (Sté)	137	135 10	136 10	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
280	Gencor	251	246	246	– 1 99
350	Gén. Belgique	335 50	328	324	– 3 42
680	Gén. Electr.	582	555	556	– 4 46
880	Gen. Motors	764	741	748	– 2 09
83	Goldfields	85	84 20	85 50	+ 0 58
205	Harmony	222	225	225	+ 1 35
41	Hitachi	38 50	37 50	37 80	– 1 81
810	Hoechst Akt.	730	720	720	– 1 36
101	Imp. Chemical	93 10	92	92	– 1 18
167	Inco. Limited	140 50	140	140 50	....
1350	IBM	1198	1145	1175	– 1 91
1620	Siemens A.G.	1580	1575	1600	+ 1 26
177	Sony	163	159	160	– 1 84
280	T.D.K.	291	277	282	– 3 09
1010	Unilever	878	852	852	– 2 96
820	Unit. Techn.	700	658	658	– 6
1160	Vaal Reefs	1290	1275	1300	+ 0 77
550	West Deep	590	598	598	+ 1 35
475	West Hold.	485	483	492	+ 1 44
565	Xerox Corp.	445	432 20	438	– 1 57
2 55	Zambia Corp.	2 40	2 35	2 36	– 1 66

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 308	8 232	8	8 400
Allemagne (100 DM)	308 490	307 780	295	315
Belgique (100 F)	15 061	15 018	14	15 100
Pays-Bas (100 fl.)	273 500	272 600	260	280
Danemark (100 krd)	84 630	84 270	80	88
Norvège (100 k)	108 180	107 620	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 922	11 891	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 205	8 185	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 993	4 967	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	376 200	375	366	387
Suède (100 krs)	103 590	103 260	100	107
Autriche (100 sch)	43 790	43 610	42 800	44 600
Espagne (100 pes.)	5 400	5 373	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 200	6 175	5 600	6 500
Canada ($ can 1)	6 672	6 592	6 430	6 770
Japon (100 yens)	3 557	3 530	3 420	3 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/2
Or fin (kilo en barre)	102300	101600
Or fin (en lingot)	101650	101400
Pièce française (20 fr)	650	649
Pièce française (10 fr)	475	450
Pièce suisse (20 fr)	632	631
Pièce latine (20 fr)	612	615
Souverain	767	765
Pièce de 20 dollars	4420	4505
Pièce de 10 dollars	1972 50	1975
Pièce de 5 dollars	1200	1170
Pièce de 50 pesos	4060	4095
Pièce de 10 florins	648	643

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA POURSUITE DES CRIMINELS DE GUERRE NAZIS

M. Simon Wiesenthal, le « chasseur de nazis », a annoncé, le jeudi 16 février, le lancement d'une campagne destinée à obtenir des autorités chiliennes l'extradition de l'ancien criminel de guerre Walter Rauf, accusé d'avoir fait exterminer plusieurs dizaines de milliers de Juifs originaires de l'Est dans des chambres à gaz camouflées en véhicules de la Croix-Rouge. Six millions de cartes postales seront adressées au général Pinochet *« au nom de l'humanité, de la justice et de la réputation du Chili »*.

Cependant, Mme Beate Klarsfeld poursuit en Amérique latine une tournée de dénonciation des anciens nazis réfugiés dans différents pays. Après le Chili (pour Walter Rauf) et le Paraguay (pour le docteur Josef Mengele), elle devait se rendre en Argentine, où vivraient encore deux anciens criminels : Walter Kutschmann et Josef Schwammberger. — *(AP, Reuter.)*

Les syndicats de mineurs confirment la grève des 20 et 21 février

Des décisions qui tardent

Aucune décision n'a été prise le 17 février lors du conseil d'administration des Charbonnages de France. Le directeur général, M. Michel Hug, après avoir fait le point de la situation, a signifié aux organisations syndicales sa volonté d'ouvrir des négociations pour parvenir à des décisions concrètes. Cette intention de différer une fois encore fermetures de puits et suppressions d'emplois sans licenciements avait été arrêtée après une longue réunion tenue à Matignon dans la soirée du 16 février.

Mécontente de son entrevue avec le premier ministre, l'interfédérale des mineurs, qui regroupe les cinq syndicats (CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC), a maintenu son mot d'ordre de grève de quarante-huit heures, reconductible, les 20 et 21 février. Dans un communiqué, elle souligne que *« le premier ministre s'est livré à un long plaidoyer pour justifier l'orientation politique de récession* [des Charbonnages] ». *« Il est clair,* ajoute-t-elle, *que le gouvernement, en rejetant le projet économique et social des organisations syndicales, entend imposer les mesures de fermeture de puits, de réduction de la production et des efectifs qui vont toucher tous les bassins. »*

Plus de deux ans après avoir clamé à l'Assemblée nationale : *« Nous allons réactiver l'industrie minière et charbonnière »* et fixé *l'« objectif souhaitable »* d'une production de 30 millions de tonnes, M. Mauroy a reconnu le 16 février qu'il s'était trompé. Mais les mots — et surtout celui de déclin — continuent de faire peur au premier ministre. *Dans une déclaration écrite* remise à la presse le 16 février et intitulée *« Pour un nouveau contrat charbonnier »*, M. Mauroy donne certes, une nouvelle fois, les données financières du problème : 6,5 milliards de francs d'aide de l'Etat en francs constants de 1984 pour la période 1984-1988 (ce qui signifie qu'elle sera — contrairement à ce qui se passe cette année — revalorisée les années suivantes en fonction du coût de la vie), et il ajoute bien que *« la solidarité nationale ne peut aller au-delà de cet engagement ». Mais il continue de n'en pas tirer* — ou d'en faire tirer par l'entreprise — les conséquences industrielles (quel niveau de production ?) et sociales (avec combien de salariés ?).

Le maintien de la production à son niveau actuel — minimum admis par les syndicats. — compte tenu de l'engagement financier de l'Etat, *conduirait, selon les experts du* gouvernement, le déficit des Charbonnages de France de 750 millions de francs en 1983 à 2 milliards en *1984, 3,7 milliards en 1986* et 5,7 milliards en 1988. D'où la nécessité inéluctable de baisser le niveau d'extraction. Mais la contrainte financière n'est pas la seule à peser sur la production. Encore faut-il que les Charbonnages de France disposent de débouchés. Le déclin de la demande d'EDF (plus de 40 % du chiffre d'affaires des Charbonnages), qui ne sait déjà que faire de son électricité d'origine nucléaire, accroîtrait le mal. A la nécessité de réduire l'extraction des puits les moins rentables (Nord-Pas-de-Calais et les mines profondes du Centre-Midi), s'ajouteraient alors des difficultés pour la Lorraine — malgré ses réserves — et Gardanne, dont le charbon est principalement destiné à la production d'électricité. D'où la volonté du gouvernement de voir EdF et GdF *« étudier en commun la mise en œuvre — sur une base contractuelle — des échanges à venir entre les deux entreprises au mieux de l'intérêt de tous ».* (*le Monde* du 16 février).

Les effectifs, qui sont passés de 150 000 à la Libération à 55 918 actuellement, devront donc baisser. D'autant plus que les puits qui seront fermés sont les moins automatisés, ceux qui, relativement, utilisent le plus d'hommes. On avait embauché 7 876 mineurs pendant la période de relance (1981-1982). Il s'agira désormais de ne pas remplacer les quelque 4 000 salariés qui vont quitter les Charbonnages en 1984 et les années suivantes. Les négociations qui vont s'ouvrir diront si *des départs en préretraite* et des « congés de conversion » (formule mise au point dans le cadre de la politique de restructuration) seront acceptés par les syndicats et permettront d'aller un peu plus vite que le déclin naturel.

Tout cela ne se fera pas sans difficultés. La décision de faire grève les 20 et 21 février le montre. Et le gouvernement sait désormais que sur ce dossier *« il n'y aura que des mécontents ».* Mais, en l'occurrence, il ne peut guère s'en prendre qu'à lui-même.

BRUNO DETHOMAS.

BATAILLE DE SUCCESSION CHEZ CHRISTIAN-DIOR

Le conseil d'administration de la société *Christian-Dior, qui a été* réuni le 16 février, pour la deuxième fois en une semaine, a décidé la convocation d'une assemblée générale des actionnaires de la société le lundi 5 mars.

Selon un porte-parole de la célèbre maison de couture, cette assemblée visera à *« compléter le conseil de la société par la nomination de nouveaux administrateurs »*, ainsi qu'à modifier un article des statuts fixant la limite d'âge du PDG.

Qui sera demain le PDG de *Christian-Dior et pour quelle* politique ? Voici résumé l'enjeu de la bataille que se livrent les administrateurs de la firme. M. Jean-Paul Elkann, qui avait été appelé il y a un an à la direction de la maison de l'avenue Montaigne, devait remplacer M. Jacques Rouët à la présidence, dans dix-huit mois au plus tard.

L'assemblée générale extraordi*naire du 5 mars acceptera-t-elle que* soit accru le nombre d'administrateurs ? En fait, c'est M. Albert Chassagnon, administrateur judiciaire de la société Boussac-Saint Frères, actionnaire principal (98 % des actions) de Christian-Dior, qui aura à choisir, comme il aura à choisir éventuellement les nouveaux administrateurs.

Qui le conseillera ? En termes *plus brutaux : laissera-t-on* Christian-Dior dans les mains de gestionnaires habitués à diriger de telles entreprises ? Ou les pouvoirs publics faciliteront-ils l'accès aux commandes de la firme de responsables proches d'eux ? — A.T.

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1984 a été tiré à 453 934 exemplaires

SUMITOMO S'ENGAGE A MAINTENIR L'ACTIVITÉ SUR LES SITES DE DUNLOP-FRANCE DURANT CINQ ANS

Les pouvoirs publics n'ont encore fourni à ce jour aucune indication sur les mesures qu'ils entendaient prendre pour reclasser les mille trois cent soixante-dix personnes employées par Dunlop-France dans son usine de Montluçon (Allier) et menacées de perdre leur emploi si le feu vert était donné à Sumitomo Rubber pour reprendre les actifs de l'ancienne filiale du groupe britannique Dunlop.

C'est ce que nous a déclaré M. G. Suchet, secrétaire général du syndicat FO à Montluçon, en précisant que le bassin de région comptait déjà six mille chômeurs.

Cette déclaration fait suite à la réunion extraordinaire tenue jeudi 16 février, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), par le comité central d'entreprise de Dunlop-France. Au cours de cette réunion, le syndic, Me Calmels, a donné lecture des dernières propositions faites par le groupe japonais (*le Monde* du 15 février), déjà globalement connues. Mais on y a appris que Sumitomo, en cas de reprise, s'était aussi engagé à conserver la marque et à maintenir l'activité sur les sites durant cinq ans. Il a aussi demandé que les réductions d'effectifs soient opérées entre le 15 mars et le 15 avril si l'autorisation de rachat lui était donnée.

Suite à cette réunion, les syndicats CGT, FO, CFDT, CGC, ont rédigé une lettre commune dont les destinataires sont le premier ministre, les ministres de l'industrie et des affaires sociales, ainsi que M. Shin-Ichi Saïto, président de Sumitomo. Ils demandent l'ouverture d'une table ronde afin de pouvoir discuter, avec les pouvoirs publics et les dirigeants du groupe japonais, d'une *amélioration des conditions* de rachat et des possibilités de reclassement.

Aux Etats-Unis

TREIZE TECHNICIENS BLESSÉS DANS UN ACCIDENT AU CENTRE D'EXPÉRIMENTATION NUCLÉAIRE DU NEVADA

Treize techniciens américains ont été blessés, dont l'un grièvement, au cours d'un accident survenu au centre d'expérimentation *nucléaire* du Nevada. Cette information a été confirmée officiellement par le département de l'énergie de Washington le mercredi 15 février.

Il n'y aurait pas eu de radiations atomiques après l'accident, dû à l'effondrement *soudain du sol,* alors que les techniciens étudiaient les effets d'une expérience nucléaire souterraine d'une puissance évaluée à 20 kilotonnes. L'explosion avait eu lieu trois heures avant l'accident.

C'est la première fois en trente-trois ans que des hommes sont blessés à l'occasion d'une expérience au centre nucléaire du Nevada.

Les difficultés de la sidérurgie américaine

LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE S'OPPOSE A LA FUSION DE LTV ET DE REPUBLIC STEEL

Difficulté imprévue dans la restructuration de la sidérurgie américaine : le département d'État de la justice *s'est opposé à la fusion* de LTV et de Republic Steel, les numéros trois et cinq de l'acier aux Etats-Unis.

M. Mac Grath, président de la commission antitrust, a motivé le refus de l'administration en expliquant que l'opération *projetée* aboutirait à une trop forte concentration dans les aciers plats (tôles) et les aciers inox. On estime outre-Atlantique que la décision récente d'US Steel, le numéro un, de racheter le numéro quatre, National Steel, d'une *part (le Monde* du 3 février), et, d'autre part, les pressions exercées par les maîtres des forges pour limiter les importations ont beaucoup compté dans la décision de M. Mac Grath, qui craint que ces groupes dominant ne puissent imposer des prix trop élevés aux utilisateurs.

Les sidérurgistes américains devront donc imaginer d'autres solutions pour poursuivre leur restructuration en tout état de cause inéluctable. Si LTV et Republic *vont faire appel,* il leur faudra sans doute s'orienter vers des échanges d'usines, des accords commerciaux, voire des prises de participation de groupes étrangers. Mais l'avenir de Republic Steel, qui a perdu 326 millions de dollars l'an dernier, apparaît désormais difficile.

Commanditaire du meurtre de Jean de Broglie

PIERRE DE VARGA VA ÊTRE LIBÉRÉ

Considéré comme le commanditaire du meurtre de Jean de Broglie, Pierre de Varga, condamné le 23 décembre 1981 par la cour d'assises de Paris à dix ans de réclusion criminelle pour complicité d'assassinat, devait être libéré, ce vendredi 17 février, de l'hôpital des prisons de Fresnes. Pierre de Varga, qui a déjà fait sept ans de prison, bénéficierait de réductions de peines prévues par le code. Cette libération était toutefois suspendue au règlement d'une amende d'environ 100 000 F.

Sur le vif — Fair-play

Vous savez que j'ai ouvert dans ces colonnes, il y a quinze jours, trois semaines, un concours de la meilleure histoire anglaise. Premier prix, un voyage à Londres. Deuxième prix : trois voyages à Londres. C'était pour rire ! Ce n'était pas sérieux ! Je croyais que ça allait de soi. Apparemment pas. Dommage, vraiment, que nos signes de ponctuation ne comportent pas de point d'ironie. Le point d'exclamation ne suffit pas à mettre les gens sur la bonne voie ou plutôt dans le bon sens, le sens de la plaisanterie.

Résultat, le *Times* de Londres s'est fait l'écho de ce nouvel épisode de la guerre du mouton. Et des lecteurs, des deux côtés du Channel, ont écrit, indignés, à mon directeur. Ils s'étonnaient de voir *le Monde* donner dans la xénophobie de bas étage et se déconsidérer en répondant à la campagne anti française ouverte par la presse populaire britannique. Même sur le mode humoristique.

D'autres, en revanche, ont pris mon invitation au pied de la lettre et je croule sous les blagues anti-anglaises. On m'en envoie de partout : d'Australie, du Canada, du Royaume-Uni — oui, oui, les Anglais, très fair-play, n'hésitant pas à se moquer d'eux-mêmes. Et, ce qui est beaucoup plus drôle, de Bretagne. Là ce qui circule, ce n'est pas l'histoire anglaise, c'est l'histoire française du genre : un parachutiste français amateur de suspense attend le plus longtemps possible avant d'ouvrir son parachute. Encore cinquante, quarante, trente, dix, cinq mètres... Arrivé là, il se dit : plus la peine, je saute.

Vous remarquerez que ces anecdotes, toujours les mêmes, tournent indifféremment autour des Ecossais, des Juifs, des Noirs, des Suisses, des Arabes, des Anglais ou des Belges selon l'humeur du moment. C'est d'ailleurs à une histoire qui m'arrive de Bruxelles que je décerne la timbale, en espérant qu'elle me vaudra un petit sourire outre-Manche. La voici : quelle est la ressemblance entre une araignée et un Anglais ? Ils prennent tous les deux aussi facilement la mouche !

Comme je n'ai pas les moyens de lui payer un aller-retour à Londres, j'ai décidé d'inviter l'heureux gagnant à prendre un verre lors de son prochain passage à Paris. Au pub Winston-Churchill.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Raphaël Alomar, nouveau président des anciens élèves de l'ENA

Les vingt-cinq membres du conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'Administration, élus au cours de l'assemblée générale du 13 février (*le Monde* du 15 février), ont désigné leur nouveau bureau jeudi 16 février.

M. Raphaël Alomar a *été élu* président de l'Association en remplacement de M. Pierre Dasté démissionnaire. Trois vice-présidents ont été désignés : MM. Antoine Givaudan (promotion 1965), directeur de l'équipement des Yvelines, Jacques Laureau (*promotion 1969*), sous-directeur au ministère des relations extérieures, et Claude Ameline (promotion 1972), chef de division au ministère de la Solidarité nationale. Le secrétaire général est M. Christian Noyer, chef du bureau de la réglementation bancaire au Trésor (ministère des finances).

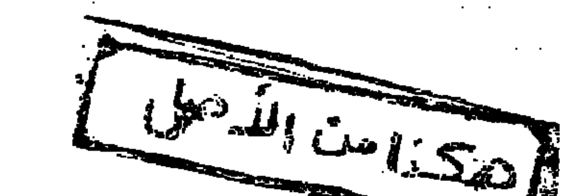
M. Paul Cousseran, préfet en retraite, a indiqué à l'ouverture de la réunion qu'il renonçait à briguer la présidence de l'association pour se consacrer à l'animation de la campagne de Mme Simone Veil à la tête de la liste d'union de l'opposition pour l'élection européenne du 17 juin.

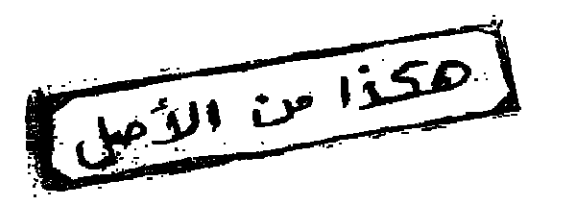
En la personne de M. Alomar, c'est pour la première fois un ancien élève qui n'est plus en poste dans l'administration qui accède à la présidence de l'association. Né le 28 juillet 1941, à Tourcoing, élève de la promotion Charles-de-Gaulle (1970-1972), M. Alomar a démissionné à l'issue de sa scolarité pour entrer à la Société générale, où il est conseiller de la direction générale. Ancien maître de conférence à l'ENA de 1973 à 1983, M. Alomar a déjà appartenu au conseil d'administration de l'association des anciens élèves.

Le nouveau bureau, dont plusieurs membres sont proches de l'opposition politique nationale, a publié un communiqué pour récuser par avance toute interprétation politique qui serait donnée à sa désignation, et pour assurer qu'il n'était à priori animé d'aucun sentiment hostile à la politique du gouvernement. Le nouveau bureau devra cependant répondre à l'attente de la majorité de ses mandants, qui contestent le bien-fondé des réformes gouvernementales concernant l'ENA.

A. P.

A B C D F G H





Le Monde

Loisirs

D.R.

Plongée en mer rouge, page II

Les jeux de magie, un nouveau passe-temps à la mode, page IV

Le Haut Atlas pour les solitaires, page XI

Boutiques et restaurants parisiens classés par les Beaux-Arts, page XVI

Supplément au numéro 12150. Ne peut être vendu séparément. Samedi 18 février 1984.

Partir

Pour les plus de 55 ans

Les randonnées et les ascensions dans les Alpes, les trekkings au Népal, deux guides de haute montagne les prévoient spécialement pour les montagnards de plus de cinquante-cinq ans, pour mieux en harmoniser le rythme et transformer les rêves en réalité. Se procurer les programmes auprès de

- *Raymond Renaud et Gérard Estienne*, 05240 Villeneuve-Serre-Chevalier. Tél. : (92) 24-71-95.

Raquettes en Briançonnais

Pour ceux qui ne pratiquent pas le ski mais souhaitent pourtant découvrir la montagne enneigée, des séjours sont organisés au Casset, chez l'habitant, par groupes de 6 à 8 personnes. Les sorties se font à la journée, encadrées par des professionnels de la neige, raquettes aux pieds et avec le pique-nique dans le sac. 1 500 F la semaine.

- *Allain Tallaron*, rue des Pinsons, Le Casset, 05220 Le Monetier-les-Bains. Tél. : (92) 24-45-74.

Week-end ski de piste

Dans les Alpes, le Club alpin organise trois week-ends encadrés par ses initiateurs diplômés F.F.S. et ouverts à tous. Deux journées plein-ski, avec enseignement pour skieurs « faibles », « moyens » ou « forts » : départ le vendredi soir car-couchettes, retour le lundi pour le premier métro. Tout compris : forfait remontées mécaniques, assurances, etc. 10/11 mars Chamonix-Argentière 700 F, 17/18 mars Les Deux-Alpes 800 F, 24/25 mars Morzine-Avoriaz 800 F.

- *Club alpin français*, 7, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : (1) 742-36-77.

Randonnées pyrénéennes

Plusieurs guides, accompagnateurs ou moniteurs ont choisi de s'installer en montagne pour mieux faire découvrir leur région. L'acceuil est simple et chaleureux, autour de la table d'hôte le soir. Dans les Hautes-Pyrénées, ski de randonnée et initiation hors piste : 6 jours 1 650 F ; ski de fond en Ariège dans la ferme aménagée du Manupied : 6 jours 1 250 F ; raquettes en vallée d'Ossau, chez Les Baladins, sorties à la journée : 7 jours 1 300 F, mais il existe encore d'autres possibilités.

- *Randonnées pyrénéennes*, square Balagué, 09200 Saint-Girons. Tél. : (61) 66-40-10.

Le train va partir...

Le train pour découvrir l'Allemagne du Nord. Entre mer et lande, Hambourg, Brême, Lubeck et Rheine. Mais aussi la forêt, la bruyère, et les genêts. Relais des bateliers et castel d'eau. L'association Chemins de fer et tourisme vient d'éditer un guide fort intéressant, et utile, pour explorer cette région de la République fédérale par la voie ferrée. Prix : 20 F.

- *Association chemin de fer et tourisme*, 118, avenue de Gravelle, 94410 Saint-Maurice.

La forme en Sicile

Pour retrouver la forme, la Sicile. A Cefalu, on trouve planche à voile, tennis, promenade à cheval et un bon hôtel. Et pour la promenade une belle colline boisée d'oliviers surplombant la mer. Prix : à partir de 2 795 F pour une semaine.

- *République Tours*, 1, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : (1) 355-39-30.

Fenêtre sur l'Orient

La Russie de Pouchkine et de Dostoïevski... Leningrad et ses palais d'été, l'Hermitage et ses collections. Moscou, le Kremlin et Souzdal, avec ses icônes cachées dans les monastères. Du samedi 28 avril au dimanche 6 mai. Prix : 6 950 F.

- *Les amis de l'Orient*, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. (1) 723-64-85.

Pleine neige

Le ski avec de la neige jusqu'aux yeux... des descentes folles sur l'un des plus grands domaines skiables des Alpes. Bref, ce sont Les Arcs. Une semaine en hôtel deux étoiles, demi-pension, les repas de midi pris en restaurant d'altitude, forfait ski pendant sept jours. Prix : 2 295 F (haute saison : 2 425 F).

- *Allibert*, Le Cernon, Chapareillan, 38530 Antcharra, tél. (76) 45-22-26.

La route de la soie

Vingt-deux jours en Chine. Un périple de Pékin à Datong avec mosquées, nécropoles, musées et pagodes. Découverte des temples de la montagne aux Cinq Sources au bord du fleuve Jaune, visite du mausolée de l'empereur Qin avec ses huit mille guerriers figés et traversée en train du désert de Gobi. Du 18 avril au 9 mai (ou du 19 septembre au 10 octobre). Prix : 25 250 F.

- *Touvoyages*, 2, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. (1) 261-58-04.
- *Explorator*, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. (1) 266-66-24.

Green breton

L'hôtel Mercure de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) propose un forfait de 336 F pour les golfeurs. Ce forfait comprend deux nuits à l'hôtel en chambre double, deux petits déjeuners et une journée au golf de Dinard, situé en bordure de mer sur 57 hectares.

- Hôtel Mercure, chaussée du Sillon, 35400 Saint-Malo, tél. (99) 56-84-84.

La mer Rouge pied à terre

Les croisières ne se font plus seulement en bateau...

AUJOURD'HUI, la croisière commence à l'échelle de l'avion. Roissy-Le Caire en Airbus, puis Le Caire-Suez en car. Et, quelques heures après le départ, l'embarquement sur le bateau blanc amarré au quai de Port-Taufiq. Peut-être moins de poésie, mais il faut être pratique pour pouvoir passer une semaine pleine en mer.

Avec *Mermoz*, qui s'offre un festival de musique classique aux Caraïbes, *Azur* est le second paquebot des Croisières Paquet. Les deux vedettes de la compagnie, mais aussi les deux derniers survivants d'une race en voie de disparition en France. Même si ces navires n'entretiennent que des rapports lointains avec leurs ancêtres du début du siècle, on continue à partir en croisière avec l'espoir secret de revivre un peu de ces moments privilégiés d'autrefois. Aujourd'hui encore, la croisière, c'est, pour beaucoup, le luxe, les grandes soirées, le plaisir et, bien sûr, la mer.

La mer Rouge : de 20 °C à 25 °C en février, fonds exceptionnels et côtes désertiques. Le souvenir de Monfreid, le fameux, et la sécurité d'un bateau qui ressemble plus à un hôtel flottant qu'à une chaloupe de pirates.

Avec « Rivages de la mer Rouge », Paquet inaugure une formule alliant les excursions en profondeur, les divertissements à bord et le sport. Et une innovation : la plongée. Le tout sur circuit inédit entre l'Egypte, la Jordanie et Israël.

Quand le menu est trop copieux, choisir relève du casse-tête. Puisqu'on ne peut tout avaler, on saupoudre. Farniente et plaisir de naviguer le long du golfe de Suez jusqu'à Hourghada. Un peu de nage sous-marine, puis du bateau, encore, pour traverser la mer Rouge et remonter la côte d'Arabie Saoudite en direction d'Aqaba. De là, excursion à Petra, en Jordanie, avec l'émotion, au sortir du défilé rocheux du Syk, devant cette ville fantôme taillée dans le grès rose. Et, à nouveau, la mer, les escales, l'aquarium sous-marin d'Eilat au milieu de la réserve de corail, les excursions saut-de-puce ou les marathons en car à travers le Sinaï...

Selon Benoît George-Picot, PDG de la compagnie Paquet, cette ouverture de la croisière sur de nouveaux paysages correspond à un besoin de la clientèle, qui demande des programmes plus variés dans un délai plus court. On part moins longtemps, mais on veut tout voir. « *D'autre part, en apportant un large choix d'activités culturelles et sportives, nous tentons de modifier l'image de la croisière dans l'esprit du public.* » La croisière change, mais le public aussi. Un bateau regroupe désormais toutes les composantes de la société. Du pont sports au pont soleil, des machines à la passerelle, on rencontre un échantillonnage parfait du paysage sociologique français.


IVERSON/GAMMA

On continue à partir avec l'espoir secret de revivre les moments privilégiés d'autrefois.

Il y a les habitués, ceux qui énumèrent leurs croisières. Il y a les couples discrets qui réalisent le rêve d'une vie de travail. Pour ceux-là, costume sombre et robe du soir de rigueur au dîner. Il y a la clientèle du club, la cible avouée de la compagnie, qui cherche à abaisser la moyenne d'âge du bord. Pour eux, le sport et les soirées à la discothèque, avec, diffus, le sentiment de commettre une infidélité aux sports d'hiver. Il y a aussi les agriculteurs entre les labours d'hiver et de printemps.

Camille, elle, est viticultrice à Irancy, près d'Auxerre. A soixante-quinze ans, elle découvre les joies des vacances en compagnie de son fils, un grand gaillard qui ne la quitte pas d'un pouce. Tout lui plaît à Camille. Les gens, les choses, l'organisation.

Pourtant, comme beaucoup de passagers d'*Azur*, Camille aura ignoré, pendant toute cette semaine, la plupart des contraintes qui accompagnent un voyage de ce genre. On lui offre la possibilité de visiter, dans la foulée, trois pays dont les rapports ne sont pas excellents, mais elle ne doit pas se poser de questions. Les tours de passe-passe des organisateurs pour tout mettre au point, ce n'est pas son problème. Pas plus que celui des cinq cents autres croisiéristes. Très peu d'entre eux, d'ailleurs, se sont étonnés de constater que le bateau devait faire une « escale technique » à Taba, en Egypte, pour aller d'Aqaba à Eilat. Deux villes distantes de 5 kilomètres, mais séparées par une frontière infranchissable...

CHRISTIAN-LUC PARISON.

★ « Rivages de la mer Rouge ». Croisières Paquet. Sept jours. Paris-Paris. A partir de 7 000 F (comprenant le vol aller-retour Paris-Le Caire et les transferts en Egypte).

Excursions possibles : Louxor et la vallée des Rois (deux jours, avec rembarquement à Safaga) : 1 440 F en chambre à deux ; 1 520 F en chambre individuelle.





Plongée, plongeons

On peut même ne pas savoir nager.



Une fois dans l'eau, plus de problèmes



Les bateaux loués au port jetteront l'ancre sur un récif de corail

PHOTOS IVERSON (GAMMA)

« *LA plongée est un sport de paresseux. Ça se pratique en douceur, sans effort. Tout ce qu'on vous demande, c'est de la décontraction et un minimum d'attention. Pour le reste, laissez-vous aller. Ça se passera bien.* »

Assis au bord de la piscine du navire, une quinzaine de croisiéristes en maillot de bain écoutent les conseils de Claude Lucquin. Dès la première leçon, le moniteur annonce la couleur. Pour lui, il s'agit de démythifier la plongée, de faire comprendre aux gens que la découverte du monde sous-marin se rattache plus au domaine des loisirs qu'à celui du sport. L'instruction en piscine sera rapide. Le temps d'apprendre les gestes essentiels (souffler en se pinçant les ailes du nez pour débloquer les tympans, chasser l'eau du masque, etc.), et les plongeurs débutants se retrouvent avec une ceinture de plomb autour de la taille et une bouteille d'air sur le dos.

A terre on se sent gauche, malhabile, engoncé dans la combinaison qui vous colle à la peau. Mais, une fois dans l'eau, plus de problème. Le corps devient léger, souple. Et, par-dessus tout, cette impression fantastique de flotter dans le vide : l'apesanteur dans toute sa splendeur.

Claude Lucquin et Sylvaine, sa femme, dirigent deux centres de plongée sur la Côte, à Saint-Raphaël et à Sainte-Maxime. Leur technique d'apprentissage est simple. Elle consiste, justement, à laisser de côté les contraintes techniques, et à mettre les débutants immédiatement dans le bain. « *Ensuite, lorsqu'ils auront pris connaissance du milieu aquatique, ils réclameront eux-mêmes des conseils techniques plus poussés. Tout repose sur la confiance. La semaine dernière, nous avons fait plonger, en piscine, une personne de soixante-cinq ans qui ne savait pas nager. Elle est repartie enchantée.* »

Hurghada, première escale d'azur sur la côte égyptienne – et première « plonge » pour les élèves de Claude Lucquin. Premiers ennuis, aussi, puisqu'il faut attendre deux heures pour obtenir une autorisation qui avait pourtant été accrochée à l'avance. Péripétie caractéristique. La plongée depuis un paquebot présente quelques petits inconvénients. Avant de goûter la liberté des fonds sous-marins, il faut discuter... et souvent payer. Car les clubs locaux ne tiennent pas à abandonner leurs prérogatives. Finalement, les chaloupes louées au port jettent l'ancre sur un récif de corail.

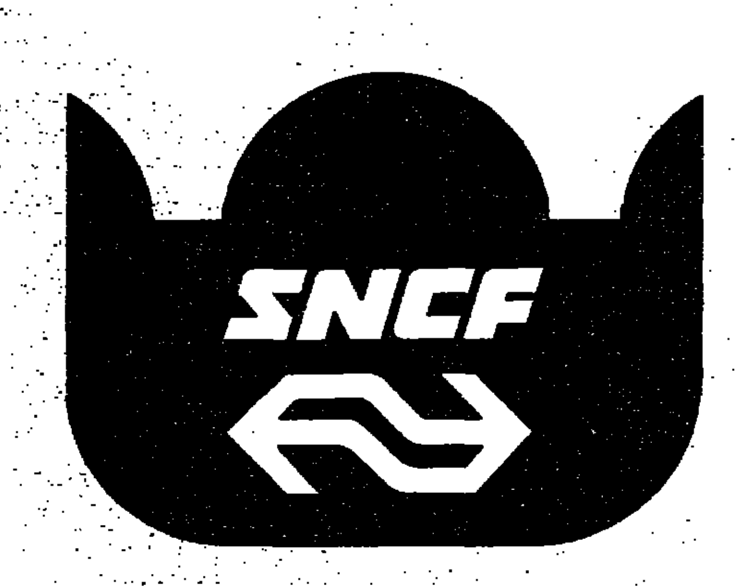
Depuis la surface, on voit déjà les poissons multicolores ; mais en dessous, c'est encore plus beau. Les oreilles, sensibles au début, finissent par s'habituer à la pression. On longe un massif formé de pâtés de coraux de taille respectable. Ces « patates » abritent une activité extraordinaire. Poissons et plongeurs s'y croisent. On se regarde, curieux les uns des autres.

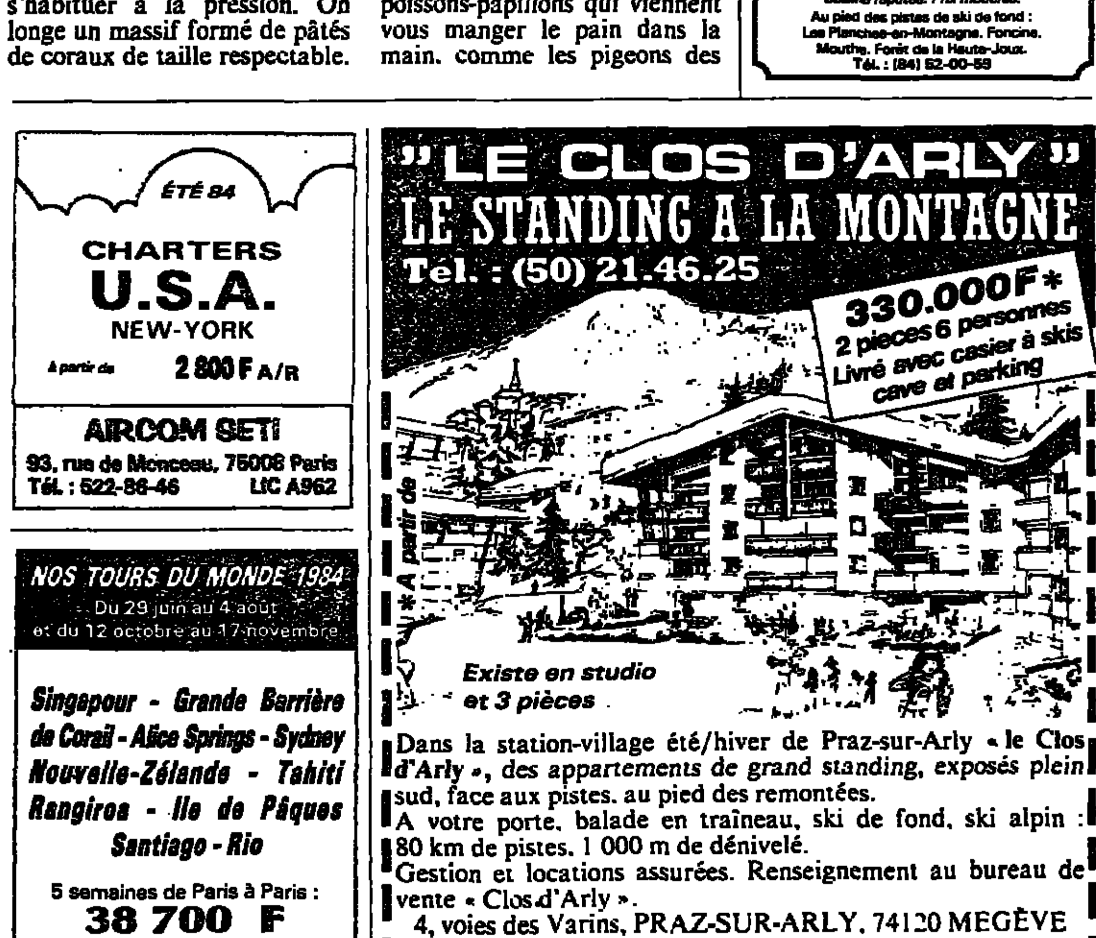
Si la respiration par l'intermédiaire du détendeur ne présente aucune difficulté, elle amène cependant une remarque : Coustaud nous a raconté des histoires. Où est le monde du silence parmi ces bruits d'air aspiré, ce glouglou des bulles qui se bousculent vers la surface ? Quant au poisson-perroquet qui mange le corail, il fait peut-être moins de remous que la jeune fille au chocolat de la pub, mais on l'entend grignoter tout de même...

Dix mètres. Pour une première plongée, c'est raisonnable. A Eilat, nous descendrons plus bas, aux alentours de 25 mètres. Ce qui nous donnera l'occasion de rencontrer une raie, un poulpe, quelques gros napoléons et, bien sûr, des centaines de poissons-anges ou de poissons-papillons qui viennent vous manger le pain dans la main, comme les pigeons des squares parisiens. Ici, la chasse est interdite.

Pour tous les plongeurs, c'est Sharm-el-Sheikh qui restera le meilleur souvenir. 50 mètres de nage dans un fond de 1 mètre d'eau, et, soudain, la surprise : un « tombant » de 30 mètres, à pic. Une falaise sous-marine. L'émerveillement est total, d'autant que l'endroit recèle de nombreux passages à travers les rochers pour des parties de cache-cache avec les bancs de poissons. Une symphonie en bleu et or, surtout dans les premiers mètres de plongée, lorsque le soleil joue avec les coraux.

C'est là que Robert, soixante-dix-huit ans, le doyen des débutants, recevra son baptême de plongée. En cachette de sa femme. A chacun ses secrets de la mer Rouge. C.-L. P.





Les faux mensonges du magicien

Une gymnastique des mains pour attirer le regard là où rien ne se passe.

PAS de grimoire, pas une once de poudre de perlimpinpin ni la moindre boîte d'amulettes, mais un joli feu d'artifices. Lorsque l'envie lui prend, l'horloger-bijoutier-magicien de la rue de Ridder joue aux clients un ou deux tours à sa façon.

« GASTON MAUVE, ARTISAN ». L'inscription en lettres d'or barre l'étroite devanture, au cœur du quatorzième arrondissement, entre le café Sans-souci et la bibliothèque Plaisance. Tic-tac et bric-à-brac. Curieux paradoxe : la minuscule échoppe, tapissée de pendules et de coucous de tous âges, semble ignorer les blessures du temps qui passe. Enjoué, tout en rondeur, le maître de céans règne avec bonhomie sur ses bataillons d'horloges et leurs ritournelles aigrelettes.

Dans ce petit monde où tout tinte, gronde et carillonne à l'envi, le présent n'a plus cours ; le parquet ciré, l'automate assoupi sur l'étagère d'angle, la pendule Empire qui trône à ses côtés, donnent à la boutique des allures d'îlot voué à la tradition. « *Ici*, admet volontiers Gaston Mauve, *c'est encore un peu le climat village.* »

Soixante ans, dont quarante de métier, et une seule concession à la modernité : chassé par la rénovation du quartier, l'horloger a dû se résoudre à traverser la ruelle pour s'installer dans cette ancienne blanchisserie, acquise pour une bouchée de pain. Aujourd'hui, les artisans de son espèce se font rares. Et s'il n'en reste qu'un... « *Parfois*, raconte-t-il en chaussant ses bésicles de bijoutier à chaînette et à monture dorée, *en désespoir de cause, un confrère m'envoie un client, histoire de sauver de l'oubli une pendule Louis XV.* » L'horloger dompte le temps ; le prestidigitateur l'abolit. Passions contradictoires ? Pas si sûr : avant de donner le jour à la magie moderne, Robert-Houdin soignait lui aussi ressorts et rouages...

A neuf mois, Gaston contracte une vilaine pneumonie. Ses parents l'envoient en convalescence chez une bisaïeule presque centenaire, au fin fond du bas Berry. Dès lors, son destin paraît scellé. « *La Mare au diable, de George Sand !*, s'exclame-t-il. *Un pays de sorciers, de rebouteux et de jeteurs de sorts ; une contrée perdue où les paysans clouent encore des cadavres de chouettes sur le portail des granges.* » L'infection pulmonaire n'y résista pas ; le virus de la magie, lui, s'installa pour de bon. Quelques années plus tard, un illusionniste en tournée dans les écoles fera le reste. Subjugué, le gamin passe le plus clair de son temps à imiter le magicien de passage. Dans un cahier, il serre religieusement les tours de passe-passe des illustrés.

Avec le même soin, il classera ensuite les clichés qui dorment dans un recoin de l'arrière-boutique et racontent sa vie d'homme. La guerre finie, Gaston « monte » à Paris. Il a vingt ans, de solides états de service – Rhin et Danube, l'Alsace, le front de l'Atlantique – et deux passions. Un vieil horloger l'initiera à son art. Les prestidigitateurs de la capitale lui enseigneront les rudiments du leur. Photos, dédicaces et programmes en témoignent.


ISABELLE WATERNAUX

« Seul compte pour moi le plaisir de divertir, de donner du rêve. »

Ni sortilège ni maléfice

M. Mauve ne tarde pas à acquérir une jolie renommée. Pourtant, il ne songera jamais à quitter l'établi pour les feux de la rampe. « *La scène ne m'attire pas*, explique-t-il de sa voix fluette. *Au-delà du premier rang, le trou noir, on se sent épié, privé de véritable contact avec le public. L'argent, la gloire, à quoi bon ? Seul compte pour moi le plaisir de divertir, de donner du rêve.* » Sans sortilège ni maléfice ; de son enfance, le petit horloger a gardé l'amour des animaux – un mainate accueillait naguère chaque client d'un tonitruant « bonjour ! » – et le goût du mystère. Mais certes pas celui de la sorcellerie. « *Tout est affaire de dextérité. Le magicien doit veiller à ne pas abuser du prestige qu'il doit à cette gymnastique des mains et du cerveau. Devant lui, l'homme redevient enfant, le vernis social ne tient pas. Tenez, moi, fils de paysan, j'ai étonné plus d'un notable à particule !* » A eux le vrai sang bleu. A lui les faux-semblants.

Les mots viennent à manquer ? Qu'à cela ne tienne. Gaston n'en a guère besoin pour vous bercer d'illusions. Il s'empare d'une boule couleur grenat, la dépose dans le creux de sa main. Le sceptique peut bien se jurer de ne pas quitter l'objet des yeux... Peine perdue, le regard suit en vain, puis, conquis, vagabonde au gré des jeux de mains. Un instant disparue, la balle surgit des plis de la blouse blanche. « *Pour créer l'effet*, commente Gaston Mauve avec un sourire gourmand, *il suffit d'attirer l'attention du spectateur là où rien ne se passe.* »

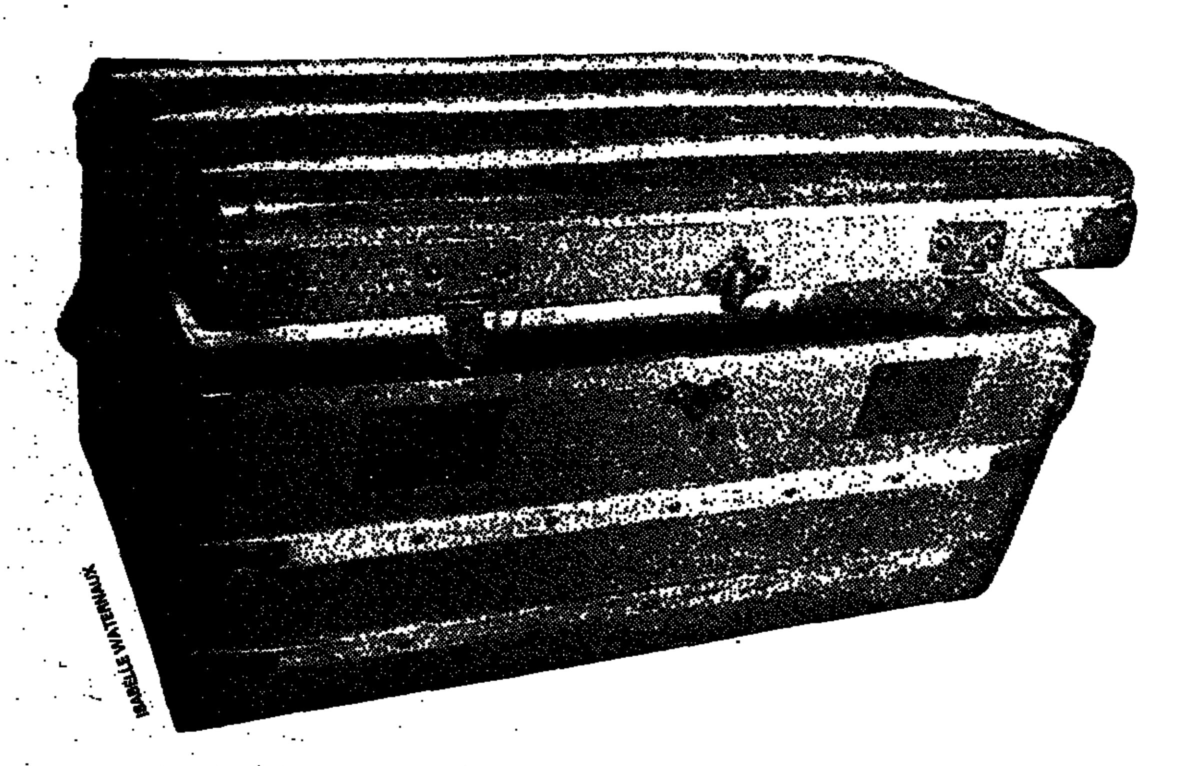
La boutique ne désemplit pas. Pendant que les deux fils « tiennent la caisse », le père s'offre un intermède sur le comptoir. Un sac de velours pourpre, trois gobelets, trois balles rouges, cinq minutes d'un ballet insensé. Et l'on se retrouve soudain avec deux boules de mousse noires dans la paume droite. D'où viennent-elles ? Mystère. « *Pourquoi rompre le charme ? On ne peut disperser les trucs à tous les vents, débiner le métier. N'oubliez pas que des artistes en vivent.* »

Si vous franchissez le seuil de sa boutique, prenez garde : chez cet horloger, on ne voit pas le temps passer.

VINCENT HUGEUX.

Cinq mille francs pour savoir

Le secret de la malle des Indes au prix fort.


ISABELLE WATERNAUX


ROGER-VIOLLET

Max Borys, magicien (1948).

RIEN *dans les mains, rien dans les poches.* Les magiciens entrent en scène. Grâce au music-hall et surtout à la télévision, ils connaissent aujourd'hui des audiences que les plus doués de leurs ancêtres ne réunissaient qu'autour du bûcher. Encore s'agissait-il de leurs adieux au spectacle... Désormais, les prestidigitateurs ne brûlent plus que les planches. Mais, signe des temps, ils conservent leur pouvoir d'illusion bien au-delà des scènes, jusque dans les rayons des magasins de jouets.

C'est Robert Houdin qui ouvrit la voie à la magie moderne, celle-là même qui connaît ses derniers avatars avec les fameux coffrets de magie pour tous. Le gentleman-prestidigitateur abandonnait la magie blanche, cette sorte de confusion bouffonne prodigue en chapeaux pointus, robes étoilées et baguettes inutiles, pour créer une discipline nouvelle. Succédant à des personnalités de la dimension historique de « Zoroastre le réformateur du magisme », « Paracelse le nécromancien » et autres « Zamuloris le magicien scythe », aux « joueurs de gobelets » *et aux « faiseurs de tours »* du Moyen Age, Robert Houdin créa nombre de tours dans les soirées qu'il anima à partir de 1843.

Attiré, vers la fin de sa « carrière », par le didactisme et la réflexion quasi philosophique, il a laissé aux générations futures son *Comment on devient sorcier* (1). *Malgré son influence déterminante* sur la magie moderne, sa renommée ne dépasse pas un petit cercle d'initiés. C'est donc plutôt vers les prestidigitateurs connus du grand *public que les maisons de jouets se* sont tournées pour cautionner leur production, avec des fortunes diverses : si *Magie Parade* de Nathan a passé allègrement le cap des sept mille exemplaires sous l'égide de Gérard Majax, le *Coffret de Garcimore* édité par la Manufacture lyonnaise de boutons et perles est loin d'avoir atteint un tel score. Quant à la *Magie 2000* de Kassagi, elle est définitivement passée à la trappe, victime de l'oubli dans lequel sombrait son parrain.

Bien choisir le prestidigitateur qui « vendra » le coffret se révèle donc essentiel. Nathan, grâce à Gérard Majax, dispose sans doute du meilleur prescripteur en la matière. Mais le succès de *Magie Parade* repose également sur un excellent rapport qualité-prix. Pour moins de 150 francs, la boîte offre les accessoires classiques : cordes, cartes, boîtes, anneaux, et bien sûr la baguette magique de rigueur. Astuce de présentation, une table de manipulation en carton et feutrine permet en outre aux magiciens amateurs de se produire dans des conditions spectaculaires en toutes circonstances. Dans le même ordre de prix, Ravensburger propose *Le petit magicien*, sous le patronage de Martin Michalski... Une soixantaine *de tours y sont expliqués. Il s'agit,* là encore, de proposer pour un prix raisonnable un coffret d'initiation destiné à des débutants.

D'autres fabricants ont préféré laisser leurs boîtes dans l'anonymat. Schmidt présente ainsi deux coffrets *Mister Magie* proposant respectivement cinquante et cent tours. Plus original, Fisher Price a conçu pour les petits une très séduisante *Malle à magie* : présentée sous la forme d'une mallette noire, qui sert aussi à la réalisation de la plupart des tours, elle renferme *quinze tours de niveaux de difficulté* progressifs très bien adaptés à l'âge des utilisateurs.

Chez Mako, enfin, ce sont également les plus petits (sept ans et plus) qui pourront s'initier grâce à six pochettes différentes réunies sous le titre *Magie Mickey*. Vendues séparément, chacune d'entre elles contient neuf tours présentés, comme le titre le suggère, par un Mickey en tenue d'apprenti sorcier, tout droit sorti de *Fantasia*. On y retrouve tous les classiques des boîtes destinées aux débutants, à ceci près que la plupart des objets sont décorés de personnages de Walt Disney.

Ces coffrets, s'ils permettent une initiation amusante au monde de la prestidigitation, présentent toutefois deux inconvénients majeurs : le manque de souplesse de la formule, *qui contraint à acquérir un ensemble* de tours sans aucune possibilité de choix ; et les limites de ces coffrets, rapidement maîtrisés, dont le prestidigitateur amateur — comme son public d'ailleurs — ne tarde pas à se lasser.

La solution à ces problèmes existe dans une petite boutique du cinquième arrondissement de Paris. Ses propriétaires, la famille Hatte, se consacrent depuis plusieurs générations à l'art de la magie (2). Fondée en 1868, la maison importe *et fait fabriquer en France par des* artisans des centaines de tours qu'elle vend aux amateurs comme aux professionnels. De 15 francs à 6 000 francs, il y en a pour toutes *les bourses et pour toutes les habiletés.* Car la prestidigitation — les coffrets ont une fâcheuse tendance à l'oublier — est avant tout l'art de la manipulation et non celui du trucage. Les jeux de corde (de 20 à 50 francs), la boule qui vole (120 francs), les anneaux chinois (200 francs) sont autant de tours qui, bien exécutés, enthousiasment les publics les plus blasés. Mais libre à vous si vos moyens vous le permettent de découvrir enfin le secret de la malle des Indes. Il vous en coûtera alors 5 000 francs.

Mayette Magie Moderne se distingue également comme un des rares endroits où le néophyte trouvera, outre un choix inégalé, des conseils compétents qui sauront le faire progresser à son rythme. Quant aux cadeaux, ceux qui désirent un ensemble bien présenté peuvent choisir quelques tours qu'ils disposent dans un chapeau à double fond faisant avantageusement office de coffret. Et le tour est joué...

SOPHIE COIGNARD
et BERNARD SPITZ.

(1) Editions Slatkine France.

(2) Mayette Magie Moderne, 8, rue des Carmes, 75005 Paris, tél. : 354-13-63.

Les beaux parleurs

« Jacqueline, va te laver les mains, on passe à table. »

L'OISEAU parleur a ses modes. Du temps des malles d'osier et du casque colonial, le compagnon obligé du voyageur était, bien sûr, le perroquet. Animal fétiche du capitaine à bouffarde, confident de l'explorateur perdu dans la jungle ou interlocuteur privilégié de la baronne en son manoir. Quand Tintin s'embarque pour le Congo, vers 1930, il tombe naturellement sur un perroquet criard – au ramage comme au plumage – qui assourdit les passagers de ses *« Sauve qui peut ! »* intempestifs.

Trente ans plus tard, à Paris, on ne jure plus que par un curieux étourneau d'Asie capable de retenir *« quarante phrases distinctes »* (1), le mainate. A la Factorerie, place de la Madeleine, on en exhibe plusieurs spécimens qui, par leurs tonitruantes saillies, éclipsent parfois les grands fauves. Les vedettes l'adoptent ; les volières se les arrachent. Ce merle même pas blanc devient la coqueluche de Paris – et d'ailleurs.

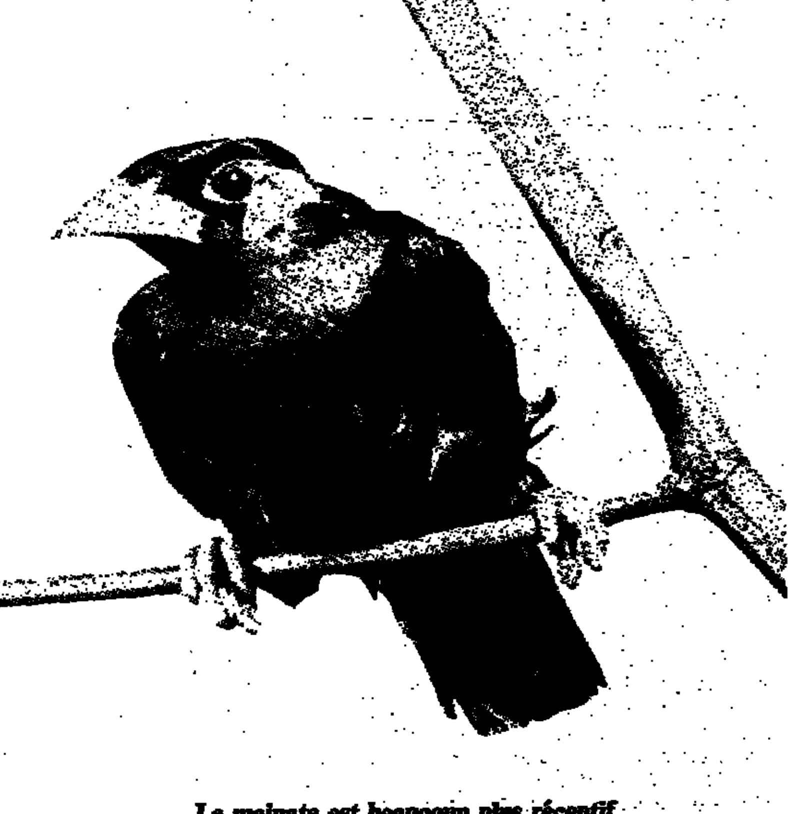
Nouveau renversement de tendance : l'oiseau en vogue, aujourd'hui, c'est le « gris du Gabon », un perroquet à l'élégant plumage cendré, terminé par une courte queue rouge. *« Le meilleur dans sa catégorie »*, tranche Jef Pelletier, propriétaire de trois spécimens dans sa volière de Versailles, au milieu d'une quarantaine d'autres oiseaux de gros calibre (toucans, pies d'Asie, etc.). Pour ce négociant en cognac et champagne, pas de doute : *« Le gris du Gabon est le plus affectueux. »* C'est donc celui auquel on fait des confidences, des caresses, celui que l'on apprivoise en douceur, par la patience et la persuasion. *« Pour que l'oiseau parle,* poursuit notre amateur (trente ans d'expérience), *il faut qu'il soit imprégné de son soigneur, on peut même dire amoureux de lui. »* En même temps, le perroquet gris conserve sa personnalité : *« Il peut chanter l'hymne national américain, par exemple, mais jamais sur commande, quand on ne lui prête pas attention. »* C'est un animal *« cabochard »*, comme le définit M. Patrick Semat, oiselier en gros, et sans doute pour cela plus attachant encore. Si l'on ajoute les mimiques, les poses et un faciès irrémédiablement comique, on comprend l'enthousiasme de ses maîtres.

Le mainate, cependant, a toujours ses partisans. D'abord, il est moins cher (de 1 000 à 1 200 F environ, au lieu de 1 800 F, voire 2 500 F pour un perroquet gris du Zaïre ou une « amazone » d'Amérique du Sud, également très prisée). Ensuite, s'il a été dressé à temps, c'est-à-dire dans les premiers mois de son existence, le mainate possède un gosier qui lui permet les plus étranges vocalises. Il imite aussi bien la sonnerie du téléphone, un grincement de porte ou un éternuement que les premières mesures du *Pont de la rivière Kwaï*. *« Le mainate est beaucoup plus réceptif que le perroquet »*, souligne Patrick Semat, qui en a conservé un pendant treize ans, lauréat des championnats de Paris au concours des oiseaux parleurs. *« Il répète immédiatement ce qu'il entend, avec une facilité et une précision déconcertantes. Son répertoire semble infini. »* Comme son concurrent perroquet, il sait même improviser et répéter à propos ce qu'on ne lui a pas appris. *« Ce chien, quel con ! »*, lançait le mainate de Patrick Semat à l'arrivée du quadrupède familial. *« Jacqueline, va te laver les mains, on passe à table ! »*, ajoutait-il en voyant la fille de la maison. Capacités d'imitation sans limites, bonne volonté désarmante lorsque, en société, on le force à se répéter, registre de voix peu commun : c'est assez pour en faire le clown d'une soirée, l'attraction d'un restaurant ou la vedette d'une volière.



JACANA

Le gris du Gabon est le plus affectueux.



Le mainate est beaucoup plus réceptif.

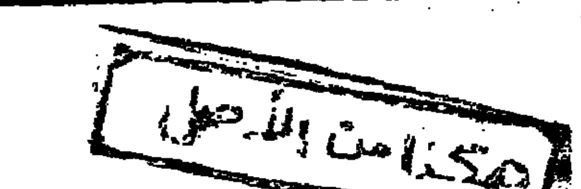
Mais attention ! Le mainate a de gros défauts dans la vie privée. Essentiellement insectivore et frugivore, doté d'un tube digestif court qui accélère le transit intestinal, le mainate multiplie les fientes liquides et malodorantes. Comme, de plus, il est agité et très vorace, il projette autour de sa cage éclaboussures et fruits écrasés avec une évidente délectation. Entre deux leçons de chant ou de poésie, son propriétaire doit donc faire le ménage, voire la grande lessive avec ouverture des issues. La rançon du génie...

« Le mainate m'agace », dit sans ambages Alain Bourbon, professeur de danse devenu oiselier. Et, pourtant, il en vend le dimanche au marché de la place Lépine à Paris (île de la Cité). *« Quand on entend vingt-cinq fois par jour,* « Allô ! bonjour Marcel », *on a envie de lui tordre le cou ! »* C'est que le mainate est bavard – on l'achète pour ça – et surtout doté d'un organe d'une puissance sans rapport avec la taille de l'oiseau. *« Un adulte peut rester des années sans rien apprendre et pousser à longueur de journée des cris épouvantables,* ajoute l'oiselier. *Et il a le chic pour imiter les aboiements, les grincements et tout ce qui, habituellement, nous casse les oreilles. »*

D'un côté donc, des perroquets capricieux, frondeurs mais affectueux, qui, comme les chiens, feront très vite partie de la famille, sans s'imposer. De l'autre, des mainates virtuoses, conscients de leur talent, souvent envahissants tout en restant sauvages (pas question de les lâcher dans la nature, même après des années de familiarité avec le maître). Au goût de chacun. Reste un point commun : l'immense patience qu'il faut déployer pour nourrir, nettoyer et apprivoiser l'oiseau parleur. *« Les oiseaux, c'est un esclavage »*, constate Jef Pelletier, qui, tous les dimanches, vient aider au marché pour assouvir sa passion. *« Voilà six ans que je n'ai pas pris de vacances. »* Du maître ou de l'esclave – beau parleur – on ne sait plus lequel est en cage.

ROGER CANS.

(1) *Le Mainate, oiseau parleur*, par Philippe Triboulin, aux éditions du Point vétérinaire (139 pages, 75 francs).



Les nouvelles pensées de Pascale

L'économie racontée aux Français.

ELLE court, Pascale Breugnot. Après « Psy-show » ou la psychanalyse mise à la portée du couple, voici l'économie racontée aux Français. Cette drôle de bonne femme, bousculante, bagarreuse, à la tête d'une unité de programme à Antenne 2, toujours à la recherche de nouvelles écritures, en quête de nouvelles méthodes, passionnée par le « public », elle a décidé cette fois d'expliquer la crise. Un cours magistral d'une heure et demie, qui se dévore des yeux et des oreilles, un B-A BA alerte, sous forme de fable, racontée par Yves Montand, à cheval entre le reportage, la fiction et même la science-fiction. Un vrai travail de vulgarisation, le premier du genre à la télévision.

La crise... Tout le monde en parle, au *boulot*, au café, dans les taxis, dans le métro, dans la presse et à la télévision. Impossible d'y échapper. Chômage, inflation, faillite, licenciements, reconversion, des mots-écrans qui cachent la compréhension des phénomènes économiques mondiaux, qui évacuent l'histoire et les relations d'interdépendance entre les pays, qui font dire des « y'a qu'à » dérisoires-autant qu'affirmatifs. Mais quand a commencé la crise ? Et pourquoi ? Pour combien de temps et quels remèdes possibles ?

« Cette angoisse diffuse »

« Il s'imposait de faire quelque chose, dit Pascale Breugnot. *On ne peut vivre avec ce mot-là, cette angoisse diffuse. On parle de pertes d'emplois, de fin de la sidérurgie, du chômage, mais tout ça n'est jamais rassemblé dans une histoire qui serait l'épopée de cette crise. On n'a jamais tissé les fils, jeté des passerelles entre des choses qui n'ont rien à voir entre elles. Très peu de gens ont les informations nécessaires. On a voulu rassembler ces informations, qui ont trait à l'économie, à la sociologie, les réflexions sur l'histoire, tout ce qui permet d'expliquer comment on en est arrivé là. »*

Un travail qui remonte à mars dernier. Pascale Breugnot, qui a lu « *tous les livres qui parlent des nouvelles façons de regarder certains phénomènes économiques* », décide d'écrire un scénario avec Jean-Claude Guillebaud (ancien grand reporter au *Monde*, directeur littéraire aux éditions du Seuil) et Michel Albert (ancien commissaire au Plan, rapporteur au Parlement européen, auteur du fameux *Pari français* et du *Pari pour l'Europe*. « *Vive la crise* » est en réalité l'adaptation en images – et imaginative – des analyses et informations proposées par Michel Albert dans ses deux livres. Pascale Breugnot a choisi Michel Albert pour son « *esprit brillant et non conformiste* » – il est considéré comme un des meilleurs experts économiques – pour son « *ampleur de vue* », son expérience de l'Europe, son souci, très rare chez les spécialistes de s'adresser au grand public (et non aux seuls économistes). Sa seule *erreur est de n'avoir pas précisé l'éclairage* (politique) de sa pensée. Omission grave dans la mesure où celle-ci est présentée comme parole d'évangile, dépassant les options politiques (ce qui peut être fortement contesté). Pascale Breugnot, Jean-Claude Guillebaud, Bernard Bouthier, ont été dominés par deux questions essentielles : comment être concret, comment rendre tout cela séduisant ?

« La plus grosse difficulté a été d'abord de savoir comment on allait raconter tout cela, explique Pascale Breugnot. *Comment matérialiser un certain nombre d'informations ou de suppositions. Ça a l'air stupide, mais comment expliquer par exemple que les Français se sont enrichis de 400 % en trente ans ? Comment faire pour que cette idée-là devienne visible ? Pour intéresser le spectateur, il faut lui montrer comment il a vécu l'économie dans sa vie quotidienne pendant ces trente dernières années. C'est l'histoire du seau à charbon de la cuisine. Il est évident que, quand on regarde une cuisine, on voit l'enrichissement des Français dans tous les objets. »*

Ensuite, il a fallu convaincre des économistes, des financiers, des chefs d'entreprise, de participer à l'émission. *« Dans un premier temps, ils ne nous prennent pas au sérieux ; c'est de la télévision, de la vulgarisation, on s'amuse... ce n'est jamais eux qui nous encouragent. Puis ils nous voient têtus, agressifs ; est-ce qu'on aurait l'intention de faire quelque chose de sérieux ? Ils s'intéressent, mais ils restent méfiants. Les directeurs de banque, les financiers, sont des gens qui n'ont pas de temps, il a fallu interviewer Michel Albert dans le train. »* Autre difficulté : faire parler des spécialistes. *« Quand on leur pose une question, ils répondent par un cours, ils utilisent des chiffres, des courbes, ne savent pas distinguer l'essentiel de l'accessoire en tenant compte des connaissances du public. Leur ton est professoral. »*

L'équipe a fait avec eux un vrai travail pédagogique. *« On les enregistrait, on leur montrait, on disait, voilà, telle information ne doit pas dépasser tant de minutes. On leur a appris à regarder la caméra, à avoir un élan, à habiter leur discours. »*

Un travail de fou

Trois mois pour écrire le scénario (de juin à septembre), trois mois de tournage (d'octobre à fin décembre), trois équipes, trois réalisateurs (Gérard Poitou, Dominique Colonna, Roland Portiche), trois journalistes (Luc Bernard, Thierry Wolton, Laurent Joffrin), qui ont tourné en même temps les différents éléments retenus : dix-sept thèmes en tout, autant de courts métrages, de petits films, qu'il a fallu ensuite raccourcir, revoir, couper, entrelarder du texte d'Yves Montand. Un travail de fou, jour et nuit, un formidable travail d'équipe. Avec Pascale Breugnot, cheftaine infatigable, pour rassembler toutes les énergies, les faire converger *(manu militari)*. Un gros travail d'investissement personnel pour chacun, ce qui ne veut pas dire œuvre personnelle. *« L'unité, c'était l'émission à l'arrivée avec ce qu'elle a à dire »*, une nouvelle approche d'un produit qui est à la fois collectif, original, insolent, optimiste (un peu trop), bourré d'humour, pédagogique et insolent.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *« Vive la crise »*, A2, mercredi 22 février à 21 h 40.

Vu pour Vous

L'épreuve Tchekhov

● **Lire c'est vivre : « Ma vie », d'Anton Tchekhov. A 2, mardi 21 février, 22 h 25 (55 minutes).**

Ce numéro de *Lire c'est vivre,* consacré à un récit provincial de Tchekhov, *Ma vie,* fait la toilette de nos illusions les plus chères. Celles justement qui sous-tendent nos existences terrestres. Il y a dans l'art de Tchekhov, et sans le moins du monde occulter ou altérer le vrai, quelques aptitudes à désinfecter ce qui nous oppresse, ce qui est répugnant. Cette capacité est bien la poésie – c'est-à-dire la faculté de nous donner à voir, d'éprouver les choses dans leur totalité jusqu'au point où les êtres les plus divers retrouvent leur existence commune. Donc, les héros de Tchekhov, et celui du récit *Ma vie,* Polotnev, un jeune homme de la petite noblesse de province, c'est nous, à la puissance zéro, arrivés au bout de la vie, vidés de toutes nos vaines illusions, face à la mort. C'est aussi les quatre invités de Pierre Dumayet : Henry d'Artois, un musicien, Odile Mercier, une biologiste, Marina Vlady et le peintre Cueco.

Deux constations. La première, assez étrange : le texte de l'auteur de *la Cerisaie* s'est mis à lire la vie de nos invités. Et ces derniers ont été un peu obligés de passer aux aveux. Cueco, ancien peintre en bâtiment, fait son autocritique d'intellectuel : *« Ce travailleur de tête, avec tout de même le ciel sur des coussins. »* Une jeune fille, visage grave, jette quelques phrases, se tait, prise en flagrant délit de rêve, se souvient *d'un pan de vie passée. Un échec, peut-être.* Deuxième constatation : malgré la dureté du texte, ce quatuor consciencieux sort bien vivant de cette vive épreuve textuelle. Aucun d'eux n'a, semble-t-il, tenté de mettre fin à ses jours. Pourtant, les conclusions *de Tchekhov sont claires : la vie est un cul-de-sac,* qui mène inévitablement au trou. La dernière loi terrestre, c'est la solitude : *« Résigne-toi, mon cœur, dors ton sommeil de brute »,* est l'une des dernières paroles de Tchekhov. Malgré de si funestes perspectives, nos quatre invités ont sauvé leur peau, peut-être grâce à la beauté allusive de l'œuvre. La légèreté des saisons, la douceur d'un simple jour d'avril, la musique du temps qui passe, délicatement reconstitués par Roland Coste, touche par touche pastel.

MARC GIANNESINI.

Portrait en pied

● **« Frédéric Pottecher », TF 1, vendredi 24 février, 21 h 50.**

Frédéric Pottecher fut et reste, un peu, à la justice ce que Roger Couderc fut et reste *au rugby.* Pendant *trente ans,* il a suivi la *cour avec une passion généreuse et charnelle.* A la radio d'abord, à la télévision ensuite, il a rendu compte de tous les grands procès depuis la Libération en apportant à ses relations une chaleur et une vie auxquelles ses dons de comédien et de conteur conféraient ce surplus qui le rendait unique. *Daniel Costelle a estimé que cela valait bien* un portrait en pied de celui qu'il appelle *« un très grand diplodocus peuplant la télévision du jurassique supérieur ».*

Portrait traité à la façon d'un triptyque. *Frédéric raconte et se raconte. De bout en* bout on le suit, depuis ce village de Bussang, sa terre natale vosgienne où son oncle, Maurice Pottecher, avait fondé « Le théâtre du peuple ». Jusqu'à tous les prétoires où il suivit les grandes affaires et qui *revivent avec les interrogations ou les passions* qu'elles suscitèrent en leur temps : procès Pétain, Dominici, Marie Besnard, Marguerite Marty, Jacques Ruby, Eichmann, etc. Pottecher en a été et en redevient le témoin. Il en a été et il en redevient *aussi l'acteur.*

A soixante-dix-neuf ans, il garde intacte cette chaleur qui fut la sienne. Il n'a toujours pas son pareil pour passer du plaisant au sévère, de l'anecdote au philosophique. Daniel Costelle en reste subjugué, qui salue *« un formidable professionnel et même un génie ».* Frédéric a dû en rougir. Lui sait bien, malgré tout, que tout ce qui peut être dit, même par lui, de ces grands procès qui furent sa vie ne saurait les reconstituer dans leur complexité et leur intégralité. Il reste qu'une pareille présence, une pareille aisance, alliées à tant de bonhomie, séduiront. Et que pour Frédéric Pottecher, évincé de la radio-télévision après 1978, devenir aujourd'hui sujet d'émission est assurément une légitime réparation.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 19 FÉVRIER

■ **La Poudre d'escampette**
De Philippe de Broca (1971). Avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York. TF 1, 20 h 35 (120 mn).

■ **Lame de fond**
De Vincente Minnelli (1946). Avec K. Hepburn, R. Taylor, R. Mitchum. FR 3, 22 h 30 (110 mn).

LUNDI 20 FÉVRIER

■ **Ça commence à Vera Cruz**
De Don Siegel (1948). Avec R. Mitchum, J. Greer. TF 1, 20 h 35 (80 mn).

■■ **L'Enfant sauvage**
De François Truffaut (1969). Avec J.-P. Cargol, F. Truffaut. FR 3, 20 h 35 (85 mn).

MARDI 21 FÉVRIER

■ **Au nom du pape roi**
De Luigi Magni (1977). Avec N. Manfredi, D. Mattei. A 2, 20 h 40 (100 mn).

■ **A tout cœur à Tokyo pour OSS 117**
De Michel Boisrond (1966). Avec F. Stafford, M. Vlady. FR 3, 20 h 35 (100 mn).

VENDREDI 24 FÉVRIER

■ **Le Dibbouk**
De Michael Waszynski (1938). Avec A. Morewski, R. Samberg. A 2, 22 h 50 (95 mn).

Samedi
18 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **10.00 TF 1 Vision plus.**
- **10.30 La maison de TF 1.**
- **12.00 Bonjour, bon appétit :** Moules farcies, moules frites. Magazine de Michel Oliver.
- **12.30 La séquence du spectateur.**
- **13.00 Journal.**
- **13.35 Amuse-gueule.**
- **14.05 Série : Pour l'amour du risque.**
- **14.55 Variétés : Diane Dufresnes.** *Le Québec dans tous ses états.*
- **15.35 C'est super.**
- **15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.**
- **16.20 Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval et du sport hippique.
- **16.50 Série : Molière pour rire ou pour pleurer.** *Six récits dramatiques consacrés à l'auteur de « Tartuffe ». Premier épisode : « L'Illustre théâtre ». Les disputes de Jean-Baptiste Poquelin alias Molière avec son père.*
- **17.45 Trente millions d'amis.**
- **18.15 Micro-puce,** Le magazine de l'informatique.
- **18.30 Auto-moto.**
- **19.05 D'accord pas d'accord. (INC.)**
- **19.15 Émissions régionales.**
- **19.40 Jeux olympiques d'hiver (résumé).**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Les grands succès de la scène : l'Avantage d'être constant.** D'Oscar Wilde, mise en scène P. Boutron, réal. J. Hennin. Avec F. Christophe, J. Barney, P. Raynal... A la fin du siècle dernier dans un appartement londonien, Algernon Moncrieff attend la visite de Lady Bracknell sa tante et de Gwendoline sa cousine. Quand arrive Constant, débauché, séducteur de jeunes filles. Jeux de mots, ambiance « kitsch »...
- **22.40 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.** Emission de Michel Polac : la décadence. *Autour de l'idée de décadence des civilisations, Michel Polac a réuni Laurent Dispot, nos collaborateurs Jacques Cellard et Raphaël Sorin, Philippe Sollers, le Révérend Père Bruckberger, Guy Schoeller. Il sera aussi question de la parution de* l'Insoutenable légèreté de l'être, *de Milan Kundera, et de la sortie d'ouvrages posthumes du grand écrivain polonais Witold Gombrowicz.*
- **0.15 Journal.**

ANTENNE 2

- **8.55 Jeux olympiques d'hiver.** Hockey sur glace ; patinage de vitesse.
- **12.00 A nous deux.**
- **12.45 Journal.**
- **13.30 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.**
- **14.00 Les jeux du stade.** Jeux olympiques : saut à ski ; bobsleigh à quatre ; à 15 h 10, Cyclisme ; à 15 h 25, rugby : Galles-France ; Angleterre-Irlande.
- **17.40 Récré A 2.** *Les petites canailles ; Téléchat (délicieux).*
- **18.00 Les carnets de l'aventure.** *« Bye Ubaye », de M. Tivron (descente d'un torrent à la nage) ; « L'abbé volant », de P. Lallet.*
- **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.10 D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Variétés : Champs-Élysées.** Emission de M. Drucker. *Avec Linda de Suza, Catherine Lara, Plastic Bertrand...*
- **22.00 Jeux olympiques d'hiver.** Patinage artistique : libre dames.
- **22.50 Les enfants du rock : Rockline.** *T. Twins, Simple Minds, Stray Cats...*
- **23.00 Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

- **12.10 Message PTT.** Sketch-service, philatélie, histoire de l'aviation postale.
- **12.30 Les pieds sur terre.** Emission de la Mutualité agricole. *La Cézarenque, le respect de la différence.*
- **13.30 Horizon,** magazine des armées. *Le commissariat de l'armée de terre ; l'arme du matériel ; les écoles de la direction générale pour l'armement.*
- **14.00 Entrée libre...** *Avec François de Closets ; images d'histoire ; portrait de Lucien Guerra ; séries, histoire du premier ordinateur ; des techniques radiologiques : le scanner.*
- **16.15 Liberté 3.** Emission proposée par J.-C. Courdy. *Avec les associations Rassemblement des opposants à la chasse, Greenpeace, Espace pour demain, Fédération des jeunes pour la nature.*
- **17.30 Télévision régionale.** Programmes autonomes des douze régions.
- **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
- **20.05 Les jeux.**
- **20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.** *Tuons le temps en attendant la mort.*
- **20.35 Feuilleton : Dynastie.** *Walter accuse Blake de fraude. Michael lâche un doberman sur Walter, et Blake évite de justesse le « passage à tabac ». Dallas, en mieux ou en pire, c'est selon.*
- **21.20 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...** Emission de P. Sabbagh. *Quatre personnalités : Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian et Jean Le Poulain sont en compétition par équipes de deux. Les questions sont mijotées par Pierre Sabbagh et posées par l'humoriste Jean Amadou. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Malin, quoi !*
- **22.05 Journal.**
- **22.25 La vie de château.** *Jean-Claude Brialy reçoit dans son château quelques-uns de ses amis, stars du cinéma, de la télévision, du théâtre ou de la chanson. Causettes intimistes, confidences rares...*
- **22.50 Musiclub.** *Evocation de la vie de Serge Rachmaninov, célèbre compositeur russe (1873-1943), illustrée par des photos et des enregistrements sonores.*

PÉRIPHÉRIE

- ● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *Pierre et Nelly,* film de M. Ritt, ou *Lâche-moi les baskets,* film de J. Reuben ; 21 h 40, Flash Back ; 22 h 10, Ciné-Club : *It's a gift,* film de N.-Z. Mac Leod.
- ● T.M.C., 19 h 35, Série : Les mystères de l'Ouest ; 20 h 40, *l'Ennemi silencieux,* film de W. Alwyn.
- ● R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Pancho Villa,* film de B. Kulik ; 22 h 30, Cinéclip.
- ● T.S.R., 20 h 5, feuilleton : Kojak ; 21 h, Variétés : Studio 4 ; 22 h 15, Sport ; 23 h 15, *Buffalo Bill et les Indiens,* film de R. Altman (avec P. Newman, B. Lancaster).

Dimanche 19 février — Lundi 20 février — Mardi 21 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 19 février

9.00 Emission islamique.
Connaître l'Islam.
9.15 A Bible ouverte.
Le livre de Job.
9.30 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
Bible vivante, de l'écriture à la lecture.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse Notre-Dame de la Résurrection, Le Chesnay (Yvelines) à l'intention des sourds et des malentendants.
12.00 Télé-foot 1.
12.20 Jeux olympiques d'hiver :
Slalom spécial messieurs en direct (2e manche).
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
Savez-vous danser le smug ?
14.35 Champions.
Variétés et divertissement, sports : les Jeux olympiques de Sarajevo ; (hockey sur glace), cyclo cross, tiercé...
17.30 Série : Franck, chasseur de fauves.
18.30 Jeux olympiques d'hiver
Patinage artistique (exhibitions).
19.30 Les animaux du monde :
Deuxième Festival international du film animalier.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Poudre d'escampette.
Film français de Philippe de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York.
En 1942, la femme d'un consul suisse faux jeton s'enfuit en jeep, dans le désert de Libye, avec un Français et un officier britannique. Façon pour Jean-Loup Dabadie et Philippe de Broca de mettre en boîte les aventures guerrières d'*Un taxi pour Tobrouk*. Mais, au-delà de l'esprit parodique, apparaît une comédie sentimentale et nostalgique sur l'amitié et l'amour. — J. S.
22.35 Sports dimanche.
Emission de Michel Denisot.
Jeux olympiques (en direct de Sarajevo).
23.30 Journal.

Lundi 20 février

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 La croisée des chansons.
14.00 Téléfilm : Faux départ.
Un moniteur de ski du Colorado souhaite devenir un professionnel, mais son entourage le décourage. De son côté, Jesse n'hésite pas, chausse les skis mais perd sa femme...
15.35 Série : Désirs de femmes.
Plaisirs d'amour (dif. le 17 fév.)
16.30 C'est arrivé à Hollywood. Marylin Monroe, Jane Russell...
16.50 Nous sommes tous des collectionneurs : les éventails, les dentelles et les miniatures. Une rediffusion.
17.05 Croque-vacances.
Variétés, bricolage, dessins animés, info-magazine.
17.45 Ordinal 1. Magazine de l'informatique.
18.00 Candide caméra.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Heu-reux Fernand Raynaud.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Ça commence à Vera-Cruz.
Film américain de Don Siegel (1948), avec R. Mitchum, J. Greer. (N)
Film policier type de la production série B de la RKO. Budget modeste, action qui file à toute allure en faisant fi, *parfois*, de la vraisemblance. *Qu'importe.* Don Siegel, alors réalisateur presque débutant, a du punch et de l'humour. Et Mitchum, avec son flegme ambigu, ressemble à un personnage de Raymond Chandler. — J. S.
21.55 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
« A mort l'arbitre », interview de M. Serrault ; « Wild style », interview de Ch. Amearne, « le Lézard noir », film japonais de K. Fukasaku.
22.50 Journal.

Mardi 21 février

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Les rendez-vous d'Annick.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes : Magazine des handicapés.
14.00 Série : Amicalement vôtre.
14.50 Saturday blues, le blues du samedi soir.
Aux sources du blues rural et urbain, une émission « feeling » avec la voix distante de Marguerite Yourcenar. Une rediffusion inespérée, un reportage superbe.
16.20 C'est arrivé à Hollywood. Les séducteurs.
16.40 La rosière et sa cousine. Les miss, les reines.
17.05 Croque-vacances. Variétés, informations, bricolage.
18.00 Candide caméra.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.
20.35 Les mardis de l'information : Plans serrés. Magazine de la rédaction proposé par A. Denvers.
Cinq reportages : *« Le Liban sur le vif » ; « Ghana, révolution an 3 »* de Ph. Jamain et G. Bernard : la situation d'un pays d'Afrique après le coup d'État du 31 décembre 1981 avec une interview de Jerry Rawlings, disciple de Frantz Fanon ; *« Que sont les millionnaires devenus ? »*, de E. Calmel, C. Kimmerlin et Ph. Leroux; *« Miami, autopsie d'une ville »*, de J. Bertolino et Tony Comiti : cité pour milliardaires ou enfer pour drogués ? *« Radio Rebelle en Afghanistan »*, de A. Guillot et B. Badiche.
21.35 Théâtre : les Amis de Monsieur Gazon.
De Simon et Pierre Pradinas, mise en scène P. Pradinas, réal. J. Hubert, avec J.-P. Darroussin, C. Frot, T. Gimenez...
Un propriétaire stéréotypé, un cadre parvenu, une épouse maniérée, un ami douteux, réunis par un beau dimanche ensoleillé autour d'affaires équivoques : une satire.
23.15 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 19 février

7.55 Jeux olympiques d'hiver : ski de fond (et à 10 h.).
9.30 Information météo.
9.35 Récré A 2 : Candy.
11.00 Les chevaux du tiercé.
11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.05 Feuilleton : Papa Poule.
18.05 Dimanche magazine.
Au sommaire : Richard Caramanolis, boxeur : du ciment dans les gants.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Hongkong.
21.50 Document : Vietnam.
Série de H. de Turenne. *1967-1970 : en direct de Saigon.*
Cinquième épisode de l'histoire du Vietnam. De 1967 à 1970, 500 000 soldats américains empêchent le Sud-Vietnam de basculer dans le camp communiste. Cette zone connaît ainsi un cataclysme démographique sans précédent : 7 millions de Vietnamiens quittent la campagne et se réfugient dans les villes. Des témoignages de généraux, d'anciens ministres, de « marines » ou de soldats vietnamiens... Un gros travail, controversé.
22.45 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix. Un sculpteur nommé Picasso.
Un aspect moins connu du génie de Picasso : l'œuvre sculpturale commentée par Werner Spies, organisateur de l'exposition Picasso à Düsseldorf.
23.15 Journal.

Lundi 20 février

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Grands-parents : le beau rôle ?
14.55 Série Têtes brûlées.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
Albums de famille (dif. le 17 février).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Tom Sawyer, Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier.
Emission de J. Chancel.
Autour de Michel Legrand et de son orchestre, Serge Reggiani, la nostalgie, Claude Nougaro de Toulouse, le rigolo Salvador, Dizzy Gillespie, la plus grande trompette « bop », Ivry Gitlis, le violon tzigane... La chancellerie mensuelle au grand complet.
23.15 Journal.

Mardi 21 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Têtes brûlées.
15.45 Reprise : La chasse aux trésors. *A Hongkong (diffusée le 19 février).*
16.45 Entre vous, de L. Bériot.
Un centre de réinsertion sociale pour adultes.
17.45 Récré A2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord. (INC).
20.40 Cinéma : Au nom du pape roi.
Film italien de Luigi Magni (1977), avec N. Manfredi, D. Mattei.
En 1867, Garibaldi s'avance vers Rome où gronde un soulèvement populaire. Double menace pour le pouvoir temporel du pape et ses États d'alors. Il faut bien connaître l'histoire de l'unité italienne pour saisir le contexte politique de cette comédie. Mais on comprend sans peine le conflit psychologique de Nino Manfredi (dont la composition domine le film), évêque et juge au tribunal pénal, découvrant brusquement qu'il a un fils, révolutionnaire risquant la peine de mort. — J. S.
22.25 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet, réal. R. Coste. « Ma vie » (récit d'un provincial), une nouvelle de Tchékhov.
(Lire page VII.)
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 19 février

10.00 Images de... Magazine de l'ADRI.
10.30 Mosaïque.
16.00 Spectacle 3 : le Gardien.
Pièce de H. Pinter, adapt. E. Kahane, enregistrée à Toulouse au Théâtre Daniel-Sorano, mise en scène R. Jérôme, réal. Y.-A. Hubert, avec J. Dufilho, G. Claisse et A. Foures.
Pièce du dramaturge anglais, créée en 1960 à Londres, et montée en France en 1969 au Théâtre moderne. Trois personnages : Davies, un clochard sans âge, agressif ; Mick, vaguement voyou, et Aston, qui porte en lui les séquelles d'un séjour en hôpital psychiatrique. Un univers comique et terrifiant fait de sous-entendus, de mal-entendus ou de pas entendus du tout. Entre Strindberg et Beckett.
18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Fraggle Rock.
20.35 Un pays, une musique, ou la mémoire des peuples francophones : Le Québec.
Emission de Claude Fléouter. Réal. R. Manthoulis.
Les musiques, les bruits se sont glissés dans la vie quotidienne, ont vibré aux émois d'une société en mouvement. Pour les six millions de Canadiens parlant français, la chanson québecoise est devenue une sorte de carte d'identité. Un reportage à la manière de Claude Fléouter, images sensibles, feeling, impressionnisme.
21.25 Aspect du court métrage français.
La rose et le réséda, d'A. Michel ; *Peine perdue*, d'A. Massonneau ; *le Taxi jaune*, de J.-F. Garsi.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma : Lame de fond.
(Aspects du « film noir ».) Film américain de Vincente Minnelli (1946), avec K. Hepburn, R. Taylor, R. Mitchum (v.o. sous-titrée. N.).
Etrange drame psychologique proche, par certains côtés, des films de Hitchcock. Après un mariage d'amour, Katharine Hepburn éprouve plus que l'ombre d'un doute sur les rapports de son mari avec un frère disparu. Une atmosphère de mensonge et d'angoisse s'épaissit autour d'elle. Deux hommes commandent sa vie et les apparences sont trompeuses. Ce film relève plutôt de la « série blême » que de la « série noire ». — J.S.
0.20 Prélude à la nuit.
Allegro de Fiocco, J. Manzone, violon, E. Pitti, piano.

Lundi 20 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Admirons le charmeur de pommes de terre.
20.35 Cinéma : l'Enfant sauvage.
Cycle François Truffaut : film français de François Truffaut (1969), avec J.-P. Cargol, F. Truffaut (N).
L'histoire vraie d'un enfant sourd, muet, réduit à l'état de bête, trouvé en 1798 par des paysans dans une forêt de l'Aveyron, envoyé dans un institut à Paris et confié à la garde d'un jeune médecin, le docteur Itard, qui réussit à en faire un être humain. Truffaut joue lui-même le rôle d'Itard, dont le rapport sur « Victor de l'Aveyron » a inspiré le scénario. Une mise en scène rigoureuse et pudique raconte le lent sauvetage, la patiente éducation de l'enfant-bête renaissant à une vie presque normale, à une relation au monde des hommes. Le petit gitan, partenaire de Truffaut, est admirablement dirigé. Il y a, dans cette belle œuvre cinématographique, autant d'amour altruiste que d'honnêteté intellectuelle et morale. — J. S.
22.00 Journal.
22.20 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Trois mâts pour une école, un reportage de L. Blanchet.
23.05 Avec le temps : Marcelle.
Emission de Ménie Grégoire.
Que sont devenus ceux ou celles qui il y a dix ans appelaient Ménie Grégoire à RTL, sous le poids du désespoir — mort d'enfant, chômage, abandon du mari, ils parlent, le visage caché, face à Ménie.
23.10 Parole de régions.
Cette semaine FR3 Nord-Picardie, Pas-de-Calais décline ses ambitions, ses projets, ses forces, ses faiblesses.
23.20 Prélude à la nuit.
Suite populaire espagnole de M. de Falla, par R. Benedetti au violoncelle et N. Wayser au piano.

Mardi 21 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède. Évitons de sombrer dans l'antinazisme primaire.
20.35 Cinéma : Atout cœur à Tokio pour OSS 117.
Film français de Michel Boisrond (1966), avec F. Stafford, M. Vlady.
Espionnage et péril jaune. On connaît la musique. Le réalisateur la joue sans conviction. Le personnage inventé par Jean Bruce a le charme viril de Frédérick Stafford.
22.15 Journal.
22.35 Avec le temps : Patricia.
Émission de Ménie Grégoire.
22.45 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais.
22.55 Prélude à la nuit.
Suite française en sol mineur, de J.-B Lully, par l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 19 février

- R.T.L., 20 h, *le Silencieux*, film de C. Pinoteau ; 21 h 45, Edition spéciale RTL- *Le Monde* ; 22 h 10, Portrait d'artiste : G. Schneider, peintre ; 22 h 40, R.T.L. théâtre.
- T.M.C., 20 h, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Sports.
- R.T.B., 20 h 15, A qui le gant ? 21 h 40, *Deux amies d'enfance*, téléfilm de N. Companeez.
- T.S.R., 20 h, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 20 h 50, *Dis-moi ce que tu lis* ; 21 h 45, Cadences : élégie pour danseurs ; 22 h 20, Studio olympique (résumé du jour).

Lundi 20 février

- R.T.L., 20 h, Série : L'homme de Suez ; 21 h, *les Parapluies de Cherbourg*, film de J. Demy ; 22 h 40, Entre amis.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Dallas ; 20 h 40, *Scotland Yard joue et gagne*, film de G. Thomas ; 22 h 20, Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Une femme sous influence*, film de J. Cassavetes.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Soirée dialectale : récital Guy Cabay ; 21 h 40, Théâtre wallon.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

Mardi 21 février

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *la Sanction*, film de C. Eastwood.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Graine d'ortie ; 20 h 40, *le Refuge de la dernière chance*, film de R. Day ; 22 h 20, Entr' amis.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 21 h, Vidéogam ; 21 h 50, Ecritures (magazine du livre) ; 22 h 50, Présentation de l'opéra, *le Trouvère*, de Verdi ; 23 h 15, Tribune économique et sociale.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Point de la médecine ; 21 h, Hommage à J. Weissmuller : *Tarzan trouve un fils*, film de R. Thorpe.
- T.S.R., 20 h 5, La chasse aux trésors (à Malte) ; 21 h 15, Yanomami, de la rivière du Miel (Indiens d'Amazonie) ; 22 h 25, Un clochard.

Mercredi 22 février — Jeudi 23 février — Vendredi 24 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 22 février

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Un métier pour demain.
Professeur d'enseignement technique théorique.
13.50 Vitamine.
Un patchwork de petits sujets : des voitures miniatures aux corbeaux, des dessins animés aux jeux vidéos.
16.40 Jouer le jeu de la santé.
16.45 Temps X : le Prisonnier.
17.40 Les infos.
17.55 Jack spot.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 h moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
19.53 Tacotac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Série : Dallas.
La réception du mariage de J.R. et de Sue Ellen dégénère. Bobby et le cartel pétrolier suspectent J.R. de vendre du pétrole à une nation contre laquelle a été décrété un embargo. Encore ! Interminable.
21.25 Documentaire : Les Masaïs.
Film de J.-C. Luyat et J.-N. Levaton.
Aux frontières du Kenya et de la Tanzanie, 200 000 guerriers et gardiens du plus grand troupeau du monde vivent au rythme des traditions ancestrales. Un peuple appelé les Masaïs, remontant à 3 000 ans avant Jésus-Christ, mélange de peuplades venues du sud du Soudan (les Nilotes) et d'Ethiopiens des hauts plateaux (les Cuschites).
22.55 Journal.

Jeudi 23 février

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Apprendre à tout âge.
14.00 Série : le Soleil se lève à l'Est.
14.50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
Autour de l'horlogerie.
15.30 Quarté en direct de Vincennes.
16.35 Images d'histoire d'hier : l'aviation de chasse au cours de la guerre 1914-1918.
17.05 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, information.
18.00 Candide caméra.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après le roman de Jeanne Bourin, adapt. F. Verny, réal. Y. Andréi, avec N. Jamet, M. Lejeune, N. Silberg...
Dernier épisode. Les enfants de Bertrand et de Laudine ont grandi. Le roi Louis est mort et sa famille décimée. Thomas, de retour de croisade, avoue son amour pour Aude. Fin heureuse pour les amoureux, catastrophique pour les anciens. Un feuilleton soigné qui ne laissera pas un souvenir impérissable.
21.30 Spectacle du groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.
En direct du théâtre Daniel-Sorano de Dakar, réalisation P. Cavassilas.
Soirée en deux parties : d'abord deux reportages sur les danses traditionnelles d'un village sénégalais et sur un ballet dansé par le groupe africain Tcheza. Ensuite, une chorégraphie signée Carolyn Carlson. Entracte au cours duquel Pierre Dumayet animera un débat sur l'influence de l'exotisme et des danses traditionnelles dans les chorégraphies européennes.
00.05 Journal.

Vendredi 24 février

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Série : Le Soleil se lève à l'Est.
14.40 Temps libre.
15.30 Destination... France.
L'Ile de la Réunion.
17.05 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage.
18.00 Candide caméra.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Heu-reux, avec F. Raynaud.
20.00 Journal.
20.35 Salut les Mickey.
une émission de variétés de C. Izard.
Autour de Michel Jonasz, Alex Métayer, Roland Giraud et l'équipe du Splendid, Douchka... Des dessins animés Walt Disney.
21.50 Série : Frédéric Pottecher.
Premier grand procès. Emission de D. Costelle.
(Lire page VII.)
22.45 Branchés-musique : 22, v'là le rock.
Spécial Genesis, un groupe créé en 1969, et son chanteur Peter Gabriel.
23.30 Journal et cinq jours en Bourse.

ANTENNE 2

Mercredi 22 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12.45).
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Les carnets de l'aventure.
« Expédition Amazone », de A.W. Stevens.
14.25 Dessins animés.
15.00 Récré A 2.
Papivole, Pic Pic Pic, Les petites canailles, les Schtroumpfs...
17.30 Platine 45.
Avec Pretenders, Etienne Daho, Huey Lewis, Scorpions, Sigma Fay.
18.00 Spécial Grace Jones.
La « Déesse nocturne et secrète de Manhattan » chante une dizaine de ses tubes. Style érotico-disco.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Faits divers.
Une femme jalouse, de M.-F. Hans, réal. P. Kassovitz.
Une Lolita (Pascale Rocard) s'éprend follement d'un beau quinquagénaire (Michel Duchaussoy), le séduit, et lui fait mener une vie impossible. Amour et mort. Sur fond de musique douce et d'intérieur coquet, un petit drame bourgeois inspiré d'un fait divers, correctement mis en scène, mais hélas ponctué d'un dénouement totalement invraisemblable. — M. G.
21.40 Document : Vive la crise !
Une émission de Pascale Breugnot. Avec la collab. de B. Bouthier. Scénario J.-Cl. Guillebaud, à partir du « Pari français » de Michel Albert. Raconté par Yves Montand.
(Lire notre article page VII.)
23.10 Journal.

Jeudi 23 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Avec Gilles Vigneault.
14.55 Téléfilm : Le shérif et l'orpheline.
Réal. R.T. Heffron.
Les aventures rocambolesques d'un ex-shérif en quête d'or...
16.30 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Les préparatifs du carnaval niçois.
17.45 Récré A 2.
Latulu et Lireli, Albator, Téléchat...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : La CGC (Confédération générale des cadres) et CNMCCA (Confédération nationale de la mutualité, de la Coopération et du Crédit agricole).
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : le Testament.
d'après N. Shute, réal. D. Stevens. Avec J. Paget, N. Strachan...
Deuxième épisode. Une jeune et riche héritière raconte à son avocat les péripéties de son odyssée en Malaisie où elle fut prisonnière des Japonais. Contrainte à une marche forcée de 600 kilomètres, elle revoit le visage d'un jeune prisonnier australien...
21.30 Document : Les Immémoriaux.
Réal. L. Segarra. D'après des textes de V. Segalen.
Un documentaire sur les Maori, appelés par le poète Victor Segalen *les Immémoriaux* pour leur parfaite entente avec le surnaturel et leurs dieux. Un document à mi-chemin entre la fiction et le reportage, un texte somptueux extrait du livre de Segalen. Malgré quelques excès illustratifs, *les Immémoriaux* comporte de grands moments d'intensité. — M.G.
22.40 Sports : Hockey sur glace.
Tournoi post-olympique de Bercy.
23.15 Journal.

Vendredi 24 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : les Amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Têtes brûlées.
15.45 Reprise : Moi... je. (diff. le 15 février).
16.40 Documentaire : le Rwanda.
16.55 Itinéraires.
Une exemplaire garderie d'enfants en Casamance, province au sud du Sénégal récemment secouée par des troubles, isolée par sa situation géographique. Qui s'occupera des enfants ? La population, aidée par les autorités sénégalaises et l'UNICEF, a décidé de construire, elle-même, une garderie. Un film d'une qualité esthétique remarquable. — C.B.
17.45 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus.
Quatrième épisode. La guerre s'intensifie. El Empecinado n'a pas renoncé à délivrer l'Espagne de Napoléon. Les cadavres pourrissent dans la rue.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « A la recherche du bonheur », sont invités : M. Déon (Je vous écris d'Italie), *G. Guitard-Auviste* (Chardonne, ou l'incandescence sous le givre), *E. Jacquet* (les Contretemps), *J. Joubert* (le Lézard grec) *G. Marquet* (les Années vermeil), *A. Stil* (les Quartiers d'été).
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : Le Dibbouk.
Film polonais de Michael Waszynski (1938), avec A. Morewski, R. Samberg (v.o., sous-titré. N.).
Prédestination de deux enfants, à la suite d'un pacte familial, l'âme d'un mort revenant « habiter » la jeune fille qu'il aimait. Il a fallu plus de quarante ans pour qu'arrive en France la version intégrale de ce film étonnant, bouleversant, inspiré d'une très grande pièce du théâtre juif polonais, interprété, en langue yiddish, par les comédiens d'une troupe de Vilno. Réalisé juste avant la guerre, il avait survécu par une sorte de miracle. *Le Dibbouk*, conte fantastique et métaphysique, est aussi un document sur les mœurs et la culture des communautés juives de Pologne, que les nazis s'acharnèrent à *détruire*. — J.S.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 22 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Enterrons Jeanne-d'Arc à La Garenne-Colombes.
20.35 Variétés : Cadence 3 (suite à 21.35).
Emission de Guy Lux.
Première partie avec le gagnant de la semaine précédente. Avec J. Cliff, J. Manson, H. Christiani. Deuxième partie avec Hervé Vilard.
21.15 Journal.
22.05 Mystère : Charlotte de Castets-en-Dothe ou Myr et Myroska.
De R. Boussinot et J. Drimal.
L'histoire affective et professionnelle d'un couple de prestidigitateurs. Myr et Myroska racontent leur numéro de voyance, leurs rencontres de Chevalier à Mistinguett. La réalisation est d'une rare platitude et le fameux mystère de Myr et Myroska reste intact.
22.55 Avec le temps : Vinca.
Emission de Ménie Grégoire.
23.05 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie - Pas-de-Calais.
23.15 Prélude à la nuit .
Harmonies du soir, de F. Liszt, par D. Gourdon au piano.

Jeudi 23 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Sachons planter les choux.
20.35 Téléfilm : les Fiancés du Rhône.
De S. Saada, réal. C. Othnin-Girard, avec D. Hercend, P. Bardet, D. Varda, C. Bouillette...
Acheter un petit bateau et suivre le cours du Rhône en compagnie de celle que l'on aime. C'est le rêve d'un jeune homme, qu'il réalise. A mi-chemin entre la rêverie et la réalité.
22.20 Journal.
22.40 Avec le temps : Nadine.
Émission de Ménie Grégoire.
22.45 Parole de régions.
FR3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais.
22.55 Prélude à la nuit.
Concert UNESCO : concerto pour clavecin et cordes nº 1 en ré mineur de J.-S. Bach, par l'Ensemble de Londres Guildhall String, avec H. Dreyfus au piano.

Vendredi 24 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord, émission de l'INC.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Commémorons n'importe quoi.
20.35 Vendredi, Grand public : dactylo-rock... ou bonjour la vie de bureau.
Magazine d'information d'A. Campana. Une enquête de M. Fiszbin avec J. Bayle.
En direct de la tour Azur de la Défense. Trente-huit étages, avec dix-huit ascenseurs et... deux mille femmes. Bruits, chuchotements, rumeurs. L'équipe de « Vendredi Grand Public » a rencontré des « titis » parisiens, des dactylos, des cadres, des hommes d'affaires. Questions sur l'informatique, les assurances. Avec Bernard Cathelas, directeur du Centre de communication avancée du groupe Havas, un homme politique surprise, des variétés avec Yves Simon, Richard Cocciante, les groupes Regrets et Rocking Rebel.
22.35 Journal.
22.55 Avec le temps : Ginette.
Emission de Ménie Grégoire.
23.00 Parole de régions.
FR 3 Nord - Picardi - Pas-de-Calais.
23.10 Prélude à la nuit.
« Il vitalino raddopiato », de W. Henze, interprété par l'Orchestre philharmonique de Westdeutscherundfunk, G. Kremer au violon.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 22 février

- **R.T.L.**, 20 h, Le souffle de la guerre ; 21 h, *Peyrol, le boucanier*, film de T. Young ; 22 h 50, Essai automobile.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Feuilleton : Secret diplomatique ; 20 h 40, *le Rapace*, film de J. Giovanni (avec Lino Ventura).
- **R.T.B.**, 20 h, Risquons tout ; 21 h 5, Feuilleton : le Parrain ; 22 h, Folklore : carnaval à Malmedy ; 23 h 5, Un autre regard.
- **R.T.B. TELE 2**, 20 h, Sports.
- **T.S.R.**, 20 h 5, A bon entendeur ; 21 h 10, Télé Scope (magazine de la science) ; 21 h 45, Rock et belles oreilles.

Jeudi 23 février

- **R.T.L.**, 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus : Henri de Turenne et l'histoire du Vietnam.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : Quelques hommes de bonne volonté ; 20 h 40, *Whisky, vodka et jupon de fer*, film de R. Thomas ; 22 h 15, Chrono, magazine automobile.
- **R.T.B.**, 20 h, Autant savoir ; 20 h 30, *Ces garçons qui venaient du Brésil*, film de F.-J. Schaffner ; 22 h 30, Carrousel aux images ; 23 h 30, Emission politique.
- **R.T.B. TELE 2**, 20 h 5, Série historique : Boula Matari ; 21 h 15, Concert : 7ᵉ Symphonie de Beethoven, par l'Orchestre mondial des jeunesses musicales ; 22 h, Clap.
- **T.S.R.**, 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 15, Ski alpin ; 22 h 25, *Parti sans laisser d'adresse*, film de J. Veuve.

Vendredi 24 février

- **R.T.L.**, 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, Drive in : US Festival ; 23 h 30, Goodnight vidéos.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Feuilleton : Dynastie ; 20 h 40, *Les moyens du bord*, film de B. Toublanc-Michel ; 22 h 15, Variétés : Club 06.
- **R.T.B.**, 20 h, A suivre ; 21 h 5, Dernière séance : *Chan is missing*, film de W. Wang.
- **R.T.B. TELE 2**, 20 h, *le Trouvère*, opéra de Verdi.
- **T.S.R.**, 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, Sauvez le Nephine ; 22 h 20, Les maîtres de la photographie (Jacques-Henri Lartigue) ; 23 h 10 : Carole King.

A Ecouter

En dehors des clous

○ **France-Inter, tous les jours à 14 h 05 (sauf samedi et dimanche) : « Si par hasard, au piano-bar », de Daniel Mermet.**

Voix grave et bien timbrée de « l'Oreille en coin », dont il enchantait les dimanches, Daniel Mermet se glisse dans les après-midi de France-Inter avec flegme et suavité. Depuis quelques mois, il est lancé à la recherche d'un temps pas perdu pour tout le monde, celui de Charlie, son père, dont le portrait se précise et se perd au fil des jours.

Aventurier, voyageur, poète, funambule, fidèlement instable, coureur et surtout inoubliable – bref, en un mot comme en cent, musicien de jazz, – Charlie a traversé le temps, le monde et les mémoires. On le retrouve ici tous les jours. A peine repéré, il vous sème, et les plus grands noms du jazz défilent dans le studio du piano-bar.

Cela permet à Daniel Mermet de parler du jazz comme il n'est pas permis d'en parler : en inventant au fur et à mesure une improbable histoire, en brodant, en donnant à l'imagination le rôle splendide de la vérité, en convoquant enfin la vérité aux fêtes de l'imagination. Il parle sur les musiques, ce qui est illicite. Il interrompt les morceaux, ce qui est défendu, et il mélange le mythe à la réalité. C'est donc l'émission tout entière qui marche en dehors des clous. Au bout de la rue, il y aura Charlie. Ou alors, non. Mais il y a le jazz toujours. D'entre les mille manières d'en parler (en historien, en passionné, en dilettante ou en érudit), Daniel Mermet a choisi celle de l'amoureux.

FRANCIS MARMANDE.

Les cinquante ans de l'Orchestre national de France

○ ***France-Musique, samedi 18 février, de 8 heures à 1 heure du matin.***

France-Musique célèbre les cinquante ans de l'Orchestre national de France en ouvrant l'antenne de 8 heures à 1 heure du matin. Journée bénie pour les collectionneurs de vieilles cires. D'abord, un hommage au fondadeur de l'orchestre, Inghebrecht ; ensuite, Philippe Morin, à travers une série d'interviews, retrace son histoire : de sa naissance pendant les émeutes de février 1934, ses premières heures de gloire dès 1935 avec Toscanini qui le dirigea deux fois, son triomphe de 1950 à 1960, jusqu'à la nomination en 1977 de Lorin Maazel comme premier chef invité. *Les auditeurs de ce samedi découvriront la nouvelle émission-débat « Désaccord parfait », animée par Jean-Michel Damian. L'Orchestre national sera bien sûr à l'honneur dans les « Habituelles » de Jean-Christophe Averty et Georges Zieul, ainsi que dans l'édition spéciale du magazine « L'imprévu » présentée par Olivier Bernages.*

De l'Atlantique à l'Oural

○ **« Magazine européen », RTL, le dimanche de 13 h 10 à 13 h 30.**

L'idée est intéressante, et Elie Vannier a su la faire passer : *l'Europe (la grande Europe) a désormais son magazine radio, un grand panorama sonore hebdomadaire de l'actualité concernant nos voisins. Des thèmes très divers : les bavures policières en République fédérale d'Allemagne, les châtiments corporels des écoles anglaises, le football en Pologne ou le terrorisme en Espagne, assortis de nombreux témoignages : Gaston Thorn, Simone Veil, Michel Rocard...* L'approche souvent plus sociologique que politique tranche avec la tendance générale à ne traiter que l'information institutionnelle, en oubliant les gens, les modes de vie, certains grands faits divers. L'approche des élections européennes du 17 juin risque cependant de modifier un peu la formule, puisque Elie Vannier s'apprête à recevoir tous les grands leaders politiques européens. On souhaiterait pourtant en savoir plus sur la portée de cet événement dans l'opinion publique, chez les jeunes notamment, chez qui certains remarquent un regain d'attachement à l'Europe. Vrai, faux ? Enquêtez donc, Elie Vannier.

A. Co.

Généalogie

● ***« Histoires d'animaux », France-Inter, du lundi au vendredi à 16 h 50.***

Des histoires pour sourire ou se poser des colles. Saviez-vous, par exemple, que la race des caniches remonte aux Egyptiens ? Que le gentil boxer descend des terribles molosses des armées assyriennes ? Que le berger allemand n'a pas encore cent ans ?... Jacques Trémolin s'en amuse et raconte l'origine et l'histoire de toutes les races de chiens.

A. Co.

Ted Nugent

● ***« Live », RTL, samedi 18 février, de 22 h 30 à minuit.***

La retransmission du concert donné quelques jours plus tôt à l'Espace Balard par Ted Nugent, ce musicien étonnent qui, en quinze ans de carrière, a enregistré peu de disques mais se balade à travers le monde, de concert en spectacle...

Routes de neige

● **Europe 1, chaque week-end en février.**

Pour les trois millions d'automobilistes en route vers la montagne, Europe 1 met en place, chaque week-end de février, un important dispositif de radioguidage. Grâce à l'hélicoptère de la station, aux avions du ministère des transports et aux informations recueillies par télex, téléphone ou radio auprès de la gendarmerie et des sociétés d'autorité, les auditeurs sont informés heure par heure, du vendredi 12 heures au dimanche dans la nuit, de la météo et de l'état des routes menant aux stations de ski. Des membres de la Fédération française de ski sont également présents dans le chalet Europe 1, installé sur l'aire de stationnement de L'Isle-d'Abau, sur l'autoroute Lyon-Chambéry, pour communiquer de multiples renseignements, des conseils concernant les stations, l'enneigement et le ski...

A. Co.

Radio France internationale

○ *Service mondial en français (en ondes courtes, 49 mètres ; 6 175 kHz ; en France et en Europe) : informations tous les quarts d'heure de 5 h à 9 h, et à 20 h 15, 21 h 25, 22 h, 23 h, 1 h et 2 h.*

Parmi les magazines, signalons :

○ **Carrefour**, le dossier d'actualité, à 14 h 15, consacré, le lundi 20 février, aux Pays-Bas ; le mardi 21 février, à Amnesty International ; les jeudi 23 et vendredi 24, à la Grèce : *un portrait de la Grèce politique, économique, sociale et culturelle, deux ans après l'arrivée au pouvoir des socialistes.*

● **Une région, des hommes.** Samedi 25 février, à 16 h, premier volet d'une série spéciale sur le Nord-Pas-de-Calais : un pays de campagne.

● *Intertropiques, le magazine du développement rural, est consacré, le samedi 25 février à 17 h, aux plantes nouvelles qui peuvent révolutionner l'agriculture de demain.*

France-Culture

SAMEDI 18 FÉVRIER

7.02 Matinales : Le téléphone et la communication.
8.00 Les chemins de la connaissance : Dérives, par Guitta Pessis-Pasternak.
8.30 *Comprendre aujourd'hui pour vivre demain* : Les lycées et leurs études... au seuil du XXIe siècle.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.45 Démarches avec... Jean-Philippe Domecq.
11.02 *Musique* : Les mille et une nuits de la musique orientale-occidentale (et à 16.20).
12.05 Le pont des arts.
14.00 Sons.
14.05 Les samedis de France-Culture : *Jeux, enjeux d'images, par Emile Noël.*
18.00 Série : Le degré zéro du nombre.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Communauté des radios publiques de langue française.
20.00 *« Etés à Nohant », de R. Schneider* (dans la série « Passages »). Avec L. Février, F. Marthouret...
21.55 Ad lib.
22.05 La fugue du samedi.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

7.09 La fenêtre ouverte.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.40 *Chasseurs de son* : Cirque.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10.00 Messe au *monastère* de Vauhallan (Essonne).
11.00 Musique : Les mille et une nuits et la musique orientale-occidentale (et à 12 h 45 et 23 h).
12.05 Allegro.
14.30 *La Comédie-Française présente* : « Intermezzo », de Giraudoux. Avec Y. Gaudeau, M. Aumont, F. Seigner, C. Hiegel...
17.25 Sons.
17.30 Rencontre avec... Yann Gaillard : *« Chronique des morts illustres ».*
18.30 *Ma non troppo.*
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Trois poètes de l'obscur (C.-M. Cluny, J. Reda et J.-P. Goux).
20.40 Atelier de création radiophonique : *Mann Voice* ; Interlude ; *Rose Cello*, avec M. Cohen, D. Luccioni, E. Sammer et L. Styles.
23.00 Les mille et une nuits de la musique orientale-occidentale : l'invention du luth ; morceaux de oud ; feuilleton : Le barbier de Bagdad.

LUNDI 20 FÉVRIER

7.02 Matinales : Chanson de poète ; Pour une vidéothèque idéale ; L'école aux deux clés.
8.00 *Les chemins de la connaissance : L'œil du Golem*, ou la postérité de M. Mc Luhan ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : Histoire *littéraire, à propos de « Jacques Chardonne »*, de J. Guitard-Auviste.
10.45 Le texte et la marge : « Marie Karpovna », avec Henri Troyat.
11.02 *Musique* : Flûtes d'Anglais, flûtes *d'Allemands* (œuvres de Bassano, *Marin-Marais, Vivaldi...*).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Les tournois du royaume de la *musique*, avec F. Moretti, saxophone.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « A chacun sa guerre », de Bernard Destremau.
14.47 Les après-midi de France-Culture : *Têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette* ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 16 h, L'art en France depuis 1945 (Stanley William Hayter) ; à 17 h, Raison d'être.
17.32 *Instantané, magazine musical.*
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Présence des arts : Prenez garde à *la musique* (Erik Satie et ses peintres).
20.00 Le Jardin d'Hercule, de P. Boudot, avec O. Mallet, M. Thierry, S. Joubert...
21.00 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : *Apparition de l'homme, 4 millions d'années Afrique* (les méthodes de la paléontologie humaine).
22.30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'enfance.

MARDI 21 FÉVRIER

7.02 Matinales : Chanson de poète ; *Pour une vidéothèque idéale* ; L'école aux deux clés.
8.00 Les chemins de la connaissance : L'œil du Golem ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord ; à 8 h 30, Le serment de lune.
9.07 La *matinée des autres* : Au Népal, rites de la fête et du quotidien.
10.45 Christiane Singer et les âges de la vie.
11.02 Musique : *Libre-parcours variétés (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).*
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « La Course aux étoiles », de *James Michener.*
14.47 Les après-midi de France-Culture : *Têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette ; à 15 h 20, Les enjeux de l'an 2000 en Grande-Bretagne ; à 17 h, Raison d'être.*
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : M. Tompkins au pays *des merveilles (courbure négative).*
20.00 Dialogues : Comment sortir de la crise ? avec Michel Noir et André Grjebine.
21.15 Libre-parcours variétés.
22.30 Nuits *magnétiques* : Chester *Himes ; la prison.*

MERCREDI 22 FEVRIER

7.02 Matinales : Chanson de poète ; pour une vidéothèque idéale ; L'école aux deux clés.
8.00 *Les chemins de la connaissance :* L'œil du Golem ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Matinée des sciences et des techniques.
10.45 Le livre, ouverture sur la vie : « Debout les Jacques », de Jean Ollivier.
11.02 Musique : *Perspectives du XXe siècle : analyse et controverses (œuvres d'Alain Daniel)* (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12.05 Agora.
12.45 Panorama : Actualité de la pensée.
14.00 Sons.
14.05 *Un livre, des voix : « Le Kiosque à musique »*, de Louis Nucera.
14.47 L'école des parents et des éducateurs : Tais-toi et mange.
15.02 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Gif-*sur-Yvette* ; *à* 15 h 35, Cosmologies ; à 16 h 10, Science ; à 17 h, Raison d'être.
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives *scientifiques* : Linguistiques fantastiques (le « mot-valise » comme monstre de langue).
20.00 Musiques : Perspectives du XXe siècle : analyses et controverses (les gravures : « Zuma » : « Tangran », d'A. Daniel ; « Six bagatelles », de Webern ; « le Marteau sans maître », de Boulez).
22.30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; le ghetto.

JEUDI 23 FEVRIER

7.02 Matinales : Chanson de poète ; Pour une vidéothèque idéale ; L'école aux deux clés.
8.00 Les chemins de la connaissance : L'œil du Golem, ou la postérité de M. McLuhan ; à 8 h 32, *La conquête* du pôle Nord ; à 8 h 50, le Serment de lune.
9.07 *Matinée de la littérature.*
10.45 Christiane *Singer* ou les âges de la vie.
11.02 Musique : L'argile, une rose l'adore (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Les jours de vin et de roses », d'A. Gerber.
14.47 Les après-midi de France-*Culture : Têtes chercheuses à* Gif-sur-Yvette ; à 15 h 20 : Mutation de la création dans l'industrie et la technique ; à 17 h, L'homme en jeu (Marc Augé).
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : L'infirmière à l'hôpital.
20.00 « L'Ennemi de tous », *de Hans Magnus Enzensberger* (dans la série « Passages », d'après « le Misanthrope », de Molière). Avec R. Coggio, M.-H. Breillat, J. Duby...
22.30 Nuits magnétiques : Chester *Himes ; l'identité.*

VENDREDI 24 FÉVRIER

7.02 Matinales : Chanson de poète ; pour une vidéothèque idéale ; l'école aux deux clés.
8.00 *Les chemins de la connaissance* : l'œil du Golem ou la postérité de M. Mac Luhan ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.
8.50 Échec au hasard.
9.07 La matinée des arts du spectacle.
10.45 *Le texte et la marge.* : « Une insolente liberté », avec Félicien Marceau.
11.02 Musique : les musiciens français contemporains : Jacques Murgier (et *à 13 h 30 : Désiré Dondeyne ; 16 h :* Renaud François ; Marc Bleuze et André Almuro).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 *Un livre, des voix* : « Je vous écris d'Italie », de Michel Déon.
14.47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Lucie Collard).
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.00 Actualités magazine.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : avec le professeur P. Auger.
20.00 Jean-Baptiste Godin *et le* Familistère de Guise (Aisne), par P. Thédy Colleuille.
21.30 Musique : Black and Blue, (jazz et littérature, avec J.-R. Masson).
22.30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'exil.

France-Musique

SAMEDI 18 FÉVRIER

0.00 à 6.00 Nuit de l'Orchestre national : œuvres de Prokofiev, Ravel, *Rodrigo, Mahler...*
6.02 Samedi matin : œuvres de Prévin, Mozart, Takemitsu, Bach, Beethoven.
8.05 Journée de l'Orchestre national : *le fondateur (D.E. Engelbrecht).*
9.30 Les *musiciens de l'Orchestre* national racontent l'histoire de l'orchestre.
12.05 Concert : quintette à vent... de l'Orchestre national, œuvres de Thierac, Françaix.
13.00 L'*Orchestre national* et le disque.
15.00 Désaccord parfait : « Symphonie ré mineur » de Franck.
16.30 Concert : œuvres de Schubert, Schumann, *Mendelssohn*, Debussy *par la Maîtrise de Radio-France, dir.* H. Farge, sol. V. Dietschy, H. Cox, piano.
18.00 Les cinglés du music-hall.
19.05 L'imprévu.
20.30 Concert (*en direct du théâtre des Champs-Elysées*) : « *la Mer* » de Debussy, Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange » de Berg, « Daphnis et Chloé » de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, P. Fontanarosa, violon.
23.00 Le club des archives : Ch. Munch et l'Orchestre national, œuvres de Berlioz, Ravel, Schumann, Fauré, Berlioz.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : à 1 h, Concert : œuvres de Bellini par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France.
6.02 *Concert-promenade*, œuvres de *Petrini*, J. *Strauss*, Walberg, Tchaïkovski, Kalman, Siebert, Boerschel, Rossini...
8.05 Cantate de Bach.
9.05 D'une oreille l'autre : vers 10 h, concert : œuvres de Wagner, Schumann, *Liszt, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin et Rias* Kammerchor, dir. R. Chailly.
12.05 Magazine international.
14.04 Hors commerce : œuvres de Sauguet, Pizzetti, Pfitzner ; vers 16 h, *Références.*
17.00 Comment l'entendez-vous ? *François Valéry, fils de l'écrivain, ancien ambassadeur de France à l'UNESCO.*
19.05 Jazz vivant : D. Humair.
20.00 Les chants de la terre : musiques traditionnelles et populaires.
20.30 Concert (festival de Schwetzingen 1983) : *« la Chatte anglaise », opéra de H.W. Henze, par l'Orchestre du Württembergische Staatsoper de* Stuttgart, dir. D. Russel-Davies, sol. M. Finke, R. Bracht, C. Hauptmann...
23.30 Fréquence de nuit : les Figurines du livre.

LUNDI 20 FÉVRIER

0.00 à 6.02 Fréquence de nuit : à 0.05, « *les Mots* », de Françoise Xenakis ; à 1.52, *Concert* : œuvres de Stravinsky, R. Strauss par l'Orchestre national de France, dir. L. *Maazel.*
6.00 Musique légère : œuvres de Walberg, R. Boutry, A. Popp.
6.30 Musiques du matin : œuvres de Krommer, Milhaud.
7.10 Concert : œuvres de Di Lasso, Schütz, Bach *par le Knabenchor de Hanovre, dir.* H. Hennig.
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Ernest Chausson, œuvres de Chausson, *Debussy, Lalo.*
12.00 *La table d'écoute.*
12.35 Jazz : *Anthony Davis.*
13.00 Opérette : « Fra Diavolo », 3e partie de D.F.E. Auber.
13.30 Jeunes solistes : Sonate de C. Franck par F. Trachier, au violon, *et G. Martini, au piano.*
14.04 *Musique légère* : œuvres de F. Rauber, C. Le Tiere, F. Bucalossi.
14.30 D'une oreille l'autre : œuvres de Charpentier, Beethoven, Bartok, *Haydn, Marcello, Stravinsky.*
17.05 Repères *contemporains* : P. *Marietan.*
18.00 L'imprévu.
19.05 Concert musique traditionnelle soufi.
20.00 Jazz : actualités.
20.30 *Concert : (en direct du Music Hall* de Cincinnati) : Amérique de Varèse, « Moments in and out of Time » de Kramer, « Roméo et Juliette » (extraits) de Berlioz par l'Orchestre *symphonique de Cincinnati, dir. M. Gielen.*
22.30 Fréquence de nuit : feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23.10, La querelle des bouffons (« les gluckistes et les piccinistes ») : œuvres de Lully, *Rameau, Pergolèse, Gluck*, Piccini.

MARDI 21 FÉVRIER

6.02 Musiques du matin : œuvres de Haydn, Bochanski, Wirren.
7.10 Concert : œuvres de Mendelssohn, Hesse, Stoltzer, Distler, Bach.
7.45 Le journal de musique.
8.12 *Magazine de l'actualité du disque.*
9.05 Le *matin des musiciens* : *Ernest* Chausson, œuvres de Franck, Chausson, Brahms.
12.00 Archives lyriques : œuvres de Puccini, Verdi par U. Ugaro, baryton ; Mozart, Schubert par E. Schwarzkopf, soprano.
12.35 *Jazz : Anthony Davis.*
13.00 *Les nouvelles muses en dialogue.*
14.04 Chasseurs de son stéréo.
14.30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière.
15.00 Musiciens à l'œuvre : œuvres de Beethoven, Monteverdi, Dutilleux, Chopin, Mozart.
17.05 *Repères contemporains* : Miroslaw Kabelac.
18.00 *L'imprévu.*
19.05 Concert : œuvres de Tansé par J. Horreaux et J.-M. Tréhard, guitares, J. Dupuy, piano.
20.00 Jazz : les irréfutables.
20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « *Chant triglotte* », de Savouret, « Valeurs transposées », de Chaynes, Quintette en mi bémol majeur de Beethoven *par l'ensemble Pupitre 14.*
22.30 *Fréquence de nuit* : Diderot et la musique ; feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23 h 10, Jazz-club : le quartette de Lou Donaldson.

MERCREDI 22 FÉVRIER

1.00 Fréquence de nuit : L. Janacek ; à 1 h 45, Concert : *œuvres de Brahms, Tchaïkovski, par l'Orchestre* national de France, dir. Rostropovitch ; à 3 h 20, Œuvres de G.F. Haendel ; à 3 h 40, Jazz ; à 3 h 44, Œuvres de Saint-Saëns, *Paganini, Strauss, Byrd.*
6.02 *Pittoresques et légères* : Œuvres de Ponchielli, Fauré, Rossini...
6.30 Musiques du matin : Manuel de Falla.
7.10 Concert : sonate pour violon et piano *n° 10 en sol majeur de Beethoven.*
7.45 Le Journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Ernest Chausson, œuvres de Chausson, *Duparc, Fauré, Magnard, Wagner...*
12.00 *Avis de recherche* : S. Moniuszko.
12.35 Jazz : Anthony Davis.
13.00 Opérette magazine : « La Fille de Mme Angot » de Lecocq ; « Sang viennois » de Strauss ; « *Là-haut* » de Yvain.
13.30 Jeunes solistes : J. Bime, W. Mekster, C. Meisering, F. Mirogilo.
14.04 Microcosmos : rubriques habituelles (*émissions pour la jeunesse*).
17.05 Histoire de la musique.
18.00 L'imprévu.
19.05 Concert : œuvres de Boely par J. Robin, piano.
20.00 Les chants de la terre : magazine *des musiques traditionnelles et* populaires.
20.30 Concert : « Pelléas et Mélisande », de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre de Mozart ; Symphonie « n° 101 » l'Horloge, de Haydn, par *le Nouvel Orchestre philharmonique*, dir. E. Krivine ; sol. G. Oppitz ; piano.
22.15 Fréquence de nuit : Diderot et la musique. Feuilleton : « Les Leçons de clavecin » ; à 23 h 10, « la Pantomime », avec E. de Fontenay ; *œuvres de Pergolèse, Mozart, Gluck,* Couperin, Rameau, Grétry.

JEUDI 23 FEVRIER

0.00 à 6.00 Fréquence *de nuit* : à 1 h 50, Concert : *œuvres de* Masson, Tchaïkovski, Schmitt par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant.
6.02 Musique du matin ; œuvres de Gershwin, Foulds, Meyerbeer, Vaughan-Williams.
7.10 Concert : *œuvres de Beethoven par l'Orchestre national de France.*
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Ernest Chausson, œuvres de Lekeu, Ysaye, Ravel.
12.00 Le royaume de la musique.
12.35 Jazz : Anthony Davis.
13.00 *Concours international de guitare* : Œuvres de Roman, Ponce, Barrios, Beethoven.
13.30 Poissons d'or.
14.04 Musique légère.
14.30 *D'une oreille l'autre* : œuvres de *Schubert, Zemlinsky, Couperin, Marcello, Taira.*
17.05 Repères contemporains.
18.00 L'imprévu.
19.05 Concert : Jazz en Belgique avec le *groupe Maydance, le septette Cykiert, le quartette R. Jeanne et le* quintette Zurstrassen.
20.00 Jazz : le bloc-notes.
20.30 Concert : « Night Songs 1 » de *Mabit, « Apparatus musico organisticus toccata ottava » de Muffat,* « Suite en éventail » de Schlee, Fantaisie sur le choral « Nun freut euch, liebe Christen amein » de Buxtehude, « Promenade en Provence » de Reuschel, « Fantaisie de Schlee » par A. Mabit, T.D. *Schlee, orgue.*
22.00 Fréquence de nuit : Feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23 h 10, *Plan d'un opéra-comique ou l'univers sonore de Diderot : œuvres de Mozart, Haydn, Rameau,* Daquin.

VENDREDI 24 FÉVRIER

0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : œuvres de Wagner, Stockhausen, Brahms, Devreeze, Scarlatti, Gounod, Rachmaninov.
6.02 Musiques du matin : œuvres de Beethoven, Schumann, Gimenez, Bartok, Rodrigo.
7.10 Concert : « Lettres intimes » de *Janacek par le Quatuor* Enesco.
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : œuvres de Mahler, Schönberg, Debussy, Chausson.
12.00 Actualité lyrique.
12.35 Jazz s'il vous plaît.
13.00 Avis de recherche : W. Furtwängler.
13.30 Jeunes solistes : œuvres de *Debussy, Chopin, Fauré par N.Bera-Tagrine au piano.*
14.04 Équivalences.
14.30 Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière.
15.00 D'une oreille l'autre : œuvres de Brahms, Gesualdo, Janacek, *Debussy, Guézec, Bach.*
17.05 Repères *contemporains* : E. Grosskoff.
18.00 L'imprévu.
19.05 Concert : Festival de musique ancienne d'Innsbruck 1983, M. Lambert par l'ensemble Les Arts florissants.
20.00 Jazz : le clavier bien tempéré.
20.20 Concert (émis. de Sarrebruck) : « l'Italienne à Alger » de Rossini, « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » de Bartok, « Symphonie en ré mineur n° 7 » de Dvorak par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. W. Chung, sol. S. Marcovici, violon.
22.15 Fréquence de nuit. Diderot et la musique ; feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23 h 10, La correspondance des arts.

هكذا من الأصل

Désert d'en haut

Nous avons dormi sur les plateaux de l'Atlas marocain, à l'ombre du M'Goun.

LE jour se lève. Du fond de mon duvet, j'entends le bruit de la Tessaout qui serpente au milieu de l'herbe verte comme un ruisseau normand. Youssef, le cuisinier, s'affaire déjà autour du feu qu'il alimente de brindilles sèches ramassées autour du campement. Les muletiers quittent les creux de rochers où ils s'étaient abrités pour la nuit. Mes « touristes » se réveillent eux aussi, peu à peu. Même en plein été, le sac de couchage peut se recouvrir de gelée blanche – nous sommes à 2 800 mètres – et certains avaient préféré monter la tente. Tout le monde se regroupe bientôt autour d'un thé brûlant. Le temps d'engloutir un pot de confiture de figues, de rassembler les matelas et les tentes, et le soleil est déjà haut. Les mulets se laissent patiemment charger de tous nos bagages, et nous repartons pour une *troisième journée de randonnée* sur ce chemin que j'ai si souvent parcouru mais dont je ne me lasse pas.

Nous avons dormi sur le plateau de Tarkeddid, à l'ombre du M'Goun dans l'Atlas marocain, 4 068 mètres, le plus haut sommet de la région. Nous commençons par monter un peu dans la rocaille couverte de buissons épineux. Un peu plus loin, des bergers ont installé leur campement dans un abri sous roche, dissimulé par des murets de pierre sèche. Ils viennent des villages de la haute vallée de la Tessaout. Tout le monde vit là pour l'été, des familles entières, avec leurs *troupeaux, leurs volailles et* leurs chiens qui viennent vers nous en grondant. Mais il suffit de *faire semblant de leur lancer* un caillou pour les calmer. Derrière nous, Youssef marchandera un mouton. Trop cher, au début. Notre passage a fait monter les prix. Mais ils finissent par se mettre d'accord. Demain, couscous ou tajine en perspective.


MARTINE VOYEUX/GAMMA

L'un des visages les plus beaux, les plus vrais du Maroc.

Un répertoire de vendettas

Nous faisons un détour pour *voir* les gorges de la Tessaout par le bord supérieur de la falaise. Au fond d'un canyon *coule, minuscule, notre rivière* de ce matin. Puis le chemin quitte le plateau. Par une vire très large, il débouche sur un pierrier. La descente est rapide. Les muletiers, qui nous ont rattrapés pendant notre détour, font passer les mules une à une dans un étroit goulet abrupt et vaguement aménagé. Ils s'y mettront à plusieurs pour soutenir les charges. Les accidents sont rares quand les muletiers ont l'œil. Pourtant, une jeune mule étourdie a un jour dévalé la pente sous mes yeux. Après plusieurs cabrioles dans un grand tintamarre de casseroles, elle s'est arrêtée, effrayée mais sans mal.

Après quatre heures de marche, nous faisons l'étape de midi à la sortie des gorges, 800 mètres plus bas que ce matin. Le bruit du torrent remplit la vallée. L'eau est toujours aussi claire et aussi froide, mais le soleil nous sèche vite. L'ombre d'un genévrier thurifère est la bienvenue pendant le repas. Laissant passer l'heure chaude, nous repartons pour *une petite étape* d'après-midi de deux heures, avant de nous installer pour la nuit.

Nous traversons les villages de terre rouge que nous avions aperçus ce matin, entourés du vert cru des champs d'orge qu'un ingénieux système de canaux rudimentaires vient irriguer. On dirait souvent des forteresses, souvenir pas si lointain du temps où tous les conflits se réglaient par la force. Car l'histoire du Haut Atlas n'est qu'un répertoire de vendettas entre villages, tribus, pour des querelles d'eau, de pâturage ou de famille. Ces disputes intestines profitèrent à certains notables qui agrandirent leur territoire et leur pouvoir personnel là où l'autorité du sultan faisait défaut. A part cela, peu d'événements marquants dans cette montagne tranquille, si ce n'est, au XIIe siècle, la retraite dans la vallée du N'Fis d'Ibn Toumert, le réformateur. Son successeur, Abd El Moumen, chassa les Almoravides de Marrakech et fonda la dynastie des Almohades.

Les habitants de ces villages sont moins belliqueux de nos jours, ils ont même l'invitation facile, et plusieurs fois, au cours du voyage, nous serons priés d'entrer dans une maison et de boire les trois verres de thé que veut l'usage.

Nous continuerons notre marche encore plusieurs jours avant de retrouver Marrakech.

Bab Jdid. Les remparts dorés de la vielle ville se détachent sur fond de montagnes enneigées. Coucher de soleil de carte postale. Mais, parmi les milliers de touristes qui traversent Marrakech chaque année, combien ont eu la curiosité d'aller les voir d'un peu plus près, ces montagnes ? C'est pourtant là, dans cet Atlas si proche, que, par temps clair, on le croirait aux portes de la ville, que se cache l'un des visages les plus beaux, les plus vrais du Maroc.

Sur 700 kilomètres, de l'Atlantique à Midelt au nord-est, le Haut Atlas étire une barrière de 3 000 à 4 000 mètres de hauteur. Trois régions la composent, occidentale, centrale et orientale, dont deux sont accessibles facilement depuis Marrakech. Le massif occidental est celui que l'on voit depuis la ville. Ses vallées pro*fondes, ses hauts sommets* découpés en pics et clochetons – dont le Toubkal, 4 167 mètres, point *culminant* d'Afrique du Nord – lui donnent un aspect plus alpin que le Haut Atlas central. *Celui-ci, plus* massif, plus épais, fait de hauts plateaux et de crêtes arrondies, est entaillé profondément de gorges et de canyons.

Cette barrière retient l'humidité des vents d'ouest et du nord. La neige peut tomber à partir de 1 500 mètres dès novembre et jusqu'en mai, avec beaucoup d'irrégularité. Selon les années, les hauteurs de neige peuvent être importantes et le printemps fait de ce massif un véritable château d'eau. Malgré l'altitude et en dehors des *périodes de forte chute* de neige, c'est une montagne facile d'accès jusqu'en ses sommets. *C'est le terrain de prédi*lection de la randonnée.

Dans le massif du Toubkal, il existe une infrastructure déjà ancienne – quatre refuges gardés, construits par le CAF-Maroc à l'époque du protectorat. Ici, le tourisme de randon*née n'est pas une nouveauté.* Premier guide imprimé en 1938. Imlil, 1 740 mètres, à *70 kilomètres de Marrakech*, est le point de départ le plus approprié. Près du refuge du CAF, *on peut consulter la liste* des guides, et les tarifs de location de mulets sont affichés. Donc, pas ou peu de surprises. Bien sûr, la dimension des chouari (sacs de mulets) s'amenuise au fil des ans. Et, pour peu que vous soyez assez chargés, vous partirez sûrement avec plus de mules que nécessaire. Mais les muletiers vous paieront en retour de leur bonne humeur, toujours prêts à chanter dans les montées quand tout le monde s'essouffle.

La grande classique, c'est l'ascension du Toubkal. Un beau chemin conduit au refuge Neltner *à 3 207 mètres, en* quatre heures et demie de marche. De là, trois autres heures *suffisent pour atteindre le som*met, d'où l'on domine les cimes avoisinantes, la plaine de Marrakech, *le Sud...*

Mais de nombreux autres itinéraires sont possibles au départ d'Imlil ou d'ailleurs. On peut par exemple partir de la vallée de l'Ourika pour monter sur le plateau du Yagour, magnifique en mai et juin lorsqu'il est recouvert de fleurs, et voir au passage de très belles gravures rupestres sur des dalles de grès. Ou bien, à l'ouest du Toubkal, traverser le plateau du Tichka, superbe et très peu fréquenté, pour rejoindre Taroudant.

Quant à ceux qui ne veulent *pas à tout prix « faire un 4 000 »* mais qui ont simplement envie de marcher, le Haut Atlas central leur offre de très nombreuses possibilités. Il faut s'éloigner davantage de Marrakech, *cinq heures* de route par Azilal dont deux de très mauvaise piste, mais c'est *pourtant la région la plus visi*tée après le Toubkal. Le point de départ habituel est la vallée des Aït Bougmez, *plus précisé*ment les villages qui entourent le centre administratif de Ta*bant. Bien que fréquentée*, la vallée ne possède pas pour le moment d'infrastructure d'accueil. Les *maisons* berbères sont grandes et belles et cela suffisait dans un premier *temps. Un gîte d'étape*, construit en terre comme les maisons locales, mais pourvu d'un tout petit peu plus de confort, s'ouvrira très prochainement. Les communes locales ont elles-mêmes le projet de construire une série de refuges à Tabant et en altitude.

Les sites de cette région sont spectaculaires, comme les grands canyons du M'Goun, de la Tessaout et de Taghia. L'espace y est illimité, rythmé de grands mouvements de crêtes *et de falaises qui se répètent* à l'infini. C'est aussi le pays des plus belles architectures de *montagne, des greniers forti*fiés, des vallées verdoyantes et des noyers centenaires.

Toutes ces randonnées sont à entreprendre de préférence entre avril et octobre. Mais, si vous venez à Marrakech en hiver, pourquoi ne pas emmener vos skis ? La station de l'Oukaïmeden est à 80 kilomètres, une heure et demie en voiture. Des hôtels et des remontées mécaniques vous y attendent, mais le dépaysement n'y est pas. Par contre, malgré un enneigement irrégulier, le ski de randonnée est très possible dans la région du Toubkal et surtout du M'Goun, dans des conditions encore très « sauvages » puisqu'il existe peu de refuges et que tout doit être transporté à dos d'homme.

Certains voient dans cette absence d'équipement un moyen de préserver la montagne et d'en réserver *la découverte* à ceux qui veulent faire l'effort nécessaire. Laissons aux Marocains qui l'habitent le soin de décider s'ils veulent encourager cette forme de tourisme. *De toute façon, le Haut* Atlas est loin d'être envahi. La randonnée en est presque partout à ses débuts, mais elle a déjà suscité des vocations de guides parmi la population locale, et cela n'est pas négligeable dans une région très défavorisée économiquement.

Alors que les massifs européens sont de plus en plus fréquentés, le Haut Atlas offre, à trois heures d'avion de Paris et à des prix très abordables, des possibilités de randonnée inépuisables et surtout le luxe, de plus en plus rare, de se sentir seul au monde, ou presque, et de rencontrer une civilisation vraiment différente.

BERNARD FABRY.

Maison

Table au trapèze

LA galerie Castelli, installée à deux pas des Champs-Elysées, vient de fêter son troisième anniversaire. Mme Claude Lévy-Soussan, PDG de Castelli-France, y présente du très beau mobilier contemporain. Elle a également lancé l'an dernier la bourse Castelli, d'un montant de 50 000 F, pour aider chaque année un jeune créateur à se perfectionner ou à acquérir des connaissances dans le domaine du meuble.

Poursuivant son effort de promotion des créations françaises, Mme Claude Lévy-Soussan expose actuellement une table basse de Maurice Legendre. *Ce professeur de sculpture* à l'Ecole des beaux-arts de Troyes (et auteur du bas-relief de cuivre de la station La Défense du RER et d'une fontaine de pierre à Cachan) a renouvelé l'aspect des tables à piétement en métal doré.

Sa table est recouverte d'une grande dalle carrée en verre clair, de 1,10 mètre de côté, qui met en valeur l'originalité d'un piétement en bois. En hêtre massif blond, c'est à la fois une sculpture et une prouesse technique de réalisation. Ses quatre montants, de section triangulaire, sont torsadés et réunis à chaque extrémité par des traverses rectilignes de même section ; ils forment ainsi un trapèze inversé aux deux bases, d'une grande légèreté visuelle. Outre cette très belle table de Maurice Legendre (6 195 F), la galerie Castelli présente une table basse de Rena Dumas dont le très grand plateau carré est une alliance de granit poli et sablé, de ton gris.

JANY AUJAME.

● Galerie Castelli, 28, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : 359-78-01.

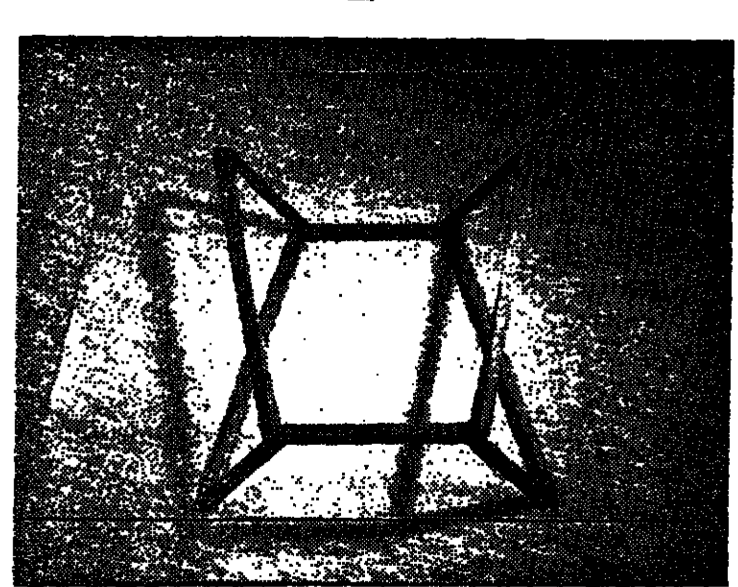


Table Legendre, éditions Castelli.

L'eau en puzzle

LORSQU'IL s'agit de créer une salle de bains dans une maison ou un appartement anciens, les travaux peuvent être facilités avec la *nouvelle solution proposée par le fabricant de céramiques* Villeroy et Boch.

Sous le nom de « Connect », des meubles de rangement – dont certains servent de support aux appareils sanitaires – s'installent autour de la pièce. Ils sont montés sur une ossature *en acier, fixée à la fois au sol et au mur. L'originalité* de l'installation est de faire passer les conduites d'amenée et d'évacuation d'eau le long des murs (avec le minimun de travaux *salissants) et de les dissimuler* derrière les meubles.

Ceux-ci sont revêtus d'un *placage de merisier imperméabilisé,* de stratifié ou de Plexiglas opaque mat. Leur largeur de 20 cm ou 40 cm permet de multiples combinaisons modulaires. D'une hauteur de 75 cm, ils ont 25 cm de profondeur à la base et 30 cm à la partie supérieure, donnant ainsi une allure *plus légère à l'ensemble.*

Les appareils sanitaires, dessinés pour ce programme « Connect », *sont en céramique* blanche ou d'une dizaine de coloris s'harmonisant aux revêtements des meubles. Celui qui supporte le lavabo a un petit rangement, fermé par une *porte, de chaque côté. Le bidet* est suspendu à un meuble doté d'un tiroir au sommet. Des plaques d'angle, ou avec cavités pour le savon et les gobelets, ainsi que des bacs à fleurs, sont *en même céramique que les appareils* sanitaires.

J. Au.

● Villeroy et Boch, 82, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

Auto

Une lionne

BON *numéro* ou pas, il reste que Peugeot nous a, en un an, gâté avec ses 205, qu'elles soient de base (assez triste toutefois en finition), *qu'elle soit GT avec son* 1 litre 3 nerveux ou diesel avec son époustouflant 1 800 CC. Mais l'apothéose, pour ceux qui aiment l'automobile bien sûr, c'est la GTI.

On vous l'a *présentée* statiquement dans ces colonnes voici quinze jours. Restait à la faire rouler et bien rouler sur autoroute, route (nationales et vicinales) *mais aussi sur* chemins moins préparés à cette dévoreuse de bitume. C'était en Espagne où les essais continuent pour l'heure et pour les journalistes étrangers *qui l'ont en main* actuellement.

Il ne fait pas de doute que ceux qui ont, chez Peugeot, décidé de monter à l'assaut du bastion tenu par l'insolente VW avec sa GTI depuis 1976 avec son moteur 1,6 litre et depuis 1982 avec son 1,8 litre, ont bien choisi les moyens d'y parvenir. D'autres marques tout aussi méritantes se sont, dans l'affaire, cassé quelques dents. Là il semble que ces 205 musclées soient bien parties pour accrocher avec toute leur jeune mâchoire la route qu'occupe toujours en dépit de la *concurrence* le bolide de Wolfsburg. Un résultat d'autant plus remarquable qu'en Allemagne la vitesse sur autoroute n'est pas limitée, ce qui favorise tout de même là-bas la réalisation de véhicules rapides. Les constructeurs français semblent avoir bien compris le danger qu'il y avaient à laisser la route libre à ce genre de voiture quand on ne les fabriquait qu'à l'étranger.

Quoi qu'il *en* soit notons les points forts de cette GTI à la française :

D'abord, le couple moteur. Moins pointu que sur d'autres concurrentes directes le couple (fixé à 13,7 kg) permet un effort de traction qui s'étale, en revanche, sur une plage longue qui va avec un sommet à *4 000 tours/minute de rotation – en réalité* – de 2 500 à 5 500 tours. Cela donne un rendement constant sans traduction d'une quelconque faiblesse, et une grande souplesse sans que l'on soit obligé de jouer constamment avec la boîte.

Le moteur (XU5J) ne demandait qu'à prouver ses bonnes dispositions et il le fait ici très bien, avec une injection mise au point *par Bosch spécialement pour la voiture* et qui comporte une coupure d'alimentation en décélération.

● *La tenue de route.* Elle est irréprochable pour qui sait toutefois que le freinage a été accentué sur les roues arrière.

● *La boîte de vitesse* à rapports courts. Elle grimpe la cadence au son d'un ronronnement chaud à l'oreille, sans *apparition* de trous dûs à des soucis d'économie étriquée.

● *la précision de la direction.* Elle fait passer les larges roues (185/60×14) au gravier près, fidèle aux moindres sollicitations du volant. Quelques effets parasites sur mauvais revêtement se manifestent néanmoins.

● *La suspension.* Durcie elle favorise un virage à plat sans défaut, la caisse restant à peu près stable en gîte. Mais attention, comme nous vous le disions plus haut, au coup de freins dans un virage en conduite sportive qui peut faire partir la voiture tout droit dans la courbe. D'autant plus aisément qu'un effort à la pédale est nécessaire, la progressivité incitant à appuyer.



● *Le confort.* A l'intérieur de la *voiture qui* a gardé son habitabilité, on ne peut que se féliciter du confort (sonorité, sièges enveloppant, position de conduite). Un cale pied aurait été néanmoins utile. La couleur des *tissus* est uniformément rouge. Avec une caisse vernie noire l'ensemble a beaucoup d'allure. Enfin on notera que les glaces latérales arrière peuvent s'entrouvrir ce qui n'est *pas* le cas *sur* les autres *versions* (à 5 portes) de la gamme.

Tous ces bons points relevés et notamment au niveau de la mécanique laissaient craindre qu'ils se traduisent par une consommation exagérée. Or surprise, les *chiffres donnés par* la firme calculés sur vitesses conventionnelles (5,6 litres à 90 km/h, 7,3 litres à 120 km/h, 8,7 litres en circulation urbaine *sont confirmés* en usage routier. Lors de nos essais avec deux personnes à bord et en tirant au maximum du moteur, tant sur circuit où la vitesse maximale relevée a été *191* km/h, que sur routes de *montagne* en *utilisant* essentiellement les 2e et 3e rapports, la consommation a été de 11 litres 1/4. Le poids total de la voiture (850 kg) peut expliquer cette sobriété exemplaire.

Il est probable que la 205 GTI *vendue* (67 600 F) dépassera en *commandes* le chiffre prévu par Peugeot (17 000 voitures en 1984). C'est tout le mal qu'on lui souhaite. Car, en conclusion, cette nouvelle petite voiture de la marque peut-être, en outre, *mise-entre toutes les mains* malgré sa vocation sportive.

CLAUDE LAMOTTE.

Mode

Cols blancs en pure laine

LE costume de bureau, longtemps considéré comme vêtement de travail des cols blancs, rajeunit. *Il rajeunit rétro* : les films et les revues de mode traduisent une certaine nostalgie des années 60, à cette différence près que les améliorations techniques permettent d'allier le confort à la tenue par les mélanges de matières et l'allégement des entoilages.

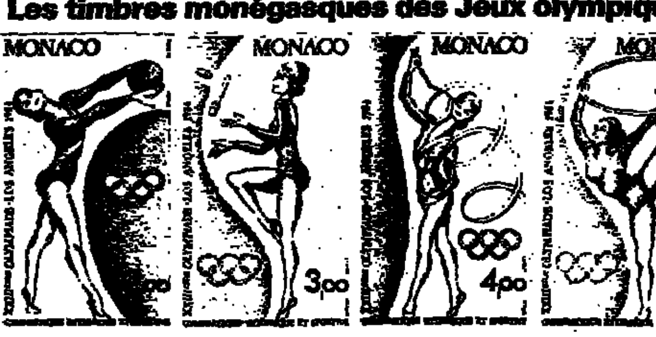
Chez Brummell au Printemps, Natacha Ferdman, coordinatrice de mode, détaille ce style « néo-conformiste ». A carrure large, au corps souple, la veste décintrée est plat aux hanches, légèrement écourtée. Le pantalon offre une silhouette fuselée, à pinces et poches, s'élargissant au niveau des cuisses, diminuant ensuite pour se casser en plis sur la chaussure. Vendus autour de 1350 francs, ces costumes sont coupés en belles draperies : peignés de laine et de lambswool, avec une évidente recherche de qualité. Les dessins mettent en vedette les chevrons, les pieds-de-poule et les tartans, foncés ou neutres, à touches vives, avant l'entrée en scène des cotons et *lins clairs à choisir en mélanges de polyester* assurant la facilité d'entretien.

Le souci de qualité est confirmé par Michel Faret, qui fabrique des costumes en coton et lin dans le créneau « mode » mais aussi en mélanges pour la vie pratique, avec des noirs et blancs rehaussés de madras. Les spencers de ville, *en coton* non doublé, sont acceptés pour le soir. Mais le costume néoclassique demande une griffe internationalement connue. Ainsi Michel Faret reprend celle de Jacques Fath, disparu en 1954, dont le nom est resté public grâce aux parfums et aux cravates. Les premiers modèles sortiront à l'automne.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Philatélie n° 1831

Les timbres monégasques des Jeux olympiques



Dans la première partie du programme monégasque se trouve en tête un bloc dentelé (170 × 143 mm) avec quatre valeurs consacrées à la gymnastique rythmique *et sportive, pour la* XXIIIe Olympiade à Los Angeles, Californie, USA, 2 F le ballon, 3 F les massues, 4 F le ruban, 5 F le cerceau. Les maquettes sont de Huguette Sainson et les gravures d'Eugène Lacagne.

Viennent ensuite deux timbres (par feuilles de 30) pour les Jeux



olympiques d'hiver de Sarajevo (*Yougoslavie*), le patinage de *vitesse avec 2 F, position de départ* de course, et 4 F, position de vitesse, d'après les dessins et gravures de Claude Haley.

Ces émissions sont prévues pour le 10 mai prochain.

Impressions en taille-douce par *l'Atelier de Périgueux.*

La suite du programme dans nos prochaines chroniques.

Jeux olympiques d'hiver pour Andorre

Le premier timbre du programme des émissions de l'année sera celui consacré aux Jeux olympiques d'hi*ver qui se déroulent à Sarajevo en* Yougoslavie. – Vente générale le 20 février (1re/84).



2,80 F, couleurs non parvenues.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de René Quillivic. Tirage : 600.000. *Taille-douce, Périgueux.*

Mise en vente anticipée :

– *Le 18 février,* au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. – Oblitération « P. J. ».

Calendrier des manifestations

⊙ 80000 Amiens (Office culturel municipal) 19 février. – 40 anniversaire de l'opération Gericho sur la prison d'Amiens

⊙ 29110 Concarneau, (Palais de la Mer), 21 février – Présentation de la maquette du bureau de poste pilote.

Un nouveau timbre poste-aérienne

Par une décision ministérielle, le premier timbre hors programme de l'année sera un 15,00 F poste-aérienne. Il représentera seul *l'avion Farman S-60 Goliath, sans* l'effigie de l'ingénieur français Henri Farman, né à Paris (1874-1958), *étant donné qu'un timbre le* représente déjà en 1971, dans la série des « personnages célèbres » (no Yvert 1670, 0,50 + 0,10).

*Et cette émission débute le re*nouvellement de la série poste-aérienne dont les sujets évoqueront *l'évolution de l'aviation civile* française entre les deux guerres.

La mise en vente anticipée est *prévue à Toulouse, les 3 et 4 mars prochain, lors du* Salon philatélique « AVIAPHIL 84 », organisé par la CNEP, se déroulant dans le hall C *de la Foire de Toulouse, du 3 au* 5 mars. ADALBERT VITALYOS.

Au feu des épices

L'Algérie en 400 recettes.

SI nous avons pu nous familiariser, depuis plusieurs lustres déjà, grâce au talent de quelques chefs qui ont pignon sur bien des rues parisiennes, avec les délices, simples ou raffinées, de la cuisine marocaine, en revanche, l'occasion ne nous a pas encore été donnée de découvrir l'art culinaire de l'Algérie.

Hormis le couscous, partout présent dans la capitale, voire quelques rares potages épicés et d'autres pâtisseries au miel, que connaissons-nous d'une tradition culinaire dont nous ne soupçonnons pas même la vaste étendue ?

En rassemblant dans un volume de 400 pages pas moins de 382 recettes, Mme Fatima-Zohra Bouayed comble une lacune fâcheuse. Désormais, nous pouvons, pour peu que nous nous sentions le palais (et l'esprit) curieux de saveurs nouvelles, aller à la découverte de mets tantôt vite apprêtés, à la mode méditerranénne, tantôt longuement mijotés, comme le veut la plus ancienne tradition arabo-orientale, mais, dans tous les cas, riches en goûts originaux, en herbes aromatiques et épices, qui jouent toujours dans ces préparations un rôle de premier plan.

Le livre s'ouvre sur les soupes – à la viande, aux légumes, aux poissons, aux céréales, – qui occupent une grande place sur la table nord-africaine. Viennent ensuite les hors-d'œuvre, les œufs, les feuilletés et les tourtes, puis les poissons, les escargots (dont on on est fort friand là-bas), les *volailles, le lapin et les viandes*. Toutes les viandes – licites, s'entend ! – grillées, mitonnées, hachées, en ragoût, en boulettes ou en brochettes. Suivent les légumes, où le cardon et le chou sont à l'honneur aux côtés du poivron, de la tomate et de l'aubergine. Un chapitre entier est consacré aux pâtes, très prisées par ici, au couscous et au riz, lui aussi fréquemment servi. Avant de passer aux desserts, on saura tout sur les abats, ces morceaux de roi dont tout le Maghreb sait faire ses délices, et le livre se fermera sur un précis de la conserve sucrée et salée...

C'est un panorama complet de la cuisine algérienne qui nous est proposé ici. Faute de pouvoir, jusqu'à présent, aller tâter de ces merveilles hors de chez soi, *aucun* restaurant algérien ne proposant, semble-t-il, autre chose que le sempiternel couscous (et pas toujours le meilleur, hélas !), rien ne nous empêche de céder à l'invitation de Mme Bouayed en nous mettant au fourneau, cumin, coriandre, curcuma, safran, carvi, sésame, gingembre et piment à portée de la main, bien entendu.

J.-M. D.-S.

★ *La Cuisine algérienne*, par Mme Fatima-Zohra Bouayed, Temps actuels/Messidor, éditeur. 1 volume illustré, prix : 175 F.

Une étoile de moins pour Lasserre

Surprise dans le nouveau guide *Michelin qui sortira prochainement* : Lasserre, le célèbre restaurant de l'avenue Franklin-Roosevelt, fréquenté par le Tout Paris d'hier et d'aujourd'hui – André Malraux y avait son rond de serviette – devrait *perdre l'une de ses trois* étoiles. La même mésaventure était survenue l'an dernier au Grand Véfour de Raymond Oliver.

L'information n'est pas encore officielle, mais notre chroniqueur La Reynière s'en indigne par avance. *« Une étoile de moins à Lasserre,* écrit-il, *à Lasserre qui se présente dans le monde entier, pour les connaisseurs, comme le symbole même de l'élégance, de la majesté et de la tradition de la restauration française ; à Lasserre qui ne sacrifie pas au snobisme de la fantaisie culinaire non plus qu'aux farfeluteries du Toutou-Paris du show-biss ; à Lasserre qui ne fait pas de publicité ni ne s'en fait par l'extravagance et le scandale... Peut-on y croire ? ».*

■ Le syndicat viticole de Saint-Emilion va fêter son centenaire en juin prochain. C'est le plus ancien syndicat viticole français.

■ Les volailles chez *Christian Constant* (service traiteur) sont incomparables. Elles viennent de *l'élevage de Raymond et Régine* Creveaux à Castelnau-d'Auzan (tél. 62-29-20-45). En dégustant ce coq vierge de six mois nourri au blé et au maïs dans un grand pré, je me répétais la phrase fameuse : *« Coq vierge : ce célibataire de nos basses-cours qui ne peut être confondu avec M. son oncle le chapon, grâce au goût et au parfum que lui confère sa chasteté... »*

L. R.

Les Tables de la Semaine

Le Monde des chimères

Jeannine Coureau, entourée de tout son petit monde (M. Outhier en cuisine, Mme Outhier en salle), présente une carte toujours originale et bien étudiée.

Du petit ragoût de moules au fenouil à la noix de veau crème d'oursins, du thon au chou rouge au foie de veau vapeur selon Jacques Manière. Les glaces et sorbets sont signés Berthillon, la cuisine est au beurre d'Echiré, les desserts « maison » familiaux.

Aux déjeuners, un menu à 110 F, vin et service compris, deux plats, fromage ET dessert ; c'est une aubaine.

● 69, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e). 354-45-27.

La Saumoneraie

C'est l'annexe du *Villars Palace*. Un cadre plaisant et le saumon sous toutes ses faces, avec quelques autres plats : fruits de mer, soupe de poissons, poisson du jour et même faux filet béarnaise.

Un menu (58 F aux déjeuners et 88 F le soir), sans fromage, hélas ! Mais les amateurs de saumon (Norvège) seront heureux : du gravad lax aux rillettes, de la salade de saumon au fumé « maison », du saumon saumuré, pommes à l'aneth à l'omelette aux œufs de saumon, du steak *de saumon grillé au saumon* « Villars »...

● 8, rue Descartes (5e). 326-39-08.

Michel Rostang

Dans les murs du *Cher Denis*, mais avec un cadre tout flambant neuf et élégant, Michel Rostang, qui a de qui tenir, propose une carte exceptionnelle (avec des menus, 235 F et 280 F, pour les amateurs). Prix en conséquence, bien sûr, surtout en cette saison de truffes fraîches (terrine de queue de bœuf en gelée aux truffes, panaché de nouilles et foie gras aux truffes, salade de belle de Fontenay aux truffes). Mais une fête est une fête, et les fromages (un repas sans fromage, etc.) viennent de chez *La Mère Richard*, à Lyon, dont les saint-marcellins affinés sont des chef-d'œuvre.

● 10, rue Gustave-Flaubert (17e). 763-40-77.

Nuces (Aveyron) Lautier

C'est le *Restaurant de la gare*. Dans un décor coquet Yves Lautier (qui fut chez Daguin, à Auch) *et Odile, son épouse, ont mérité* une étoile au *Bottin gourmand*.

Une avalanche de menus (45 F, 64 F, 90 F et 120 F) et la carte, avec les trouvailles du chef : la grande soupe de canard, la canette aux foies de volaille sauce aux coings, le magret purée de champignons à l'aïoli, la truite à la poitrine salée, le confit de canard tome fraîche. Bons desserts.

Réouverture en mars.

● 72-60-20.

L. R.

échecs

N° 1060

Côté cimetière

(Demi-finale du 51e Championnat de l'URSS, Volgodonsk, 1983.)
Blancs : SVESHNIKOV
Noirs : WEISSER
Défense sicilienne

1. Cf3	ç5	23. çxd4	Ff6
2. é4	d6	24. Ta-ç1	Dd6
3. d4	çxd4	25. Fxa6! (j)	Fxd4 (k)
4. Cxd4	Cf6	26. Cxd7+ (l)	Dxd7
5. Cç3	Cç6	27. Fb5!	Dd6
6. Fç4	Db6 (a)	28. a6!	Tç8
7. Cb3	é6	29. axb7	Rxb7
8. 0-0	Fé7 (b)	30. Ta1 (m)	Ta8
9. Fg5 (ç)	a6	31. Txa8	Rxa8 (n)
10. Fxf6 (d)	gxf6	32. Tç1!	Rb8
11. Dh5! (é)	Fd7	33. Fç6! (o)	Dxf4
12. Rh1	0-0-0 (f)	34. Dh5+	Rç7
13. f4 (g)	Td-f8	35. Db7+ (p)	Rd6
14. a4	Dç7	36. Dd7+	Ré5
15. a5	Cb4	37. Té1+ (q)	Rxf5
16. Dé2 (h)	Rb8	38. Dxf7+	Rg5
17. Ca4	h5 (i)	39. Dxé6	Df5 (r)
18. Cb6	Tf-g8	40. h4+	Rg4
19. ç3	Cç6	41. Dé7! (s)	Df6 (t)
20. Cd4	f5	42. Dd7+!	Rxh4 (u)
21. éxf5	d5	43. Dxd5	Rg3
22. Fd3	Cxd4	44. Dh5+! abandon (v)	

NOTES

a) 6..., g6 semble un peu risqué : 7. Cxç6, bxç6 ; 8. é5, Cg4 ; 9. éxd6, *Dxd6 ; 10. Dxd6, éxd6 ; 11. Ff4, Fé6 ;* 12. Fxé6, fxé6 ; 13. Cé4, é5 (et non 13...,d5 à cause de 14. h3, Ch6 ; 15. Fé5) ; 14. Fg5, *Fé7* et les Blancs sont un peu mieux . 9. Ff4 est probablement un renforcement de la variante (au lieu de 9. éxd6) : 9..., Fh6 ; 10. Fxh6, Cxh6 ; 11. *Dd2!, Cf5 ;* 12. éxd6 suivi de 13. 0-0-0.

b) Ou 8..., a6 ; 9. *a4, Ca5 (si 9...,* Dç7 ; 10. a5, b5 ; 11. axb6, Dxb6 ; 12. Fé3) ; 10. Fé3, Dç7 ; 11. Cxa5, Dxa5 ; 12. f4.

ç) 9. a4 est habituel. Par exemple, 9. a4, 0-0 ; *10. Fé2, Td8 ; 11. a5, Dç7 ;* 12. f4, Cb4 ; 13. Fé3, é5 ; 14. Tf2 avec égalité.

d) Force le doublement du pion f : si 10..., Fxf6 ; 11. Dxd6.

é) Une bonne place pour la D qui assure aux Blancs une nette supériorité dans la première phase du jeu.

f) Le grand roque des Noirs ne paraît pas sain, outre le sacrifice du pion f7.

g) Après 13. Dxf7, on ne voit pas bien quel pourrait être le contre-jeu des *Noirs.*

h) Sans craindre la prise 16..., Cxç2 qui donnerait un avantage considérable aux *Blancs* après 17. Ta-ç1, Cb4 ; 18. Cd5!, éxd5 ; 19. éxd5, Dd8 ; 20. Dd2.

i) Cette avance du pion h est inopérante. La seule possibilité des Noirs consiste dans *la* suite 17..., Fxa4 ; 18. Txa4, d5.

j) Avec *élégance,* les *Blancs* augmentent leurs chances de gain.

k) Si 25..., bxa6 ; 26. Dxa6, Fç6 ; 27. Cd7+, Dxd7 ; 28. Txç6, etç.

l) Gagnant un temps. Si 26. Fb5, Fç8!.

m) On dit souvent que le grand roque des Noirs est le roque du côté du cimetière. Il est clair ici que, en quelques coups, le R noir se retrouve nu.

n) Ou 31..., Txa8 ; 32. Dxb5 mais peut-être était-ce le moindre mal.

o) Ouvrant la porte à la D blanche.

p) Et non 35. Tf1 à cause de 35..., Dxf1+ ; 36. Dxf1, Rxç6.

q) Le R noir est en plein centre, exposé à tous les vents, mais les *Blancs* doivent jouer précisément pour ne pas perdre leur avantage.

r) A considérer est 39..., Tf8.

s) Menace 42. Fd7.

t) Si 41..., Rg3 ; 42. Td1, Tf8 ; 43. Da3+, Rf2 ; 44. Db4 ou 41..., Th7 ; 42. Fd7, Txé7 ; 43. Txé7, Fxb2 ; 44. Fxf5+, Rxf5 ; 45. Td7, Ré4 ; 46. Th7, d4 ; 47. Rg1 ou encore 41..., Ff6 ; 42. Dé3, Rxh4 ; 43. g3+, Rg4 ; 44. Fd7, Dxd7 ; 45. Df4+, Rh3 ; 46. Té2.

u) Si 42..., Df5 ; 43. Tf1, Dxd7 ; 44. Fxd7+, Rxh4 ; 45. Tf4+.

v) Car si 44..., Rf4 ; 45. Tf1+ ; si 44..., Rh4 ; 45. Tf4+, Rg5 ; 46. Dd5+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1059
(L. KATSNELSON, 1979)

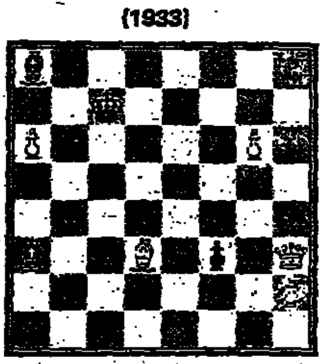
(Blancs : Ra1, Cb2, Pb7, f7, h7. Noirs : Ra3, Dd8, Fé1, Pb4 et a2. Nulle.)

1. *b8=D!, Dxb8 ; 2. f8=D!, Dxf8 ; 3. h8=D, Fç3! ; 4. Df6!, Dd6! ; 5. Dd4!, Da6! ; 6. Dd3!* (et non 6. Df6 ?, Df1+! ; 7. Dxf1, Fxb2 mat), *Db5! ; 7. Dé2!, Dç4 ; 8. Dd3, Db5 ; 9. Dé2, nulle.* Une étude originale.

ÉTUDE

O. DURAS

(1933)



BLANCS (5) : Rh3, Fd3, Pa6, g6 et h2.

NOIRS (4) : Rç7, Fa8 et a3, Pf3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1058

La double voie

Les deux déclarants qui ont gagné la manche à Cœur dans cette donne des *Éliminatoires* du Championnat du monde de Rio, ont utilisé une voie différente. Mais ni l'une ni l'autre n'était *simple,* et le contrat a chuté dans les autres matches.

♠ A 10 7 4 3
♡ 10 9 6 2
◇ 6 5
♣ R D

♠ V 9 6
♡ D V 5 4
◇ V 9 7
♣ 10 7 5

(N / O E / S)

♠ D 2
♡ – – –
◇ A D 8 4 3 2
♣ V 9 8 6 4

♠ R 8 5
♡ A R 8 7 3
◇ R 10
♣ A 3 2

Ann : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Soloway	Richman	Goldman	Reiner
passe	passe	4 ◆	4 ♡
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 7 de Carreau pour l'As d'Est qui a continué Carreau. Le déclarant a pris avec le Roi, puis il a tiré l'As de Cœur, mais Est n'a pas fourni. *Comment Reiner, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Comment éviter la perte de deux atouts et d'un Pique sinon par un placement de main à Pique (pour que Ouest joue atout) ou un placement à l'atout (pour que Ouest contre-attaque Pique) ?

Estimant que Ouest avait de bonnes chances d'avoir *trois* Piques plutôt que deux (puisque Est était long à Carreau), Reiner tira Roi et Dame de Trèfle, puis le Roi de Pique, l'As de Trèfle, l'As de Pique et *il rejoua Pique.* Ouest prit et continua Carreau. Sud coupa de sa main et joua un petit Cœur :

♡ D V 5 — ♡ 10 9 6 / ♡ R 8 7

Obligé de prendre, Ouest ne put que rejouer Cœur.

Voici le déroulement du coup à *l'autre table :*

Même entame et même retour à Carreau. *Mais Eisenberg a joué différemment :* après le Roi de Carreau, il a éliminé les Trèfles : Roi de Trèfle, Dame de Trèfle prise par l'As, 3 de Trèfle coupé et 10 de Cœur que l'on laisse courir. Ouest en main dut contre-attaquer le 9 de *Pique pour le 10, la Dame et le Roi,* mais ensuite *l'impasse au Valet de Pique* sur Ouest procura la dixième levée. Au lieu de donner un Pique et un seul atout, Eisenberg a concédé deux atouts mais pas de Pique.

La valeur n'attend pas

Dans les rencontres entre de jeunes champions on trouve des coups brillants car ils connaissent déjà tous les secrets de la technique comme le prouve cette donne d'un Championnat d'Europe junior joué à Tel-Aviv.

♠ D 10 8 6
♡ 8 6 4
◇ 6 5 3
♣ R V 2

♠ A 7 3
♡ 10 9 3
◇ R D 2
♣ D 9 7 4

(N / O E / S)

♠ 9 5 4
♡ D 2
◇ 9 8 7
♣ A 10 6 5 3

♠ R V 2
♡ A R V 7 5
◇ A V 10 4
♣ 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Bachs	Schjeld	Moulart	Helness
1 ♡	passe	1 ♠	passe
3 ◇	passe	3 ♡	passe
3 ♠	passe	3 SA	passe
4 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle, le déclarant mit le Valet du mort pris par l'As d'Est qui contre-attaqua le 9 de Carreau pour le 10 et la Dame. Ouest ayant rejoué la *Dame de Trèfle, le déclarant fit le* Roi sur lequel il défaussa le 4 de Carreau, puis il esssaya l'impasse à la Dame de Cœur qui était seconde en Est. *Comment Bachs, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS *contre toute défense ?*

Note sur les enchères :

Les annonces n'ont pas été rapportées, mais celles-ci sont tout à fait correctes. Le seul problème est de savoir si Sud doit sauter à « 3 Carreaux » ou se contenter de *faire la redemande de* « 2 Carreaux ». Cependant en raison du fit à Pique, Sud peut évaluer sa main à *19* points, et *il alors normal* de faire une enchère forcing de manche. Que faudra-t-il faire ensuite si, sur « 3 Carreaux », Nord déclare « 3 SA » ? *Il faudra passer* car Nord devrait être gardé à Trèfle, et ne pas avoir *trois* cartes à Cœur...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 183

La Gorgone pétrifiée

Nous passons aujourd'hui en revue certains mots de sept lettres en ONE (suite de notre chronique du 21 janvier **LA MORMONE DÉTONNE**). Le suffixe savant grec **ONE** désigne des composés chimiques à base de carbone et d'oxygène : **HISTONE** (cherchez l'anagramme du pluriel), protéine ; **LACTONE** (3 ana. pl.), ester ; **QUINONE**, composé benzénique (même étymologie que **QUININE**) ; **SULFONÉ(E)** (1 ana. *masc. sing.*), *composé à base de soufre.* Autres mots chimiques : **CARBONÉ(E)**, **PEPTONE**, substance protidique, et **CHALONE**, hormone ayant un effet inhibiteur, mot disparu mais toujours jouable. Mots géométriques : **TRICONE** (2 ana. sing., *beaucoup d'ana. pl.*), *trépan* cônique ; **TRIGONE** (1 ana. pl.), ayant trois angles, et **ISOGONE**, ayant deux angles égaux. *L'***ÉPIGONE** (1 ana. sing., 1 pl.), disciple sans originalité, n'a rien de géométrique si ce n'est sa platitude : étymologiquement, il est seulement « né après » son maître. Enfin, la **GORGONE** (1 ana. pl.), polypier flexible, doit son nom à sa ressemblance avec la chevelure de serpents de trois antiques dames grecques qui « médusaient » les curieux, c'est-à-dire les changeaient en pierre (les *anagrammes sont données en fin* d'article).

Scrabble Club phocéen
21, rue Sylvabelle, Marseille
Tournoi national le 25 mars 1984

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	MOT TOP	RÉF.	PTS
1	TAFCOUT			
2	F-ESTRIN	COUTAT	H 4	22
3	OSEUKME	FRÉTIONS (a)	5 C	72
4	EMER-RIAG	KSOUR	D 1	48
5	DSRIOE?	ÉMERGEAI	E 5	70
6	UNPAELA	DOS(S)IER (b)	13 C	79
7	EUL-OGSA	PANKA	1 A	48
8	VEYSLCE	COULAGES	4 H	78
9	LEEV-NJI	COSY	D 11	58
10	AEPZBTA	ENJOLIVE (c)	3 A	103
11	BAPE-VWE	ZETA (d)	H 12	69
12	PAV-ESTN	WEBER	8 A	51
13	PVT-URAE	SAINTE (e)	F 1	32
14	LUIMTEQ	PAUVRET (f)	J 8	74
15	ML-AFLHI	PIQUET	8 J	69
16	MLI-UNDR	FLASH	O 1	33
17	DMIN-EON	LURON (g)	I 1	26
18	MNON-HDI	IDÉE	N 2	22
19	NMNDI-ER	OH	F 9	29
20	INN-LXOB	DAMER	15 G	20
21	BLONN-E?	XI	6 B	36
22	MI	ENNOBL(I)E (b)	N 8	72
		AMI	11 E	11
			Total ...	1 122

NOTES

(a) FRISENT (faisant ÉCOUTAT, 3 D, 71). *(b)* ADROI(T)ES, 8 H, 77. *(c)* JAVELINE, L 3, *69 ;* VINYLE, 15 A, 54. *(d)* ÉPATEZ, A 1, 60. *(e)* TANS, F 5, 29. *(f)* faisant DOSSIÈRE *(de harnais). (g)* DRUMLIN sec implaçable. *(h)* ou BOUL(O)NNE, M 6.

1. G. Fardoux, 1059 ; 2. A. Merle, *1047 ; 3. M. Chessa, 1013 ; 10.* 863.20.798.

● *Anagrammes* des mots en ONE : HÉSITONS – ÉCLATONS, CLONATES, ÉCLOSANT – FEULONS – CROIENT, RECTION (« Citroën » n'est pas bon) – GITERONS – POIGNÉE, PIÉGEONS – GORGEONS.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire. 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

N° 289

Horizontalement

I. Coiffés par une *femme ! – II.* Voleur et maître chanteur de surcroît. Créature du roman noir. – *III.* C'est en brûlant qu'ils engraissent. Bénit. – IV. Pronom. Reçu. – V. Là, Vauban en a rajouté. Fait école. Dans la savane. – VI. Ont des *longueurs. Pour patiner* en Angleterre. Part de melon. – VII. Objets d'appréciations. Prend tout de droite à gauche. – VIII. Roi. Particulièrement rigoureux. – IX. Zeus l'aima. Fils de l'océan. – X. Emportent la décision.

Verticalement

1. N'y tombez pas. – 2. Bien en place. – 3. Très proche. – 4. Une *des meilleures et des pires* des choses. Il y en a plus d'une dans l'histoire. Voyelles. – 5. Ce fut autrefois une ville neuve. Après un bon départ. – 6. Suscitent des allées et venues. Donne des puces. – 7. Article. Nymphe. Suivi sans conteste. – 8. Glacée en un sens. – 9. Epuisé en un sens. Investit. – 10. Monseigneur, peut-être ? – 11. N'est pas du genre à se faire remarquer. Fait son boulot. – 12. Mis à l'abri. Mise à la lumière. – 13. Ils sont bien obligés de suivre le mouvement.

SOLUTION DU N° 288

Horizontalement

I. Informaticien. – *II.* Neigeuse. Orna. – III. Dali. Rinçures. – IV. Un. Voilette. – V. Stressés. Uval. – VI. Ases. Mûre. – VII. Rim. Ramèneras. – VIII. Indemne. Isère. – IX. Edam. Trot. Nme. – X. Luminescentes.

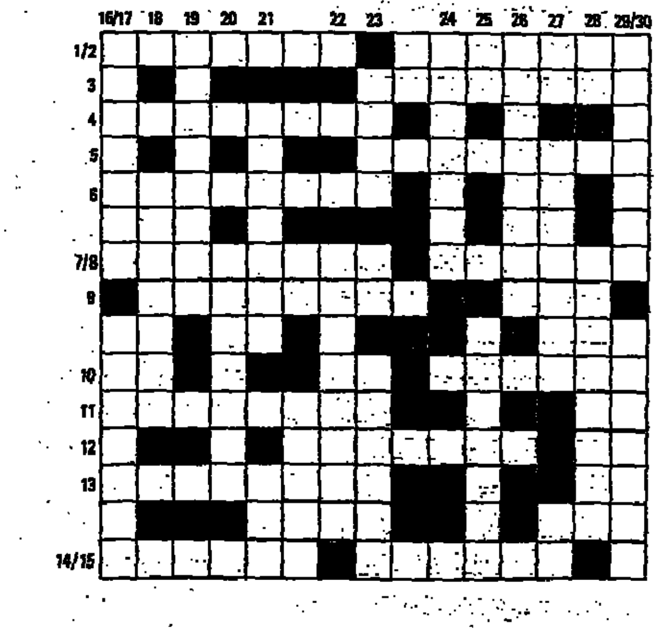
Verticalement

1. Industriel. – 2. Néant. Indu. – 3. Fil. Ramdam. – 4. Ogives. Emi. – 5. Ré. Oserm. – 6. Mûrissante. – 7. Asile. Mers. – 8. Ténesme. Oc. – 9. Ct. Unité. – 10. Coutures. – 11. Irrévérent. – 12. E.N.E. Arme. – 13. Nasalisées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 289



Horizontalement

1. CEIINSU. – 2. ACILNOT (+ 1). – 3. ACDEILRU. – 4. ADEILLOR. – 5. ADEEILT. – 6. AACFIINR. – 7. ACIIRSST (+ 1). – 8. AEESTX(+ 1). – 9. AINOSSTT (+ 1). – 10. ABSSUU. – 11. AEEISSTT (+ 4). – 12. AEEIRRR (+ 1). – 13. ADEELRTU (+ 3). – 14. AENSSV. – 15. AFLNOR.

Verticalement

16. ACCNORS. – 17. AADEMNS (+ 2). – 18. AEFHLSS. – 19. CDEIINRT. – 20. ACEIRTU (+ 3). – 21. CIINSTU. – 22. EINORTTU. – 23. EEFRRR. – 24. ABDEERY. – 25. AABFILT. – 26. CEILOSTU. – 27. AEEILLS (+ 2). – 28. AELRSTUU. – 29. DEEEINR. – 30. AEIINNS.

SOLUTION DU N° 288

Horizontalement

1. THEATRE. – 2. CHIASMA *(MACHAIS).* – 3. *INDOCILE.* – 4. POULET. – 5. HURLAI. – 6. ENTARTRA (ARRETANT). – 7. PAMERIEZ *(EMPARIEZ).* – 8. *UTI*LISE. – 9. LEONURE, plante à fleurs roses (ENROULE). – 10. QUOLIBET. – 11. IRRESOLU (ROULIERS). – 12. RENINE, enzyme. – 13. RESALEE (REALESE). – 14. TELAMON (LAMENTO). – 15. GELULE. – 16. INDECIS (INDICES). – 17. MITRALES (TREMAILS).

Verticalement

18. *TRICEPS (SCRIPTE).* – 19. LORRAINE. – 20. ENDORMIE. – 21. OBESITES. – 22. TACHERON (ARCHONTE). – 23. UFOLOGIE, étude des ovnis. – 24. ECLATEUR. – 25. AZTEQUE. – 26. NAPHTOL. – 27. ORGELET. – 28. SOURCILLE. – 29. TERBIUMS. – 30. ENTOURE (TOURNEE). – 31. MUTITES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

« Zoroastre », de Rameau

L'année Rameau est terminée, mais les lampions de la *fête ne sont pas encore éteints.* Témoin, cet enregistrement de *Zoroastre* réalisé par la Petite Bande de Sigiswald Kuijken, avec une équipe de chanteurs à la dévotion des conceptions résolument baroques de cet admirable musicien et chef.

Zoroastre, quatrième des cinq tragédies lyriques qui nous ont été entièrement conservées du compositeur, fut créé à l'Académie de musique de Paris en *1749. L'ouvrage* fut très discuté, mais le public courut au spectacle par curiosité (ou par souci de s'y montrer) ce qui fit *dire à un témoin : « J'entends raconter un mal horrible de cet opéra dans chaque maison où j'entre, mais à quatre reprises je m'y présente sans trouver de place. Il n'y a que les Français capables de ces contradictions ! »*

Jugée sur ce que nous donnent à entendre les interprètes (qui utilisent la version remaniée de 1756) l'œuvre se hausse indéniablement au niveau du plus *grand Rameau. La musique* y respire un parfum d'imprévu et de versatilité suprêmes, mariant la tension de la déclaration à la vitalité des danses. Et Jean-Philippe y impose la même variété d'atmosphères que dans *Hyppolite et Aricie,* jouant des caractères et des sentiments en créateur épris jusqu'au vertige de l'idée dramatique, malgré les insuffisances du livret de Cahusac.

Précisément, Sigiswald Kuijken revendique cette fonction *dramatique dans une optique* essentiellement théâtrale. Mobilité des *tempi,* discontinuité des rythmes, couleurs des timbres enfin (valorisés par un remarquable ensemble d'instruments d'époque) : tout concourt ici à la primauté de la vie, mais intégrée dans une idéale vision à *l'ancienne,* où musique, poésie et musicologie font toujours bon ménage. Les chœurs du Collegium vocale de *Gand complètent la distribution* dans l'esprit (et avec les effectifs) du temps, tandis que, côté solistes, le Zoroastre de John Elwes, la pure Amelite de Greta de Reyghere, l'Erinice de Mieke Van der Sluis, la Céphie d'Agnès Mellon, le sûr Abramane de Gregory Reinhardt sont *toujours dignes de l'aventure* ramiste et de son foisonnement d'humeurs expressives, de son rêve fascinant de beauté et *de vérité* dans les limites d'un genre maintenu en vie par fidélité au passé lulliste. Après *les Boréades* de Gardiner, voici le second album absolument nécessaire à une meilleure approche lyrique de Rameau, enfin revenu au premier plan grâce à un retour aux sources et à une action en profondeur, que tout (motivations des interprètes et intérêt du public) laisse espérer durables.

ROGER TELLART.

● **Un album de quatre disques Harmonia Mundi allemand, référence IC4LP 157.**

« Cosi fan tutte », par Hans Rosbaud

Aix et Mozart, Aix avec Hans Rosbaud et les deux Teresa : Stich-Randall et Berganza, bref, l'une de ces grandes cuvées (1957) de ce qui fut un festival enivrant. Deux héroïnes dont les timbres, au lieu de s'opposer, s'échangent jusqu'à se confondre dans la juvénilité et l'enthousiasme de chanter, toujours précises et donnant pourtant l'impression de la plus grande liberté, pleinement timbrées mais totalement ductiles et transparentes ; un Alva et un Panerai alors au sommet de leurs moyens et de leur talent, même si, çà et là, on note quelque laisser-aller, une tendance à la facilité (que Rossini supporte, mais que Mozart exclut).

Et, menant la Société des concerts du Conservatoire, un Rosbaud tout d'agilité et de vivacité, étourdissant de verve, mais pointil*leux sur la rythmique, attentif à la* vertu du son (qu'hélas l'enregistrement sur le vif trahit parfois).

La collection s'intitule « Rappel » ; en l'espèce, elle pourrait s'appeler « Inoubliables ».

A. A.

● **Trois disques FNAC, « Rappel » 4.**



ROGER-VIOLLET

Wolfgang Amedeus Mozart

« Mefistofele », de Boïto

A l'évidence, Arrigo Boïto fait un retour en force dans le monde lyrique. Après son *Nerone* récemment paru *(le Monde Dimanche* du 16 octobre 1983), voici ce *Mefistofele* plus connu parce qu'ayant toujours attiré les interprètes friands d'airs à effet et heureux de déployer des moyens que l'écriture exige plutôt exceptionnels. Un *Mefistofele* plus littéraire que musical, plus pensé qu'inspiré, et dont les « nouveautés » d'écriture paraissent aujourd'hui bien conventionnelles, voire bien ordinaires.

La distribution a été confiée à une équipe de stars dont on retrouve sans surprise donc les atouts et les limites ; Nicolaï Ghiaurov, tout à fait impressionnant dans le rôle-titre, même si les moyens sont désormais nettement affaiblis ; Mirella Freni, toujours sensible, toujours pleinement engagée, et incompréhensiblement toujours un peu en deçà de ce qu'on attend d'elle ; Luciano Pavarotti, de plus en plus persuadé que son timbre d'exception suffit à tout ; Montserrat Caballé, enfin dans un second rôle, ayant retrouvé *une superbe et une plénitude* vocales, même si cet univers musical n'est guère le sien.

Ne pas oublier Oliviero de Fabritiis, qui parvient à tirer du New Philharmonia Orchestra des effets de mise en scène, une *efficacia* lyrique qui, somme toute, sont partie prenante de cette époque de l'opéra.

A. A.

● **Trois disques Decca, D 270 D.**

« Concertos pour guitare », de Giuliani

Après une période de déclin, on assista au début du dix-neuvième siècle à une renaissance de la guitare, annoncée par quelques pages *de Boccherini, mais dont les princi*paux artisans furent Ferdinando Carulli, Mauro Giuliani, ou même Niccolo Paganini. Né en Italie du Sud en 1781 et mort à Naples en 1829, Giuliani fut sans doute musicalement, en ce qui concerne la guitare, le plus ambitieux de ces trois Italiens, et sa célébrité égala presque celle de leur contemporain espagnol Fernando Sor. De 1806 ou 1807 à 1819, il vécut à Vienne, et c'est cette ville qui, en avril 1808, quelques mois avant d'entendre la *Cinquième* et la *Sixième Symphonie* de Beethoven, eut la primeur de son *Concerto en la majeur* opus 30. Giuliani composa en tout trois concertos pour guitare, et le disque *que voici présente,* avec l'opus 30, celui en fa majeur opus 70.

Ce sont des œuvres assez développées, dont les trois mouvements *avoisinent chaque fois la demi-*heure, rendant toute justice à l'instrument soliste, mais ne réduisant pas pour autant l'orchestre à la portion congrue. Il y a dans cette musique plus que du charme et de l'élégance. Les rythmes de polonaise des deux finales sont très « début dix-neuvième » , et une véritable émotion se dégage de l' *Andantino alla Siciliana* de l'opus 70, où l'on perçoit comme un écho du début de la *Sonate en la majeur* K. 331 de *Mozart. Angel Romero est* accompagné par l'Orchestre de chambre anglais dirigé par Raymond Leppard.

MARC VIGNAL.

● EMI, 1435.581.

Nous avons remarqué

● Beethoven : *Fantaisie pour piano opus 77, Sonate pour pianos opus 78* et *Triple concerto pour piano, violon et violoncelle opus 56,* par Rudolf Serkin (piano), Jaime Laredo (violon), Leslie Parnas (violoncelle) et l'Orchestre du Festival de Malboro, dir. Alexandre Schneider. — En série économique, une version, énergique et incisive à souhait, la meilleure jamais réalisée du *Triple concerto,* et deux pages pour piano, dont l'une, la *Fantaisie,* très peu connue. (CBS Masterworks Portrait, 60295.)

● Glazounov : Les huit *symphonies,* par le Grand Orchestre de la Radio de l'URSS dir. Vladimir Fedoseiev. — Ces ouvrages, composés entre 1882 et 1905, et donc menés à bien pour l'auteur entre sa dix-septième et sa quarantième année, ne sont pas de la musique de tout premier plan, mais se laissent écouter avec plaisir tout en s'inscrivant dans la grande tradition russe. Cette intégration est la première jamais diffusée en France, et les interprétations ne laissent rien à désirer. (Huit disques DMM, distr.Schott, 999000).

● Haydn : *La Création,* par Trude Eipperle, Julius Patzak, Georg Hann, les chœurs de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Clemens Kraus. — Réédition attendue d'une version légendaire de la Haydn Society, parue chez Erato il y a trente ans. Cinq nouvelles versions de l'œuvre très souvent gravée nous sont parvenues depuis deux ans, mais celle-là conserve tous les atouts, en particulier à cause de son extraordinaire trio de solistes. Le son est nettement amélioré, mais on a dû, étant donné l'état de la bande, supprimer le duo précédant le chœur final. (Deux disques. Erato, 160.062).

● Mozart : *Messe en ut mineur K. 427,* par Rosl Schwaiger et Herta Tœpper, Hugo Meyer-Welfing, George London, l'Akademie Kammerchor et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Meinhard von Zallinger. — Réédition d'un autre enregistrement de la Haydn Society, aussi indispensable que celle de *la Création.* Dans ce cas également, il s'agit de la première version mondiale de l'ouvrage. Bien d'autres ont suivi, mais aucune sans doute n'a atteint le même degré d'émotion. (Erato, 16.001).

● Schumann : *Impromptus, Davidsbündlertänze, Carnaval, Sonate opus II, Kreisleriana, Fantaisie,* par Charles Rosen. — Les « chefs-d'œuvre révolutionnaires » *de Schumann (Rosen dixit) par un* des interprètes les plus audacieux d'aujourd'hui. Certains détails surprendront, mais l'ensemble force *l'admiration. Sauf la première* (opus 5), les faces avoisinent ou dépassent nettement la demi-heure. (Trois disques. Etcetera, distr. ADDA, ETC 3.001).

M. V.

Une sélection de disques compacts

● Bach : *Fantaisie et fugue* BWV 542. *Toccata et fugue en ré mineur, Fugue en sol* 578, *Passacaille en ut mineur, Concerto pour orgue en la mineur,* par Marie-Claire Alain (Erato ECD 88004).

● Brahms : *Concerto en ré mineur,* par Vladimir Ashkenazy et l'Orchestre du Concertgebouw, direction B. Haitink (Decca 410.009-2).

● Bruckner : *9e Symphonie,* par l'Orchestre du Concertgebouw, direction Bernard Haitink (Philips 410.039-2).

● Chostakovitch : *8e Symphonie, par l'Orchestre du* Concertgebouw, direction B. Haitink (Decca 411.616-2).

● *Haydn : la Création,* par E. Mathis, F. Araiza, J. van Dam, le Singverein et le Philharmonique de Vienne, direction H. von Karajan (2 d.c., DG 410.718-2).

● Rossini : *Stabat Mater,* par K. Ricciarelli, L. Valentini-Terrani, D. Gonzalez, R. Raimondi, Orchestre Philharmonia, direction C.-M. Giulini (DG 410.034-2).

Jazz

« Direction Sud-Ouest », de Philippe Laccarrière

Direction Sud-Ouest : la photo de couverture l'indique, avec, *pointé dans le bon sens, le bateau* plat, bac à huîtres qui peu à peu remplace la pinasse, plus belle mais plus chère. François Faure, pianiste, *a fixé, depuis la rive des Jacquets,* cette image renversable où tout est symétrique par effet de reflet et où une ligne de « perrets » limitant des *parcs sépare le ciel de l'eau, l'un* clair comme *HJL,* l'autre sombre comme *Coma,* deux thèmes de Philippe Laccarrière qui a choisi pour *mille raisons ce paysage double.*

Laccarrière est Bordelais, ainsi que Faure et Francis Bourrec, le ténor. Il dit qu'il a confié à cette pochette un message silencieux, celui de l'attachement du groupe à un lieu où tous les Gascons d'origine et Gascons de cœur voudraient pouvoir couler leurs jours et achever leur vie. Au verso de la même pochette, dans une iconographie rétro, les quatre partenaires — n'oublions pas Eric Dervieu, drummer — se présentent comme des hommes dont le jazz a pu renforcer une amitié qu'il n'a pas à lui seul créée. En revanche, le jazz profite pleinement d'une profonde complicité affective à laquelle nous devons ce disque très beau.

Né en 1956, Laccarrière a débuté dans les clubs de Bordeaux : aux Argentiers, près de la Grosse Cloche, et Chez Jimmy, près du stade. *Il est monté à Paris en 1977,* l'année de son prix Sigma, pour rafler, quelques mois plus tard, en quartette, la première place au concours de la Défense. Faure n'a pas quitté la Gironde, mais Bourrec a bourlingué avec la Compagnie Lubat et Dervieu, avec Pepper Adams, Johnny Griffin, René Urteger.

Le trio et la quartette de Laccarrière, dans cet album, ne témoignent pas seulement d'une technique accomplie et d'un talent de pleine maturité, ils y laissent percevoir un enracinement authentique dans la terre jazzique (Laccarrière a écouté Eddie Gomez, comme Bourrec John Coltrane — pour le phrasé — et Mike Brecker — pour le son) ; enfin, ils savent être eux-mêmes, congédier le sérieux et jouer à tout va.

LUCIEN MALSON.

● ***Disques LAC 01. Distribution* OMD.**

Rock

Lizzy Mercier Descloux

C'est un peu comme si Lizzy Mercier Descloux débutait sa carrière avec ce troisième album, comme si les cinq années passées l'avaient été à se faire plaisir en enregistrant pour saisir les occasions plutôt que par nécessité. Parisienne installée à New-York, Lizzy Mercier Descloux est allée à Johannesburg *pour réaliser, avec des musiciens lo*caux, un disque qui lui ressemble, sans attache et sans passeport. Pas un disque qui chante en français ou *en anglais, même si les textes em*pruntent indifféremment aux deux, mais un disque qui parle le langage des rythmes, où les mots battent le *temps au fil des humeurs : une ex*pression en forme d'espéranto, internationale.

Pas de collage prémédité, ni de *sacrifice à la mode non plus* : ici l'Afrique est en toile de fond, pour la couleur locale, juste un décorum qui sert de point de départ. Et le voyage a des airs de folklore cajun ou des résonances de samba, le souffle des cuivres dorés, les respirations mélancoliques de l'accordéon et le piment des pulsions insulaires.

Au détour des plages de vinyle, on rencontre « Momo, l'air du temps » et « Pénélope, souveraine dans son mélo ». Lizzy chante et *c'est sans calcul, loin des étiquettes* et près du cœur. L'exotisme est présent, pas de ceux affectés qui ont valeur de dépliant touristique : *les textes ont la beauté simple et* fascinante des traditionnels folkloriques, une poésie céleste d'amour et d'eau fraîche qui vit de soleil et par*fois d'ombre au coin de l'âme.*

Tour à tour gai et sentimental, poignant et insouciant, ce disque est un compagnon attachant et iné*dit qui vieillira avec nous en échap*pant aux rides.

A. W.

● **CBS, 25854.**

« Japanese Whispers : Singles November 82-83 », de The Cure

Voici la formule idéale pour The Cure : une compilation, en format 33 tours, des 45 tours qu'ils ont réalisés sur un an. Il y a, en effet, deux Cure : celui des 33 tours conceptuels parfois un peu pesant, fait d'un bloc, trop empesé et rigide sur la distance, et celui des 45 tours, plus direct et plus condensé, à l'affût de la mélodie choc et du slogan expéditif. Ici, on retrouve le sens extraordinaire du drame (la voix plaintive, les guitares acérées, les « climats » urgents), mais il est allégé par le souci de frapper juste au bon moment sur *des compositions ramassées. Les* thèmes pointus sont aérés par une rythmique aux accents funky qui permettent une souplesse de ton. *Huit titres qui montrent une évolu*tion rapide, une richesse d'inspiration renouvelée, une faculté à se diversifier, une mise en musique *contrastée, un style excentrique et* radical à la fois. Un 33 tours qui tourne au rythme des 45 : vite et bien.

ALAIN WAIS.

Vidéocassettes

Un « Vidéo-magazine » à Lyon

● **« Le Nouveau Canal ». Edité et distribué par Impact Vidéo.**

Il y a aujourd'hui plus de quarante mille magnétoscopes qui alimentent autant de foyers de la communauté urbaine de Lyon. André Leyronnas, responsable d'une entreprise locale de vidéo — *Impact Vidéo,* — et Régis Neyret, qui n'en est pas à sa première innovation en matière de presse, proposent, à partir de ce marché potentiel, un nouveau produit : « Le Nouveau Canal ou Vidéo-Magazine de Grand Lyon. »

Les premiers numéros, dont la fréquence devrait être rapidement mensuelle, sont édités *tous les deux mois à* 1 000 exemplaires. Placés dans les soixante-dix vidéo-clubs commerciaux de l'agglomération, *ils sont proposés* gratuitement pour une journée. C'est la publicité qui permettra de financer la production de ces cassettes. *Le tarif publicitaire est* déjà fixé : 8 000 F les trente secondes. Les messages — originalité attrayante pour des annonceurs exclus des médias *nationaux* — pourront accueillir la promotion des « grandes surfaces » de l'agglomération.

Au sommaire du premier magazine : deux entretiens (Robert Herbin et Bernard Frangin, écrivain et journaliste), une *enquête économique sur un* soyeux de retour à la Croix-Rousse, un sujet médical sur la grippe à Lyon, le point sur une *station de sports d'hiver,* et enfin sur le groupe artistique « Popul'art », d'Oullins. Au total, des premiers sujets qui *restent* assez (trop ?) traditionnels. L'ensemble dure vingt-deux minutes (trente avec la publicité), le but de M. Neyret, directeur d'une microrédaction de trois personnes, étant de *« traiter les sujets le plus profondément possible »* avec, comme unique critère de sélection, l'appartenance à une *« actualité qui dure ».*

CLAUDE RÉGENT.

Quatre Bergman

● ***Les Fraises sauvages,* d'Ingmar Bergman, avec Victor Sjöström, Bibi Anderson, Ingrid Thulin, et Max von Sydow.**

● ***Cris et chuchotements,* d'Ingmar Bergman, avec Ingrid Thulin, Liv Ullmann, Harriet Andersson et Kari Sylwan.**

● ***Scènes de la vie conjugale* avec Liv Ullmann, Erland Josephson et Bibi Anderson.**

● ***Sonate d'automne,* d'Ingmar Bergman, avec Ingrid Bergman et Liv Ullmann. Edité et distribué par Thorn Emi vidéo.**

L'événement fera moins de bruit que la sortie de *la Guerre des étoiles* en vidéo, même si c'est la première fois que des films d'Ingmar Bergman sont édités en cassettes. Thorn Emi nous offre le film-phare des années 50, *les Fraises sauvages,* grande fresque symbolique sur la mort, la mémoire et l'inconscient. Face à ce cheval de bataille de tous les ciné-clubs, trois chefs-d'œuvre des années 70 : *Scènes de la vie conjugale* (1974), *Sonate d'automne* (1978), et surtout, *Cris et chuchotements (1973).* En vingt ans, les doutes de l'âme et leur style convulsif ont laissé la place à un humanisme *serein et à sa somptueuse musi*que intérieure. Des monuments de l'histoire du cinéma, en version française malheureuse*ment.*

Le corrupteur

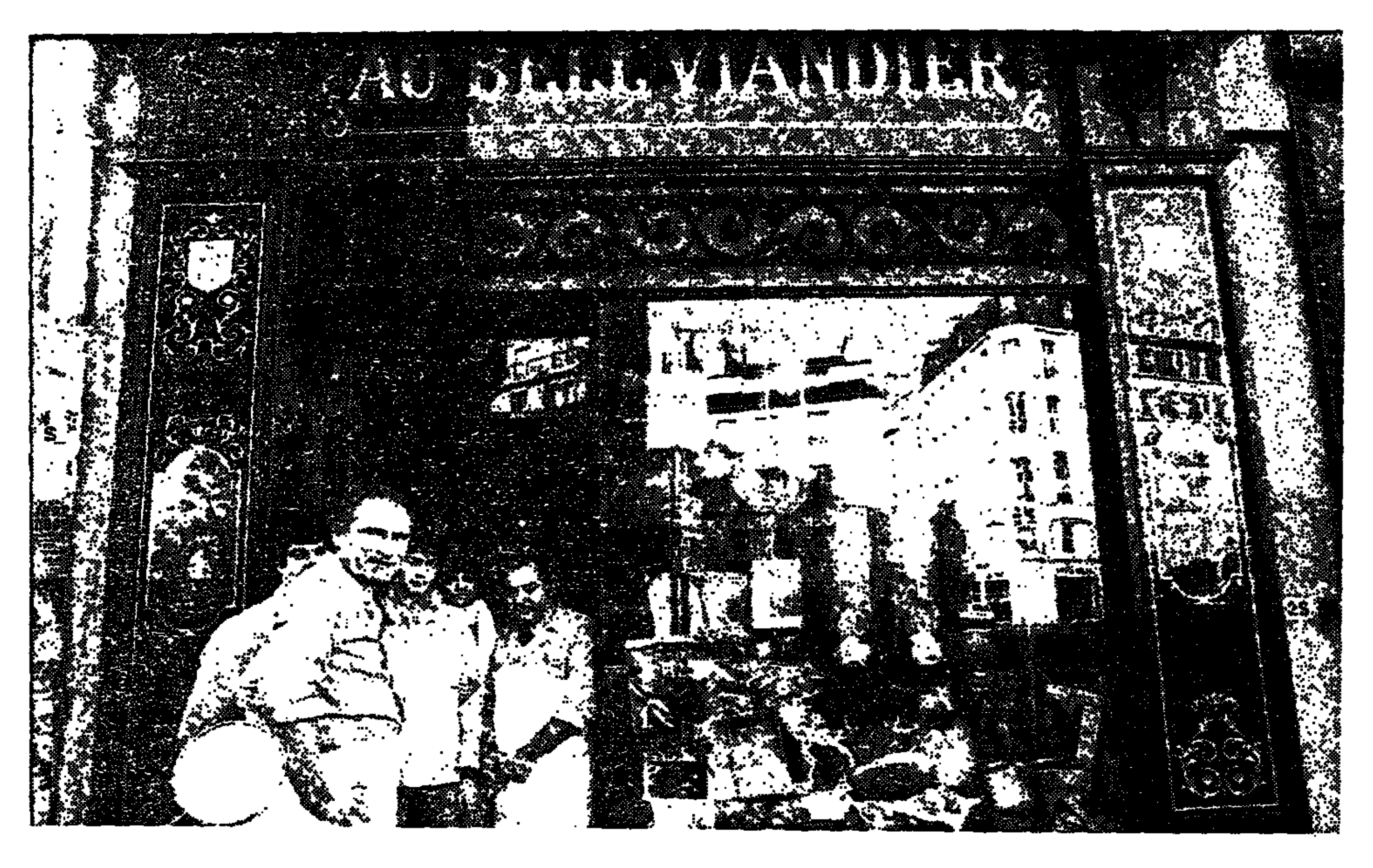
● **De Michael Winner, avec Marlon Brando, Stéphanie Beacham et Harry Andrews. Edité par Embassy home Entaertainement et distribué par Warner Filipacchi vidéo.**

Pour redécouvrir cette intelligente adaptation du roman d'Henry James *le Tour d'écrou,* et une superbe interprétation de arlon Brando.

J.-F. L.

Sauve décors !

Un ministre de la culture s'intéresse aux murs des maisons gourmandes.





LA bombe dévastant le *Grand Véfour* a manqué détruire définitivement cet admirable décor Directoire, ce cadre précieux de la petite histoire capitale. Et comment reconstituer tout cela ? Ces glaces comme effacées, ce plafond peint, ces tableaux de soie, ces petites chaises noir et or ? Heureusement, *le Grand Véfour* venait, fin 1983, d'être « classé », c'est-à-dire d'être inscrit dans la liste des cafés et restaurants de Paris protégés au titre des monuments historiques.

A vrai dire, on le croyait « classé » depuis longtemps, et il convient de féliciter M. Jack Lang de cette initiative. On me dit, de reste, qu'il entend activer les dossiers en cours, songeant même à classer de simples façades de boutiques, ce qui serait très bien aussi. Celles de vieilles boulangeries, par exemple, ou de vieilles boucheries (et je pense au Bell'Viander de la rue du Vieux-Colombier).

En même temps que le *Grand Véfour*, ont été protégés par le ministère de la culture le restaurant *Vagenende* (142, bd Saint-Germain). Le restaurant Rougeot (59, bd du Montparnasse), devenu un *Bistro de la Gare*, et dont le décor pour les anciens du vieux *Rougeot* semble un peu malmené ; et la *Fermette Marbeuf* (5, rue Marbeuf). Ici, le cas est à la fois exemplaire et amusant. C'est en effectuant des travaux dans cette boutique d'une maison fin de siècle que M. Laurent a découvert, derrière un mur bricolé, une authentique salle 1900, comme ailleurs on découvrait, dans une salle secrète, une momie bien conservée. En fait, ce doit être seulement cette salle 1900 qui mérite d'être inscrite à l'inventaire. D'autant que le propriétaire l'a décorée de céramiques d'époque.

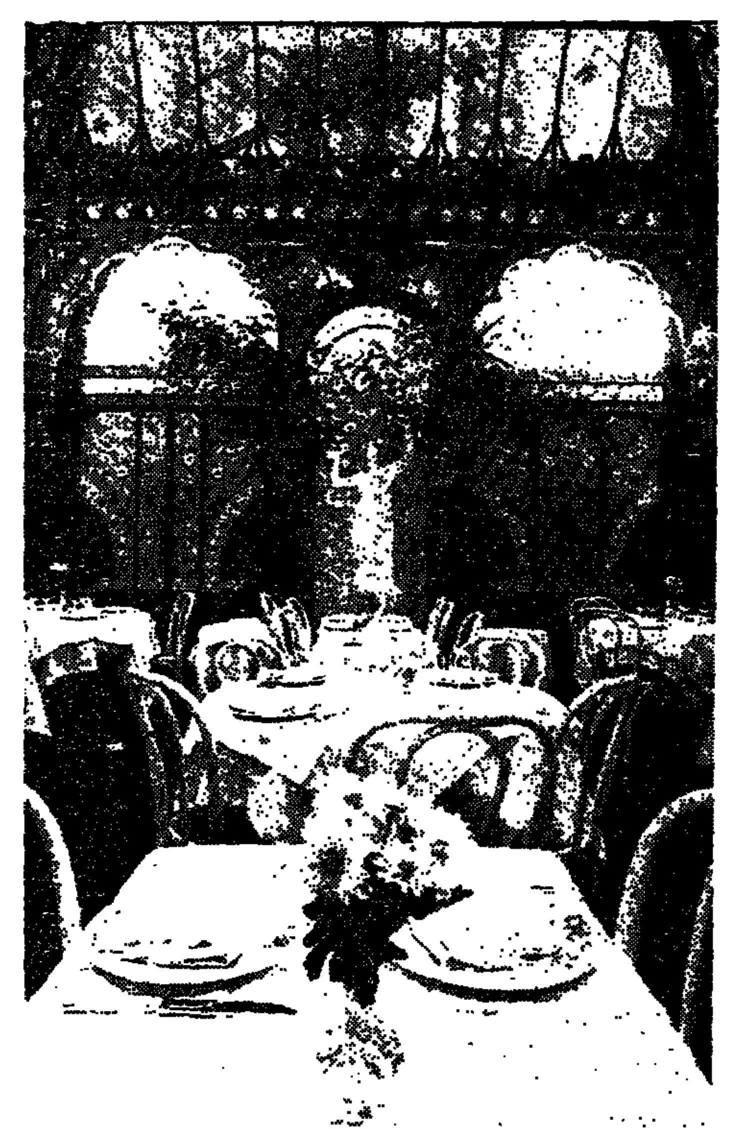
Ces « promotions » ne sont pas toujours bien vues, j'imagine, des propriétaires. N'est-il pas tentant de démolir une salle, une façade, un petit immeuble pour agrandir la place, éclairer la salle ou construire un caravansérail mercantile ? Et ne ferait-on pas un drugstore achalandé et privilégié dans les murs, par exemple, de *Lucas-Carton ?*

C'est pourquoi, je le répète, il convient de dresser l'inventaire des boutiques témoins d'un hier que le souci de l'histoire, l'attendrissement du souvenir et l'intérêt de l'avenir nous invitent à préserver.

Mais avant cette promotion 1983, demanderez-vous ? J'ai été stupéfait de voir que seules cinq maisons avaient bénéficié de l'intérêt du service des monuments historiques : *Procope, Maxim's, le Café de la Paix, le Buffet* de la gare de Lyon, l'ancien restaurant du *Journal*.

C'est en janvier 1949 que les façades et toitures de *Maxim's* furent classées tandis que les trois salons du rez-de-chaussée et leur décor bénéficièrent d'un inventaire supplémentaire à la date du 11 décembre 1979. Notons que, depuis, grâce à Pierre Cardin, les salons du premier étage ont été restaurés ou redécorés avec grand respect, ce qui est méritoire.

Ensuite, vint le *Café Procope* (13, rue de l'Ancienne Comédie) en janvier 1962. Le vieux *Procope*, le célèbre café de Francesco Procopio dei Coltelli, le rendez-vous des encyclopédistes, la salle où Beaumarchais attendait la réaction du public lors de la première de son *Mariage de Figaro*, le rendez-vous de Camille Desmoulins et Fabre d'Eglantine, puis, plus tard, de Musset avec Balzac et Théophile Gautier, les plafonds enfumée par la bouffarde de Gambetta, le balcon que descendit Anatole France, oui, il importait de nous le conserver, même si, aujourd'hui, ce n'est qu'une médiocre gargote. Les salles au décor étonnant du *Café de la Paix* furent « classées » en août 1975, alors que le fabuleux *Buffet* de la gare de Lyon l'était depuis septembre 1972.



Jean-Claude Menou, directeur régional des affaires culturelles de l'Ile-de-France, m'annonce le prochain classement de la brasserie *Bofinger* (5, rue de la Bastille), ce qui est bien. Ainsi que l'étude de dossiers en cours concernant *Lipp* (là encore, on croyait que c'était fait), *Lucas-Carton* (qui devrait être classé depuis longtemps) et dont il faudrait bien que l'admirable décor *Majorelle* ne soit pas victime de vandales (ou d'un collectionneur étranger le faisant exporter chez lui). De *Prunier-Traktir* enfin (chef-d'œuvre du mauvais style 1925 et sans grand intérêt – mais, par contre, les toilettes du *Prunier-Madeleine* sont a conserver).

Enfin, il y a les dossiers « en projet ». J'y trouve, pêle-mêle, les anciens *Bouillons Chartier* (du 5, rue Racine et du fg. Montmartre), Julien dans la rue du fg. St-Denis, le restaurant de l'hôtel *Plaza* mais surtout *Lapérouse*.

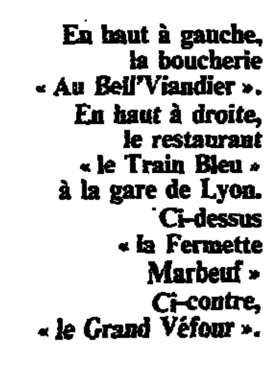
Le vieil hôtel du grand maître des eaux et forêts de Louis XIV, le comte de Vruillevert imaginait-il que, siècles passés, il serait encore bruyant de réceptions et ses murs encore vi-

ceptions et ses murs encore vi-brants de souvenirs ? Le cœur de Paris bat sur ce quai des Grands-Augustins comme au temps où une photo du « papa » Nadar nous montre la façade du café-restaurant *Lauvergniat*... qui devint Lapérouse ? Dernière proposition enfin, *l'Escargot Montorgeuil* (fondé en 1932). Cette rue Montorgueil est la rue du vieux Paris gourmand par excellence. Celle du *Rocher de Cancale* cher à Grimod de la Reynière et où Balzac conduisait ses personnages. Celle plus tard du restaurant *Philippe* (où naquit, croit-on, la sole normande). Celle de la maison *Sthorer* – elle existe encore – qui vit naître le baba tel que Stanislas Leczinsky l'avait conçu à Lunéville, patrie du pâtissier Sthorer (au Nº 51 de la rue). Celle, enfin, au 50 de la *Grille*.

La Grille *du « père »* Lenoble fut un restaurant renommé, tout de suite après la guerre (lorsque Lenoble revint de son camp de prisonniers). Son cadre conservé de vieux bistrot parisien, son zing, l'escalier colimaçonné menant aux petites salles du 1er étage, basse de plafond (on n'y peut servir que des soles, aimait à dire Curnonsky), ses vins savoureux et vif attiraient les connaisseurs, fussent-ils venanant de Londres ou de New-York. La maison est en réfection depuis plus de deux ans. Que reste-t-il du décor intérieur ? En tout cas, la façade mériterait d'être classée, avec « sa » grille. Aussi bien y a-t-il plusieurs *Grilles*, à Paris, et l'on assure qu'elles datent d'un décret de M. de la Reynie estimant protéger ainsi les rôtisseurs des malandrins de Cartouche. Une *Grille* existe encore place du Marché-Saint-Honoré et celle du 80, fg Poissonnière demeure un remarquable bon restaurant sous la houlette d'Yves Cullerie. Ne faudrait-il pas classer ces façades avant que les promoteurs n'interviennent ?

Puisque le ministre Lang semble désireux de conserver ce patrimoine authentique, peut-on lui suggérer de penser aux caves de *la Tour d'Argent*, par exemple, ou encore au *Relais Louis XIII* (rue du Pont-de-Lodi) installé dans un hôtel datant de 1760. Le *Relais Louis XIII* est un excellent restaurant, et le cadre ajoute certes au plaisir de la dégustation. Remercions son propriétaire, M. Poindessault, de veiller à sa conservation. Enfin, il convient de parler de la *Taverne Nicolas Flamel*. Sans doute est-ce aujourd'hui un bien modeste restaurant que celui niché dans la *Maison du Grand Pignon* construite en 1407 pour Nicolas Flamel. Sans doute est-elle protégée, mais je ne la trouve pas sur la liste du ministère.

ROBERT J. COURTINE.



En haut à gauche, la boucherie « Au Bell'Viandier ». En haut à droite, le restaurant « le Train Bleu » à la gare de Lyon. Ci-dessus « la Fermette Marbeuf » Ci-contre, « le Grand Véfour ».



PHOTOS ANNIE GARDE